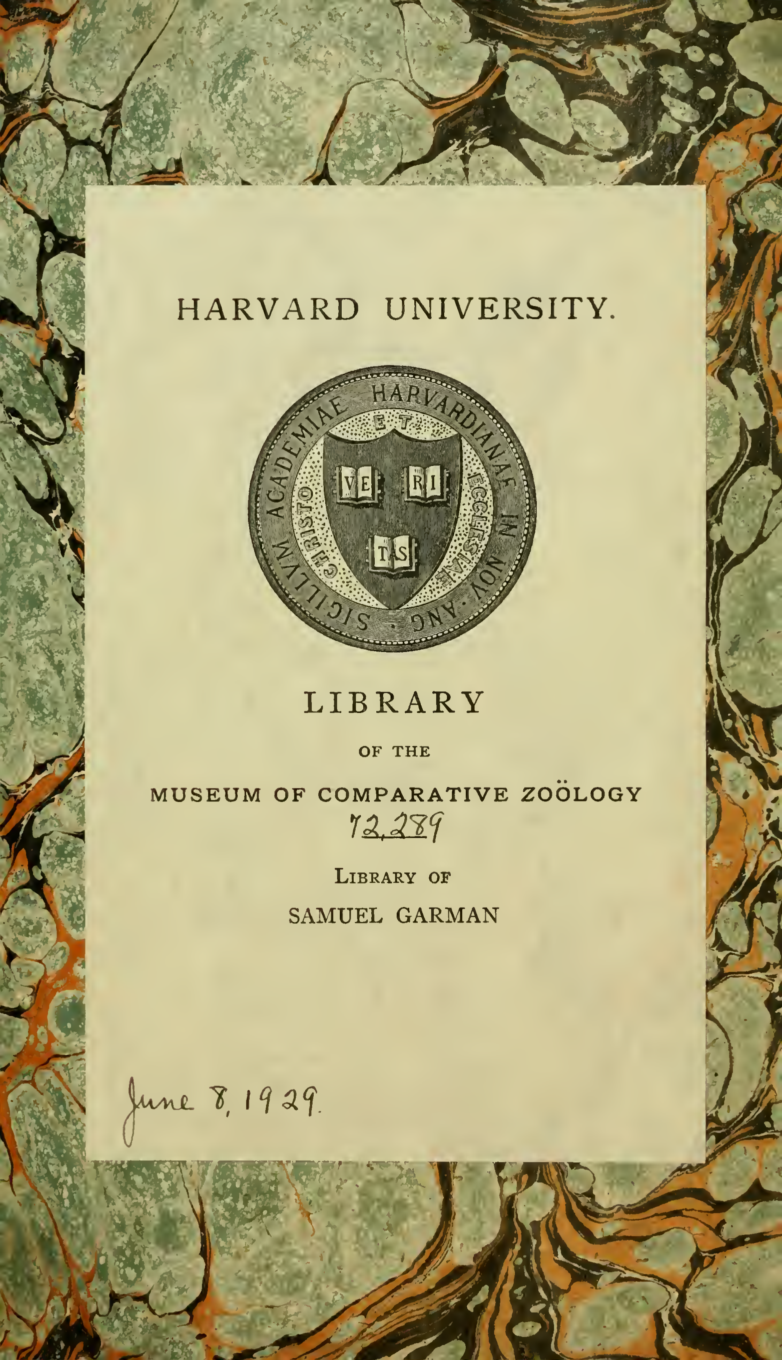
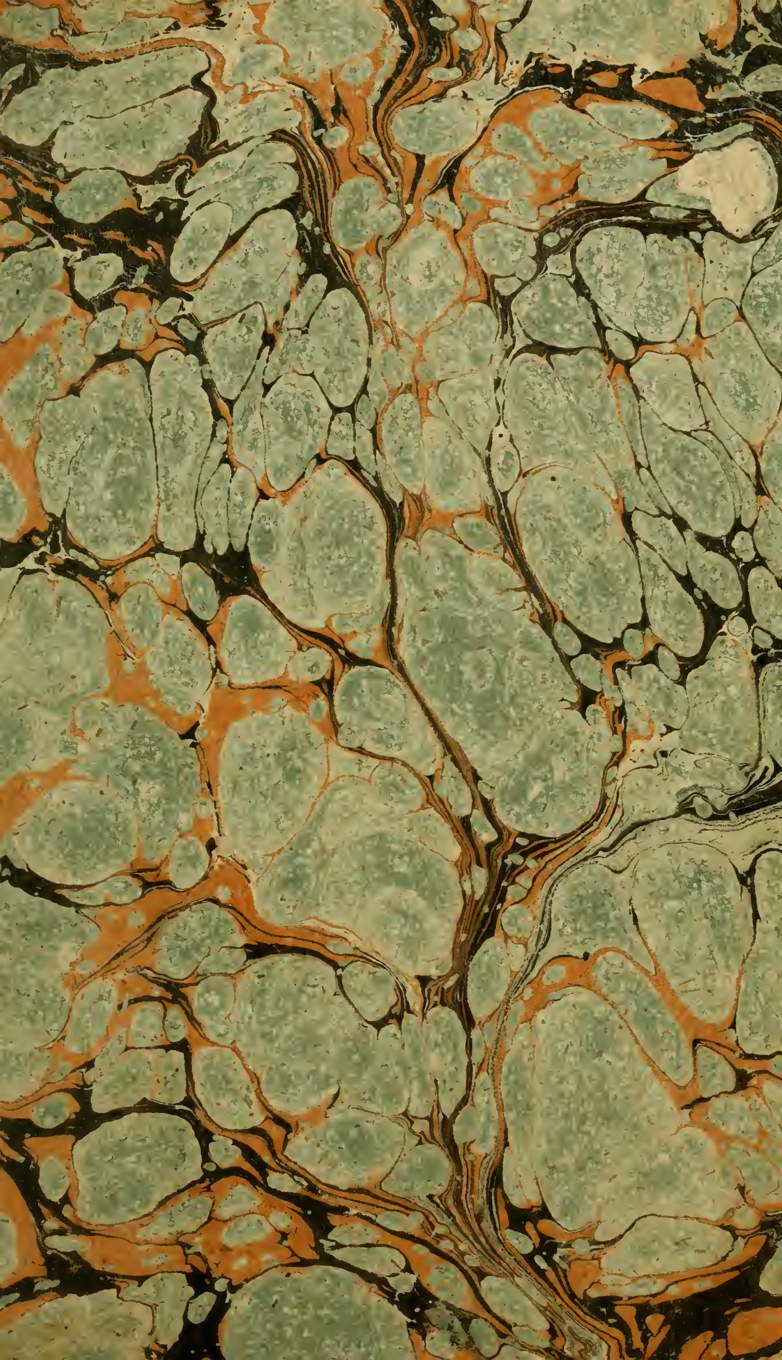



HARVARD UNIVERSITY.
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY
72,289
LIBRARY OF
SAMUEL GARMAN
June 8, 1929.





HISTOIRE
NATURELLE
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

DES POISSONS.

TOME SEPTIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22 ;
Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

A MONS,

Chez Hoyois, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

DES POISSONS;

OUVRAGE faisant suite à l'Histoire naturelle, générale et particulière, composée par LECLERC DE BUFFON, et mise dans un nouvel ordre par C. S. SONNINI, avec des Notes et des Additions.

PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XI.

HISTOIRE
NATURELLE
DES POISSONS.

PÊCHE DE LA MORUE.

De tous les poissons que nous avons jusqu'à présent considérés sous un point de vue d'utilité, il n'en est aucun dont la pêche présente des avantages plus considérables, pour les peuples de l'Europe et de l'Amérique septentrionale, que celle de la morue; aussi cette pêche est-elle une de celles auxquelles on s'est livré avec le plus d'ardeur, et dont on a cherché avec le plus de soin à perfectionner les procédés.

La morue, comme on l'a vu dans son histoire naturelle, étant un poisson des mers boréales (1), ne se trouve guère en Europe

---

(1) Il n'est pas encore prouvé que la véritable morue, le *gadus morhua* de Linnæus, se trouve dans les mers Australes; mais il y a probabilité, d'après les rapports des navigateurs, qu'on y pêche une espèce de gade qui a de grandes analogies avec celui-ci.

avant le cinquantième dégré de latitude ; et en Amérique avant le quarantième ; c'est donc dans l'espace compris entre ces parallèles et les glaces du pole que les pêcheurs doivent la chercher, et c'est aussi sur les bancs, c'est-à-dire, sur les montagnes sous-marines, peu distantes des côtes, qu'ils se rendent principalement à l'époque du frai pour se la procurer.

Quoique les morues ne soient pas fort communes sur les côtes de France, on ne laisse pas que d'y en prendre quelques-unes, soit dans les parcs, soit avec des lignes de fond, soit dans les folles ou autres filets qu'on tend pour prendre toute espèce de poisson en général ; ce sont ordinairement de jeunes individus qu'on se procure ainsi accidentellement, et on les confond le plus communément avec les merlans, quoiqu'ils soient de forme un peu différente, et qu'ils aient une chair plus ferme et plus savoureuse.

La pêche des morues au filet n'est pas aussi avantageuse que le pourroient croire ceux qui ne connoissent pas les habitudes de ces poissons. On peut rarement prendre par ce moyen de grosses pièces, même sur les bancs les plus peuplés, attendu qu'elles

se tiennent constamment au fond ou à une très-petite distance du fond, et qu'il ne seroit pas facile de manier des filets assez longs pour les atteindre; de plus, la fréquence de ce mode de pêche éloigne les morues des lieux où on le pratique, ainsi qu'on en a fait la malheureuse expérience sur les côtes de Suède et de Norvège; aussi y a-t-on renoncé par-tout ou presque par-tout : aujourd'hui on ne prend plus les morues qu'à l'hameçon par les procédés qu'on décrira plus bas. Il convient cependant de dire qu'on se servoit pour cette pêche de filets de vingt brasses de long et d'une brasse de haut, dont les mailles avoient trois pouces en carré; on les laissoit tomber jusqu'à soixante-dix brasses et plus. Un bateau monté par six hommes portoit ordinairement dix-huit de ces filets, qu'on tendoit le soir et qu'on levoit le matin; souvent ils étoient emportés par des cétacés ou de grands squales, et les pêcheurs se trouvoient quelquefois, après de pénibles et dangereux travaux, avoir perdu leur capital et leur tems.

Ce n'est que sur les côtes des pays nouvellement cédés à la France, c'est-à-dire, sur celles de la ci-devant Belgique, que

l'on commence à prendre, sous le nom de *cabeliau*, de grosses morues propres à être salées ou séchées, mais que l'on consomme le plus habituellement fraîches, à raison de la proximité des grandes villes. Celles qui se trouvent un peu plus loin, c'est-à-dire, sur les côtes de Hollande, principalement vers l'embouchure de la Meuse, sont les plus estimées.

On pêche des morues sur toutes les côtes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, principalement sur celles qui sont le plus au nord. On les y mange généralement fraîches, ou on leur donne un demi-sel, propre à les conserver quelques jours de plus, et à faciliter par conséquent leur transport assez avant dans l'intérieur des terres. On a remarqué que ce demi-sel raffermissoit leur chair, la rendoit plus savoureuse, et en conséquence les pêcheurs le donnent uniquement par précaution.

Ces morues se prennent à la ligne ordinaire, à la ligne dormante et dans des parcs, qui ont quelquefois leur embouchure opposée à la marée montante, et qui alors sont terminés par un grand filet en forme de nasse que l'on relève, avant le retour complet de la marée, par le moyen de cordes,

de poulies ou de longs leviers attachés à un échafaud construit au dessus.

Les morues sont également fréquentes sur les côtes de la Prusse, du Danemarck, de la Norvège, de la Suède, de la Russie, de l'Islande et autres îles; on les y prend généralement à l'hameçon, mais aussi quelquefois avec des filets et autres engins.

Cependant c'est principalement sur les bancs appelés *Dogger-bank*, *Wel-bank* et *Cromer* que se fait réellement, en Europe, ce qu'on appelle proprement la pêche de la morue. Le premier de ces bancs, qui a cinquante lieues de long, est situé dans la mer d'Allemagne, presque à égale distance des côtes d'Angleterre et de Danemarck, et sert de rendez-vous aux pêcheurs de toutes les nations, sur-tout à ceux de Hollande et d'Angleterre, qui en sont plus voisins. Là les vaisseaux restent quelquefois six à sept mois de suite, et sont uniquement occupés à prendre des morues et à leur donner les premières préparations conservatrices. C'est dans les lieux où il y a soixante ou quatre-vingts brasses d'eau que l'on prend le plus de morues et les plus belles, mais aussi la pêche y est plus fatigante que dans ceux

où il n'y a que douze à quatorze brasses d'eau.

La distance du Dogger-bank des côtes de la Hollande n'étant que d'une cinquantaine de lieues, et celle de ses extrémités à l'Angleterre et au Danemarck étant encore moindre, on peut facilement transporter dans ces pays les morues qui n'ont pas été blessées assez dangereusement, en retirant les hameçons qui les ont accrochées, pour craindre qu'elles meurent des suites de leurs blessures. A cet effet on construit des barques à viviers, c'est-à-dire, de petits vaisseaux pontés, dans lesquels on forme dans la cale, à l'arrière du grand mât, une séparation bien calfatée, que l'on subdivise en cases. Cette espèce de soute a communication avec la mer d'un côté par des trous, et avec le pont de l'autre par un soupirail qui peut se fermer à volonté. On peut voir la figure de la coupe d'un de ces bateaux, pl. XII du Traité des pêches de Duhamel.

Le poisson se conserve assez long-tems dans cette sorte de vivier pendant l'hyver et lorsque le tems est beau, mais pendant les chaleurs de l'été, et lorsque le navire est battu par les vents, il est fort difficile de

l'y garder en vie plus de cinq à six jours. On le nourrit avec tous les articles qui ont servi d'appât pour le prendre, ou avec d'autres du règne animal.

Comme depuis plusieurs siècles les peuples maritimes de l'Europe se disputent à qui prendra annuellement le plus de morues sur le Dogger-bank et dans les autres lieux qu'elles fréquentent, elles ont dû, quelle que soit la rapidité de leur croissance et leur fécondité, y diminuer en grosseur et en nombre; d'ailleurs les registres des villes de Hollande, qui font mention du produit des anciennes pêches, constatent qu'elles étoient bien plus fructueuses autrefois : ainsi il n'y a pas de doute que le prix de la morue salée ou sèche seroit aujourd'hui hors de la portée de la classe qui en consomme le plus, si la découverte de l'Amérique n'avoit pas étendu la sphère d'activité des pêcheurs, et non seulement comblé le *déficit*, mais encore procuré une augmentation incalculable de produit.

C'est, comme on l'a vu plus haut, depuis le quarantième dégré jusqu'aux glaces du pole que l'on trouve des morues sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Dans ce long espace on les pêche sur le bas-fond de

l'Acadie, dans la baie du Canada autour de l'île de Sable, sur le banc Verd, et surtout sur le grand banc de Terre-Neuve.

Ce dernier banc, trois fois plus long et six fois plus large que le Dogger-bank, est seul une mine qui, depuis deux siècles, a fourni plus d'argent que celles du Potosi aux peuples industrieux de l'Europe et aux habitans de l'Amérique.

Décrire la manière dont on pèche la morue sur ce banc, aujourd'hui le plus fréquenté de l'univers par les pêcheurs, c'est faire connoître ce qui se pratique par-tout. En conséquence on va entrer dans les détails les plus circonstanciés.

Les côtes de l'Amérique septentrionale étant, à la même latitude, beaucoup plus froides que celles de l'Europe, l'époque du frai des morues y est beaucoup retardé. Rarement on peut y entreprendre la pèche avant le milieu d'avril; le plus souvent ce n'est qu'au milieu de mai qu'on commence à pouvoir la pratiquer sur l'île de Sable, c'est-à-dire, le banc le plus méridional de cette côte. Mais à cette époque de l'année, ces mers sont encore couvertes de brumes et de glaces, qui en rendent la navigation fort dangereuse; aussi les

pêcheurs partent-ils d'Europe de manière à n'arriver sur le grand banc qu'au commencement de juin.

Les morues, ainsi qu'on l'a dit précédemment, n'ont point une marche réglée; tantôt elles arrivent plus tôt, tantôt elles arrivent plus tard; une année elles affluent en grande abondance dans un endroit où l'année suivante on n'en trouvera à peine que quelques-unes. En général, comme elles fraient presque en même tems que les harengs et qu'elles se nourrissent à leurs dépens, elles les suivent pour l'ordinaire, et l'on peut attendre une bonne pêche de morues, là où on a vu arriver les harengs en premier et le plus abondamment.

On ignore quelle est positivement la cause qui empêche les harengs et les morues de venir chaque année frayer dans les mêmes lieux, attendu que les circonstances physiques, c'est-à-dire, la hauteur de l'eau et de la nature du fond ne changent pas; mais on peut supposer qu'elle n'est due qu'au hasard, que comme ces poissons vivent toujours en innombrables troupeaux, lorsque quelques individus de la tête nagent machinalement dans une direction, tous les autres les suivent, et

s'arrêtent au premier endroit qu'ils rencontrent, et qui est propre à recevoir l'espoir de leur progéniture. On voit journellement un exemple analogue dans les troupeaux de moutons, dont l'individu le plus en avant conduit toujours la marche.

Quoi qu'il en soit, c'est généralement en juin, on le répète, que la pêche commence; elle est dans toute sa force en juillet, diminue en août, reprend un peu plus d'activité en septembre, et est assez bonne en octobre, lorsque les brumes et les glaces ne s'y opposent pas, ce qui est généralement rare.

On se demande peut-être pourquoi, puisque les morues viennent sur le grand banc pour frayer, il y a une interruption dans la pêche. Comme aucun naturaliste n'a suivi les pêcheurs dans leurs expéditions, on n'a point d'observation positive qui autorise à répondre à cette question; cependant on peut présumer, par analogie, d'après ce dont on s'est assuré relativement aux autres poissons, sur-tout au hareng et aux poissons d'eau douce, que les plus vieilles morues fraient les premières, ordinairement avant l'arrivée des pêcheurs, que les moyennes fraient en juin et juillet, et que les plus jeunes, celles qui fraient pour la pre-

mière fois, déposent leurs œufs en septembre et en octobre; après quoi toutes quittent les bas-fonds pour rentrer dans la profondeur des mers.

Ce n'est donc, comme on l'a précédemment annoncé, qu'à l'entrée du mois de juin que commence la grande pêche sur les côtes de l'Amérique septentrionale; le parage le plus avantageux et par conséquent le plus fréquenté, est par le quarantième et le quarante-sixième dégré de latitude. Pour le succès de la pêche, en quelque lieu qu'on la fasse, il est important de choisir un bon port; c'est pourquoi les capitaines, qui ont déjà fait un grand nombre de voyages, ont plus d'avantages que ceux qui vont pour la première fois sur ce grand banc.

S'il arrive aux hollandais de réussir plus fréquemment, c'est qu'ils sont laborieux, patiens, expérimentés plus que les autres peuples, et qu'ils ne se découragent pas par le défaut du succès, mais changent de port jusqu'à ce qu'ils en aient trouvé un qui leur soit avantageux.

On regarde comme préférables aux autres les fonds de roche pourrie, de coquillages, de terre grasse, et comme peu

productifs ceux qui sont de sable pur; ainsi que ceux de rochers doux.

Le tems le plus favorable est quand le ciel est couvert et l'air obscur. On a vu, dans ces circonstances, et sur un bas-fond, des matelots ne faire que jeter la ligne et la retirer, c'est-à-dire, prendre chacun cent cinquante et même deux cents morues en vingt-quatre heures. Ainsi, si la pêche continue avec le même succès, une flûte de deux cents tonneaux peu completter une cargaison de trente à trente-cinq milliers de morues en moins de trois mois.

Mais il n'est pas commun de trouver un ciel et un lieu en même tems et constamment propices; aussi est-il rare de faire des pêches de cette abondance. Ordinairement le tems change plusieurs fois dans le cours d'une saison; des vents contraires chassent le navire loin de l'endroit où il vouloit se fixer, ou des vents violens l'empêchent pendant plus ou moins long-tems de mettre les lignes à la mer.

La marche la plus régulière, celle qu'on suit ordinairement lorsqu'on arrive de bonne heure et qu'on n'est pas contrarié par les vents, est de commencer à s'établir au port

le plus sud, puis de s'avancer graduellement vers le nord par l'est jusqu'au milieu du grand banc, d'où on revient vers le sud lorsque les froids commencent à se faire sentir.

Les bâtimens qu'on emploie ordinairement pour la morue, sont depuis quarante jusqu'à cent cinquante tonneaux; mais cependant on en voit quelquefois de plus petits et de plus grands sur le grand banc. Leur forme varie, non seulement suivant les nations, mais même suivant les ports de mer où ils ont été construits; mais tous doivent être forts par leurs membrures, avoir au moins un pont avec deux grands gaillards, ou deux ponts sans gaillards. Ceux-ci sont préférables, parce que l'établissement de la pêche s'y fait avec beaucoup plus de facilité et bien moins de dépense. Au surplus on fait rarement usage de navires construits originairement pour une autre destination.

L'approvisionnement des vaisseaux qui vont à la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve, varie selon les nations, les ports, leur capacité et les moyens des armateurs; on ne peut en conséquence rien dire de général à cet égard; mais dans

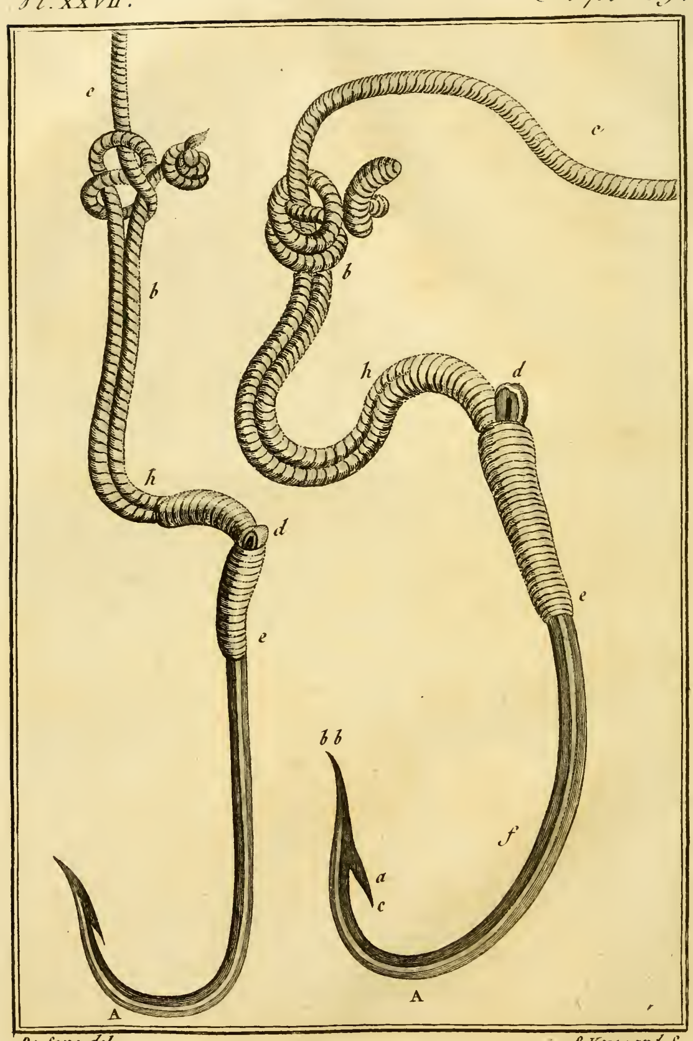
les ports de France on est ordinairement dans l'usage de prendre deux tonneaux et demi de sel pour chaque millier de morue que la calle peut contenir; des menus ustensiles de pêche en surabondance, et des vivres pour neuf mois.

Quant au nombre d'hommes, un bâtiment de quatre-vingt-dix tonneaux en a généralement de dix-huit à dix-neuf; savoir, un maître, un pilote, un saleur, douze matelots et trois ou quatre mousses ou apprentis; d'autres plus forts en ont vingt-cinq ou trente et même plus.

Les conditions des pêcheurs avec les armateurs sont arbitraires; quelques équipages sont à paye réglée, mais le plus grand nombre sont à la part, c'est-à-dire, intéressés dans les bénéfices. Cette part est fixée par l'acte d'engagement, mais toujours proportionnelle au grade.

Le principal instrument dont on se sert pour prendre les morues, est une ligne armée d'un haim ou hameçon. Il convient donc d'entrer à son égard dans des détails circonstanciés; car c'est de sa bonté que résulte souvent le succès de la pêche.

Les hameçons doivent être les uns d'un fer bien liant, les autres d'acier. Ces der-



De Seve del. E Voysard S.

HAMEÇONS.

niers sont préférables dans les parages où il n'y a pas de rochers; mais comme ils se cassent trop fréquemment dans ceux où il y en a, on doit s'y servir de ceux de fer. Les uns et les autres sont ordinairement étamés pour les conserver plus long-tems exempts de rouille.

Les pêcheurs donnent à leurs hameçons des courbures différentes, et chacun d'eux prétend qu'il a adopté la meilleure. Il doit y avoir en effet quelques avantages à employer une espèce de hameçon plutôt qu'une autre, mais en général, tel qui est supérieur dans telle circonstance, devient inférieur dans telle autre, c'est-à-dire, que ces engins agissent sur le poisson dans des directions variables, et que dans quelques-unes de ces directions un hameçon très-courbé est avantageux, tandis que dans d'autres c'est au contraire un plus droit qui devient préférable. Quoi qu'il en soit, on a fait graver, planche XXVII, de grandeur naturelle et avec leur empile, les deux sortes de hameçons dont on fait le plus fréquemment usage.

L'article le plus important dans le choix des hameçons, est que leur pointe, ainsi que celle du barbillon soient aiguës, et que

cette dernière soit bien détachée de la tige. Il seroit à desirer même que la pointe fût en acier dans les hameçons en fer; mais l'augmentation de main-d'œuvre que cette opération occasionne, et le plus haut prix qui en est la suite, s'y opposent.

En général les anglais et les hollandais emploient des hameçons moins grands que les français; mais on reproche aux petits de rendre la pêche plus lente, parce que les morues les avalent, et qu'il faut les ouvrir pour les avoir; tandis que lorsqu'ils restent accrochés à la gorge on les a bientôt détachés et remis à l'eau.

On peut faire usage de hameçons à doubles crocs, mais souvent les poissons refusent d'y mordre; il en est de même des lignes à doubles hameçons : aussi la ligne simple est-elle la plus communément employée par les habiles pêcheurs.

La grosseur des lignes dont on se sert habituellement est de six, huit, neuf et quelquefois dix lignes de circonférence, et leur longueur de soixante-quinze à quatre-vingt-dix brasses. Les anglais et les hollandais les ont presque toujours moins grosses; il est en effet important qu'elles soient aussi fines que possible, relativement à la grosseur

des morues qu'on espère prendre, parce qu'alors elles épouvantent moins le poisson, fatiguent moins le pêcheur qui les relève, et lui permettent plus facilement de juger par leur trémoussement lorsqu'il y a du poisson de pris. Elles doivent être de bon chanvre et pas trop torses, afin d'être plus fortes, plus maniables, et de prendre plus rarement des *coques*, c'est-à-dire, de se tortiller.

On frappe toujours à quelques pieds du bout de ces lignes un plomb qui a la figure d'une poire ou d'un cylindre, et qui est destinée autant à la faire descendre rapidement au fond de l'eau qu'à résister aux efforts que la dérive et les courans pourroient faire pour l'emporter. Ce plomb doit être proportionné à la grosseur des lignes, à celle des hameçons et à la profondeur où il doit descendre. Il est ordinairement de cinq à six livres.

Les morues se trouvent dans certains lieux et dans certains momens tellement accumulées au fond de la mer, qu'elles se touchent presque toutes, et que l'on peut espérer d'en accrocher quelques-unes en laissant tomber au milieu d'elles une ligne armée de gros hameçons à double, triple et

quadruple crochet, ou de plusieurs hameçons attachés à côté les uns des autres. Cette pêche ne se fait guère que lorsque les morues ne mordent plus aux appâts, et que l'eau est peu profonde, parce qu'elle est très-incertaine et pénible, mais elle est quelquefois fructueuse : on l'appelle *péche à la faux*. Ordinairement on place au dessous de l'hameçon un appât de métal ou de drap, afin que les morues attirées par son éclat se rassemblent en plus grand nombre autour de lui, et qu'on puisse plus facilement espérer d'en accrocher en retirant brusquement la ligne.

La plupart du tems on ne fait dans cette pêche que blesser les morues, ce qui les éloigne des parages où on la pratique; aussi les pêcheurs expérimentés pensent-ils qu'elle doit être défendue.

Le choix des appâts est dans cette pêche, comme dans toutes celles qui se font avec des hameçons, un objet de première importance; car quoique la morue, ainsi qu'il a été dit, soit extrêmement vorace, et qu'elle avale souvent, lorsqu'elle est affamée, tout ce qui tombe à la mer, elle ne mord plus, quand elle est rassasiée, qu'aux objets qu'elle aime de préférence. Il en est de

même lorsqu'elle a été piquée une première fois, ou seulement lorsqu'elle en a vu enlever ou blesser une autre à côté d'elle.

A l'arrivée des bâtimens, il suffit quelquefois de présenter l'hameçon tout nu aux morues, ou un morceau d'étain ou de plomb qui représente grossièrement un poisson, ou un morceau de drap rouge ou blanc, pour qu'elles y mordent et se prennent; mais en général on apporte de la viande salée altérée, comme bœuf, lard, ou des harengs, et des maquereaux hors de vente par leur vétusté pour amorcer d'abord; ensuite on se sert, pour le même objet, du cœur, des mâchoires, des entrailles et autres parties inutiles des morues mêmes qu'on a prises.

Cependant quelque bons que soient ces sortes d'appâts, il en est encore d'autres dont les morues sont tout autrement friandes, auxquels seuls elles mordent lorsqu'elles sont rassasiées, tels sont les grondins, les maquereaux, les harengs, les sardines, les capelans, des crustacés et des coquillages; en conséquence on se sert aussi souvent qu'on le peut de ces objets; mais comme ils sont rares, on se contente quelquefois d'en *embéquer* l'hameçon, c'est-à-dire, d'en mettre

un petit morceau à sa pointe, après qu'il est garni d'issues de morue.

Quand, en ouvrant les morues, on trouve dans leur estomac des poissons qui ne sont pas digérés, on s'en sert avec grand succès pour amorcer les hameçons.

Enfin, quand on peut se procurer des portions d'oiseaux, de reptiles, et en général de toute substance animale sanguinolente, on est sûr de faire une pêche abondante.

Il y a des bâtimens qui ont de grandes chaloupes uniquement occupées à prendre au filet ou à la ligne des poissons frais pour l'usage de leurs pêcheurs. Lorsque le hareng donne de bonne heure, il est toujours de la sagesse du capitaine de commencer par en faire une grande provision, qu'il conserve à mi-sel, car par leur moyen il est certain que les morues abandonneront tous les fonds voisins pour donner dessus. Il en est de même du capelan, qui afflue également quelquefois sur les côtes d'Amérique, et dont on peut prendre de grandes quantités à la fois dans les anses où il se réfugie.

Un bâtiment arrivé au lieu de la pêche commence ses opérations par établir son *bel*, c'est-à-dire, par former le long de son

bordage une espèce de galerie un peu saillante en dehors, sur laquelle on fixe solidement de petits tonneaux défoncés en dessus, échancrés du côté qui regarde la mer, et garnis d'un bourrelet de paille, ainsi qu'un *theu*, espèce d'abri ou de toit fait de deux montans réunis par des demi-cercles de barriques, et couvert de toile goudronnée.

Le tonneau est destiné à empêcher que la partie inférieure du corps des pêcheurs ne soit mouillée par l'eau que les vents ou la manœuvre lancent sur le pont, et qu'ils ne soient pas fatigués ou blessés par l'effet du roulis ou du tangage; et le *theu* à mettre leur tête un peu à l'abri de la pluie ou des vents froids et brumeux, si fréquens dans les parages du grand banc.

Devant chaque petit tonneau est fixé un montant de bois échancré à son sommet, et qui sert à appuyer la ligne lorsqu'elle est dans l'eau, et derrière se trouvent différens objets utiles au pêcheur, tels que la ligne où il accroche les morues qu'il vient de prendre, un petit baril où il met les langues après qu'il les a détachées, etc.

Sur le milieu et aux extrémités du pont sont placés à demeure une table garnie de rebords, c'est l'*étale*, un petit tonneau des-

tiné à mettre les foies, c'est la *foissière*, un autre pour recevoir la *fressure*, un autre pour les *cœurs*, enfin un trou qui communique à l'entrepont par où l'habilleur jette son poisson, c'est l'*éclaire*.

Lorsque tout est ainsi disposé, chaque pêcheur, chaudement vêtu, pourvu d'un tablier de cuir de vache ou de toile goudronnée qui lui monte jusqu'au cou, et qui entoure presque son corps, et de gants ou de mitaines de même sorte, se place dans son petit tonneau en dehors duquel il fait pendre le bas de son tablier; alors il amorce et jette sa ligne.

On n'est pas d'accord sur la manière de conduire la ligne lorsqu'elle est parvenue au fond. Quelques pêcheurs la laissent traîner par le seul effet de la dérive du bâtiment, dérive qu'on ralentit même le plus possible; d'autres la remuent et la soulèvent fréquemment, ou accélèrent son mouvement en se tenant à la voile. Les hollandais suivent cette dernière méthode, et assurent qu'elle empêche les morues de flairer l'appât, les obligent par la crainte de perdre leur proie de la saisir avec avidité. C'est sans doute cette pratique qui doit être suivie, car elle est parfaitement en concordance avec le

raisonnement et avec ce qu'on observe continuellement dans la pêche à la ligne volante sur les rivières.

Les pêcheurs doivent avoir le tact fin pour relever leur ligne aussitôt qu'un poisson a mordu ; mais ce tact s'acquiert facilement par un usage de quelques jours. Il y a encore à cet égard diverses manières d'agir ; les uns prétendent qu'il faut donner une forte secousse à la ligne pour enfoncer davantage l'hameçon dans les chairs ; les autres qu'il suffit de la tirer en ligne droite. Il est probable que l'une et l'autre de ces manières est avantageuse dans certains cas, puisque les morues mordent dans toutes les directions possibles, et que comme on n'est pas instruit de la position qu'a prise celle qu'on tient accrochée, c'est le hasard seul qui décide si on l'amènera à bord ou si elle se sauvera.

La morue arrivée à fleur d'eau est ordinairement tirée à bord par le preneur qui la saisit par les ouïes et l'attache par la tête à l'instrument appelé *élangueur* ; mais si elle est trop grosse il se fait aider par son voisin. Il l'éventre ensuite, et avec ce qu'il trouve dans son estomac, réamorce son hameçon et le remet à l'eau ; ensuite il tire la langue

qu'il met dans son baril, et jette le corps dans l'espace entouré de planches qui est derrière lui, et qu'on appelle le *parc*.

C'est en comptant les langues mises à part par chaque pêcheur, que l'on sait combien il a pris de morues dans la journée. Ce compte est de première importance pour tous lorsque l'équipage est intéressé dans les profits, et même dans le cas contraire il se fait encore avec exactitude, parce qu'il est généralement d'usage qu'on impose à celui qui en a pris le moins, comme punition, de vuider le parc où sont les têtes, et de les jeter à la mer, pendant que les autres soupent et se reposent. Cette punition, quelque légère qu'elle paroisse, suffit pour engager quelques pêcheurs à se mettre à l'ouvrage avant les autres, ou à le continuer lorsque leur tour est venu de faire le quart.

Une attention que doit avoir chaque pêcheur, et dont l'oubli peut beaucoup nuire au succès des opérations, c'est de tirer sa ligne de manière à ce qu'elle ne s'embarrasse pas dans celles de ses voisins; car souvent elle n'est pas encore arrivée au fond qu'elle est déjà chargée d'un poisson, et que par conséquent la plus grande promptitude est de rigueur. L'habitude et la bonne

volonté valent mieux dans ce cas que tous les préceptes ; c'est pourquoi on ne parlera pas ici des divers usages reçus parmi les pêcheurs.

Lorsqu'une morue se trouve prise aux lignes de deux pêcheurs, ce qui arrive quelquefois, elle est jugée appartenir à celui dont l'hameçon est plus près de l'œil, parce qu'on présume que l'hameçon qui est parvenu dans la gorge du poisson établit la négligence de l'autre, et qu'il est bon de l'en punir.

Si l'hameçon n'est pas entré trop avant dans le gosier, il est fort aisé de l'ôter avec la main par la bouche ; mais, lorsqu'il est fort avant, il devient nécessaire de déchirer la membrane de l'ouïe et de le détacher d'une main, tandis qu'on tire la ligne de l'autre.

La langue de la morue s'enlève avec un couteau qui cerne toute la chair intérieure de la mâchoire inférieure. Par cette opération on obtient une masse dont la langue ne fait que la plus petite partie, mais qui ne peut être trop grosse, car c'est un morceau des plus délicats.

Ici se terminent les opérations des pêcheurs et commencent celles qui ont pour

but de conserver la morue. Il est plusieurs manières de procéder à ces dernières, mais elles peuvent toutes se rapporter à deux principales, qui se subdivisent chacune en deux autres. On la sale ou on la sèche. Lorsqu'on la sale on suit ou le mode de préparation des français, ou celui des hollandais. Lorsqu'on la sèche, on la met à l'air sans la saler, ou on ne l'y met qu'après l'avoir salée.

La morue salée s'appelle généralement *morue verte*.

On va successivement décrire les opérations qu'exigent ces quatre manières de préparer les morues, et on entrera dans tous les détails nécessaires pour les faire comprendre, mais en négligeant ceux de ces détails qui n'ont pour objet qu'une main d'œuvre indifférente à son objet ou facile à comprendre.

La morue prise, comme on l'a rapporté précédemment, est fichée par la tête à la pointe de l'élangueur, en est enlevée par un mousse et portée sur l'étal, table solidement fixée sur le pont, et dont il a déjà été parlé. Aux deux bouts de cette table se trouvent deux des personnes habillées comme les pêcheurs et placées comme eux

dans un petit tonneau. L'une s'appelle l'*ététeur* et l'autre l'*habilleur*. La première saisit d'abord la morue, en place à faux la tête sur le bord de la table, la cerne avec un couteau à deux tranchans, nommé *couteau à ételir*, dont la lame a sept ou huit pouces de long, et trois quarts de pouce de large, la sépare du tronc en cassant l'épine, et la jette dans un parc qui est à sa gauche. C'est celui que vuide tous les soirs le pêcheur qui a le moins pris de morues dans la journée.

Quand la morue est décolée, l'ététeur enlève toutes les entrailles. Il met à part les foies dans le tonneau indiqué plus haut sous le nom de *foissière*, la résure dans un autre, enfin le cœur et la rate dans un troisième; ces derniers pour servir d'appât.

La *résure*, la *rave* ou la *rogue* est l'ovaire ou les ovaires de la femelle, qu'on sale à part dans des barils; c'est un excellent appât pour la pêche des sardines. Cette partie pèse d'une à deux livres, selon la grosseur de la morue.

L'ététeur, ayant fini son opération, pousse le corps de la morue à l'habilleur qui le saisit de la main gauche et qui tient de la main droite le couteau à habiller, c'est-à-

dire, un couteau dont la lame a environ huit pouces de longueur sur trois de largeur, et est carrée par le bout; ses fonctions consistent à l'ouvrir depuis la gorge jusqu'à l'anus, appelé improprement *nombril* par les pêcheurs; à ôter dans cette étendue la grosse arête, à laquelle la vessie aérienne reste attachée, ce qu'on nomme *dessoler*; à faire couler le poisson dans l'éclaire d'où il tombe dans l'entrepont, et à remettre l'arète à un mousse qui est près de lui, lequel, avec un couteau simple, en détache la vessie aérienne et la met dans un panier; puis il jette l'os dans la mer.

C'est cette vessie qu'on appelle *la nau*, *la nœul*, *la noe*, *la not* ou *la noue*; elle se sale très-soigneusement, car elle est regardée comme un manger aussi et même plus délicat que la langue qu'on sale de même, tantôt à part dans des barils, tantôt sous les morues.

Nous avons longuement parlé, à l'article de l'esturgeon, de la manière de préparer leur vessie aérienne pour faire de la colle dite de poisson; il n'y a pas de doute que l'on pourroit tirer un grand parti pour le même objet de celle des morues, d'autant plus que presque toujours on distribue les noues en présent, et que les besoins des arts tiennent

tiennent toujours la colle de poisson à un prix très-élevé. Il a été fait à cet égard des tentatives qui ont eu du succès; cependant on ne fait point de cette sorte de colle sur les bancs de Terre-Neuve, parce que le tems et la place manquent souvent; ce n'est que dans le nord de l'Europe qu'on en confectionne pour le commerce; encore est-ce de très-petites quantités.

Au reste, il convient de dire qu'on ne peut point faire de colle avec les nouës salées, mais qu'on peut les garder plusieurs jours dans l'eau sans altération; ce qui donne du tems lorsqu'on veut s'en occuper.

Les anglais habillent leurs morues un peu différemment; ils les fendent jusqu'à la queue et ôtent l'arête entière. On les appelle dans le commerce des morues, *morues plates*, tandis que les autres s'appellent *morues rondes*.

Les corps des morues, arrivés dans l'entrepont, sont ramassés par le saleur qui leur introduit le plus de sel qu'il peut dans le corps, ensuite il les range les unes sur les autres, dans un endroit quelconque, ayant soin que les queues aillent en baissant; il couvre le premier d'une couche de sel et continue à mettre plusieurs rangs de mo-

rues, suivant que la pêche en fournit. Cette première opération a pour but de les purger de leur eau et de leur sang, et cet effet est ordinairement produit au bout de deux jours. Alors on les sale à demeure, c'est-à-dire, qu'on les change de place et qu'on en forme de nouvelles piles. Ces piles sont ordinairement établies sur des branches de fagots ou sur des perches recouvertes de nattes, destinées à porter la première couche de sel, qui est fort épaisse, attendu qu'on y met les langues, les nouës et autres issues, après qu'elles ont également dégorgé leur eau et leur sang dans un premier sel. Les autres couches alternent avec les rangs de morues.

Quelques saleurs mettent les plus grosses morues en bas et les plus petites en haut; mais cette précaution, qui est fort embarrassante, ne paroît pas être d'une grande utilité.

Quand au débarquement on a ôté les morues, on crible le sel, et les langues, les nouës et les issues restent sur le crible; on les arrange ensuite dans des barils pour les livrer à la consommation.

Cette manière de saler la morue s'appelle *saler en grenier.*

Le soin qu'on apporte à bien remplir

les conditions qu'exige la morue pour être marchande et de première qualité, sa perfection et sa conservation dépendent de circonstances qu'il n'est pas toujours en la puissance de l'homme de changer. Ainsi elle est plus molasse et de mauvaise qualité au moment du frai ; elle est moins blanche et se conserve plus difficilement quand on la prépare pendant les chaleurs; elle diminue de saveur lorsque le poisson a long-tems exclusivement ou presque exclusivement vécu de méduses, de beroës, de clios et d'autres animaux gélatineux ou sans consistance.

Le choix du sel est aussi un article important. Celui qui est trop récent et celui qui a été fabriqué dans les pays chauds, sont trop âcres, noircissent la chair de la morue et lui donnent un goût amer. Celui qui est blanc n'a pas assez de force. Les français et les hollandais préfèrent le sel de Brouage anciennement fait à tous les autres. Dans tous les cas il faut autant que possible n'employer que des sels bien secs, parce qu'ils absorbent plus rapidement l'humidité de la morue, et lui conservent par là la blancheur qui en fait un des premiers mérites aux yeux des consommateurs.

Les sels qui avoient été embarqués pour la pêche, et qui n'ont pas été employés, sont regardés par la plupart des pêcheurs comme impropres à servir au même objet dans une autre saison. Cette opinion peut être fondée, mais il semble que ces sels n'ont pu s'altérer autrement dans la calle où ils étoient renfermés qu'en se chargeant de l'odeur et de l'humidité propres à ce lieu. En ce cas leur exposition à l'air, sous un hangard, et quelques remuemens doivent leur rendre toutes leurs bonnes qualités premières.

Quant à celui qu'on tire des piles, comme surabondant, lorsqu'arrivé au port, on les défait pour mettre en magasin les morues qui les forment, il ne pourroit qu'altérer les poissons pour lesquels on l'emploîroit de nouveau, attendu qu'il est surchargé des matières animales dont l'absorption est le but de la salaison. On doit en conséquence l'employer à un autre usage, ou le jeter.

Les pêcheurs préfèrent d'employer le sel à gros grains, et ce par des motifs qui nous sont inconnus; il ne possède certainement que les qualités chimiques de celui à petits grains, mais peut-être favorise-t-il autour de chaque morue en piles une circulation

d'air qui est avantageuse à leur conservation.

L'impossibilité de faire surveiller les opérations de la salaison de la morue en mer, et la nécessité de donner aux marchands et aux consommateurs une garantie de leur bonne qualité d'où dépend leur salubrité, ont engagé tous les gouvernemens de l'Europe à faire des réglemens et à nommer des experts jurés pour examiner et déclarer marchande ou non marchande celle qui est amenée dans un port. C'est à la bonté et à la sévère exécution de ces réglemens que les hollandais doivent sur-tout la perfection de leurs morues, et par suite la préférence dont elles jouissent dans tous les marchés. Nous allons parler ici seulement de ce qui se pratique dans les ports de France.

Lorsqu'un bâtiment revient de la pêche de la morue, le capitaine n'en peut décharger la cargaison qu'après avoir fait sa déclaration, et avoir été autorisé à appeler un juré trieur pour en faire l'examen, trier les pièces selon leur qualité et faire jeter à la mer celles qui sont altérées au point de compromettre la santé de celui qui les mangeroit.

Cet officier, qui tantôt est nommé par le

commissaire de la marine, tantôt choisi par la communauté des pêcheurs, se place sur le pont devant une table où on apporte les morues deux par deux.

Pour qu'une morue soit réputée marchande, il faut qu'elle ait au moins deux pieds de longueur; s'il lui manque seulement un pouce on en compte deux pour une. Le juré trieur les mesure donc et jette derrière lui, sur le pont, celles qui n'ont pas cette grandeur. Celles qui l'ont sont mises deux par deux, ce qui s'appelle une *poignée*. On ne compte qu'après cette opération; ainsi on ne porte pas sur les livres un cent de morues, mais un cent de poignées, qui au reste n'est composé que de soixante-six, c'est-à-dire, de cent trente-deux pièces.

Dans la plupart des ports de France on établit deux espèces de qualités de morue après cette première, la moyenne et le *raguet* ou rebut; dans d'autres on en forme une troisième composée de petites, ou de celles qui sont maigres et plattes. Les usages et les noms varient tant à cet égard qu'il faudroit faire un article séparé pour chaque port, si on vouloit entrer dans tous les détails de ce qui s'y pratique; il est même

des lieux où le juré trieur se borne à rejeter les pièces de mauvaise qualité, et le tout se vend pêle-mêle.

S'il se trouve des poissons du même genre, autres que la morue, comme des merlus, des gades colins, des lingues (*gadus molva* Lin.), on les met dans les rebuts qui comprennent en outre toutes les morues de première ou de seconde taille, qui ont quelques défauts, comme d'avoir une partie de la chair ou de la peau déchirée, les nageoires emportées, celles qui ont été mal ouvertes en les habillant, celles qui ont été viciées par des sels de mauvaise qualité, celles qui ont été meurtries, etc. On jette à la mer, comme on l'a dit précédemment, toutes celles qui sont trop altérées pour être mangées sans inconvénient, et même celles qui sont trop mal préparées et dont l'introduction dans le commerce nuiroit à la réputation du port.

La morue verte de première et de seconde qualité peut se conserver les six mois d'hyver sans altération, lorsqu'on la dépose dans des magasins frais sans être humides; mais lorsque les chaleurs se font sentir elle commence à se détériorer, et enfin finit par n'être plus bonne qu'à faire des appâts

pour la pêche à la ligne des autres poissons. Celle qu'on envoie dans les parties méridionales de l'Europe se conserve encore moins long-tems, et il est rare qu'il en arrive à Saint-Domingue qui ne soit en état complet de décomposition; en général elle est d'autant meilleure qu'elle est plus nouvelle: c'est principalement dans les pays catholiques et pendant le carême, qu'il s'en fait la plus grande consommation. Aujourd'hui elle semble être moins recherchée sur les tables délicates qu'elle l'étoit autrefois.

La pêche de la morue à la manière hollandaise se pratique par quelques pêcheurs français, par les hollandais, les anglais, les danois, les suédois et les américains. Beaucoup de ses procédés sont les mêmes que ceux qui viennent d'être décrits; ainsi il suffira de faire connoître ceux qui sont différens.

Les pêcheurs hollandais jettent derrière eux le poisson qu'ils ont pris; il est ramassé par d'autres personnes qui lui coupent la tête et lui ôtent la langue, non pas sur une table, mais en l'attachant à un crochet disposé à cet effet à l'arrière du bâtiment. Ensuite, après l'avoir laissé saigner quelque tems, elles lui ouvrent le ventre jusqu'à

l'anus, en tirent les entrailles dont une partie sert d'appât, et l'autre se mange par l'équipage. Les foies se mettent à part pour en faire de l'huile; ensuite on achève de les fendre jusqu'à la queue; on enlève la grosse arête presque en totalité, et on coupe les nageoires.

Ces opérations faites, on les lave dans de l'eau de mer, on les met égouter pendant quelques instans et on les arrange dans des tonneaux avec du sel, ayant soin de mettre plus de sel dans le ventre qu'ailleurs, comme étant la partie que la décomposition atteint le plus promptement.

Les morues restent deux jours dans ce premier sel, après quoi on les verse dans des bailles, on les lave dans leur saumure, on les fait égouter comme la première fois, et on les replace dans le baril d'où on les a tirées, mettant alternativement un lit de sel et un lit de morue.

Comme il est sur-tout important dans cette sorte de préparation que les morues soient bien pressées les unes contre les autres, on introduit à différentes reprises dans le baril un faux fond sur lequel montent un ou plusieurs hommes, et qui font dessus plusieurs sauts. Le baril étant complettement

rempli, on le ferme et on n'y touche plus jusqu'à la fin de la pêche.

Lorsque le navire est de retour au port, on vuide un certain nombre de barils dans de grandes cuves, et on y lave les morues dans leur saumure, une par une, en les frottant contre les parois et avec un petit balai, sans cependant les écorcher; ensuite on les trempe successivement dans deux eaux fraîches, on les visite pour ôter, avec un couteau, tout le sang qui peut être resté dans la chair, ou toutes les bavures qui en altèrent la belle apparence; on les lave encore une quatrième fois, enfin on les met égoûter sur des madriers ou des perches qui forment un théâtre élevé de quelques pieds sous un hangard.

Il n'est pas indifférent de placer les morues de telle ou telle manière sur ce théâtre; aussi plie-t-on quelques morues en deux dans le sens de leur largeur, la chair en dedans, pour les arranger en long sur un de ses bords. Sur ce rang on en place longitudinalement une suite d'autres ouvertes dans toute leur largeur, et la queue en bas, de manière qu'elles sont inclinées à peu près de quarante-cinq dégrés, et qu'elles puissent laisser couler leur eau surabon-

dante. Le premier rang a la chair tournée du côté du ciel, mais tous les autres l'ont tournée du côté du sol pour faciliter encore l'écoulement de l'eau, et empêcher que la chair ne soit frappée par l'air qui la jauniroit. On pose ainsi un grand nombre de rangs de morue, c'est-à-dire, qu'on y empile toutes celles qu'on a lavées dans la journée. Trois à quatre jours après on change de place ces piles, on met en bas ce qui étoit en haut afin que la compression produise un dessèchement total. Enfin au bout de huit jours on met la morue dans des barils avec du sel blanc, on la saute ou comprime comme la première fois, et on la conserve dans des magasins jusqu'à ce qu'elle entre dans le commerce.

Le poids du sel doit être à celui des poissons, dans ces barils, comme deux est à treize, c'est-à-dire, que sur deux cent soixante livres de morue, il doit y avoir quarante livres de sel.

Les pièces qui sont légèrement altérées ou trop petites sont mises au rebut, et les gâtées sont jetées à la mer, comme dans le procédé à la française.

Toutes ces opérations se font ordinairement par des femmes; mais elles sont sur-

veillées par un agent de l'armateur ou un des officiers du bâtiment pêcheur.

Ordinairement l'autorité publique met une corde et un plomb aux barils qui contiennent la morue marchande, afin de constater que ce qu'ils renferment a les conditions requises. Il y a à cet égard une grande sévérité dans les ports de Hollande; aussi les marchands ne visitent-ils pas les barils; mais dans les ports de France, d'Angleterre et des autres pays où on est moins sévère, ils font ouvrir au moins une partie de ceux qu'on leur vend avant d'en terminer le marché, pour s'assurer de la qualité de la morue.

La consommation de la morue sèche est beaucoup plus étendue que celle de la morue verte, quoique sa qualité soit moins estimée, parce que sa conservation est plus sûre et plus prolongée.

Les peuples, alors à demi-sauvages, du nord de l'Europe sont les premiers que leurs besoins et leur position ont déterminés à s'occuper des moyens de conserver les morues, et il n'y a pas de doute que, conformément aux indications de la Nature, ils ne les aient fait d'abord simplement sécher à l'air, sans les avoir salées préala-

blement; encore aujourd'hui même qu'ils peuvent facilement tirer de France ou d'Espagne des sels propres aux salaisons, ils préfèrent leur ancien mode, sans doute par les motifs qui viennent d'être énoncés.

Dire ce que font les islandais à cet égard suffit pour donner une idée de la manière de procéder de tous les peuples du nord, et même des hollandais, des français et des anglais, qui, à leur imitation, en dessèchent sur le banc de Terre-Neuve.

Les islandais vont pêcher la morue qu'ils nomment *dorsch* dans de très-petits bateaux montés de trois ou de cinq hommes, et quelquefois d'un seul; ils ne s'éloignent que de quelques lieues de leurs côtes, et reviennent tous les jours apporter le produit de leur pêche et chercher des vivres. Dès qu'un de ces bateaux est arrivé, les hommes jettent le poisson sur le rivage et vont se reposer : ce sont leurs femmes qui font toutes les opérations qu'on va décrire. Ces femmes donc coupent la tête aux morues, leur ouvrent le ventre, leur ôtent les entrailles et toute l'épine du dos ou la grosse arête; elles mettent de côté les foies pour en faire de l'huile; les ouïes, le cœur, etc. pour en faire des appâts; les nouës et les têtes pour

faire la soupe à leurs maris, même les arêtes pour entretenir le feu et pour donner à manger à leurs bestiaux. Ce dernier usage paroîtra peut-être un paradoxe à quelques personnes, tant il s'éloigne de ce que nous voyons journellement, mais il n'en est pas moins réel : il est même de fait que cette nourriture augmente la qualité et la quantité du lait des vaches qui y sont habituées.

Après que toutes ces opérations sont terminées, les islandaises lavent leurs poissons dans l'eau de mer, et l'étendent sur des rochers ou sur des pierres, après avoir transversalement fiché les extrémités d'un bâton pointu sur les bords du ventre pour le tenir ouvert; là il sèche à l'air. Lorsqu'il souffle un grand vent du nord, il ne faut que trois ou quatre jours pour terminer cette opération, mais ordinairement elle demande un mois; pendant ce tems on retourne chaque jour les morues, et on les met en tas, la peau en l'air, toutes les fois que le tems est humide et menace de pluie.

Dans d'autres endroits on suspend les morues à des branches d'arbres, ou à des perches disposées transversalement à deux ou trois pieds de terre et quelquefois plus.

La morue ainsi préparée s'appelle *stock-fich*, c'est-à-dire, *poisson de bâton*, soit parce qu'on emploie un bâton pour l'étendre, soit parce qu'il faut la battre avec un bâton pour l'attendrir lorsqu'on veut la faire cuire.

Mais passons à la préparation des morues sèches par les français, les anglais, les hollandais et autres peuples qui fréquentent le banc de Terre-Neuve.

C'est à terre qu'il faut préparer la morue qu'on destine à être desséchée; on ne fait donc point la pêche dans le bâtiment qui a fait la traversée, mais dans des bateaux où se mettent trois matelots, qui chaque soir apportent à l'endroit désigné les produits de leur pêche. On peut donc en avoir autant que l'on desire, et embrasser dans ses opérations un espace considérable de mer; aussi est-il plus avantageux de la faire avec de gros vaisseaux et de forts équipages, tandis que pour la pêche de la morue verte les petits sont préférables. Ordinairement un navire qu'on suppose pouvoir charger six mille quintaux de morue, est pourvu de vingt bateaux pêcheurs du port de quatre à cinq tonneaux, et deux ou quatre plus forts avec lesquels on va à la pêche des capelans et autres poissons propres

aux appâts, lesquels sont presque tous démontés et arrimés avec leurs agrès dans la cale, sur le sel; on les monte lorsqu'on est arrivé à la destination.

Comme il est extrêmement important, pour la bonne préparation des morues, d'avoir sur la côte un lieu favorable à leur dessication, et que les disputes qui auroient lieu entre les divers équipages seroient fréquentes, s'il n'y avoit pas de règles établies pour le choisir, on est convenu que le premier capitaine qui arrive prendra le titre de *capitaine-amiral de la pêche*, et jugera tous les différends : il choisit le poste qui lui convient le mieux, et tous ceux qui viennent après lui choisissent également dans l'ordre de leur arrivée.

Autrefois tous les navires, de quelque nation qu'ils fussent, pouvoient faire des établissemens sur toutes les côtes de l'Amérique septentrionale voisines du grand banc de Terre-Neuve, et sur les îles qui en dépendent; mais aujourd'hui chaque nation s'est cantonnée par suite de traités; et les français, qui étoient les maîtres de la plus grande partie de ces côtes, sont réduits à l'île de St.-Pierre, de Miquelon et à quelques îlots sablonneux qui l'entourent. Ce lieu suffit

suffit bien pour l'établissement des travaux que nécessitent le dessèchement des morues; mais il manque du bois et d'autres articles importans.

Les côtes couvertes de rochers nus, de grosses pierres brisées, de galets et même de gravier, sont convenables pour former une sécherie; mais celles dont le sol est de sable fin ou de boue n'y sont point du tout propres. Il est nécessaire de plus qu'elles soient exposées aux vents et le moins possible à l'action directe du soleil, qui noircit prodigieusement les morues et opère même leur décomposition.

Quand le bâtiment est rendu à la côte où le capitaine se propose de former son établissement, il le place dans un lieu à l'abri des coups de vents, le désarme entièrement, l'affourche par quatre amarres, et n'y laisse que le nombre d'hommes nécessaires pour le garder. Autrefois, lorsque le terrain n'appartenoit à personne, on étoit obligé chaque année de construire des enceintes, des échafauds, des cabanes, de prendre des précautions de défense, etc.; mais actuellement on trouve ces objets tout faits par les habitans du pays, de qui on les loue, et on n'a plus besoin de s'entourer de canons et de soldats.

L'équipage d'un vaisseau qui pêche la morue pour être séchée, a des fonctions plus variées et sur-tout plus fatigantes que celui qui fait celle de la morue verte. Les hommes qui le composent sont toujours divisés en deux classes; les uns travaillent à la mer et les autres sur terre.

Ceux qui travaillent à la mer sont les pêcheurs, ordinairement au nombre de trois ou de cinq sur chaque bateau; ils emploient les mêmes lignes, les mêmes hameçons et les mêmes appâts que ceux qui pêchent la morue de dessus les navires, mais ils sont plus exposés qu'eux à l'eau et aux brumes, attendu qu'ils n'ont point d'abri; cependant ils sont également bien vêtus, et pourvus de tabliers et même de gants de cuir. On les approvisionne de vivres, de boissons et d'appâts pour vingt-quatre heures; et de plus, dans les expéditions bien réglées, il y a toujours un bateau qui va de l'un à l'autre pour s'informer s'ils n'ont pas de besoins.

Ces pêcheurs mettent le poisson qu'ils ont pris dans leur bateau, dont la cale est disposée à cet effet en cases profondes, et ne reviennent à l'établissement que lorsque ces cases sont remplies, ou qu'ils n'ont plus de vivres, ou qu'ils ont besoin de repos, ou

enfin lorsque le mauvais tems s'oppose au succès de leur pêche et leur fait craindre du danger, etc.

L'échafaud est la principale des constructions qui se font à terre : c'est un véritable pont de bois, établi avec des pilotis et des madriers fort rapprochés, qui avance de quelques toises dans la mer. Il est plus ou moins large selon la grandeur du bâtiment auquel il appartient, et plus ou moins long selon la localité où il est établi. C'est à son extrémité antérieure que s'amarrent les bateaux qui apportent le poisson de leur pêche; et c'est à son extrémité postérieure qu'est bâti le hangard destiné à mettre à l'abri des injures de l'air ceux qui le préparent.

Autour de cet hangard s'établissent les cabanes pour les logemens des travailleurs, et pour l'emmagasinement des provisions.

Plus loin est l'endroit où l'on doit faire sécher la morue. Lorsque cet endroit n'a pas les qualités prescrites plus haut, c'est-à-dire, lorsqu'il est sablonneux ou boueux, on est obligé de faire des *vignaux* ou petits murs de pierre sèche, ou d'établir des rangées de pieux sur lesquels on place des claies larges de quatre pieds.

Les pêcheurs rendus à l'extrémité de l'échafaud l'amarrent et vont se reposer ou manger ; alors ceux de service sur terre, qu'on appelle *garçons de grave*, entrent dans la chaloupe, piquent les morues par la tête avec un long bâton terminé par une pointe de fer, et les jettent sur l'échafaud, où d'autres garçons les mettent sur un traîneau et les conduisent sous le hangard. Là on leur ôte la langue ; on leur tranche la tête ; on les vuide ; on les fend dans toute leur longueur ; on leur ôte la grosse arête, le foie et la résure, et on les met dans un premier sel, positivement comme pour la morue verte.

Les tas de morue salée, qu'on appelle *pattes*, sont de différentes grosseurs, mais en général proportionnés en largeur et en hauteur à la grandeur d'un homme, et en longueur à la plus ou moins grande abondance de la pêche.

Quand le poisson ainsi disposé a rendu son sang et son eau, et qu'il a bien pris son sel, ce qui arrive plus ou moins promptement selon qu'il fait chaud ou froid, qu'il est petit ou gros, on le porte sur des civières dans un lieu qu'on nomme le *lavoir*, c'est-à-dire, dans une enceinte de pieux que la

mer baigne continuellement, mais qu'elle ne surmonte jamais. Là on le lave à grande eau, soit avec des balais de bouleau, soit avec des tampons de laine, soit à la main, après quoi on le retire, et on le met égouter à l'air, en tas hauts de cinq à six pieds et de la forme des meules de foin, où ils sont placés la chair en bas.

Les morues sont ordinairement suffisamment égoutées au bout de deux ou trois jours, mais souvent ou l'abondance de la pèche ou le mauvais tems obligent de les laisser dans cette disposition cinq ou six jours et plus, et alors on est dans le cas de craindre qu'elles ne noircissent ou que les mouches n'y déposent leurs œufs. Quand elles sont peu endommagées, on parvient à les rétablir en les mettant dans de la nouvelle saumure; mais lorsqu'elles le sont trop, on les jette à la mer.

Le beau tems venu, on procède au dessèchement.

Pour cela on les étend une à une sur la grave ou sur les vignaux, la chair en haut et fort près l'une de l'autre, mais sans qu'elles se touchent. A l'entrée de la nuit on les retourne; c'est le *premier soleil.* Le lendemain, vers midi, on tourne ces

morues la chair en haut, et vers le soir, si le tems continue à être beau, on les rassemble trois par trois les unes sur les autres la chair en bas; c'est le *second soleil*. Le jour suivant on les étend de nouveau séparément la peau en haut jusqu'à midi, et la chair en haut depuis midi jusqu'au soir, époque où on les réunit par javelles ou paquets de huit morues, la peau en haut. Le quatrième jour on repète ce qu'on a fait le troisième; mais vers le soir on ramasse pour la nuit ces morues en paquets plus considérables qu'on nomme *moutons*, et ainsi de suite, en continuant d'augmenter chaque soir la grosseur des moutons, jusqu'au septième jour lorsqu'il fait beau; mais quand il pleut dans l'intervalle, on les laisse en pile et on attend que le soleil reparoisse.

Lorsque la morue a été ainsi sept jours entiers exposée à l'air, on la laisse en pile pendant quinze jours consécutifs, ensuite on l'étend de nouveau sur la grave. Cette opération se répète encore un mois après, et successivement plusieurs fois en retardant toujours de dix jours de plus, jusqu'à l'époque de son embarquement; mais on a soin de la couvrir pendant la nuit avec des

toiles à voiles, et de l'étendre une dernière fois une à une, les jours qui précèdent le moment du départ.

Si dans ces opérations subséquentes on trouve des morues qui soient plus humides que les autres ou qui s'altèrent, on les met de côté pour les faire sécher séparément ou pour les jeter; car une seule morue peut gâter toute une pile.

Les morues sèches se portent au navire dans des civières et par compte. On les range sur des branchages bien secs dans la calle ou dans l'entrepont, comme on les avoit rangées dans les piles et lorsqu'elles sont à une hauteur, telle qu'il ne reste plus jusqu'au plancher que l'espace nécessaire pour qu'un homme puisse y marcher à quatre, on les couvre d'une voile pour, dit-on, les empêcher de s'éventer.

Quand le navire est de retour au port d'où il étoit parti, le capitaine fait visiter sa morue par un juré crieur, qui déclare celle qui est marchande, qui met au rebut celle qui a quelque défectuosité, et qui fait jeter celle qui est complettement viciée. Ensuite on la met dans des magasins ou elle est rangée comme dans le vaisseau, et également couverte d'une toile à voile. Il

faut encore, de plus, pour la morue verte; que ces magasins ne soient ni trop secs, ni trop humides; trop secs, ils rendent la morue cassante, de manière qu'on ne peut la toucher sans la réduire en fragmens, et en diminuer le poids, au grand dommage de l'armateur ; car on vend rarement au compte cette sorte de morue; trop humide, elle se noircit et pourrit.

On donne dans l'intérieur de la France différens noms à la morue. Il a déjà été dit que la morue salée s'appeloit *morue verte*, qu'on distinguoit celle préparée à la manière de France sous le nom de *morue ronde*, et celle préparée à la manière hollandaise *morue plate*; que chacune de ces sortes se divisoient encore en raison de leur qualité. La morue sèche porte encore un plus grand nombre de noms; celle qui a été préparée sans sel par les norvégiens et autres peuples du nord s'appelle *stockfisch*; on entend par *morue blanche*, celle qui a reçu beaucoup de sel et qui a été séchée très-promptement. La *noire* est celle qui a un peu de sel et qui a éprouvé une petite altération à sa surface par l'effet d'un dessèchement lent, de l'ardeur du soleil ou d'une abondance de graisse. Il ne faut pas

la confondre avec la *morue noire fraîche*, qui est une espèce particulière, *gadus carbonarius*. Celles qu'on appelle *brumée* ou *charbonnée* ne sont que des morues de cette dernière espèce. Quant à la *pinnée*, elle n'en diffère réellement pas; mais, comme elle est plus recherchée et qu'on en fait une espèce, il est bon d'en faire une mention particulière.

Lorsqu'on veut faire de la *morue pinnée*, on étend le poisson, quand il est aux trois quarts sec, sur la grave dans un tems de brouillard, et quand il a pris de l'humidité, on le met en pile pendant quelques jours; alors il s'échauffe, s'attendrit, et prend une couleur obscure; ensuite on le fait sécher comme les autres; il passe pour être plus délicat.

A Nantes on distingue sept sortes de morues sèches; le poisson *gris* qui est comme couvert de poivre, c'est celui qui est le plus gras et le plus délicat; cependant il n'est pas estimé à Paris; le *pivé*, qui est le même que le précédent, devenu rougeâtre dans les magasins; le *grand marchand*; le *moyen marchand*; le *grand rebut*, c'est-à-dire, les grandes morues déchirées ou tachées; le *petit rebut* et le poisson *altéré*.

On a vu précédemment que les pêcheurs de morue, soit verte, soit sèche, mettoient à part le foie et les ovaires des poissons qu'ils prenoient ; mais, pour ne pas interrompre le fil des opérations, on n'a pas indiqué l'usage qu'on en faisoit ; le moment d'en parler est arrivé.

Chaque soir un mousse porte les foies, qui ont été réunis dans la journée, dans un tonneau défoncé qui est fixé sous le gaillard d'avant. Là ils se décomposent, et il s'en sépare une quantité d'huile plus ou moins considérable, mais qui n'est jamais moindre que la moitié de leur poids. Cette décomposition s'opère plus rapidement en été qu'en hyver. Lorsque le tonneau est à moitié plein, on enlève avec deux vases de cuivre l'huile qui surnage, et on fait ensuite écouler, par des trous partiqués un peu au dessus du fond, le sang et la lymphe qui est au dessous. On peut remplir, dans une campagne heureuse, jusqu'à huit barils de cette huile, qui sert à brûler, à préparer des cuirs, et à d'autres usages analogues. Elle est meilleure et se vend en conséquence plus cher que l'huile de baleine ; en sorte que c'est presque toujours un objet secondaire de quelque impor-

tance pour les entrepreneurs de la pêche des morues.

Quant à la résure, qu'on nomme aussi *rogue*, *graine*, *rave*, *rabe*, *rève*, *rèbe*, et qui, comme on l'a vu plus haut, n'est autre chose que les œufs des morues femelles pris dans leurs ovaires, on la sale particulièrement dans des tonneaux pour la vendre aux pêcheurs du golfe de Gascogne, et à ceux d'Espagne qui l'emploient pour prolonger le séjour des sardines sur leurs côtes au delà du tems fixé par la Nature, et les attirer en plus grand nombre dans les lieux où ils ont tendu leurs filets. Cette résure procure quelquefois des bénéfices considérables; mais sa fabrication est cependant plus négligée que celle de l'huile par les pêcheurs français. On doit faire des vœux pour qu'ils s'y livrent avec ardeur, car non seulement la France gagneroit de plus abondantes pêches de sardines, ne se verroit pas privée des capitaux qui servent à l'acheter en Hollande et en Danemarck, et de l'immense quantité de petits poissons littoraux, espoir des années suivantes, que prennent les pêcheurs de sardines pour remplacer cet appât, lorsqu'ils ne peuvent pas s'en procurer suffisamment, ou qu'elle

est hors de prix, comme cela arrive souvent.

Lorsqu'on veut manger de la morue verte, il faut la faire dessaler dans l'eau; et cette eau, lorsqu'elle n'est pas courante, comme c'est l'ordinaire, doit être plusieurs fois changée, car elle contracte une odeur qui se communique au poisson et le rend désagréable au goût. Une morue qui conserve trop de sel est âcre, et celle qui en perd trop est fade. Il y a un milieu à garder qui n'est pas toujours facile à reconnoître.

La morue séchée sans sel (ou stock-fisch) ne se met dans l'eau, après avoir été battue avec un maillet ou un gros bâton, que pour en faciliter la cuisson; mais celle qui a été séchée à la manière ordinaire demande à y rester presque autant que la verte, attendu qu'elle est plus dure.

Pour la faire cuire on la met sur le feu dans de l'eau fraîche : les uns l'entretiennent à petit bouillon pendant un quart d'heure; d'autres la tiennent plusieurs heures sans la faire bouillir.

On sert la morue sur les tables avec diverses sauces.

La sauce des provençaux est composée avec de l'huile, du poivre, du sel, et un

peu d'ail. On broye le tout dans un mortier, et on fait chauffer cette sauce pour la verser peu à peu sur le poisson qu'on tient sur des cendres chaudes.

Le plus ordinairement on fait une sauce blanche avec du beurre frais, de la crême, un peu de farine, un filet de vinaigre, et les assaisonnemens ordinaires. Cette sauce étant bien cuite on la verse sur la morue. On peut y ajouter des fines herbes hachées ou une pointe d'ail.

Si on veut l'accommoder au gras, on met du bon jus au lieu de beurre et de crême.

On la mange aussi en l'incorporant dans des épinards ou de l'oseille hachée, de la purée de pois, etc.

Quelquefois on la fait frire à moitié, et on la sert avec une sauce rousse relevée par des oignons, des anchois, ou autres assaisonnemens.

Mais la manière la plus délicate de la servir, c'est de la hacher avec des fines herbes, de la mie de pain, des œufs, et l'assaisonnement qu'on juge à propos, et on la met dans un plat sous la tourtière ou dans un four, où elle prend un œil doré et où elle se rissole à la surface.

La morue fraîche se mange comme le

brochet, à la sauce, à l'huile ou à la maître d'hôtel.

Cette dernière, qu'on mange généralement sous le nom de *merluche*, est un aliment fort agréable et fort sain, qu'on sert sur les tables les plus délicates; mais la morue salée ou séchée passe pour être difficile à digérer et pour donner de l'âcreté aux humeurs; en conséquence les riches la repoussent toutes les fois qu'ils peuvent la remplacer. C'est donc généralement pour les habitans des campagnes, et pour ceux des villes qui se livrent à de pénibles travaux, qu'elle se pêche et se prépare.

On a lieu de s'étonner de la prodigieuse quantité de morues qui ont été prises par les hommes depuis quelques siècles. Dans les tems anciens, comme aujourd'hui, les nations du midi de l'Europe alloient les pêcher sur les côtes de la Norvège et de l'Islande. On sait que, dès 1368, la ville d'Amsterdam avoit des établissemens pour cet objet sur les côtes de Suède. Les hollandois ont été long-tems presque exclusivement les pourvoyeurs de morues en Europe; malgré les efforts que les espagnols, les français et les anglais ont successivement faits pour leur enlever le commerce des

poissons, ils ont toujours pu les donner de meilleure qualité et à un prix inférieur.

On voit dans le rapport fait par le ministre Roland à la Convention nationale, dernière pièce authentique de ce genre qui ait été publiée, qu'il étoit parti des ports de France, pendant le premier semestre de 1792, c'est-à-dire, immédiatement avant la guerre de la révoluion, deux cent deux vaisseaux portant ensemble 191,153 tonneaux, pour la pêche de la morue.

Ce sont les anglais qui envoient le plus de vaisseaux à la pêche de la morue, et qui en tirent le plus de bénéfice; mais ils ont des concurrens bien redoutables dans les habitans des Etats-Unis d'Amérique, qui, placés à peu de distance du grand banc, forceront bientôt, par le bas prix auquel ils pourront donner leur poisson, les autres nations à renoncer à une pêche si lointaine et si coûteuse. Les morues américaines ne sont pas en général préparées d'une manière uniforme; elles sont à tous égards inférieures à celles des hollandais, des français, des anglais, mais cela ne tient qu'au défaut de réglemens généraux, et déjà quelques villes maritimes, telles que Boston, en ont établi.

Selon Anderson, c'est en 1536 que les

français envoyèrent le premier vaisseau à la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve; en 1578 il s'y en trouva cent cinquante de France, cent d'Espagne, cinquante de Portugal et trente d'Angleterre.

On compte qu'il y a chaque année plus de six mille vaisseaux qui vont faire cette pêche; qu'ils prennent plus de trente-six millions de pièces de poisson, qui, après qu'elles ont été salées ou séchées, sont dispersées chez tous les peuples civilisés. On s'aperçoit déjà, dit-on, que le nombre des morues diminue sur ces parages, et il est probable qu'elles y deviendront un jour aussi rares que sur le Doggers-Banck, jadis si peuplé, et qu'il faudra aller les chercher dans la mer Pacifique, sur les côtes est de l'Asie, et ouest de l'Amérique, qui correspondent au quarantième dégré, c'est-à-dire, au Kamtschatka ou à Onalaska, côtes sur lesquelles, ainsi qu'on l'a déjà dit, elles paroissent très-abondantes, et où elles sont peu tourmentées par les nations riveraines.

Pêche de l'églefin.

Les églefins paroissent sur nos côtes pendant presque toute l'année ; mais ce n'est qu'en hyver qu'on pêche les gros : ils sont si communs sur celles d'Angleterre, qu'on les vend souvent moins d'un sou pièce. Les petits se prennent fréquemment dans les filets destinés aux autres espèces de poissons, et entr'autres aux harengs ; on n'obtient guère les gros qu'avec des lignes amorcées comme pour la morue, ou avec des crustacés qu'ils aiment beaucoup. C'est ordinairement la ligne de fond, armée d'un grand nombre d'hameçons, qu'on emploie dans ce cas : on la jette le soir, et souvent, lorsqu'on la relève le matin, on trouve un poisson à chacun des hameçons qui y sont attachés. Les groenlandais font des trous dans la glace, et les prennent à la main lorsqu'ils se mettent les uns contre les autres pour respirer à la surface de l'eau.

Les gros églefins s'apprêtent soit en verd, soit en sec, comme les morues, mais leur chair devient dure et se retire beaucoup dans les opérations qu'on leur fait subir ;

aussi les met-on toujours au rebut, ce qui fait craindre aux pêcheurs de morues d'en prendre trop souvent.

Les jeunes s'apprêtent dans les cuisines comme les merlans, et servent quelquefois d'appâts dans la pêche aux morues.

Pêche du tacaud.

On prend le tacaud dans les parcs, dans les filets, les tramaux, les manches, les verveux qu'on tend à la côte, dans les nasses et bouragues qu'on emploie pour pêcher les crustacés, et aussi à la ligne amorcée de toute espèce d'appâts propres au merlan. C'est sur-tout dans les lieux rocailleux qu'il faut le chercher. On s'en sert dans la pêche des morues, et on l'apprête dans les cuisines comme le merlan : il est peu estimé des gourmets.

Pêche du capelan.

On ne fait pas dans le nord de l'Europe une pêche particulière pour le capelan, quoique ce poisson mérite quelque estime comme aliment; mais il est un objet de grand intérêt pour les pêcheurs de morues

des côtes de l'Amérique septentrionale. Là on ne manque pas d'envoyer journellement des barques à la recherche de ce poisson, attendu que c'est de tous les appâts celui sur lequel les morues mordent le plus volontiers; on le prend dans les anses avec des seines, et en pleine mer avec des filets semblables à ceux dont on fait usage pour les harengs. Ils se trouvent souvent dans ces parages en si grande quantité, qu'ils couvrent la surface de l'eau, et qu'on peut les prendre à la main.

Ce poisson est un meilleur appât lorsqu'il est frais que lorsqu'il est salé; mais comme on n'est pas toujours certain, quelle que soit son abondance, d'en trouver chaque jour autant qu'on le desireroit, on est dans l'usage d'en mettre dans une légère saumure, d'où on les tire à mesure du besoin lorsqu'on n'en a pas de frais.

On en sale aussi quelquefois pour apporter en Europe; mais ce n'est que lorsque la pêche de la morue ne donne pas, et que les pêcheurs ne savent à quoi employer leur tems d'une manière plus fructueuse.

Pêche du colin.

On pêche le colin en grande quantité, pendant presque toute l'année, mais surtout en été, soit avec des filets de diverses espèces, et disposés pour d'autres poissons, soit à la ligne amorcée de sprat, de peau d'anguille ou d'autre appât.

Sur les côtes de France ce n'est guère qu'à Audierne, à l'île des Saints et autres lieux circonvoisins, qu'on fait une pêche expresse pour ce poisson. On emploie pour cela de petits bateaux de trois ou quatre tonneaux, dans lesquels se mettent six ou huit hommes, et des lignes analogues à celles qui sont en usage pour la morue, mais plus petites, et amorcées d'une sardine ou autre petit poisson; on se tient toujours à la voile, et on agite continuellement ces lignes, de sorte que le poisson se prend, pour ainsi dire, en courant.

Autant qu'on le peut, on prend les colins pour être mangés frais; mais quand la pêche est abondante, on est obligé de les saler et de les sécher, et l'on y procède exactement comme pour la morue. Cette pêche fait

pour la Bretagne un produit de cinq à six cents quintaux, qu'on envoie à Bordeaux pour exporter.

Les colins blancs s'apprètent en matelote ou à la sauce blanche, ou en friture. Ils sont assez délicats quand ils sont jeunes; mais, lorsqu'ils deviennent vieux, leur chair est dure et coriace.

Les colins salés ou séchés se mangent avec les mêmes sauces que la morue.

La pêche du gade pollack ou du lieu ne diffère en aucune manière de celle du colin.

Pêche du merlan.

Ce poisson est l'objet d'une pêche fort lucrative sur les côtes septentrionales de l'Europe, principalement autour de l'Angleterre et de la Hollande; on y procède soit à la ligne de fond, soit avec la drège ou autres filets. On le trouve pendant toute l'année sur nos côtes; mais la plus grande pêche s'en fait pendant l'hyver, époque où il est le plus gros et le plus gras. Après le frai il devient maigre et sa chair est molle;

cependant, au rapport de Bloch, c'est pendant l'été qu'on en prend le plus.

Les lignes de fond, dont on se sert pour la pêche du merlan, sont longues de plus de soixante brasses, et garnies souvent chacune de plus de cent hameçons amorcés avec des crustacés, des vers, des petits poissons, et sur-tout des morceaux de harengs. Un bateau qui va à cette pêche, à quelque distance des côtes, sur des fonds de rochers, où ils sont le plus abondans et les meilleurs, jette ordinairement vingt à trente lignes de cette espèce, qui sont garnies de quatre mille hameçons, et il les laisse au fond pendant deux ou trois heures. On prend de cette manière une si grande quantité de merlans sur les côtes d'Angleterre, qu'on ne peut pas les consommer frais, quelque bon marché qu'on les vende, et qu'on est obligé de les saler ou de les faire sécher; mais alors ils perdent beaucoup de leur bon goût, et il n'y a plus que les gens de mer et les pauvres qui les mangent.

On assure qu'au printems, époque du frai et où les merlans se vendent le mieux à raison du carême, ils ne mordent que difficilement à l'hameçon, et qu'alors on est

obligé de tenter leur goût en amorçant avec des foies de cochon frais ou salés. On a remarqué que, quand il gèle un peu, ils mordent plus volontiers aux appâts.

La drège est un long filet qu'on traîne au large avec des bateaux pontés. C'est avec ce filet qu'on fait les plus grandes et les plus industrieuses pêches de l'Océan; car on n'en fait pas usage seulement pour le merlan, mais, selon la saison, pour beaucoup d'autres espèces de poissons, telles que les vives, turbots, barbues, soles, limandes, carrelets, rougets, esturgeons, saumons, etc. etc.

Les mailles de la drège doivent avoir neuf pouces de large, excepté celles qu'on suppose ne devoir prendre que des vives, qui n'ont que seize lignes; mais ces dernières ne sont tolérées que pendant deux mois du printems, à une époque où le frai n'est pas encore assez gros pour être arrêté par elles.

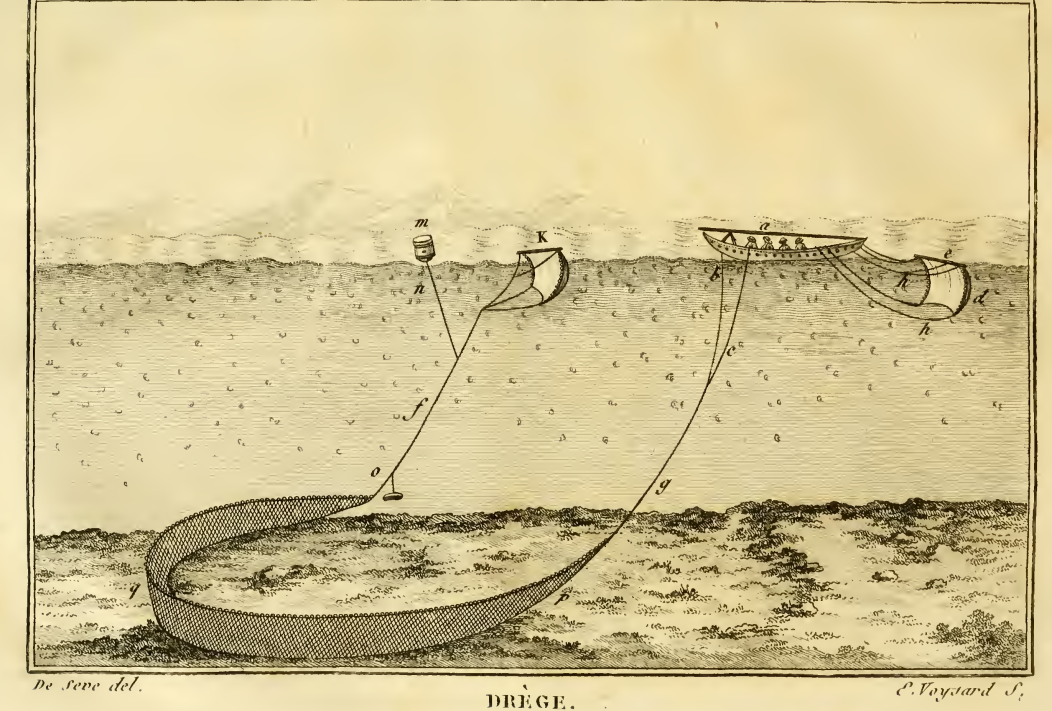
La tessure des drèges a six pieds de chûte, et est composée de pièces de tremail de quinze à dix-huit brasses de longueur, qu'on ajoute à côté les unes des autres. Ces pièces réunies forment ordinairement plus de deux cents brasses de longueur, mais plus ou moins selon la fortune des proprié-

taires, selon le tems qu'il fait et le lieu où on veut travailler.

Pour que ce filet puisse résister à l'effort qu'on fait pour le traîner, on le borde tout autour d'une corde, qu'on appelle *ralingue*, aux angles de laquelle on fait des anses pour y attacher les cordes de service; et pour qu'il se soutienne dans une position verticale, on attache des lièges à sa ralingue supérieure, et des anneaux de plomb à l'inférieure.

Les cordes de service de la drège sont plus ou moins longues, selon la grandeur du filet et la profondeur de l'eau à l'endroit où on pêche. Chacune des extrémités de ces cordes est pourvue de deux alonges, qui ont des destinations différentes : une s'attache fortement au bateau de pêche, et l'autre du même côté reste entre les mains des pêcheurs qui l'emploient pour manœuvrer le filet. Des extrémités de l'autre corde l'une porte un tonneau vuide qui sert de bouée, et l'autre une voile qui plonge dans l'eau et qui sert à diriger cette corde, et par conséquent l'extrémité du filet qui y correspond du même côté que le bateau. Une voile positivement disposée de même, mais

Pl. XXVIII. T. 7. P. 73.



De Seve del. E. Voysard S.

DRÈGE.

plus grande, est également attachée au bateau, qui alors est rasé, c'est-à-dire, ne porte plus de mâts, ni par conséquent de voiles.

Pour bien comprendre cette manœuvre, il faut savoir que, dans la pêche à la drège, on a pour but de ramener le filet de la haute mer sur le rivage, ou du rivage vers la haute mer par le moyen de la marée montante ou descendante, et que ces voiles sont destinées à être poussées par l'eau, qui les enfle positivement comme le vent, mais d'une manière plus uniforme.

Chacune de ces voiles a une vergue de sapin, à laquelle est attaché un baril vuide pour la soutenir un peu au dessus de la surface de l'eau; ses bords sont garnis de ralingues avec des annelets, dans lesquels passe une petite corde qui sert à la fermer ou à lui faire prendre une courbure convenable. Elle est de plus armée à tous ses quatre angles d'une corde dont l'usage est le même, et qui sert encore à lui donner la direction qu'on desire.

La figure donnera une idée précise de ces dispositions. (Voyez planche XXVIII.)

Lorsque les pêcheurs sont arrivés au lieu

où ils veulent jeter leur drège, lieu qui doit être autant que possible un fond uni et sur-tout sans rochers pointus, ils commencent par jeter leur bouée, puis leur petite voile, qu'on appelle *bourset;* ensuite ils s'en écartent de manière à embrasser l'espace de la presque totalité de la longueur du filet ; alors ils abattent leurs mâts et jettent à la mer leur grande voile disposée comme on l'a dit précédemment. Cette dernière manoeuvre n'a pas toujours lieu, parce que quelquefois la marée est assez forte pour diriger le bateau dans le même sens que le bourset, et que d'ailleurs on l'aide au moyen d'une petite voile lorsque le vent est foible et bon.

Quand le tems est favorable, il arrive souvent que les drègeurs mettent leur filet à l'eau quatre fois en vingt-quatre heures, c'est-à-dire, à toutes les marées. Ils traînent pendant trois heures, relèvent ensuite, prennent le poisson, nettoyent la tessure, et sur le champ remettent à l'eau.

Cette pèche est une des plus fatigantes, sur-tout pour ceux qui la pratiquent pendant les tems froids et humides ; mais elle produit de grands bénéfices. On ne peut,

au reste, s'empêcher d'admirer, en la considérant, jusqu'où va l'industrie de l'homme, qui parvient à faire tenir au fond de la mer, à vingt-cinq ou trente brasses, un filet d'une grandeur immense dans une situation verticale, et à le traîner toujours grattant le fond, dans un espace de deux à trois lieues, aussi exactement que s'il agissoit dans une rivière ; qui sur-tout a su employer le courant de la marée pour suppléer avec avantage celui du vent, toujours plus irrégulier et plus difficile à manier pour l'objet qu'il se propose.

Cette pêche, toute belle qu'elle soit, a le défaut d'amener beaucoup de petits poissons, qui, lors même qu'on les rejette à la mer, périssent presque tous. De plus, elle bouleverse les fonds et détruit les bancs de varecs où s'élèvent les jeunes poissons.

Dans le golfe de Gascogne on prend aussi les merlans dans des filets sédentaires, qu'on y appelle *peugues*, et qui diffèrent fort peu de la folle qui a été décrite dans le vol. III de cette Histoire naturelle des poissons, p. 223.

Les cuisiniers apprêtent le merlan de plusieurs manieres; mais le goût le plus général demande qu'il soit frit, cuit sur le gril et

servi avec une sauce blanche, ou cuit entre deux plats à la maître d'hôtel. Sa chair passe pour très-délicate et très-aisée à digérer; aussi les médecins l'ordonnent-ils aux convalescens et aux estomacs foibles. Sa pêche est d'autant plus avantageuse qu'il se conserve mieux que beaucoup d'autres espèces de poissons, et qu'on peut par conséquent l'envoyer plus sûrement à des distances considérables de la mer.

Pêche de la lote.

Il est quelques contrées de l'Europe, principalement en Allemagne, où les lotes sont si abondantes qu'on fait pour les prendre, pendant les nuits du printems et de l'été, avec des seines et autres grands filets, une pêche spéciale; mais en France on ne les pêche presque jamais, pour ainsi dire, que par hasard avec ces sortes de filets. Comme elles ne sortent de leurs retraites que pendant la nuit, elles entrent souvent dans les verveux, les nasses et autres engins qu'on tend à demeure dans les rivières; mais c'est principalement avec des lignes de fond, munies de plusieurs hameçons, et amorcées

de gros vers ou de petits coquillages de marais, qu'on en prend le plus, et de plus grosses.

On s'en procure aussi quelquefois en assez grand nombre avec des trubles qu'on promène contre le bord des rivières, en même tems qu'on en fouille les inégalités avec un bâton, ou en fourrant la main dans les trous où elles sont cachées; mais ces deux manières de pêcher ne sont pas praticables dans tous les lieux et dans tous les tems : ce n'est guère que pendant les chaleurs de l'été et dans les petites rivières qu'elles peuvent être mises en usage.

On fait, dans quelques cantons du nord, de la colle de poisson avec les vessies aériennes des lotes, par des procédés semblables à ceux employés dans la fabrication de celle de l'esturgeon; mais c'est un petit objet.

On mange ordinairement la lote frite ou à la sauce blanche; elle fait aussi un excellent effet dans les matelotes.

Pêche du merlus ou merluche.

Les merlus sont l'objet d'une pêche considérable qui se fait tantôt à la ligne, tantôt au filet. Ce poisson se trouve sur nos côtes pendant presque toute l'année, mais plus abondamment à certaines époques, telles qu'à l'arrivée des maquereaux en été et des harengs au commencement de l'hyver. Il forme sur quelques parties de celles d'Angleterre des bancs si considérables qu'il n'est pas rare qu'un bateau monté de six hommes en prennent un millier pendant une seule nuit à la ligne.

Chez nous on les prend également à la ligne amorcée avec des harengs, des sarnines, des lançons et autres petits poissons, même des vers, des sèches, etc., positivement comme la morue, excepté que les bateaux qui portent les pêcheurs marchent toujours; car si les lignes restoient stationnaires, on ne prendroit presque rien.

Cette pêche se fait ordinairement à plusieurs lieues en mer sur des fonds qui ont trente brasses d'eau. La meilleure saison est l'hyver.

On prend aussi les merlus dans des filets sédentaires, tels que les folles, guidaux, bourdingues, courtines, etc. et dans des filets mobiles, comme les drèges, dragues, etc.

Le merlus frais est un très-bon manger, et en conséquence les pêcheurs cherchent à en vendre le plus possible dans cet état; mais lorsque la pèche est abondante, ils sont obligés de saler ou d'en sécher la plus grande partie.

Les procédés qu'on suit sur nos côtes pour préparer ce poisson ne diffèrent pas sensiblement de ceux employés pour la morue, c'est-à-dire, qu'on lui coupe la tête, qu'on lui fend le ventre jusqu'à la queue, qu'on enlève les intestins et la grosse arête, et qu'après l'avoir lavé on lui fait jeter son sang et son eau dans une saumure; ensuite lorsqu'il est resté deux fois vingt-quatre heures dans cette saumure, on l'ôte ou pour le placer dans des tonneaux avec du nouveau sel, ou pour le faire sécher, soit sur le galet en le retournant plusieurs fois par jour, soit suspendu à des perches en le tenant ouvert par le moyen de petits bâtons transversaux.

Cette dessication n'est ordinairement parfaite qu'au bout de huit jours, lors même que le tems est constamment favorable ; lorsque le ciel est brumeux ou pluvieux, elle se prolonge plus ou moins.

Le merlus bien préparé approche un peu de la morue, et se vend souvent pour elle ; il n'est cependant jamais mis que dans les rebuts lors du triage des morues qu'on pêche sur le Dogger-bank ou sur le grand banc. Les anglais en font même si peu de cas que presque tout ce qu'ils en prennent est exporté en Espagne ou en Portugal.

Le merlus s'apprête dans les cuisines de la même manière que la morue.

QUARANTE-HUITIÈME GENRE,

PAR LACÉPEDE.

LES BLENNIES.

Le corps et la queue alongés et comprimés; deux rayons au moins, et quatre rayons au plus à chacune des nageoires jugulaires.

PREMIER SOUS-GENRE.

Deux nageoires sur le dos; des filamens ou appendices sur la tête.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le blennie lièvre; *blennius lepus.* — Une appendice non palmée au dessus de chaque œil; une grande tache œillée sur la première nageoire du dos.

SECONDE ESPÈCE.

Le blennie phycis; *blennius phycis.* — Une appendice auprès de chaque narine; un barbillon à la lèvre inférieure.

SECOND SOUS-GENRE.

Une seule nageoire dorsale; des filamens ou appendices sur la tête.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le blennie méditerranéen; *blennius mediterraneus.* — Deux barbillons à la mâchoire supérieure, et un à l'inférieure.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le blennie gattorugine; *blennius gattorugina.* — Une appendice palmée auprès de chaque œil, et deux appendices semblables auprès de la nuque.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le blennie sourcilleux; *blennius superciliosus.* — Une appendice palmée au dessus de chaque œil; la ligne latérale courbe.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le blennie cornu; *blennius cornutus.* — Une appendice non palmée au dessus de chaque œil.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le blennie tentaculé; *blennius tentaculatus.* — Une appendice non palmée au

dessus de chaque œil ; une tache œillée sur la nageoire du dos.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le blennie sujéfien ; *blennius sujefianus.* — Une très-petite appendice non palmée au dessus de chaque œil ; la ligne latérale courbe ; la nageoire du dos réunie à celle de la queue.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le blennie fascé ; *blennius fasciatus.* — Deux appendices non palmées entre les yeux ; quatre ou cinq bandes transversales.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le blennie coquillade ; *blennius coquilladus.* — Une appendice cutanée et transversale.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le blennie sauteur ; *blennius saliens.* — Une appendice cartilagineuse et longitudinale ; les nageoires pectorales presque aussi longues que le corps proprement dit ; deux rayons seulement à chacune des nageoires jugulaires.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le blennie pinaru ; *blennius pinaru.* —

F 2

Une appendice filamenteuse et longitudinale; trois rayons à chacune des nageoires jugulaires.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Deux nageoires dorsales; point de barbillons, ni d'appendices sur la tête.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le blennie gadoïde; *blennius gadoides.* — Un filament au dessous de l'extrémité antérieure de la mâchoire d'en bas; deux rayons seulement à chacune des nageoires jugulaires.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le blennie belette; *blennius mustela.* — Point de filament à la mâchoire inférieure; trois rayons à la première nageoire du dos; deux rayons seulement à chacune des nageoires jugulaires.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Le blennie tridactyle; *blennius tridactylus.* — Un filament au dessous de l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure; trois rayons à chacune des nageoires jugulaires.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

Une seule nageoire dorsale; point de barbillons, ni d'appendices sur la tête.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Le blennie pholis; *blennius pholis.* — Les ouvertures des narines tuberculeuses et frangées; la ligne latérale courbe.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le blennie bosquien; *blennius bosquianus.* — La mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; l'ouverture de l'anus à une distance à peu près égale de la gorge et de la nageoire caudale; la nageoire de l'anus réunie à celle de la queue, et composée environ de dix-huit rayons.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le blennie ovovivipare; *blennius ovoviviparus.* — Les ouvertures des narines tuberculeuses, mais non frangées; la ligne latérale droite; la nageoire de l'anus réunie à celle de la queue, et composée de plus de soixante rayons.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le blennie gunnel; *blennius gunnellus.*

— Le corps très-alongé; les nageoires du dos, de la queue et de l'anus distinctes l'une de l'autre; celle du dos très-longue et très-basse; neuf ou dix taches rondes, placées chacune à demi sur la base de la nageoire dorsale, et à demi sur le dos du blennie.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Le blennie pointillé; *blennius punctulatus*. — Les nageoires jugulaires presque aussi longues que les pectorales; une grande quantité de points autour des yeux, sur la nuque et sur les opercules.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Le blennie garamit; *blennius garamit*. — Quelques dents placées vers le bout du museau, plus crochues et plus longues que les autres.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Le blennie lumpène; *blennius lumpenus*. — Des taches transversales; trois rayons à chaque nageoire jugulaire.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Le blennie torsk; *blennius torsk*. — Un barbillon à la mâchoire inférieure; les nageoires jugulaires charnues et divisées chacune en quatre lobes.

LE BLENNIE LIÈVRE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

L'HOMME d'état ne considérera pas avec autant d'intérêt les blennies que les gades; il ne les verra pas aussi nombreux, aussi

(1) *Blennius lepus.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *lebre de mare.* Dans quelques contrées d'Italie, *mosoro.* En Angleterre, *butterfly-fish.*

Blennius ocellarius. Lin. édit. de Gmel.

Blenne lièvre. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonat. pl. de l'Enc. méth. — Bloch, pl. CLXV, fig. 1.

Lièvre marin vulgaire. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 62. — Cetti, Pisc. Sard. p. 112. — Brunn. Pisc. massil. p. 25, n° 35.

Blennius... maculâ magnâ in pinna dorsi. Artedi, gen. 26, syn. 44.

Blennos. Oppian. lib. 1, fol. 108, 35, ed. Lippii.

Blennius. Plin. lib. 32, cap. 9.

Blennus. Salvian, fol. 218. — Belon, Aquat. p. 210. — Gesner (Germ.) fol. 3, *a*; et Aquat. p. 126, 147; Icon. animal. p. 9.

Blennus Belonii, meliùs depictus. Aldrov. lib. 2

grands, aussi bons à manger, aussi salubres; aussi recherchés que ces derniers; faire naître, comme ces mêmes gades, des légions de pêcheurs, les attirer aux extrémités de l'Océan, les contraindre à braver les tempêtes, les glaces, les brumes, et les changer bientôt en navigateurs intrépides, en ouvriers industrieux, en marins habiles et expérimentés : mais le physicien étudiera avec curiosité tous les détails des habitudes des blennies; il voudra les suivre dans les différens climats qu'ils habitent; il desirera de connoître toutes les manières dont ils

---

cap. 28, p. 203. — Willughby, p. 131, tab. H, 3, fig. 2. — Ray, p. 72, n° 13.

Blennus pinniceps. Klein, Miss. pisc. 5, p. 31, n° 1.

Scorpioïdes. Rondelet, prem. part. liv. 6, chap. 20.

Lièvre marin du vulgaire. Id. ibid. — Jonston, Pisc. p. 75, tab. 19, fig. 5.

(2) *Le lièvre marin, perce-pierre à mouche.* En allemand, *meer-papillon, schmetterlingsfisch.* En Languedoc, *lebre de mare.*

Blennius radio simplici suprà oculos, pinnâ dorsali solitariâ..... blennius ocellaris. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 4.

Blennius radio simplici suprà oculos, pinnâ dorsali subbifidâ, anterius uniocellatâ.... blennius ocellaris. Brunnich, Ichthyol. massil. pag. 25, n° 35.

SONNINI.

viennent à la lumière, se développent, croissent, attaquent leur proie ou l'attendent en embuscade, se dérobent à leurs ennemis par la ruse, ou leur échappent par leur agilité. Nous ne décrirons cependant d'une manière étendue que les formes et les mœurs des espèces remarquables par ces mêmes mœurs ou par ces mêmes formes; nous n'engagerons à jeter qu'un coup d'œil sur les autres. Où il n'y a que peu de différences à noter, et, ce qui est la même chose, peu de rapports à saisir avec des objets déjà bien observés, il ne faut qu'un petit nombre de considérations pour parvenir à voir clairement le sujet de son examen.

Le blennie lièvre est une de ces espèces sur lesquelles nous appellerons pendant peu de tems l'attention des naturalistes. Il se trouve dans la Méditerranée (1); sa longueur ordinaire est de deux décimètres (environ sept pouces). Ses écailles sont très-petites, enduites d'une humeur visqueuse; et c'est de cette liqueur gluante, dont sa surface est arrosée, que vient le nom de *blennius* en

(1) Willughby l'a observé à Venise, Cetti en Sardaigne, Rondelet en Languedoc, et Brunnich à Marseille. SONNINI.

latin, et de *blennie* ou de *blenne* en français, qui lui a été donné, ainsi qu'aux autres poissons de son genre, tous plus ou moins imprégnés d'une substance oléagineuse, le mot *blennos* en grec signifiant *mucosité*.

Sa couleur générale est verdâtre, avec des bandes transversales et irrégulières d'une nuance de verd plus voisine de celle de l'olive; ce verdâtre est, sur plusieurs individus, remplacé par du bleu, particulièrement sur le dos. La première nageoire dorsale est ou bleue comme le dos, ou olivâtre avec de petites taches blanches et des points blancs; et indépendamment de ces points et de ces petites gouttes bleues, elle est ornée d'une tache grande, ronde, noire, ou d'un bleu très-foncé, entourée d'un liseré blanc, imitant une prunelle entourée de son iris, représentant vaguement un œil; et voilà pourquoi le blennie lièvre a été appelé *œillé*; et voilà pourquoi aussi il a été nommé *poisson papillon* (*butterfly fish* en anglais).

Sa tête est grosse; ses yeux sont saillans; son iris brille de l'éclat de l'or. L'ouverture de sa bouche est grande; ses mâchoires, toutes les deux également avancées, sont armées d'un seul rang de dents étroites et

très-rapprochées. Une appendice s'élève au dessus de chaque œil; la forme de ces appendices, qui ressemblent un peu à deux petites oreilles redressées, réunie avec la conformation générale du museau, ayant fait trouver par des marins peu difficiles plusieurs rapports entre la tête du lièvre et celle du blennie que nous décrivons, ils ont proclamé ce dernier *lièvre marin*, et d'habiles naturalistes ont cru ne devoir pas rejeter cette expression.

La langue est large et courte. Il n'y a qu'une pièce à chaque opercule branchial; l'anus est plus près de la tête que de la nageoire caudale, et la ligne latérale plus voisine du dos que du ventre.

On compte sur ce blennie deux nageoires dorsales; mais ordinairement elles sont si rapprochées l'une de l'autre, que souvent on a cru n'en voir qu'une seule (1) (2).

---

(1) A la première nageoire du dos . . 11 rayons.
A la seconde 15
A chacune des pectorales 12
A chacune des jugulaires 2
A celle de l'anus 16
A celle de la queue, qui est arrondie 11

(2) Le foie du blennie lièvre est petit et formé de deux lobes jaunâtres; le canal intestinal est fort long, avec diverses courbures. SONNINI.

Pour ajouter au parallèle entre le poisson dont nous traitons et le vrai lièvre de nos champs, on a dit que sa chair étoit bonne à manger. Elle n'est pas en effet désagréable au goût; mais on y attache peu de prix. Au reste, c'est à cet animal qu'il faut appliquer ce que Pline rapporte de la vertu que l'on attribuoit de son tems aux cendres des blennies, pour la guérison ou le soulagement des maux causés par la présence d'un calcul dans la vessie (1) (2).

---

(1) Chap. déjà cité dans cet article.

(2) On voit des blennies lièvres en quantité sur les marchés de Venise, mais ordinairement fort maigres; ce sont des poissons peu estimés. Ils se tiennent près des rivages, entre les rochers et les plantes marines. Rondelet prétendoit qu'ils ne vivoient que de bourbe et d'eau; mais ils trouvent un aliment plus substantiel dans les crustacés et les vers marins dont ils se nourrissent habituellement. SONNINI.

LE BLENNIE MOULE (1).

LE BLENNIE PHYCIS (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce poisson est un des plus grands blennies : il parvient quelquefois jusqu'à la longueur de cinq ou six décimètres (dix-huit à vingt-deux pouces environ). Une petite

(1) *Le blennie moule.* En Languedoc, simplement *moule.*

Blennius naribus subcristatis, cirro labii inferioris, dorso bipenni.... blennius phycis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 7. SONNINI.

(2) *Blennius phycis.* Dans quelques provinces méridionales de France, *mole.* En Espagne, *molere.* En Italie, *phico.*

Blennius phycis. Lin. édit. de Gmel.

Blenne mole. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Phycis. Artedi, gen. 84, syn. 111.

La moule. Rondelet, prem. part. liv. 6, chap. 10.

appendice s'élève au dessus de l'ouverture de chaque narine ; et sa mâchoire inférieure est garnie d'un barbillon. Ce dernier filament, ses deux nageoires dorsales et son volume, le font ressembler beaucoup à un gade ; mais la forme de ses nageoires jugulaires, qui ne présentent que deux rayons, le place et le retient parmi les vrais blennies (1).

Les couleurs du phycis sont sujettes à varier, suivant les saisons. Dans le printems, il a la tête d'un rouge plus ou moins foncé ; presque toujours son dos est d'un brun plus ou moins noirâtre ; ses nageoires pectorales sont rouges, et un cercle noir entoure son anus (2).

— Gesner, Aquat. p. 718. — Willughby, Ichth. p. 205.
Tinca marina. Ray, Pisc. p. 75, et p. 164, f. 8.
Lesser hake. Brit. Zool. 3, p. 158, n° 11.
Lest hake. Ibid. p. 160, n° 12.

(1) Du devant du corps, dit Rondelet, ce poisson ressemble à une tanche d'eau douce ; du derrière à une sole, à cause que de cette partie il est mince comme plat, à raison aussi que toute cette partie est entourée de pinnes (nageoires). (Hist. des poissons, lib. 6, chap. 10.) SONNINI.

(2) Quinze appendices intestinales sont disposées autour du pylore.

On trouve ce blennie dans la Méditerranée (1) (2).

---

(1) A la membrane branchiale . . .	7	rayons.
A la première dorsale	10	
A la seconde	61	
A chacune des pectorales	15	
A chacune des jugulaires	2	
A celle de l'anus.	57	
A celle de la queue, qui est arrondie	20	

(2) Cette espèce vit près des côtes de roches, fraie au milieu des plantes marines, se nourrit de petits poissons et de vers aquatiques, et a la chair ferme et délicate. SONNINI.

LE BLENNIE MÉDITERRANÉEN (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette espèce a été jusqu'à présent comprise parmi les gades sous le nom de *méditerranéen* ou de *monoptère* : mais elle n'a que deux rayons à chacune de ses nageoires jugulaires, et dès-lors nous avons dû l'inscrire parmi les blennies. Nous l'y avons

(1) *Blennius mediterraneus.*

Gadus mediterraneus. Lin. édit. de Gmel. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 60.

Gade monoptère. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(2) *Nota*, que cette dénomination de *blennie méditerranéen* manque de précision, puisque la plupart des poissons de ce genre se trouvent également dans la mer Méditerranée.

Gadus maxillâ superiore cirris duobus, inferiore unico.... gadus mediterraneus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 154, sp. 17. Sonnini.

placée

placée dans le second sous-genre, parce qu'elle a des barbillons sur la tête, et que son dos n'est garni que d'une seule nageoire.

Elle tire son nom de la mer qu'elle habite. Elle vit dans les mêmes eaux salées que le gade capelan, le gade mustelle et le gade merlus, avec lesquels elle a beaucoup de rapports. Indépendamment des deux filamens situés sur sa mâchoire d'en haut, il y en a un attaché à la mâchoire inférieure (1).

---

(1) A la nageoire du dos	54	rayons.
A chacune des pectorales	15	
A chacune des jugulaires	2	
A celle de l'anus	44	

LE BLENNIE GATTORUGINE (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le gattorugine habite dans l'océan Atlantique et dans la Méditerranée (3). Il n'a guère plus de deux décimètres de longueur (sept pouces environ) : aussi ne se nour-

(1) *Blennius gattorugina.*

Blennius gattorugina. Lin. édit. de Gmelin.

Blenne gattorugine. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méth. — Mus. Adolph. Frid. 1, p. 68; et 2, p. 61.

Blennius pinnulis duabus ad oculos, pinnâ ani ossiculorum 23. Artedi, gen. 26, syn. 44.

Blennius pinnis superciliorum palmatis, etc. Brunn. Pisc. massil. p. 27, n° 37.

Blennius capite cristato ex radio inermi, etc. Gronovius, Zooph. p. 76, n° 264. — Willughby, Ichth. p. 132, tab. H, 2, fig. 2. — Ray, Pisc. 72, n° 14.

Gattorugine. Brit. Zool. 3, p. 168, n° 2.

(2) *Le blennie gattorugine.* A Marseille, *bavarelle.* En allemand, *seehirsch*, *dickhals.* En suédois, *kamjnkassa.* En arabe, *koschar.* A Venise, *gattorugine.*

Blennius pinnulis superciliorum nuchæque palma-

rit-il que de petits vers marins, de petits crustacés, et de très-jeunes poissons. Sa chair est assez agréable au goût. Ses couleurs ne déplaisent point. On voit sur sa partie supérieure des raies brunes, avec des taches, dont les unes sont d'une nuance claire, et les autres d'une teinte foncée. Les nageoires sont jaunâtres. Il n'y en a qu'une sur le dos dont les premiers rayons sont aiguillonnés (4), et les derniers très-longs. La tête est petite; les yeux sont saillans et très-rapprochés du sommet de la tête; l'iris est rougeâtre. Deux appendices palmées paroissent auprès de l'organe de la vue, et deux autres semblables sur la

---

tis..... blennius gattorugine. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 5.

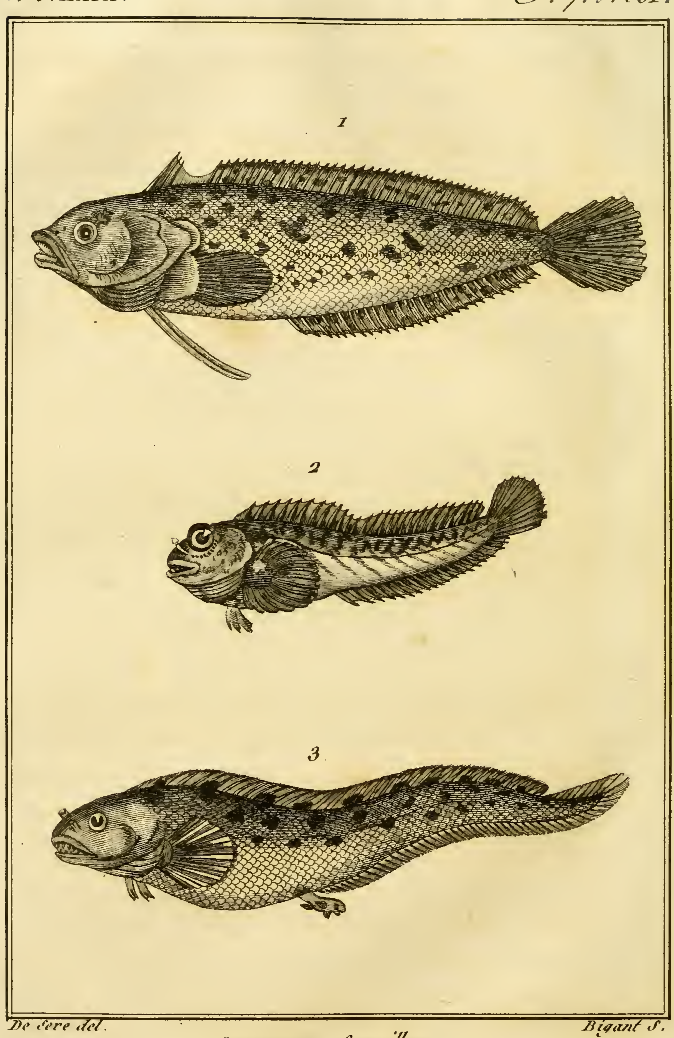
Blennius vertice superciliisque ciliatis. Mus. Adolp. Frid. 1, p. 68. SONNINI.

(3) Gronovius a reçu ce poisson du cap de Bonne-Espérance. SONNINI.

(4) 16 rayons non articulés et 14 articulés à la nageoire dorsale.

A chacune des pectorales	14 rayons.
A chacune des jugulaires	2
A celle de l'anus	25
A celle de la queue	13

nuque. Les mâchoires, également avancées l'une et l'autre, sont garnies d'un rang de dents aiguës, déliées, blanches et flexibles. La langue est courte; le palais lisse; l'opercule branchial composé d'une seule lame; l'anus assez voisin de la gorge, et la ligne latérale droite, ainsi que rapprochée du dos.



De Seve del. Bigant S.

1. BLENNIE *Sourcilleux*.
2. BAVEUSE
3. BLENNIE *vivipare*.

LE BLENNIE SOURCILLEUX (1) (2),

PAR LACÉPEDE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Voyez planche XXIX, *fig.* 1.

Les mers de l'Inde sont le séjour habituel de ce blennie. Comme presque tous les poissons des contrées équatoriales, il a

(1) *Blennius superciliosus.*

Idem. Lin. édit. de Gmel.

Blenne sourciller. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Blennius pinnulis ocularibus brevissimis palmatis, etc. Amœn. acad. 1, p. 317. — Gronov. Mus. 2, n° 172, tab. 5, fig. 5; Zooph. p. 75, n° 258. — Bloch, pl. CLXVIII.

Blennius varius, etc. Seba, Mus. 3, tab. 30, fig. 3.

Indinnischer gottorugina. Seeligm. Veegel. 8, tab. 72.

(2) *Le blennie sourcilleux, perce-pierre de l'Inde.* En allemand, *augen-wimper.*

Blennius varius capite subacuto : ossiculis ultimis pinnæ dorsalis mollibus. Seba, Mus. tom. III, p. 90, n° 3, tab. 30, fig. 3.

des couleurs agréables et vives (1) : un jaune plus ou moins foncé, plus ou moins voisin du brillant de l'or, ou de l'éclat de l'argent, et relevé par de belles taches rouges, règne sur tout son corps. Il se nourrit de jeunes crabes et de petits animaux à coquille; et dès-lors nous ne devons pas être surpris, d'après ce que nous avons déjà indiqué plusieurs fois, que ce sourcilleux présente des nuances riches et bien contrastées. Plusieurs causes se réunissent pour produire sur ses tégumens ces teintes distinguées : la chaleur du climat qu'il habite, l'abondance de la lumière qui inonde la surface des mers dans lesquelles

---

Blennius ossiculis tribus anterioribus pinnæ dorsalis reliquis aculeatis majoribus. Gronov. *loco citato.*

Blennius pinnulis ocularibus brevissimis palmatis, lineâ laterali curvâ. Lin. Amæn. acad. tom. I, p. 517.

Blennius pinnulis superciliorum palmatis, lineâ laterali curvâ..... blennius superciliosus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 6. SONNINI.

(1) A la nageoire du dos . . . . . 44 rayons.
A chacune des pectorales. . . . 14
A chacune des jugulaires. . . . 2
A celle de l'anus. 28
A celle de la queue. 12

il vit, et la nature de l'aliment qu'il préfère, et qui nous a paru être un des principes de la brillante coloration des poissons. Mais quoique ce blennie, exposé aux rayons du soleil, puisse paroître quelquefois parsemé, pour ainsi dire, de rubis, de diamans et de topazes, il est encore moins remarquable par sa parure que par ses habitudes. Ses petits sortent de l'œuf dans le ventre de la mère, et viennent au jour tout formés. Il n'est pas le seul de son genre dont les œufs éclosent ainsi dans l'intérieur de la femelle. Ce phénomène a été particulièrement observé dans le blennie que les naturalistes ont nommé pendant long-tems *le vivipare.* Nous reviendrons sur ce fait, en traitant, dans un moment, de ce dernier poisson. Considérons néanmoins déjà que le sourcilleux, que sa manière de venir à la lumière lie, par une habitude peu commune parmi les poissons, avec l'anguille, avec les silures, et peut-être avec le gade lote, a, comme tous ces osseux, le corps très-alongé, recouvert d'écailles très-menues, et enduite d'une mucosité très-abondante.

Au reste, sa tête est étroite; ses yeux

sont saillans, ronds, placés sur les côtés, et surmontés chacun d'une appendice palmée et divisée en trois, qui lui a fait donner le nom qu'il porte. L'ouverture de la bouche est grande; la langue courte; le palais lisse; la mâchoire d'en haut aussi avancée que l'inférieure, et hérissée d'un rang extérieur de grosses dents, et de plusieurs rangées de dents intérieures plus petites et très-pointues ; l'opercule branchial composé d'une seule lame, ainsi que dans presque tous les blennies ; la ligne latérale courbe ; l'anus large comme celui d'un grand nombre de poissons qui se nourrissent d'animaux à têt ou à coquille, et d'ailleurs plus voisin de la gorge que de la nageoire caudale. Tous les rayons de la nageoire du dos sont des aiguillons, excepté les cinq ou six derniers.

LE BLENNIE CORNU (1)(2), LE BLENNIE TENTACULÉ (3)(4), LE BLENNIE SUJÉFIEN (5)(6), ET LE BLENNIE FASCÉ (7)(8);

PAR LACÉPÈDE.

6e, 7e, 8e ET 9e ESPÈCES.

Le cornu présente une appendice longue, effilée, non palmée, placée au dessus de

(1) *Blennius cornutus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Blenne cornu. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 61. — Amænit. acad. 1, p. 316.

(2) *Blennius pinnis ocularibus subulatis, pinnâ ani ossiculorum viginti sex.* Lin. Amænit. academ. tom. I, p. 316.

Blennius radio simplici suprà oculos, pinnâ dorsali solitariâ ..... blennius cornutus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 3. SONNINI.

(3) *Blennius tentaculatus.*

Blennius tentacularis. Lin. édit. de Gmel.

Blennius radio suprà oculos simplici, pinnâ dorsali

chaque œil ; une multitude de tubercules à peine visibles, et disséminés sur le devant ainsi que sur les côtés de la tête; une dent plus longue que les autres de chaque côté de la mâchoire inférieure; une peau visqueuse, parsemée de points ou de petites taches roussâtres : il vit dans les mers de l'Inde, et a été décrit, pour la première fois, par l'immortel Linnæus (9).

---

integrâ, anticè unioculatâ. Brunnich, Pisc. massil. p. 26, n° 36.

Blenne nébuleuse. Bonat. pl. de l'Encycl. méth.

(4) A Marseille, *moulette.* SONNINI.

(5) *Blennius sujefianus.*

Blennius simus. Lin. édit. de Gmel. — Sujef, Act. Petropol. 1779, 2, p. 198, tab. 6, fig. 2, 4.

(6) *Blennius cirro suprà oculos minimo pinnâ dorsali posteriùs caudali annexâ, lineâ laterali curvâ... blennius simus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 16. SONNINI.

(7) *Blennius fasciatus.*

Idem. Lin. édit. de Gmel. — Bloch. pl. CLXII, fig. 1.

Blenne perce-pierre. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(8) *Le blennie fascé, perce-pierre rayé.* En allemand, *bandirte schleimfisch.*

Blennius pinnulis simplicibus duabus inter oculos, pinnâ ani radiis novemdecim..... blennius fasciatus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 14.

SONNINI.

Le tentaculé, que l'on pêche dans la Méditerranée, ressemble beaucoup au cornu; il est alongé, visqueux, orné d'une appendice non palmée au dessus de chaque œil, colorée par points ou par petites taches très-nombreuses. Mais indépendamment que ces points sont d'une couleur très-brune, on voit sur la nageoire dorsale une grande tache ronde qui imite un œil, ou, pour mieux dire, une prunelle entourée de son iris. De plus, le dessous de la tête montre trois ou quatre bandes transversales et blanches; l'iris est argenté avec des points rouges; des bandes blanches et brunes s'étendent sur la nageoire de l'anus; les dents sont très-peu inégales; et enfin, en passant sous silence d'autres dissemblances moins faciles à saisir avec précision, le tentaculé paroît différer du cornu par sa taille, ne parvenant guère qu'à une longueur moindre d'un décimètre (environ

---

(9) A la nageoire dorsale du blennie cornu . . . . 34 rayons.

A chacune des pectorales	15
A chacune des jugulaires	2
A celle de l'anus	26
A celle de la queue	12

trois pouces et demi). Au reste, peut-être, malgré ce que nous venons d'exposer, et l'autorité de plusieurs grands naturalistes, ne faudroit-il regarder le tentaculé que comme une variété du cornu, produite par la différence des eaux de la Méditerranée à celles des mers de l'Inde. Quoi qu'il en soit, c'est Brunnich qui a fait connoître le tentaculé, en décrivant les poissons des environs de Marseille (1) (2).

Le sujéfien a une appendice non palmée au dessus de chaque œil, comme le cornu et le tentaculé; mais cette appendice est très-petite. Nous lui avons donné le nom de *sujéfien*, parce que le naturaliste Sujef en a publié la description. Il parvient à la longueur de plus d'un décimètre (environ trois pouces et demi). Son corps est menu; l'ouverture de sa bouche placée au dessous

---

(1) A la nageoire du dos du tentaculé 34 rayons.
A chacune des pectorales . . . 14
A chacune des jugulaires . . . 2
A celle de l'anus 25
A celle de la queue 11

(2) Ichthyol. massil. *loco citato.*

L'on voit rarement ce poisson dans les marchés de Marseille. SONNINI.

du museau; chacune de ses mâchoires garnie d'une rangée de dents très-courtes, égales et très-serrées; son opercule branchial composé de deux pièces; sa nageoire dorsale précédée d'une petite élévation ou loupe graisseuse, et réunie à celle de la queue, qui est arrondie (1).

Les mers de l'Inde, qui sont l'habitation ordinaire du cornu, nourrissent aussi le fascé (2). Ce dernier blennie est enduit d'une mucosité très-gluante. Sa partie supérieure est d'un bleu tirant sur le brun, sa partie inférieure jaunâtre : quatre ou cinq bandes brunes et transversales relèvent ce fond; les intervalles, qui séparent ces fasces, sont rayés de brunâtre; d'autres bandes ou des taches brunes paroissent sur plusieurs nageoires; celle de la queue, qui

---

(1) A la nageoire dorsale du blennie sujéfien . . . . 27 rayons.
A chacune des pectorales. . . . 15
A chacune des jugulaires. . . . 2
A celle de l'anus. 17
A celle de la queue. 15

(2) Bloch l'a reçu du Japon. (Hist. nat. des poissons, 17e genre, article du *perce-pierre rayé.*) SONNINI.

d'ailleurs est arrondie, montre une couleur grise (1).

Deux appendices non palmées s'élèvent entre les yeux ; la tête, brune par dessus et jaunâtre par dessous, est assez petite ; l'ouverture branchiale très-grande ; celle de l'anus un peu rapprochée de la gorge ; et la ligne latérale peu éloignée du dos.

---

(1) A la nageoire du dos du fascé . .	29	rayons.
A chacune des pectorales	13	
A chacune des jugulaires	2	
A celle de l'anus.	19	
A celle de la queue, qui est arrondie .	11	

LE BLENNIE COQUILLADE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

DIXIÈME ESPECE.

On pêche ce poisson dans l'océan d'Europe, ainsi que dans la Méditerranée. Il n'a pas ordinairement deux décimètres de

(1) *Blennius coquillad.*

Blenne coquillade. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Blennius galerita. Lin. édit. de Gmel.

Blennius cristâ capitis transversâ, cutaceâ. Artedi, gen. 27, syn. 44.

Coquillade. Rondelet, prem. part. liv. 6, chap. 21.

Alauda cristata. Idem.

Galerita. Id. ibid. — Aldrov. lib. 1, cap. 25, p. 114. — Jonston, tab. 17, fig. 3. — Charlet. p. 137.

Galerita. Ray, p. 73.

Alauda cristata, sive *galerita.* Gesner, p. 17, 20 (Germ.), fol. 4, *a.* — Willughby, Ichth. p. 134.

Adonis. Belon, Aquat. 219.

Crested blenny. Brit. Zool. 3, p. 167. — Strom. sondm. 322.

Blennus galerita. Ascagne, pl. XIX.

Brosme toupée. Id. ibid.

(2) En Languedoc, *coquillade*, à cause de sa crête

longueur (sept pouces environ). Sur sa tête paroît une appendice cutanée, transversale, un peu mobile, et auquel on a donné le nom de *crête*. Il habite parmi les rochers des rivages. Il échappe facilement à la main de ceux qui veulent le retenir, parce que son corps est délié et très-muqueux (1). Sa partie supérieure est brune et mouchetée ; sa partie inférieure d'un verd foncé et noirâtre. On a comparé à une émeraude la couleur et l'éclat de sa vésicule du fiel (2). Sa chair est molle (3). Il vit assez long-tems hors de l'eau, parce

---

qui a quelque ressemblance avec la huppe de l'alouette coquillade.

Blennius cristâ capitis transversâ cutaceâ...... blennius galerita. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 1. SONNINI.

(1) Mais l'on ne tient aucun compte de ce poisson, à raison de sa petitesse. SONNINI.

(2) Le cœur est anguleux, et le foie d'un blanc rougeâtre ; les intestins sont larges et jaunes.

SONNINI.

(3) A la nageoire du dos	60 rayons.
A chacune des pectorales	10
A chacune des jugulaires	2
A celle de l'anus	56
A celle de la queue	16

que

que, dit Rondelet, l'ouverture de ses branchies est fort petite; ce qui s'accorde avec les idées que nous avons exposées, dans notre premier Discours, sur les causes de la mortalité des poissons au milieu de l'air de l'atmosphère. D'ailleurs on peut se souvenir que nous avons placé, parmi ceux de ces animaux qui vivent avec plus de facilité hors de l'eau, les osseux et les cartilagineux qui sont pénétrés d'une plus grande quantité de matières huileuses, propres à donner aux membranes la souplesse convenable.

LE BLENNIE SAUTEUR (1),

PAR LACÉPÈDE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Nous avons trouvé une description très-détaillée et très-bien faite de ce blennie dans les manuscrits de Commerson, que Buffon nous a confiés dans le tems, en nous invitant à continuer son immortel ouvrage. On n'a encore rien publié relativement à ce poisson, que le savant Commerson avoit cru devoir inscrire dans un genre particulier, et nommer l'*altique sauteur*. Mais il nous parut impossible de ne pas le comprendre parmi les blennies, dont il a tous les caractères généraux, et avec lesquels l'habile voyageur qui l'a observé le premier, a trouvé lui-même qu'il offroit les

(1) *Blennius saliens.*

Alticus saltatorius, pinnâ spuriâ in capitis vertice; seu pinnulâ longitudinali ponè oculos cartilagineâ; seu alticus desultor, occipite cristato, ore circulari deorsum patulo. Commerson, Manuscrits déjà cités.

plus grands rapports. Nous osons même penser que, si Commerson avoit été à portée de comparer autant d'espèces de blennies que nous, les caractères génériques qu'il auroit adoptés pour ces osseux auroient été tels, qu'il auroit renfermé son sauteur dans leur groupe. Nous avons donc remplacé la dénomination d'*altique sauteur* par celle de *blennie sauteur*, et réuni, dans le cadre que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, ce que présentent de plus remarquable les formes et les habitudes de ce poisson.

Ce blennie a été découvert auprès des rivages et particulièrement des récifs de la Nouvelle-Bretagne, dans la mer du Sud. Il a été observé en juillet 1768, lors du célèbre voyage de notre confrère Bougainville. Commerson l'y a vu se montrer par centaines. Il est très-petit, puisque sa longueur totale n'est ordinairement que de soixante-six millimètres (deux pouces et demi environ), sa plus grande largeur de de cinq millimètres (deux lignes à peu près), et sa plus grande hauteur de huit (un peu plus de trois lignes).

Il s'élance avec agilité, glisse avec vîtesse,

ou, pour mieux dire, et pour me servir de l'expression de Commerson, vole sur la surface des eaux salées; il préfère les rochers les plus exposés à être battus par les vagues agitées; et là, bondissant, sautant, resautant, allant, revenant avec rapidité, il se dérobe en un clin d'œil à l'ennemi qui se croyoit près de le saisir, et qui ne peut le prendre que très-difficilement.

Il a reçu un instrument très-propre à lui donner cette grande mobilité. Ses nageoires pectorales ont une surface très-étendue, relativement à son volume; elles représentent une sorte de disque lorsqu'elles sont déployées; et leur longueur, de douze millimètres (cinq lignes environ), fait que, lorsqu'elles sont couchées le long du corps, elles atteignent à très-peu près jusqu'à l'anus. Ce rapport de forme avec des pégases, des scorpènes, des trigles, des exocets, et d'autres poissons volans, devoit lui en donner aussi un d'habitude avec ces mêmes animaux, et le douer de la faculté de s'élancer avec plus ou moins de force.

La couleur du blennie sauteur est d'un brun rayé de noir, qui se change souvent

en bleu clair rayé ou non rayé, après la mort du poisson.

On a pu juger aisément, d'après les dimensions que nous avons rapportées, de la forme très-alongée du sauteur; mais de plus, il est assez comprimé par les côtés pour ressembler un peu à une lame.

La mâchoire supérieure étant plus longue que l'inférieure, l'ouverture de la bouche se trouve placée au dessous du museau.

Les yeux sont situés très-près du sommet de la tête, gros, ronds, saillans, brillans par leur iris, qui a la couleur et l'éclat de l'or; et auprès de ces organes, on voit sur l'occiput une crête ou une appendice ferme, cartilagineuse, non composée de rayons, parsemée de points, longue de quatre millimètres ou environ (deux lignes à peu près), arrondie dans son contour et élevée non pas transversalement, comme celle de la coquillade, mais longitudinalement.

Deux lames composent chaque opercule branchial.

La peau du sauteur est enduite d'une mucosité très-onctueuse.

Commerson dit qu'on n'aperçoit pas d'autre ligne latérale que celle qui indique l'in-

tervalle longitudinal qui règne de chaque côté entre les muscles dorsaux et les muscles latéraux (1).

---

(1) 5 rayons au moins à la membrane des branchies.
35 articulés à la nageoire du dos.
13 à chacune des pectorales.
2 mous et filiformes à chacune des jugulaires.
26 à celle de l'anus.
10 à celle de la queue, qui est lancéolée.

LE BLENNIE PINARU (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

DOUZIÈME ESPÈCE

Le pinaru ressemble beaucoup au blennie sauteur. Il habite, comme ce dernier poisson, dans les mers voisines de la ligne. Une appendice longitudinale s'élève entre ses yeux, de même qu'entre ceux du sauteur; mais cette sorte de crête est composée de petits filamens de couleur noire. De plus, le sauteur, ainsi que le plus grand nombre de blennies, n'a que deux rayons à chacune de ses na-

(1) *Blennius pinaru.*

Blennius cristatus. Lin. édit. de Gmelin.

Blenne pinaru. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod. — Gronov. Mus. 1, n° 75.

Pinaru. Ray, Pisc. p. 73.

(2) *Blennius cristâ cetaceâ longitudinali inter oculos.... blennius cristatus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 2. — Artedi, Gen. pisc. additam. n° 6.

SONNINI.

geoires jugulaires; et le pinaru a ses nageoires jugulaires soutenues par trois rayons (1).

La ligne latérale de ce dernier osseux est d'ailleurs courbe vers la tête, et droite dans le reste de sa longueur.

On le trouve dans les deux Indes (2).

---

(1)

A la membrane branchiale . . .	5 rayons.
A la nageoire du dos	26
A chacune des pectorales.	14
A chacune des jugulaires.	3
A celle de l'anus.	16
A celle de la queue, qui est arrondie	11

(2) Mais ce n'est que dans les mers méridionales qu'il se trouve aux Indes occidentales. SONNINI.

LE BLENNIE GADOIDE (1)(2), LE BLENNIE BELETTE (3)(4), ET LE BLENNIE TRIDACTYLE (5);

PAR LACÉPEDE.

13e, 14e ET 15e ESPÈCES.

Ces trois poissons appartiennent au troisième sous-genre des blennies : ils ont deux

(1) *Blennius gadoïdes.* — Brunn. Pisc. massil. p. 24, n° 34.

Gadus albidus. Lin. édit. de Gmel.

Gade à deux doigts. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) A Marseille, *moustele.*

Gadus cirro menti, pinnis ventralibus didactylis elongatis..... gadus albidus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 19.

Gadus dipterygius, cirro menti, pinnis ventralibus didactylis elongatis.... gadus blennoïdes. Brunnich, Ichthyol. massil. p. 24, n° 34. — Artedi, Gen. pisc. gen. 22. additament. n° 22. SONNINI.

(3) *Blennius mustela.*

Blennius mustelaris. Lin. édit. de Gmel.

Blennius pinnâ dorsali anteriore triradiatâ. Mus. Ad. Frid. 1, p. 69.

nageoires sur le dos; et on ne voit pas de barbillons ni d'appendices sur la partie supérieure de leur tête.

Le gadoïde a été découvert par Brunnich. Ce naturaliste l'a considéré comme tenant le milieu entre les gades et les blennies; et c'est pour désigner cette position dans l'ensemble des êtres vivans, que je lui ai donné le nom de *gadoïde*. Il a été compris parmi les gades par plusieurs célèbres naturalistes: mais la nécessité de former les différens genres d'animaux conformément au plus grand nombre de rapports qu'il nous est possible d'entrevoir, et de les indiquer par des traits précis et faciles à distinguer, nous a forcés d'exiger pour les deux familles des blennies et des gades, des caractères d'après

---

Blennius pinnâ dorsi anteriore triradiatâ, posteriore 40. Ibid.

Blenne belette. Daubenton, Encyc. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(4) *Blennius pinnâ dorsali anteriore triradiatâ.... blennius mustelaris*. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 10. — Artedi, Gen. pisc. gen. 22, n° 12. additament. Sonnini.

(5) *Blennius tridactylus*.

Trifurcated. Pennant, Zool. brit. tom. III, p. 196.

Gade trident. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

lesquels nous avons dû placer le gadoïde parmi les blennies.

Ce poisson habite dans la Méditerranée. Il est mou, étroit, légèrement comprimé. Sa longueur, analogue à celle de la plupart des blennies, ne s'étend guère au-delà de deux décimètres (sept pouces). Sa mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure, marquée de chaque côté de sept ou huit points ou petits enfoncemens, et garnie, au dessous de son bout antérieur, d'un filament souvent très-long.

On voit deux aiguillons sur la nuque; la ligne latérale est droite.

L'animal est blanchâtre, avec la tête rougeâtre. Des teintes noires règnent sur le haut de la première nageoire dorsale, sur les bords et plusieurs autres portions de la seconde nageoire du dos, sur une partie de celle de l'anus, et sur celle de la queue (1).

---

(1) A la membrane branchiale du blennie gadoïde . . . . 7 rayons.
A la première nageoire dorsale . . . 10
A la seconde 56
A chacune des pectorales 11
A chacune des jugulaires 2
A celle de l'anus 53
A celle de la queue 16

Il est aisé de séparer de cette espèce de blennie celle à laquelle nous conservons le nom de *belette*. En effet, ce dernier poisson n'a point de filament au dessous du museau, et on ne compte que trois rayons à sa première nageoire dorsale (2). Il a été découvert dans l'Inde.

Le tridactyle a été considéré jusqu'à présent comme un gade ; il a sur-tout beaucoup de ressemblance avec le gade mustelle et le cimbre. Il a, de même que ces derniers animaux, la première nageoire dorsale cachée presque en entier dans une sorte de sillon longitudinal, et composée de rayons qui tous, excepté un, sont extrêmement courts et difficiles à distinguer les uns des autres. Mais chacune de ses nageoires jugulaires n'est soutenue que par trois rayons; et cela seul auroit dû nous engager à le

---

(1) A la première nageoire dorsale du blennie belette . . . . 3 rayons.
A la seconde. 43
A chacune des pectorales 17
A chacune des jugulaires. 2
A celle de l'anus 29
A celle de la queue 13

rapporter aux blennies plutôt qu'aux gades. Les nageoires jugulaires, ou thoracines, ayant été comparées, aussi bien que les abdominales, aux pieds de derrière des quadrupèdes, les rayons de ces organes de mouvement ont été assimilés à des doigts; et c'est ce qui a déterminé à donner, au blennie que nous examinons, le nom spécifique de *tridactyle*, ou *à trois doigts*. D'ailleurs, dans cet osseux, les trois rayons de chaque nageoire jugulaire ne sont pas réunis par une membrane à leur extrémité, et cette séparation vers un de leurs bouts les fait paroître encore plus analogues aux doigts des quadrupèdes.

La tête du tridactyle est un peu aplatie. Ses mâchoires sont garnies de dents recourbées : celle d'en bas présente un long barbillon au dessous de son extrémité antérieure.

On voit au dessus de chaque nageoire pectorale une rangée longitudinale de tubercules, qui sont, en quelque sorte, le commencement de la ligne latérale. Cette dernière ligne se fléchit très-près de son origine, forme un angle obtus, descend obliquement, et se coude de nouveau pour

tendre directement vers la nageoire de la queue (1).

La couleur de la partie supérieure de l'animal est d'un brun foncé; les plis des lèvres, et les bords de la membrane branchiale, sont d'un blanc très-éclatant.

Ce blennie habite dans les mers qui entourent la Grande-Bretagne; le savant auteur de la Zoologie britannique l'a fait connoître aux naturalistes.

---

(1) A la membrane des branchies du blennie tridactyle . . . . 5 rayons.

Un rayon très-alongé et plusieurs autres rayons très-courts à la première nageoire dorsale.

A la seconde.	45 rayons.
A chacune des pectorales.	14
A chacune des jugulaires.	3
A celle de l'anus.	20
A celle de la queue	16

LE PHOLIS (1).

LE BLENNIE PHOLIS (2),

PAR LACÉPÈDE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XXIX, *fig.* 2.

Les blennies dont il nous reste à traiter forment le quatrième sous-genre de la famille que nous considérons : ils n'ont ni barbillons ni appendices sur la tête, et leur dos ne présente qu'une seule nageoire.

(1) *Le pholis.* En allemand, *seegrundel*, *meerlerche*, *spitzkopf.* En anglais, *bulcard*, *mulgranoc bulcard*, *smoth-skan*, *smooth blenny.* A Hambourg, *boulerot.* En Languedoc, *perce-pierre.*

Blennius lineâ laterali curvâ subbifidâ... blennius pholis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 8.

SONNINI.

(2) *Blennius pholis.* Sur plusieurs côtes méridionales de France, *baveuse.* Auprès de Livourne, *galeetto.* Auprès des rivages de Cornouailles en Angleterre, *mulgranoo*, *bulcard*

Blennius pholis. Lin. édit. de Gmelin.

Blenne baveuse. Daubenton, Encyclop. méthod. —

Le premier de ces poissons dont nous allons parler, est le pholis. Cet osseux a l'ouverture de la bouche grande, les lèvres épaisses, la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure, et garnie, ainsi que cette dernière, de dents aiguës, fortes et serrées (1). Les ouvertures des narines sont placées au bout d'un petit tube frangé. La

---

Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 62.

Blennius maxillâ superiore longiore, capite summo acuminato. Artedi, gen. 27, syn. 45 et 116.

Pholis. Arist. lib. 9, cap. 37. — Aldrovand. lib. 1, cap. 25, p. 114 et 116. — Gesner, p. 18 et 714; et (germ.) fol. 4, *a*, et 5, *a*. — Jonston, lib. 1, tit. 2, cap. 2, *a*. 1, tab. 17, n° 4; et tab. 18, fig. 2. — Charl. Onom. 137. — Willughby, Ichthyol. p. 133 et 135, tab. H, 6, fig. 2 et 4. — Ray, p. 73, n°s 17 et 74.

Perce-pierre. Rondelet, première partie, lib. 6, chapitre 22.

Empetrum. Idem, ibidem.

Alauda non cristata. Idem, ibid.

Baveuse. Id. première partie, lib. 6, chap. 23.

Pholis. Idem, ibid. — Gronov. Mus. 2, n° 175; Zooph. 76, n° 279. — Bloch, pl. 71, fig. 2.

Smooth blenny. Brit. zool. 3, p. 169, n° 3.

(1) L'on pourroit, dit Rondelet, nommer à bon droit ce poisson *singe de mer ;* car il a une tête de singe, petite et ronde. Sonnini.

langue est lisse, le palais rude, l'œil grand, l'iris rougeâtre, la ligne latérale courbe, et l'anus plus proche de la gorge que de la nageoire caudale (1) (2).

La couleur du pholis est olivâtre, avec de petites taches, dont les unes sont blanches et les autres d'une teinte foncée.

Ce blennie vit dans l'Océan et dans la Méditerranée. Il s'y tient auprès des rivages, souvent vers les embouchures des fleuves; il s'y plaît au milieu des algues; il y nage avec agilité; il dérobe aisément à ses ennemis son corps enduit d'une humeur ou bave très-abondante et très-visqueuse, qui lui a fait donner un de ses noms; et quoiqu'il

---

(1) A la membrane des branchies. .	7	rayons.
A la nageoire du dos.	28	
A chacune des pectorales. . . .	14	
A chacune des jugulaires	2	
A celle de l'anus.	19	
A celle de la queue	10	

(2) Tous les rayons des nageoires sont extraordinairement épais et forts. La ligne latérale forme une courbure derrière les nageoires pectorales, et l'anus se trouve plus près de la tête que de la queue.

Le foie est gros, jaune et partagé en deux lobes inégaux; l'estomac est oblong; le canal intestinal court et formant deux sinuosités; la rate rougeâtre.

Sonnini.

n'ait que deux décimètres (environ sept pouces) de longueur, il se débat avec courage contre ceux qui l'attaquent, les mord avec obstination, et défend de toutes ses forces une vie qu'il ne perd d'ailleurs que difficilement.

Il n'aime pas seulement à se cacher au dessous des plantes marines, mais encore dans la vase; il s'y enfonce comme dans un asyle, ou s'y place comme dans une embuscade. Il se retire aussi très-souvent dans des trous de rocher, y pénètre fort avant, et de là vient le nom de *perce-pierre* qu'on a donné à presque tous les blennies, mais qu'on lui a particulièrement appliqué. Il se nourrit de très-jeunes poissons, de très-petits crabes, ou d'œufs de leurs espèces; il recherche aussi les animaux à coquille et principalement les bivalves, sur lesquels la faim et sa grande hardiesse le portent quelquefois à se jeter sans précaution à l'instant où il voit leurs battans entr'ouverts : mais il peut devenir la victime de sa témérité, être saisi entre les deux battans refermés avec force sur lui; et c'est ainsi que fut pris, comme dans un piège, un petit poisson que nous croyons devoir rapporter à l'espèce du blennie pholis, qui fut trouvé dans une

huître au moment où l'on en écarta les deux valves, qui devoit y être renfermé depuis long-tems, puisque l'huître avoit été apportée à un très-grand nombre de lieues de la mer, et que découvrit ainsi, il y a plus de vingt ans, dans une sorte d'habitation très-extraordinaire, mon compatriote et mon ancien ami Saint-Amans, professeur d'histoire naturelle dans l'école centrale du département de Lot et Garonne, connu depuis long-tems du public par plusieurs ouvrages très-intéressans, ainsi que par d'utiles et courageux voyages dans les hautes Pyrénées (1) (2).

---

(1) Voyez le Journal de physique, du mois d'octobre 1778.

(2) On prend le pholis au filet et à l'hameçon; sa chair est de mauvaise qualité; on s'en sert comme d'appât pour pêcher les autres poissons.

Aristote dit que la bave que jette le pholis se répand autour de lui et lui forme comme un lit. (Histoire des animaux, liv. 9, chap. 37.) Ray et Pennant assurent qu'au moyen des nageoires molles de son ventre, il peut monter le long des pierres, même à surface unie.

Ce poisson a été décrit et figuré deux fois par Rondelet (Hist. des poissons), d'abord sous le nom de *perce-pierre*, chap. 22; ensuite sous celui de *baveux*, chap. 23. Sonnini.

LE BLENNIE BOSQUIEN (1),

PAR LACÉPÈDE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Bosc, l'un de nos plus savans et plus zélés naturalistes, qui vient de passer plusieurs années dans les Etats-Unis d'Amérique, où il a exercé les fonctions de consul de la république française, a découvert dans la Caroline ce blennie, auquel j'ai cru devoir donner une dénomination spécifique qui rappelât le nom de cet habile naturaliste. Bosc a bien voulu me communiquer la description et le dessin qu'il avoit faits de ce blennie : l'une m'a servi à faire cet article ; j'ai fait graver l'autre avec soin ; et je m'empresse d'autant plus de témoigner ici ma reconnoissance à mon ancien confrère pour

(1) *Blennius bosquianus.*

Blennius morsitans. Bosc, manuscrits.

Blennius morsitans, capite cristâ nullâ, corpore alepidoto, viridi fusco, alboque variegato, pinnâ anali radiis apice recurvis. Habitat in Carolina. Note communiquée par L. Bosc.

cette bienveillante communication, que, peu de tems avant son retour en Europe, il m'a fait remettre tous les dessins et toutes les descriptions dont il s'étoit occupé dans l'Amérique septentrionale relativement aux quadrupèdes ovipares, aux serpens et aux poissons, en m'invitant à les publier dans l'Histoire naturelle dont cet article fait partie. J'aurai une grande satisfaction à placer dans mon ouvrage les résultats des observations d'un naturaliste aussi éclairé et aussi exact que Bosc.

Le blennie qu'il a décrit ressemble beaucoup au pholis dont nous venons de parler; mais il en diffère par plusieurs traits de sa conformation, et notamment par la proportion de ses mâchoires, dont l'inférieure est la plus longue, pendant que la supérieure du pholis est la plus avancée. D'ailleurs l'anus du pholis est plus près de la gorge que de la nageoire caudale, et celui du bosquien est à une distance à peu près égale de ces deux portions du corps de l'animal (1).

(1) A la nageoire du dos.	30 rayons.
A chacune des pectorales. . . .	12
A chacune des jugulaires.	2
A celle de l'anus.	18
A celle de la queue.	12

La tête du bosquien est en quelque sorte triangulaire; le front blanchâtre et un peu aplati; l'œil petit; l'iris jaune; chaque mâchoire garnie de dents menues, très-nombreuses et très-recourbées; la membrane branchiale étendue et peu cachée par l'opercule; le corps comprimé, dénué en apparence d'écailles, gluant, d'une couleur verte foncée, variée de blanc, et relevée par des bandes brunes, cependant peu marquées.

Les nageoires sont d'une teinte obscure, et tachetées de brun. Les onze premiers rayons de celle du dos sont plus courts et plus émoussés que les autres. Ceux qui soutiennent la nageoire de l'anus se recourbent en arrière à leur extrémité : cette nageoire de l'anus et la dorsale touchent celle de la queue, qui est arrondie.

Le bosquien a près d'un décimètre (trois pouces et demi environ) de longueur totale; sa hauteur est de vingt-sept millimètres (un pouce), et sa largeur de neuf (quatre lignes environ).

Cette espèce, suivant Bosc, est très-commune dans la baie de Charlestown. Lorsqu'on veut la saisir, elle se défend en mordant son ennemi, comme la murène anguille, avec laquelle elle a beaucoup de ressem-

blance; et c'est cette manière de chercher à sauver sa vie, que Bosc a indiquée par le nom distinctif de *morsitans* qu'il lui a donné dans sa description latine, et que j'ai dû, malgré sa modestie, changer en une dénomination dictée par l'estime pour l'observateur de ce blennie.

LE BLENNIE VIVIPARE (1).

LE BLENNIE OVOVIVIPARE (2),

PAR LACÉPÈDE.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XXX, *fig.* 3.

De tous les poissons dont les petits éclosent dans le ventre de la femelle, viennent tout formés à la lumière, et ont fait donner à leur mère le nom de *vivipare*, le blennie

(1) *Le blennie vivipare.* En allemand, *aalmutter, aalquab, aalput.* En danois, *aale-quabbe, aale-kona, aale-moder, aal-frau.* En suédois, *tanglake, alkusa.* En norvégien, *brun-og, mork-pletet, tang-brosme, steen-brosme.* En hollandais, *pilatus-visje.* En anglais, *guffer, celpont.* A Harderwick, *magaal, quabaal.* En Frise, *magge.*

Encheliopus corpore lituris variegato, pinnâ dorsi ad caudam sinuatâ. Gronovius, *locis infrà citatis.*

Blennius ore tentaculis duobus.... blennius viviparus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 155, sp. 11.

Blennius imberbis, pinnâ anali caudalique unitis

que nous allons décrire est l'espèce dans laquelle ce phénomène remarquable a pu être observé avec plus de soin et connu avec plus d'exactitude. Voilà pourquoi on lui a donné le nom distinctif de *vivipare*, que nous n'avons pas cru cependant devoir

---

aurantiis... blennius viviparus. Mull. Zoolog. dan. tom. II, p. 22, fig. tab. 57.

Blennius pinnâ dorsali, caudali analique unitis, naribus tubulosis... blennius viviparus. Lin. Faun. suec. edit. Retzii, n° 45. SONNINI.

(2) *Blennius ovoviviparus*.

Blennius viviparus. Lin. édition de Gmelin.

Blenne vivipare. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique. — Faun. suec. 317. — Müll. Prodrom. zool. danic. p. 43, n° 358; et Zool. dan. tom. LVII. — Mus. Ad. Frid. 1, p. 69.

Tanglake. Act. Stockh. 1748, p. 52, tab. 2. — Gronov. Mus. 1, p. 65, n° 145; Zooph. p. 77, n° 265. — Act. Upsal. 1742, p. 87. — Bloch, pl. LXXII.

Blennius capite dorsoque fusco flavescente lituris nigris, pinnâ ani flavâ. Artedi, syn. 45.

Tertia mustelarum species vivipara et marina. Schonev. p. 49, 50.

Mustela marina viviparina. Idem, tab. 4, fig. 2. — Jonst. Pisc. p. 1, tab. 46, fig. 8.

Mustela vivipara Schoneveldii. Willughby, Icth. p. 122. — Ray, p. 69.

Viviparous blenny. Brit. Zoolog. 3, p. 172, n° 5, tab. 10.

lui conserver sans modification, de peur d'induire plusieurs de nos lecteurs en erreur, et que nous avons remplacé par celui d'*ovo-vivipare*, afin d'indiquer que s'il n'éclot pas hors du ventre de la mère, s'il en sort tout formé, et déjà doué de presque tous ses attributs, il vient néanmoins d'un œuf, comme tous les poissons, et n'est pas véritablement vivipare, dans le sens où l'on emploie ce mot lorsqu'on parle de l'homme, des quadrupèdes à mamelles et des cétacés. Voilà pourquoi aussi nous allons entrer dans quelques détails relativement à la manière de venir au jour, du blennie dont nous écrivons l'histoire, non seulement pour bien exposer tout ce qui peut concerner cet animal curieux, mais encore pour jeter un nouveau jour sur les différens modes de reproduction de la classe entière des poissons.

Mais auparavant montrons les traits distinctifs et les formes principales de ce blennie (1).

---

(1) A la membrane des branchies. . 7 rayons.
A chacune des nageoires pectorales. 20
A chacune des jugulaires 2
A celle du dos, de la queue et de l'anus, considérées comme ne formant qu'une seule nageoire . 148

L'ouverture de sa bouche est petite, ainsi que sa tête; les mâchoires, dont la supérieure est plus avancée que l'inférieure, sont garnies de petites dents, et recouvertes par des lèvres épaisses; la langue est courte et lisse comme le palais; deux os petits et rudes sont placés auprès du gosier; les orifices des narines paroissent chacun au bout d'un petit tube non frangé; le ventre est court; l'ouverture de l'anus très-grande; la ligne latérale droite (1); la nageoire de l'anus composée de plus de soixante rayons, et réunie à celle de la queue; et souvent cette dernière se confond aussi avec celle du dos.

Les écailles qui revêtent l'ovovivipare sont très-petites, ovales, blanches ou jaunâtres, et bordées de noir; du jaune règne sur la gorge et sur la nageoire de l'anus; la nageoire du dos est jaunâtre, avec dix ou douze taches noires (2).

---

(1) Elle est à peine visible, et elle s'étend sur le milieu du corps. Sonnini.

(2) Les parties intérieures du blennie vivipare diffèrent sensiblement de celles des autres poissons. Il a l'estomac, ainsi que la vésicule du fiel, minces et transparens; le canal intestinal placé en travers; les deux lobes du foie peu alongés; la rate aussi longue

La chair de ce blennie est peu agréable au goût : aussi est-il très-peu recherché par les pêcheurs, quoiqu'il parvienne jusqu'à la longueur de cinq décimètres (un pied et demi environ). Il est en effet extrêmement imprégné de matières visqueuses; son corps est glissant comme celui des murènes; et ces substances oléagineuses, dont il est pénétré à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur, sont si abondantes qu'il montre, beaucoup plus qu'un grand nombre d'autres osseux, cette qualité phosphorique que l'on a remarquée dans les différentes portions des poissons morts et déjà altérés (1). Ses arêtes luisent dans l'obscurité, tant qu'elles ne sont pas entièrement desséchées; et par une suite de cette même liqueur huileuse et phosphorescente, lorsqu'on fait cuire son squelette, il devient verdâtre (2).

---

que la capacité du ventre; le fiel clair; les reins dégagés et d'un pouce de longueur. Bloch a compté cent vertèbres à l'épine du dos; mais il n'a aperçu ni côtes, ni vésicule aérienne. SONNINI.

(1) Discours sur la nature des poissons.

(2) On pêche le blennie vivipare à l'hameçon et au filet. « Sa chair, dit Bloch, est grasse, blanche et sans beaucoup d'arêtes. Comme on n'en fait pas grand cas, il n'y a que les gens du peuple qui la mangent.

L'ovovivipare se nourrit principalement de jeunes crabes. Il habite dans l'océan Atlantique septentrional, et principalement auprès des côtes européennes (1).

Vers l'équinoxe du printems, les œufs commencent à se développer dans les ovaires de la femelle. On peut les voir alors ramassés en pelotons, mais encore extrêmement petits, et d'une couleur blanchâtre. Au mois de mai ils ont acquis un accroissement sensible, et présentent une couleur rouge. Lorsqu'ils sont parvenus à la grosseur d'un grain de moutarde, ils s'amollissent, s'étendent, s'alongent; et déjà l'on peut remarquer à leur bout supérieur deux points noirâtres qui indiquent la tête du fœtus, et ce sont les rudimens de ses yeux. Cette partie de l'embryon se dégage la première de la membrane ramollie qui compose l'œuf; bientôt le ventre sort aussi de l'enveloppe,

---

Certainement le préjugé contribue beaucoup à faire mépriser ce poisson, parce que, dans la cuisson, ses arêtes deviennent vertes comme il arrive à l'orphie ». (Histoire naturelle des poissons, article de la *lote vivipare.*) SONNINI.

(1) Cette espèce se trouve aussi dans la mer Baltique, et elle est commune dans le golfe de Bothnie.

SONNINI.

revêtu d'une autre membrane blanche et assez transparente pour qu'on puisse apercevoir les intestins au travers de ce tégument; enfin la queue, semblable à un fil délié et tortueux, n'est plus contenue dans l'œuf, dont le petit poisson se trouve dès-lors entièrement débarrassé.

Cependant l'ovaire s'étend pour se prêter au développement des fœtus ; il est, à l'époque que nous retraçons, rempli d'une liqueur épaisse, blanchâtre, un peu sanguinolente, insipide, et dont la substance présente des fibres nombreuses, disposées autour des fœtus comme un léger duvet, et propres à les empêcher de se froisser mutuellement.

On a prétendu qu'indépendamment de ces fibres, on pouvoit reconnoître dans l'ovaire des filamens particuliers qui, semblables à des cordons ombilicaux, partoient des tuniques de cet organe, s'étendoient jusqu'aux fœtus, et entroient dans leur corps pour y porter vraisemblablement, a-t-on dit, la nourriture nécessaire. On n'entend pas comment des embryons qui ont vécu pendant un ou deux mois entièrement renfermés dans un œuf, et sans aucune communication immédiate avec le

corps de leur mère, sont soumis tout d'un coup, lors de la seconde période de leur accroissement, à une manière passive d'être nourris, et à un mode de circulation du sang, qui n'ont encore été observés que dans les animaux à mamelles. Mais d'ailleurs les observations sur lesquelles on a voulu établir l'existence de ces conduits comparés à des cordons ombilicaux, n'ont pas été convenablement confirmées. Au reste, il suffiroit que les fœtus dont nous parlons eussent été, pendant les premiers mois de leur vie, contenus dans un véritable œuf, et libres de toute attache immédiate au corps de la femelle, pour que la grande différence, que nous avons indiquée entre les véritables vivipares et ceux qui ne le sont pas (1), subsistât toujours entre ces mêmes vivipares ou animaux à mamelles, et ceux des poissons qui paroissent le moins ovipares, et pour que la dénomination d'*ovovivipare* ne cessât pas de convenir au blennie que nous décrivons.

Et cependant ce qui achève de prouver que ces filamens prétendus nourriciers ont une destination bien différente de celle

(1) Discours sur la nature des poissons.

qu'on leur a attribuée, c'est qu'à mesure que les fœtus grossissent, la liqueur qui les environne s'épuise peu à peu, et d'épaisse et de presque coagulée qu'elle étoit, devient limpide et du moins très-peu visqueuse, ses parties les plus grossières ayant été employées à alimenter les embryons.

Lorsque le tems de la sortie de ces petits animaux approche, leur queue, qui d'abord avoit paru sinueuse, se redresse, et leur sert à se mouvoir en différens sens, comme pour chercher une issue hors de l'ovaire. Si dans cet état ils sont retirés de cet organe, ils ne périssent pas à l'instant, quoique venus trop tôt à la lumière; mais ils ne vivent que quelques heures : ils se tordent comme de petites murènes, sautillent, et remuent plusieurs fois leurs mâchoires et tout leur appareil branchial avant d'expirer.

On a vu quelquefois dans la même femelle jusqu'à trois cents embryons, dont la plupart avoient plus de vingt-cinq millimètres de longueur (1) (onze lignes à peu près).

---

(1) Consultez particulièrement l'ouvrage de Schoneveld, cité si souvent dans cette Histoire.

Il s'écoule souvent un tems très-long entre le moment où les œufs commencent à pouvoir être distingués dans le corps de la mère, et celui où les petits sortent de l'ovaire pour venir au jour. Après la naissance de ces derniers, cet organe devient flasque, se retire comme une vessie vuide d'air ; et les mâles ne diffèrent alors des femelles que par leur taille, qui est moins grande, et par leur couleur, qui est plus vive ou plus foncée.

Nous ne terminerons pas cet article sans faire remarquer que, pendant que la plupart des poissons pélagiens s'approchent des rivages de la mer dans la saison où ils ont besoin de déposer leurs œufs, les blennies dont nous nous occupons, et qui n'ont point d'œufs à pondre, quittent ces mêmes rivages lorsque leurs fœtus sont déjà un peu développés, et se retirent dans l'Océan à de grandes distances des terres, pour y trouver apparemment un asyle plus sûr contre les pêcheurs et les grands animaux marins qui à cette époque fréquentent les côtes de l'Océan, et à la poursuite desquels les femelles, chargées du poids de leur pro-

géniture, pourroient plus difficilement se soustraire (1).

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les œufs de ces blennies éclosant dans le ventre de la mère, et par conséquent devant être fécondés dans son intérieur, il y a un accouplement plus ou moins prolongé et plus ou moins intime entre le mâle et la femelle de cette espèce, comme entre ceux des squales, des syngnathes, etc.

---

(1) Voyez le même ouvrage de Schoneveld.

LE GUNNEL (1).

LE BLENNIE GUNNEL (2),

PAR LACÉPÈDE.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le gunnel est remarquable par sa forme comprimée ainsi que très-alongée, et par la disposition de ses couleurs. Il est d'un

(1) *Le gunnel.* En quelques lieux de la France, *papillon de mer.* En allemand, *butterfisch.* A Heiligeland, *nunogen.* En Norwège, *guulagtig*, *snordolk.* En Laponie, *stagosh.* En Suède, *smorkussa.* En Islande, *skeria steinbitr, spreitfish.* Au Groenland, *kurksaunak.* En Danemarck, *tangbrosme.*

Pholis maculis annulatis ad pinnam dorsalem, pinnis ventralibus obsoletis. Gronovius, *locis infrà citatis.*

Blennius pinnâ dorsali ocellis decem nigris...... blennius gunnellus. Linn. Syst. natur. edit. Gmel. gen. 155, sp. 9.

Blennius maculis circiter decem nigris, limbo albo, utrinque ad pinnam dorsalem. Artedi, Gen, pisc. gen. 22, sp. 5. SONNINI.

gris jaunâtre, et souvent d'un olivâtre foncé dans sa partie supérieure ; sa partie inférieure est blanche, ainsi que son iris ; la nageoire dorsale et celle de la queue sont jaunes ; les pectorales présentent une belle couleur orangée, qui paroît aussi sur la nageoire de l'anus, et qui y est relevée vers la base par des taches très-brunes. Mais ce qui frappe sur-tout dans la distribution des nuances du gunnel, c'est que, le long de la nageoire dorsale, on voit de chaque côté neuf ou dix et quelquefois douze taches

---

(2) *Blennius gunnellus. Gunnel*, d'où vient *gunnellus*, signifie en anglais, *plat bord.*, et désigne la forme très-alongée et très-comprimée du blennie dont il est question dans cet article. Sur quelques côtes d'Angleterre, *butter fish.* Dans quelques contrées de l'Europe, *liparis.*

Blennius gunnellus. Lin. édit. de Gmelin.

Blenne gunnel. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encyclopédie méthodique. — Mus. Ad. Frid. 1, p. 69. — Faun. suec. 318. — Bloch, pl. LXV, fig. 1.

Blennius maculis circiter decem nigris, etc. Artedi, gen. 27, syn. 45. — Gronov. Mus. 1, n° 77; Zooph. pag. 78, n° 267. — Willughby, Ichthyol. p. 115, tab. G, 8, fig. 3. — Raj. Pisc. p. 144, n° 11.

Gunellus. Seb. Mus. 3, p. 91, tab. 30, fig. 6. — Brit. Zool. 3, p. 171, n° 4, tab. 10.

rondes ou ovales, placées à demi sur la base de la nageoire, et à demi sur le dos proprement dit, d'un beau noir, ou d'une autre teinte très-foncée, et entourées, sur plusieurs individus, d'un cercle blanc ou blanchâtre, qui les fait ressembler à une prunelle environnée d'un iris.

La tête est petite, ainsi que les nageoires jugulaires (1). Des dents aiguës garnissent les mâchoires, dont l'inférieure est la plus avancée. La ligne latérale est droite; l'anus plus éloigné de la nageoire caudale que de la gorge.

Par sa forme générale, la petitesse de ses écailles, la viscosité de l'humeur qui arrose sa surface, la figure de ses nageoires pectorales, le peu de hauteur ainsi que la longueur de celle de son dos, et enfin la vîtesse de sa natation, le gunnel a beaucoup de rapports avec la murène anguille : mais il n'a pas une chair aussi agréable

(1) A la nageoire dorsale. . . . . 88 rayons.
A chacune des pectorales. 10
A chacune des jugulaires 2
A celle de l'anus. 45
A celle de la queue, qui est un peu arrondie. 18

au goût que celle de ce dernier animal. Il vit dans l'océan d'Europe (1); il s'y nourrit d'œufs de poisson, et de vers ou d'insectes marins; et il est souvent dévoré par les cartilagineux et les osseux un peu grands, ainsi que par les oiseaux d'eau.

Nous croyons, avec le professeur Gmelin, devoir regarder, comme une variété de l'espèce du gunnel, un blennie qui a été décrit par Othon Fabricius dans la Faune du Groenland (2), et qui ne paroît différer d'une manière très-marquée et très-cons-

---

(1) On le trouve fréquemment dans la mer du nord et dans la Baltique, aux environs de Hambourg et de Lubeck. Il se tient près des rivages au milieu des plantes marines, et on le prend dans les filets tendus pour la pêche des autres poissons; car on ne cherche pas à se procurer celui-ci dont la chair est dure et généralement méprisée, même par les gens les plus pauvres; l'on ne s'en sert que pour appât.

Le gunnel est aussi glissant que l'anguille, et comme en même tems sa nageoire dorsale est très-piquante, il est difficile de le tenir dans la main sans se blesser.

Son foie partagé en deux lobes est d'un rouge pâle; le canal intestinal est mince, court, large, et il fait plusieurs sinuosités. SONNINI.

(2) *Blennius pinnâ dorsali ocellis decem nigris*...

tante de l'objet de cet article que par sa longueur, qui n'est que de deux décimètres (sept pouces environ), pendant que celle du gunnel ordinaire est de trois ou quatre décimètres (dix pouces et demi à quatorze pouces à peu près), par le nombre des rayons de ses nageoires (1), et par la couleur des taches œillées et rondes ou ovales de la nageoire du dos, dont communément cinq sont noires, et cinq sont blanchâtres ou d'un blanc éclatant.

---

blennius gunnellus. Othon Fabricius, Faun. Groenl. p. 149, n° 108.

Blennius corpore ferè lineari fulvo, pinnâ dorsali ocellis quinque nigris, totidemque albis conjunctis... blennius punctatus. Lin. Syst. natur. edit. Gmel. gen. 155, sp. 9, var. *b*. SONNINI.

(1) A la membrane des branchies du gunnel, décrit par Othon Fabricius . . . . . 7 rayons.

A la membrane des branchies du gunnel, décrit par Othon Fabricius	7 rayons.
A la nageoire dorsale.	56
A chacune des pectorales	17
A chacune des jugulaires	4
A celle de l'anus	58
A celle de la queue.	18

LE BLENNIE POINTILLÉ (1),

PAR LACÉPÈDE.

VINGTIÈME ESPÈCE.

La description de ce blennie n'a encore été publiée par aucun auteur. Nous avons vu, dans la collection du museum national d'histoire naturelle, un individu de cette espèce.

La tête est assez grande, et toute parsemée, par dessus et par les côtés, de petites impressions, de pores ou de points qui s'étendent jusques sur les opercules, et nous ont suggéré le nom spécifique de ce blennie. L'ouverture de la bouche est étroite; les lèvres sont épaisses; les dents aiguës et serrées; les yeux ronds et très-gros; les écailles très-facilement visibles; les nageoires pectorales ovales et très-grandes; les jugulaires composées chacune de deux rayons mous, ou filamens, presque aussi longs que les pectorales. La ligne latérale

(1) *Blennius punctulatus.*

se courbe au dessus de ces mêmes pectorales, descend comme pour les environner, et tend ensuite directement vers la queue. La nageoire du dos, qui commence à la nuque, et va toucher la nageoire caudale, est basse; les rayons en sont garnis de petits filamens, et tous à peu près de la même longueur, excepté les huit derniers, dont six sont plus longs et deux plus courts que les autres. La nageoire de l'anus est séparée de la caudale, qui est arrondie (1). Un grand nombre de petites taches irrégulières et nuageuses sont répandues sur le pointillé.

---

(1) A la nageoire du dos	47	rayons.
A chacune des pectorales.	17	
A chacune des jugulaires	2	
A celle de l'anus	29	
A celle de la queue.	13	

LE GARAMIT (1), LE LUMPÈNE (2).

LE BLENNIE GARAMIT (3), LE BLENNIE LUMPÈNE (4), ET LE BLENNIE TORSK (5),

PAR LACÉPÈDE.

21e, 22e ET 23e ESPÈCES.

Le garamit a été placé parmi les gades : mais il a été regardé par Forskœl, qui l'a

(1) *Garamit* ou *garmuth*, nom arabe que ce poisson porte à Alexandrie ; cette dernière dénomination *garmuth* ou *karmuth* est appliquée par les habitans du Caire et de la haute Egypte à une espèce de silure. Par les grecs modernes, *kalaria* et *kaliakouda*.

Gadus an blennius? an potius novus nomine salariæ : dorso monopterygio, cirrhis nullis. Forskœl, Faun. Ægyptiaco-Arabica, pag. 22, n° 5.

SONNINI.

découvert, comme devant tenir le milieu entre les gades et les blennies; et les caractères qu'il présente nous ont forcés à le comprendre parmi ces derniers poissons.

---

(2) *Lumpene.* En danois, *tang-brosme.* En groenlandais, *tejarnak.*

Blennius corpore areolis dorsalibus fuscis........ blennius lumpenus. Linn. Syst. natur. edit. Gmel. gen. 155, sp. 12.

Blennius corpore teretiusculo flavicante, areolis dorsalibus fuscis... blennius lumpenus. Oth. Fabric. Faun. Groenland. p. 151, n° 109. SONNINI.

(3) *Blennius garamit.*

Gadus salarias. Forsk. Faun. arab.

Gadus garamit. Id. ibid.

Gade garamit. Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthodique.

(4) *Blennius lumpenus.* — *Idem.* Lin. edition de Gmelin.

Variété du blenne vivipare. Daubenton, Encyclop. méthodique.

Blenne lumpène. Bonat. pl. de l'Encycl. méthod. — Müller, Prodrom. Zool. dan. p. 9.

Blennius cirris sub gula pinniformibus quasi bifidis, etc. Artedi, syn. 45.

Tangbrosme. Strom. sondm. 1, p. 315, n° 4. — Ot. Fabric. Faun. Groenl. p. 151, n° 109.

(5) *Blennius torsk.* Strom. sondm. 1, p. 272. — Pennant, Zool. brit. 3, p. 203, n° 89.

Gade torsk. Bonat. pl. de l'Encycl. méth.

Ses dents sont inégales; on en voit de placées vers le bout du museau, qui sont beaucoup plus longues que les autres, et qui, par leur forme, ont quelque ressemblance avec les crochets des quadrupèdes carnassiers. Il présente diverses teintes disposées en taches nuageuses; la nageoire dorsale règne depuis la nuque jusqu'à la nageoire caudale. La ligne latérale est à peine visible, et assez voisine du dos. Ce blennie est long de trois ou quatre décimètres (dix pouces et demi ou quatorze pouces environ). Il se trouve dans les eaux de la mer Rouge (1) (2).

C'est dans celles de l'océan d'Europe qu'habite le lumpène. Il préfère les fonds d'argile ou de sable, s'y cache parmi les fucus des rivages, et y dépose ses œufs vers

---

(1) A la membrane branchiale du garamit.	6 rayons.
A la nageoire dorsale.	56
A chacune des pectorales	14
A chacune des jugulaires	2
A celle de l'anus.	26
A celle de la queue	15

(2) Forskœl dit que ce poisson se trouve dans la mer d'Alexandrie et dans celle de l'Archipel du Levant. (Voyez l'ouvrage cité, p. 23.) Sonnini.

le commencement de l'été. Ses écailles sont petites, rondes, fortement attachées. Sa couleur est jaunâtre sur la tête, blanchâtre avec des taches brunes sur le dos et les côtés, jaune et souvent tachetée sur la queue, blanche sur le ventre. Ses nageoires jugulaires, par leur forme et par leur position, ressemblent à des barbillons; elles comprennent chacune trois rayons ou filamens, dont le dernier est le plus alongé (1).

Le torsk préfère les mers qui arrosent le Groenland, ou celles qui bordent l'Europe septentrionale. Il présente un barbillon, et ce filament est au dessous de l'extrémité antérieure de la mâchoire d'en bas. Ses nageoires jugulaires sont charnues, et divisées en quatre appendices. Le ventre est gros et blanc; la tête brune; les côtés de l'animal sont jaunâtres; les nageoires du dos, de la queue et de l'anns, liserées de blanc. Ce blennie parvient à la longueur de six ou sept décimètres (vingt-un pouces

(1) A la nageoire dorsale du lumpène.	63 rayons.
A chacune des pectorales	15
A chacune des jugulaires. . . .	3
A celle de l'anus.	41
A celle de la queue.	18

à vingt-quatre pouces et demi environ), et à la largeur d'environ un décimètre et demi (six pouces à peu près) (1) (2).

---

(1) A la membrane branchiale du torsk. 5 rayons.
A la nageoire du dos. 31
A chacune des pectorales. 8
A celle de l'anus 21

(2) Ce blennie vit avec le gunnel, avec lequel il a plusieurs rapports, près des côtes du Groenland; mais il y est plus rare et il se plaît dans les fonds de sable ou d'argile. Dans les tems calmes on le voit en repos sur le fond, comme l'anguille, avec l'apparence d'un serpent; mais lorsque la mer est agitée, il se cache dans les plantes marines. SONNINI.

QUARANTE-NEUVIÈME GENRE.

PAR LACÉPEDE.

LES OLIGOPODES.

Une seule nageoire dorsale; cette nageoire du dos commençant au dessus de la tête, et s'étendant jusqu'à la nageoire caudale, ou à peu près; un seul rayon à chaque nageoire jugulaire.

ESPÈCE.

L'oligopode vélifère; *oligopodus veliferus*. — La nageoire du dos très-élevée; celle de la queue fourchue.

L'OLIGOPODE VÉLIFÈRE (1),

PAR LACEPÈDE.

Voyez planche XXX, *figure* 1.

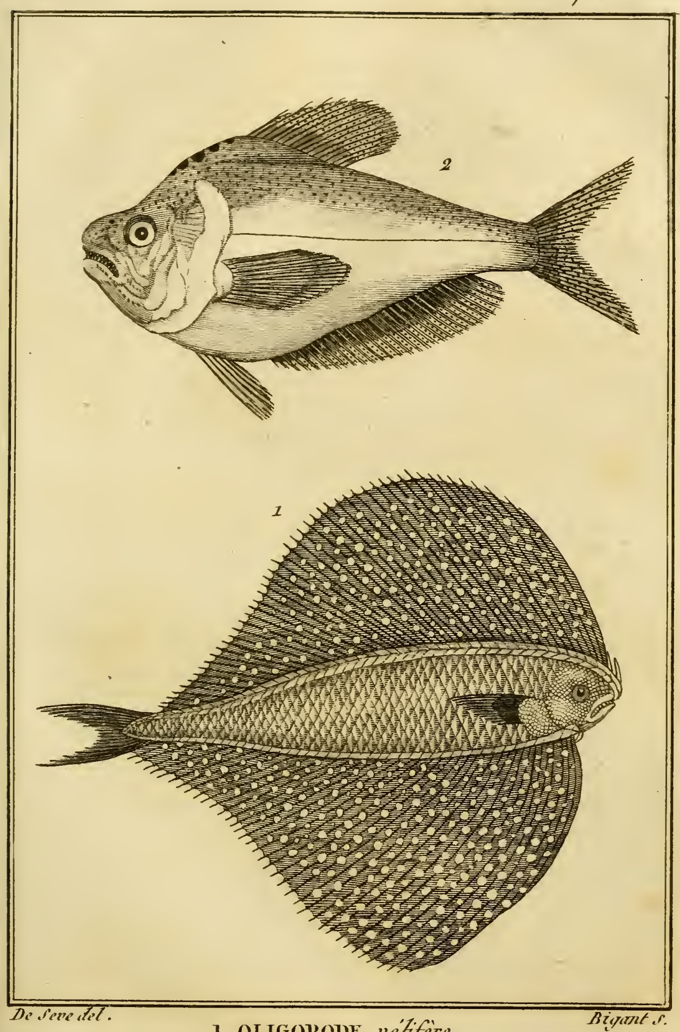
La position des nageoires inférieures ne permet pas de séparer les oligopodes des jugulaires, avec lesquels ils ont d'ailleurs un grand nombre de rapports. Nous avons donc été obligés de les éloigner des coryphènes, qui sont de vrais poissons thoracins, dans le genre desquels on les a placés jusqu'à présent, et auxquels ils ressemblent en effet beaucoup, mais dont ils diffèrent cependant par plusieurs traits remarquables. On peut les considérer comme formant une des nuances les plus faciles à distinguer, parmi toutes celles qui lient les jugulaires aux thoracins, et particulièrement les blennies aux coryphènes; mais on n'en est pas

(1) *Olygopodus veliferus.*

Coryphæna velifera. L. n. edit. de Gmel. — Pallas, Spicil. zool. 8, p. 19, tab. 3, fig. 1.

Coryphène éventail. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod.

moins



De Seve del. Bigant s.

1. OLIGOPODE *vélifère*.
2. BOSSU.

moins forcé de les inscrire à la suite des blennies, sur les tables méthodiques par le moyen desquelles on cherche à présenter quelques linéamens de l'ordre naturelle des êtres animés.

Parmi ces oligopodes, que nous avons ainsi nommés pour désigner la petitesse de leurs nageoires thoracines, et qui, par ce caractère seul, se rapprocheroient beaucoup des blennies, on ne connoît encore que l'espèce à laquelle nous croyons devoir conserver le nom spécifique de *vélifère* (1).

C'est au grand naturaliste Pallas que l'on en doit la première description. On lui avoit apporté de la mer des Indes l'individu sur lequel cette première description a été faite. La forme générale du vélifère est singulière et frappante. Son corps, très-alongé, très-bas et comprimé, est en quelque sorte distingué difficilement au milieu de deux

(1) A la membrane des branchies. . 7 rayons.
A celle du dos 55
A chacune des pectorales 14
A chacune des jugulaires 1
A celle de l'anus. 51
A celle de la queue. 22

immenses nageoires, placées l'une sur son dos et l'autre au dessous de sa partie inférieure, et qui, déployant une très-grande surface, méritent d'autant plus le nom d'*éventail* ou de *voile*, qu'elles s'étendent, la première depuis le front, et la seconde depuis les ouvertures branchiales jusqu'à la nageoire de la queue, et que d'ailleurs elles s'élèvent ou s'abaissent de manière que la ligne, que l'on peut tirer du point le plus haut de la nageoire dorsale au point le plus bas de la nageoire de l'anus, surpasse la longueur totale du poisson. Chacune de ces deux surfaces latérales ressemble ainsi à une sorte de losange irrégulière, et curviligne dans la plus grande partie de son contour. Et c'est à cause de ces deux voiles supérieure et inférieure, que l'on a mal à propos comparées à des rames ou à des ailes, que plusieurs naturalistes ont voulu attribuer à l'oligopode vélifère la faculté de s'élancer et de se soutenir pendant quelques momens hors de l'eau, comme plusieurs pégases, scorpènes, trigles et exocets, auxquels on a donné le nom de *poissons volans*. Mais, si l'on rappelle les principes que nous avons exposés concernant la natation et le vol des poissons, on verra que les nageoires du dos

et de l'anus sont placées de manière à ne pouvoir ajouter très-sensiblement à la vîtesse du poisson qui nage, où à la force de celui qui vole, qu'autant que l'animal nageroit sur un de ses côtés, comme les pleuronectes, ou voleroit renversé sur sa droite ou sur sa gauche; supposition que l'on ne peut pas admettre dans un osseux conformé comme le vélifère. Les grandes nageoires dorsale et anale de cet oligopode lui servent donc principalement, au moins le plus souvent, à tourner avec plus de facilité, à fendre l'eau avec moins d'obstacles, particulièrement, en montant ainsi qu'en descendant, à se balancer avec plus d'aisance, et à se servir de quelques courans latéraux avec plus d'avantages; et de plus il peut, en étendant vers le bas sa nageoire de l'anus, et en pliant celle du dos, faire descendre son centre de gravité au dessous de son centre de figure, se lester, pour ainsi dire, par cette manœuvre, et accroître sa stabilité. Au reste, le grand déploiement de ces deux nageoires de l'anus et du dos ajoute à la parure que le vélifère peut présenter; il place en effet au dessus et au dessous de ses côtés, qui sont d'un gris argenté, une surface très-étendue, toute parsemée de

taches blanches ou blanchâtres, que la couleur brune du fond fait très-bien ressortir.

La tête est couverte de petites écailles; la mâchoire inférieure relevée, et garnie de deux rangées de dents; on n'en compte qu'un rang à la mâchoire supérieure. Les deux premiers rayons de la nageoire du dos sont très-courts, à trois faces, et osseux. Le premier de la nageoire de l'anus est aussi très-court et osseux; le second est également osseux, mais il est assez long. On voit de chaque côté du corps et de la queue plusieurs rangées longitudinales d'écailles grandes, minces, légèrement striées, échancrées à leur sommet, et relevées à leur base par une sorte de petite pointe qui se loge dans l'échancrure de l'écaille supérieure. Le corps proprement dit est très-court; l'anus est très-près de la gorge; et voilà pourquoi la nageoire anale peut montrer la très-grande longueur que nous venons de remarquer.

CINQUANTIÈME GENRE.

PAR LACÉPEDE.

LES KURTES.

Le corps très-comprimé, et caréné par dessus ainsi que par dessous; le dos élevé.

ESPÈCE.

Le kurte blochien; *kurtus blochianus.* — Deux rayons à la membrane des branchies.

LE BOSSU (1).

LE KURTE BLOCHIEN (1),

PAR LACÉPÈDE.

Ce poisson lie les jugulaires avec les thoracins par la grande compression latérale de son corps, qui ressemble beaucoup à celui des zées et des chétodons. Cette conformation lui donne aussi une grande analogie avec les stromatées; et c'est pour ces différentes raisons que nous l'avons placé à la fin de la colonne des jugulaires, comme nous avons mis les stromatées à la queue de celle des apodes. Le savant ichthyologiste Bloch nous a fait connoître cet animal, qu'il a inscrit dans un genre particulier, et

(1) *Le bossu.* En allemand, *hochrücken.*
SONNINI.

(2) *Kurtus blochianus.* Bloch, pl. CLXIX.
Kurtus indicus. Lin. édit. de Gmelin.
Le bossu. Bonaterre, planches de l'Encycl. méth.

auquel nous avons cru devoir donner le nom de ce célèbre naturaliste.

Le blochien a le corps très-étroit et très-haut; et de plus une élévation considérable qui paroît sur le dos, et qui ressemble à une bosse, lui a fait attribuer par le zoologiste de Berlin la dénomination générique de *kurtus*, qui signifie *bossu*.

Sa tête est grande; son museau obtus; la mâchoire inférieure un peu recourbée vers le haut, plus avancée que la supérieure, et garnie, ainsi que cette dernière, de plusieurs rangées de très-petites dents; la langue courte et cartilagineuse; le palais lisse; l'œil gros; l'ouverture branchiale étendue; l'opercule membraneux; l'anus assez proche de la gorge; la ligne latérale droite, et la nageoire de la queue fourchue (1).

Il vit dans la mer des Indes; il s'y nourrit

(1) 2 rayons à la membrane des branchies.

1 rayon non articulé, et 16 rayons articulés à la nageoire du dos.

13 rayons à chacune des pectorales.

1 rayon non articulé, et 5 rayons articulés à chacune des jugulaires.

2 rayons non articulés, et 30 rayons articulés à celle de l'anus.

18 rayons à celle de la queue.

de crabes, ainsi que d'animaux à coquille; et dès-lors il est peu surprenant qu'il brille de couleurs très-éclatantes.

Sa parure est magnifique. Ses écailles ressemblent à des lames d'argent; l'iris est en partie blanc et en partie bleu; des taches dorées ornent le dos; quatre taches noires sont placées auprès de la nageoire dorsale; les pectorales et les jugulaires réfléchissent la couleur de l'or, et sont bordées de rouge; les autres nageoires offrent une teinte d'un bleu céleste, que relève un liseré d'un jaune blanchâtre (1).

---

(1) L'individu de cette espèce, que Bloch a examiné, avoit dix pouces de long, y compris la nageoire de la queue, et un peu plus de quatre pouces de large. SONNINI.

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX,

PAR LACÉPÈDE.

Les parties solides de l'intérieur du corps, osseuses.

PREMIÈRE DIVISION.

Poissons qui ont un opercule et une membrane des branchies.

DIX-NEUVIÈME ORDRE

DE LA CLASSE ENTIERE DES POISSONS,

OU TROISIEME ORDRE

DE LA PREMIÈRE DIVISION DES OSSEUX.

Poissons thoracins, ou qui ont des nageoires inférieures placées sous la poitrine et au dessous des pectorales.

CINQUANTE-UNIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES LÉPIDOPES.

Le corps très-alongé et comprimé en forme de lame; un seul rayon aux nageoires thoracines et à celle de l'anus.

ESPÈCE.

Le lépidope gouanien; *lepidopus gouanianus.* — La mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.

LE LÉPIDOPE GOUANIEN (1),

PAR LACÉPÈDE.

Cette espèce a été décrite pour la première fois par mon savant confrère le professeur Gouan, de Montpellier, qui l'a séparée, avec beaucoup de raison, de tous les genres de poissons adoptés jusqu'à présent. Le nom distinctif que j'ai cru devoir lui donner témoigne le service que Gouan a rendu aux naturalistes en faisant connoître ce curieux animal.

Cet osseux vit dans la Méditerranée. Il a de très-grands rapports avec plusieurs apodes, particulièrement avec les leptures et les trichiures. Mais c'est le seul poisson dans lequel on n'ait observé qu'un seul rayon à la nageoire de l'anus, ni à chacune des nageoires inférieures que nous nommons *thoracines* pour toutes les espèces de l'ordre que nous examinons, parce qu'elles sont

(1) *Lepidopus gouanianus.* Gouan, Histoire des poissons, p. 185.

Lépidope jarretière. Bonaterre, planch. de l'Encycl. méthodique.

situées sur le thorax. Ces nageoires anale et thoracines du gouanien ont d'ailleurs une forme remarquable : elles ressemblent à une écaille alongée, arrondie dans un bout, et pointue dans l'autre; et c'est de là que vient le nom générique de *lépidope* (*lepidopus*), *pieds* ou *nageoires inférieures en forme d'écailles*, ou *écailleux*.

La tête du gouanien est plus grosse que le corps, et comprimée latéralement; le museau pointu; la nuque terminée par une arête; chaque mâchoire garnie de plusieurs rangs de dents nombreuses et inégales; l'œil voilé par une membrane, comme dans plusieurs apodes et jugulaires; l'opercule d'une seule pièce; l'ouverture branchiale grande et en croissant (1); l'anus situé vers le milieu de la longueur totale; la ligne latérale peu apparente; la nageoire du dos très-basse et très-longue, mais séparée de celle de la queue, qui est lancéolée; chaque écaille presque imperceptible; la couleur générale d'un blanc argenté.

---

(1) A la membrane des branchies . . 7 rayons.
A la nageoire du dos. 53
A chacune des nageoires inférieures ou thoracines 1
A celle de l'anus. 1

CINQUANTE-DEUXIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES HIATULES.

POINT de nageoire de l'anus.

ESPÈCE.

LA HIATULE GARDÉNIENNE; *hiatula gardeniana.* — Des dents crochues aux mâchoires, et des dents arrondies au palais.

LA HIATULE GARDÉNIENNE (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

On a compris jusqu'à présent dans le genre des labres le poisson décrit dans cet article : mais les principes réguliers de classification, auxquels nous croyons devoir nous conformer, s'opposent à ce que nous laissions, parmi des osseux qui ont une nageoire de l'anus plus ou moins étendue, une espèce qui en est entièrement dénuée. Nous avons donc placé la gardénienne dans un genre particulier; et comme, dans chaque ordre, nous commençons toujours par traiter des poissons qui ont le plus petit nombre de

(1) *Hiatula gardeniana.*

Labrus hiatula. Lin. edit. de Gmelin.

Labre hiatule. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod.

(2) *Labrus pinnâ anali nullâ... labrus hiatula.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 166, sp. 12.

Labrus caudâ integrâ, pinnâ anali nullâ... labrus hiatula. Lin. Gen. pisc. gen. 27, n° 48, additam.

Sonnini.

nageoires, nous avons cru devoir écrire le nom des hiatules presque en tête de la colonne des thoracins : elles auroient même formé le premier genre de cette colonne, si les lépidopes n'avoient pas une nageoire de l'anus extrêmement petite, réduite à un seul rayon, pour ne pas dire à une seule écaille; si de plus ils ne présentoient pas des nageoires thoracines également d'un seul rayon, et si d'ailleurs ils ne se rapprochoient pas de très-près, par leur corps très-alongé et par leurs formes très-déliées, de la plupart des osseux apodes ou jugulaires.

Le nom distinctif de *gardénienne* indique que c'est au docteur Garden qu'est due la découverte de cette espèce, qu'il a vue dans la Caroline. On soupçonnera aisément qu'elle doit offrir beaucoup de traits communs avec les labres, parmi lesquels Linnæus et d'autres célèbres naturalistes l'ont comptée. Elle a en effet, comme plusieurs de ces labres, les lèvres extensibles, et les rayons simples de la nageoire dorsale garnis, du côté de la queue, d'un filament alongé.

Les dents qui hérissent les mâchoires sont crochues; celles qui revêtent le palais sont arrondies, de manière à représenter une

portion de sphère. La nageoire du dos est noire dans sa partie postérieure; l'opercule pointillé sur ses bords; la couleur générale de l'animal variée par six ou sept bandes transversales et noires; la ligne latérale droite; la nageoire de la queue rectiligne (1).

---

(1) 5 rayons à la membrane des branchies.

17 rayons simples ou aiguillons, et 11 rayons articulés à la nageoire du dos.

16 rayons à chacune des nageoires pectorales.

1 rayon simple et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.

21 rayons à la nageoire de la queue.

CINQUANTE-

CINQUANTE-TROISIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CÉPOLES.

Une nageoire de l'anus; plus d'un rayon à chaque nageoire thoracine; le corps et la queue très-alongés et comprimés en forme de lame; le ventre à peu près de la longueur de la tête, les écailles très-petites.

PREMIER SOUS-GENRE.

Point de rayons simples ou aiguillons aux nageoires.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le cépole tænia; *cepola tœnia.* — Le museau très-arrondi; la nageoire de la queue pointue.

SECONDE ESPÈCE.

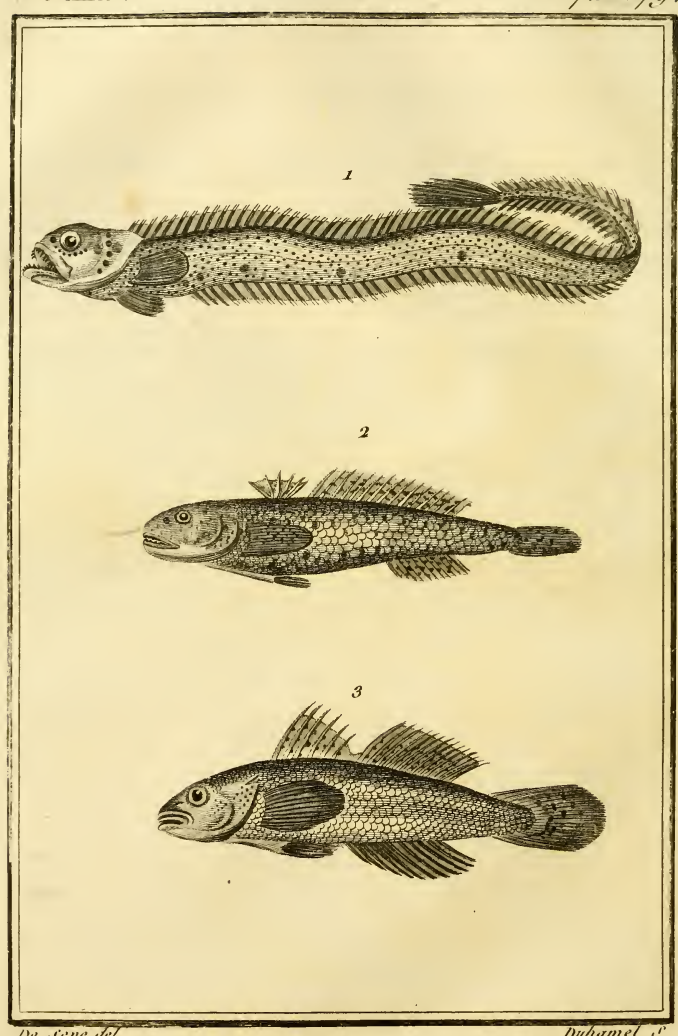
Le cépole serpentiforme; *cepola serpentiformis.* — Le museau pointu.

SECOND SOUS-GENRE.

Des rayons simples ou aiguillons aux nageoires.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le cépole trachyptère; *cepola trachyptera.* — Les nageoires rudes; la ligne latérale formée par une série d'écailles plus grandes que les autres.



De Seve del. Duhamel S.

1. LE RUBAN.
2. LE BOULEROT.
3. LE JOZO.

LE RUBAN (1).

LE CÉPOLE TÆNIA (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez planche XXXI, *fig.* 1.

PRESQUE tous les noms donnés à ce poisson désignent la forme remarquable qu'il présente : ces mots *ruban*, *bandelette*, *flamme*, *lame*, *épée*, montrent en quelque

(1) *Le ruban*, *le ruban tænia*. En allemand, *bandfisch*. A Gênes, *cavagiro*, *treggia*.

Cepola pinnâ caudæ attenuatâ, capite obtusissimo..... cepola tænia. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 156, sp. 1. SONNINI.

(2) *Cepola tænia*. Dans plusieurs provinces méridionales de France, *spase* ou *épée*, *flamme*, *cavagiro*, *freggia*, *vitta*.

Cepola tænia. Lin. édit. de Gmelin.

Cepola ténia. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bloch, pl. CLXX.

Tainia. Aristot. lib. 2, cap. 13. — Oppian, lib. 1, p. 5. — Athen. lib. 7, p. 325.

sorte à l'instant son corps très-alongé, très-aplati par les côtés, très-souple, très-mobile, se roulant avec facilité autour d'un cylindre,

---

Flambo. Rondelet, première partie, liv. 11, ch. 16.

Seconde espèce de tœnia. Id. ibid. chap. 17.

Tœnia. Gesner, p. 938, et (germ.) fol. 56, *a*; Icon. anim. p. 404.

Tœnia Rondeletii, et *tœnia altera Rondeletii.* Aldr. lib. 3, cap. 30, p. 369 et 370. — Jonst. p. 23, tab. 6, fig. 1 et 2. — Charlet. Onom. p. 126.

Tœnia prima Rondeletii. Ray, p. 39.

Tœnia ichthyopolis romanis cepole dicta. Willugb. Ichthyol. p. 116.

Tœnia altera Rondeletii. Id. ibid. p. 118.

Ruban de mer. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.

Flambeau. Id. ibid.

Enchelyopus totus pallidè rubens in imo ventre albescens, etc. Klein, Miss. pisc. 14, p. 57, n° 10.

Nota. Nous croyons devoir prévenir nos lecteurs que lorsque nous citons, dans les différens articles de cette Histoire, les ouvrages dans lesquels les auteurs qui nous ont précédés ont traité des mêmes poissons que nous, et les dessins qu'ils nous ont donnés de ces animaux, nous n'entendons garantir en rien l'exactitude de leurs descriptions, ni celle des figures qu'ils ont publiées; notre but est seulement d'indiquer que leurs planches ou leurs observations se rapportent à telle ou telle des espèces dont nous nous sommes occupés.

frappant l'eau avec vivacité, s'agitant avec vîtesse, s'échappant comme l'éclair, faisant briller avec la rapidité de la flamme les teintes rouges qu'anime l'éclat argentin d'un grand nombre de ses écailles, disparoissant et reparoissant au milieu des eaux comme un feu léger, ou cédant à tous les mouvemens des flots, de la même manière que les flammes ou banderoles qui voltigent sur les sommets des mâts les plus élevés, obéissent à tous les courans de l'atmosphère. Les ondulations, par lesquelles ce cépole exécute et manifeste ses divers mouvemens, sont d'autant plus sensibles, qu'il parvient à une longueur très-considérable, relativement à sa hauteur, et sur-tout à sa largeur : il n'est large que d'un très-petit nombre de lignes, et il a souvent plus d'un mètre (environ trois pieds) de longueur. Le rouge dont il resplendit colore toutes ses nageoires. Cette teinte se marie d'ailleurs à l'argent dont il est, pour ainsi dire, revêtu, tantôt par des nuances insensiblement fondues les unes dans les autres, tantôt par des taches très-vives ; et remarquons que la nourriture ordinaire de ce poisson si richement décoré consiste en crabes et en animaux à coquille.

Sa tête est un peu large; son museau

arrondi ; sa mâchoire supérieure garnie d'une rangée et sa mâchoire inférieure de deux rangées de dents aiguës et peu serrées les unes contre les autres; la langue petite, large et rude; l'espace qui sépare les yeux très-étroit ; l'ouverture branchiale assez grande ; l'opercule composé d'une seule lame, et la place qui est entre cet opercule et le museau percée de plusieurs pores ; la ligne latérale droite ; la nageoire dorsale très-longue, de même que celle de l'anus ; et la caudale pointue (1) (2).

Le corps du tænia est si comprimé et par conséquent si étroit, ses tégumens sont si minces, et toutes ses parties si pénétrées d'une substance oléagineuse et visqueuse, que lorsqu'on le regarde contre le jour, il

---

(1) A la membrane des branchies .	6	rayons.
A la nageoire du dos	66	
A chacune des pectorales. . . .	15	
A chacune des thoracines . . .	6	
A celle de l'anus	60	
A celle de la queue	10	

(2) La cavité du ventre est tapissée d'une peau blanche et brillante ; l'estomac est petit ; le canal intestinal a deux courbures ; le foie est mince et étroit. Bloch a compté soixante-quatorze vertèbres à l'épine du dos. SONNINI.

paroît très-transparent, et qu'on aperçoit très-facilement une grande portion de son intérieur. Cette conformation et cette abondance d'une matière huileuse n'annoncent pas une saveur très-agréable dans les muscles de ce cépole; et en effet on le recherche peu. Il habite dans la Méditerranée, et y préfère, dit-on, le voisinage des côtes vaseuses (1).

(1) On se sert du ruban pour appât dans différentes pêches; on le prend à la ligne amorcée avec un ver ou un morceau de crabe. SONNINI.

LE CÉPOLE SERPENT (1).

LE CÉPOLE SERPENTIFORME (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Le tænia a le museau arrondi ; le serpentiforme l'a pointu. La nageoire caudale du tænia est pointue ; il paroît que celle du serpentiforme est fourchue. On a donc eu raison de ne pas les rapporter à la même espèce. On a comparé le second de ces cépoles à un serpent ; on l'a appelé *serpent de mer*, *serpent rouge*, *serpent rougeâtre* ; et

(1) *Le cépole serpent.* A Marseille, *roudgeole.*

Cepola pinnâ caudæ attenuatâ ; maxillis acutis... *cepola rubescens.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 156, sp. 2. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. n° 2.

Nota, que Gmelin doute que ce soit une espèce distincte de la précédente. SONNINI.

(2) *Cepola serpentiformis.*

Cepola rubescens. Lin. édit. de Gmelin.

Cépole serpent de mer. Daubenton, Encyc. méth. —

voilà pourquoi nous lui avons donné le nom distinctif de *serpentiforme*. Sa couleur est d'un rouge plus ou moins pâle, avec des bandes transversales, nombreuses, étroites, irrégulières, et un peu tortueuses. L'iris est comme argenté; les dents sont aiguës; la nageoire du dos et celle de l'anus très-longues et assez basses (1). Le serpentiforme vit dans la Méditerranée, de même que le tænia.

Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod. — Mus. Adolph. Frid. 2, p. 63.

Ophidium macrophthalmum. System. nat. X, 1, p. 259. — Brunn. Pisc. massil. p. 28, n° 39.

Tænia serpens rubescens dicta. Artedi, syn. 115.

Serpens marinus rubescens. Gesner (Germ.), fol. 47, *b*.

Autre serpent rouge. Rondelet, première partie, liv. 14, chap. 8.

Murus alter, sive serpens pubescens Rondeletii. Aldrov. lib. 3, cap. 28, p. 367.

Tæniæ potiùs species censenda. Willughby, Ichth. pag. 118.

(1)

A la nageoire dorsale	69	rayons.
A chacune des pectorales	15	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	62	
A celle de la queue	12	

LE CÉPOLE RAPE (1).

LE CÉPOLE TRACHYPTÈRE (1),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est dans le golfe Adriatique, et par conséquent dans le grand bassin de la Méditerranée, que l'on a vu le trachyptère. Il préfère donc les mêmes eaux que les deux autres cépoles dont nous venons de parler. Ses nageoires présentent des aiguillons ou rayons simples, et sont rudes au toucher. Sa ligne latérale est droite, et tracée, pour ainsi dire, par une rangée d'écailles que l'on peut distinguer facilement des autres.

(1) *Le cépole rape, le rape, le sabre, la faux.*

Cepola capite declivi, maxillâ utrâque fornicatâ, pinnis aculeatis serratis scabris... cepola trachyptera. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 156, sp. 3. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. n° 3, *species adhuc dubiœ.*

SONNINI.

(2) *Cepola trachyptera.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

CINQUANTE-QUATRIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES TÆNIOIDES.

Une nageoire de l'anus; les nageoires pectorales en forme de disque, et composées d'un grand nombre de rayons; le corps et la queue très-alongés et comprimés en forme de lame; le ventre à peu près de la longueur de la tête; les écailles très-petites; les yeux à peine visibles; point de nageoire caudale.

ESPÈCE.

Le tænioïde hermannien; *tœnioïdes Hermannii.* — Trois ou quatre barbillons auprès de l'ouverture de la bouche.

LE TÆNIOIDE HERMANNIEN (1),

PAR LACÉPEDE.

Ce poisson, que nous avons dû inscrire dans un genre particulier, n'a encore été décrit dans aucun ouvrage d'histoire naturelle. Nous lui donnons un nom générique qui désigne sa forme très-alongée, semblable à celle d'un ruban ou d'une banderole, et très-voisine de celle des cépoles qui ont été appelés *tœnia*. Nous le distinguons par l'épithète d'*hermannien*, pour donner au savant Hermann de Strasbourg une nouvelle preuve de l'estime des naturalistes, et de leur reconnoissance envers un professeur habile qui concourt chaque jour au progrès des sciences et particulièrement de l'ichthyologie.

Ce tœnioïde, dont les habitudes doivent ressembler beaucoup à celles des cépoles, puisqu'il se rapproche de ces osseux par le

(1) *Tœnioïdes Hermannii.*

plus grand nombre de points de sa conformation, et qui doit sur-tout partager leur agilité, leur vîtesse, leurs ondulations, leurs évolutions rapides, en diffère cependant par plusieurs traits remarquables.

Premièrement, ses yeux sont si petits, qu'on ne peut les distinguer qu'avec beaucoup de peine, et qu'après les avoir cherchés souvent pendant long-tems, on ne les aperçoit que comme deux petits points noirs; ce qui lui donne un rapport assez important avec les cécilies.

Secondement, il n'a point de nageoire caudale; et sa queue se termine, comme celle des trichiures, par une pointe très-déliée, près de l'extrémité de laquelle on voit encore s'étendre la longue et très-basse nageoire dorsale, qui part très-près de la tête, et tire son origine de la partie du dos correspondante à l'anus.

Troisièmement, la nageoire anale est très-courte.

Nous devons ajouter que la tête de l'hermannien est comme taillée à facettes, dont la figure que nous avons fait graver montre la forme, les dimensions et la place. La peau de l'animal, dénuée d'écailles facilement visibles,

laisse reconnoître la position des principaux muscles latéraux ; on voit des points noirs sur les pectorales, ainsi que sur la nageoire de l'anus, et des raies blanchâtres sur la tête ; les barbillons, situés auprès de l'ouverture de la bouche, sont très-courts et un peu inégaux en longueur.

CINQUANTE-CINQUIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES GOBIES.

Les deux nageoires thoracines réunies l'une à l'autre; deux nageoires dorsales.

PREMIER SOUS-GENRE.

Des nageoires pectorales attachées immédiatement au corps de l'animal.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le gobie pectinirostre; *gobius pectinirostris.* — Vingt-six rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; presque toutes les dents de la mâchoire inférieure placées horisontalement.

SECONDE ESPÈCE.

Le gobie boddaert; *gobius boddaert.* — Vingt-cinq rayons à la seconde nageoire du dos; trente-quatre aux thoracines; les rayons de la première nageoire du dos filamenteux; le troisième de cette nageoire dorsale très-long.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le gobie lancéolé; *gobius lanceolatus.* — Dix-huit rayons à la seconde nageoire du dos; onze aux thoracines; la queue très-longue et terminée par une nageoire dont la forme ressemble à celle d'un fer de lance.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le gobie aphye; *gobius aphya.* — Dix-sept rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; les yeux très-rapprochés l'un de l'autre; des bandes brunes sur les nageoires du dos et de l'anus.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le gobie paganel; *gobius paganellus.* — Dix-sept rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; la première dorsale bordée de jaune; la seconde et l'anale pourprées à leur base.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le gobie ensanglanté; *gobius cruentatus.* — Seize rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; les rayons des nageoires du dos plus élevés que la membrane; la bouche, la gorge, les opercules et les nageoires tachetés de rouge.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le gobie noir-brun; *gobius nigro-fuscus.* — Seize rayons à la seconde nageoire dorsale; douze aux thoracines; le corps et la queue bruns; les nageoires noires.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le gobie boulerot ; *gobius boulerot.* — Quatorze rayons à la seconde nageoire dorsale; dix à chacune des thoracines; un grand nombre de taches brunes et blanches.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le gobie bosc ; *gobius bosc.* — Quatorze rayons à la seconde nageoire du dos; huit à chacune des thoracines; les quatre premiers rayons de la première dorsale terminés par un filament; le corps et la queue gris et pointillés de brun; sept bandes transversales d'une couleur blanchâtre.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le gobie arabique; *gobius arabicus.* — Quatorze rayons à la seconde nageoire du dos ; douze aux thoracines; les cinq derniers rayons de la première dorsale deux fois plus élevés que la membrane, et terminés par un filament rouge.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le gobie jozo; *gobius jozo.* — Quatorze rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; les rayons de la première dorsale plus élevés que la membrane, et terminés par un filament; les thoracines bleues.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le gobie bleu; *gobius cœruleus.* — Douze rayons à la seconde nageoire du dos et aux thoracines; le dernier rayon de la seconde nageoire du dos deux fois plus long que les autres; le corps bleu; la nageoire de la queue rouge et bordée de noir.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le gobie plumier; *gobius plumier.* — Douze rayons à la seconde nageoire du dos, six à chacune des thoracines; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; point de tache œillée sur la première dorsale.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Le gobie éléotre; *gobius eleotris.* — Onze rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; dix à celle de l'anus;

les deux nageoires dorsales de la même hauteur; la couleur blanchâtre.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Le gobie nébuleux; *gobius nebulosus.* — Onze rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; le second rayon de la première nageoire du dos terminé par un filament noir deux fois plus élevé que la membrane.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Le gobie awaou; *gobius awaou.* — Onze rayons à la seconde nageoire dorsale; six à chacune des thoracines; la mâchoire supérieure plus avancée; une tache œillée sur la première nageoire du dos.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le gobie noir; *gobius niger.* Onze rayons à la seconde nageoire du dos; dix aux thoracines; six rayons à la première dorsale; le dernier de ces rayons éloigné des autres; la couleur noire.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le gobie lagocéphale; *gobius lagocephalus.* — Onze rayons à la seconde nageoire du dos, quatre à chacune des thoracines; la

mâchoire supérieure très-arrondie par devant; les lèvres épaisses.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le gobie menu; *gobius minutus*. — Onze rayons à la seconde nageoire du dos; la couleur blanchâtre; des taches brunes; les rayons des nageoires du dos et de l'anus rayés de brun.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Le gobie cyprinoïde; *gobius cyprinoïdes*. — Dix rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; une crête triangulaire et noirâtre placée longitudinalement sur la nuque.

SECOND SOUS-GENRE.

Chacune des nageoires pectorales attachée à une prolongation charnue.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Le gobie schlosser; *gobius schlosser*. — Treize rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines; les yeux très-saillans, et placés sur le sommet de la tête.

LE PEIGNE (1).

LE GOBIE PECTINIROSTRE (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les gobies n'attirent pas l'attention de l'observateur par la grandeur de leurs dimensions, le nombre de leurs armes, la singularité de leurs habitudes ; mais le juste appréciateur des êtres n'accorde-t-il son intérêt qu'aux signes du pouvoir, aux attributs de la force, aux résultats en quelque

(1) *Le peigne, le gobie peigne.* A la Chine, *taj-je.* *Gobius dentibus maxillæ inferioris horizontalibus... gobius pectinirostris.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 6. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 19. additament. Sonnini.

(2) *Gobius pectinirostris.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Gobie peigne. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Enc. méth. — Lagerstr. Chin. 29, fol. 3.

Apocryptes chinensis. Osbeck, It. 130.

sorte bizarres d'une organisation moins conforme aux lois générales établies par la Nature? Ah! qu'au moins dans la recherche de ces lois, nous échappions aux funestes effets des passions aveugles! Ne pesons pas les familles des animaux dans la balance inexacte que les préjugés nous présentent sans cesse pour les individus de l'espèce humaine. Lorsque nous pouvons nous soustraire avec facilité à l'influence trompeuse de ces préjugés si nombreux, déguisés avec tant d'art, si habiles à profiter de notre foiblesse, ne négligeons pas une victoire qui peut nous conduire à des succès plus utiles, à une émancipation moins imparfaite; et ne consultons dans la distribution des rangs, parmi les sujets de notre étude, que les véritables droits de ces objets à notre examen, ainsi qu'à notre méditation.

Si les gobies n'ont pas reçu pour attaquer, les formes et les facultés qui font naître la terreur, ils peuvent employer les manèges multipliés de la ruse et toutes les ressources d'un instinct assez étendu; s'ils n'ont pas, pour se défendre, des armes dangereuses, ils savent disparoître devant leurs ennemis et se cacher dans des asyles sûrs; si leurs formes ne sont pas très-extraordinaires,

elles offrent un rapport très-marqué avec celles des cycloptères, et indiquent par conséquent un nouveau point de contact entre les poissons osseux et les cartilagineux; si leurs couleurs ne sont pas très-riches, leurs nuances sont agréables, souvent très-variées, quelquefois même brillantes; s'ils ne présentent pas des phénomènes remarquables, ils fournissent des membranes qui, réduites en pâte, ou pour mieux dire, en colle, peuvent servir dans plusieurs arts utiles; si leur chair n'a pas une saveur exquise, elle est une nourriture saine, et, peu recherchée par le riche, elle peut fréquemment devenir l'aliment du pauvre; et enfin si les individus de cette famille ont un petit volume, ils sont en très-grand nombre, et l'imagination qui les rassemble, les voit former un vaste ensemble.

Mais ce ne sont pas seulement les individus qui sont nombreux dans cette tribu; on compte déjà dans ce genre beaucoup de variétés et même d'espèces. Et comme nous allons faire connoître plusieurs gobies dont aucun naturaliste n'a encore entretenu le public, nous avons eu plus d'un motif pour ordonner avec soin l'exposition des formes et des mœurs de cette famille. Nous avons

commencé par en séparer tous les poissons qu'on avoit placés parmi les vrais gobies, mais qui n'ont pas les caractères distinctifs propres à ces derniers animaux; et nous n'avons conservé, dans le genre que nous allons décrire, que les osseux dont les nageoires thoracines, réunies à peu près comme celles des cycloptères, forment une sorte de disque, ou d'éventail déployé, ou d'entonnoir évasé, et qui en même tems ont leur dos garni de deux nageoires plus ou moins étendues. Une considération attentive des détails de la forme de ces nageoires dorsales et thoracines nous a aussi servi, au moins le plus souvent, à faire reconnoître les espèces : pour rendre la recherche de ces espèces plus faciles, nous les avons rangées, autant que nous l'avons pu, d'après le nombre des rayons de la seconde nageoire dorsale, dans laquelle nous avons remarqué des différences spécifiques plus notables que dans la première; et lorsque le nombre des rayons de cette seconde nageoire dorsale a été égal dans deux ou trois espèces, nous les avons inscrites sur notre tableau d'après la quantité des rayons qui composent leurs nageoires thoracines. Mais avant de nous occuper de cette détermination de la place

des diverses espèces de gobies, nous les avons fait entrer dans l'un ou dans l'autre de deux sous-genres, suivant que leurs nageoires pectorales sont attachées immédiatement au corps, ou que ces instrumens de natation tiennent à des prolongations charnues.

Le pectinirostre est, dans le premier sous-genre, l'espèce dont la seconde nageoire dorsale est soutenue par le plus grand nombre de rayons : on y en compte vingt-six (1). Mais ce qui suffiroit pour faire distinguer avec facilité ce gobie, et lui a fait donner le nom qu'il porte, c'est que presque toutes les dents qui garnissent sa mâchoire inférieure sont couchées de manière à être presque horisontales, et à donner au museau de l'animal un peu de ressemblance avec un peigne demi-circulaire. Ce poisson vit dans les eaux de la Chine.

---

(1) A la membrane des branchies .	5	rayons.
A la première nageoire du dos .	5	
A la seconde	26	
A chacune des pectorales	19	
Aux thoracines	12	
A celle de l'anus	26	
A celle de la queue.	15	

LE GOBIE BODDAERT (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

On a dédié au naturaliste Boddaert cette espèce de gobie, comme un monument de reconnoissance, vivant et bien plus durable que tous ceux que la main de l'homme peut élever. Ce poisson osseux a été pêché dans les mers de l'Inde. Il parvient à peine à la longueur de deux décimètres (sept pouces environ). Il est d'un brun bleuâtre par dessus et d'un blanc rougeâtre par des-

(1) *Gobius boddaert.*

Gobius Boddaerti. Lin. édit. de Gmel. — Pallas, Spicil. zool. 8, p. 11, tab. 2, fig. 45.

Gobie boddaert. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(2) *Gobius pinnæ dorsalis anterioribus radiis cirrhiformibus, tertio longissimo... gobius Boddaerti.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 6.

Gobius maculatus, pinnæ dorsalis anterioris radiis quinque cirriformibus, gradatim longioribus....... gobius Boddaerti. Artedi, Gen. pisc. gen. 23, sp. 20. additament. SONNINI.

sous. Des taches brunes et blanches sont répandues sur la tête; la membrane branchiale et la nageoire de la queue présentent une teinte blanche mêlée de bleu; sept taches brunes placées au dessus de sept autres taches également brunes, mais pointillées de blanc, paroissent de chaque côté du dos; un cercle noir entoure l'ouverture de l'anus; quelques taches couleur de neige marquent la ligne latérale, le long de laquelle on peut d'ailleurs apercevoir de très-petites papilles; la première nageoire du dos (1) est parsemée de points blancs, et cinq ou six lignes blanches s'étendent en travers entre les rayons de la seconde.

Indépendamment des couleurs dont nous venons d'indiquer la distribution, le boddaert est remarquable par la longueur des filamens qui terminent les rayons de sa première nageoire dorsale, et particulièrement de celui que l'on voit à l'extrémité

---

(1) A la première nageoire du dos .	5	rayons.
A la seconde	25	
A chacune des pectorales . . .	21	
Aux thoracines	34	
A celle de l'anus	25	
A celle de la queue	18	

du troisième rayon. De plus, sa chair est grasse, son museau très-obtus; ses lèvres sont épaisses; ses yeux un peu ovales et peu saillans; et au delà de l'anus on distingue une petite appendice charnue et conique, que l'on a mal à propos appelée *petit-pied*, *pedunculus*, *pédoncule*, et sur l'usage duquel nous aurons plusieurs occasions de revenir.

LA LANCETTE (1).

LE GOBIE LANCÉOLÉ (2),

PAR LACÉPEDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce poisson est très-alongé : la nageoire placée à l'extrémité de sa queue est aussi très-longue ; elle est de plus très-haute, et façonnée de manière à imiter un fer de

(1) *La lancette.* En allemand, *lanzett grundel*, *straalstaart grundel.*

Gobius caudâ longissimâ acuminatâ.... gobius lanceolatus. Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 159, sp. 26.

Gobius pinnâ caudali lanceolatâ.... gobius lanceolatus. Artedi, Gen. pisc. gen. 23, sp. 17. additam.

Gobius syrmathophorus. Index M. Gron. 30.

SONNINI.

(2) *Gobius lanceolatus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Bloch, pl. XXXVIII, fig. 1 et 6. — Gron. Zooph. p. 82, n° 277, tab. 4, fig. 4.

Gobius oceanicus. Pallas, Spicil. zool. 8, p. 4.

Gobie lancette. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

lance, ce qui a fait donner à l'animal le nom que nous lui avons conservé. Le docteur Bloch en a publié une figure d'après un dessin exécuté dans le tems sous les yeux de Plumier; et la collection de peintures sur vélin, que renferme le museum national d'histoire naturelle, présente aussi une image de ce même gobie, peinte également par les soins du même voyageur.

On trouve le lancéolé dans les fleuves et les petites rivières de la Martinique. Sa chair est agréable, et il est couvert de petites écailles arrondies. La mâchoire supérieure est un peu plus avancée que l'inférieure. Deux lames composent l'opercule. L'anus est beaucoup plus près de la gorge que de la nageoire caudale. Les rayons de la première nageoire du dos s'élèvent plus haut que la membrane qui les réunit (1). Les pectorales et celle de la queue sont

---

(1) A la membrane des branchies . .	5 rayons.
A la première nageoire du dos . .	6
A la seconde	18
A chacune des nageoires pectorales	16
Aux thoracines	11
A celle de l'anus	16
A celle de la queue	20

d'un jaune plus ou moins mêlé de verd, et bordées de bleu ou de violet; on voit, de chaque côté de la tête, une place bleuâtre et dont les bords sont rouges; une tache brune est placée à droite et à gauche près de l'endroit où les deux nageoires dorsales se touchent, et la couleur générale de l'animal est d'un jaune pâle par dessus, et d'un gris blanc par dessous.

L'APHYE (1).

LE GOBIE APHYE (2),

PAR LACÉPEDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Les eaux douces du Nil, et les eaux salées de la Méditerranée, dans laquelle se jette ce grand fleuve, nourrissent le gobie aphye,

(1) L'*aphye*. En grec moderne, *kobidia*. En turc, *kaja baluk*. En arabe, *bukrusch*.

Gobius fasciis etiam pinnarum fuscis..... gobius aphya. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 4.

Gobius uncialis, pinnâ dorsi secundâ ossiculorum septemdecim. Artedi, Gen. pisc. gen. 26. Sonnini.

(2) *Gobius aphya, marsio*. Sur plusieurs côtes de la mer Adriatique, *pignoletti*, *marsione*. Dans plusieurs provinces méridionales de France, *loche de mer*.

Gobius aphya. Lin. édit. de Gmel.

Gobie loche de mer. Daubenton, Encyc. méthod.— Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Gobius aphya et marsio dictus. Art. gen. 29, syn. 47.

Kobites. Arist. lib. 6, cap. 15.

aphye, dont presque tous les naturalistes anciens et modernes ont parlé, et dont Aristote a fait mention. Il n'a cependant frappé les yeux ni par ses dimensions, ni par ses couleurs : les premières ne sont pas très-grandes, puisqu'il parvient à peine à la longueur d'un décimètre (trois pouces et demi environ); et les secondes ne sont ni brillantes, ni très-variées. Des bandes brunes s'étendent sur ses nageoires dorsales et de l'anus; sa teinte générale est d'ailleurs blanchâtre, avec quelques petites taches noires. Ses yeux sont très-rapprochés l'un de l'autre. Il a été nommé *loche*

Aphya kobitis. Athen. lib. 7, p. 284, 285.
Aphia cobitis. Aldrov. lib. 2, cap. 29, p. 211.
Morsio Venetorum. Id. ibid. cap. 38, p. 213.
Aphye de gouion. Rondelet, première partie, liv. 7, chap. 2, édition de Lyon, 1558.
Aphua cobites. Willughby, p. 207.
Apua cobites. Belon.
Apua cobitis. Gesner, p. 67, et (Germ.) fol. 1, *a.*
Morsio. Id. (Germ.) fol. 1, *b.* — Jonston, lib. 1, tit. 3, cap. 1, a 17.
Apua gobites, gobionaria. Charlet. p. 143.
Gobionaria. Gaz. Aristot. — Ray, p. 76.
Aphie. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat.
Loche de mer. Id. ibid.

de mer, parce qu'il a de grands rapports avec le cobite appelé *loche de rivière*, et dont nous nous entretiendrons dans la suite de cet ouvrage (1) (2).

---

(1) A la première nageoire du dos . 6 rayons.
A la seconde 17
A chacune des pectorales. . . . 18
Aux thoracines 12
A celle de l'anus 14
A celle de la queue 13

(2) « Les aphyes, dit Rondelet, ressemblent aux petits poissons d'eau douce que les français appellent *loches*; toutesfois elles sont différentes : car nos loches de mer ont, comme les goujons, le corps rond, et non aplati, les loches d'eau douce aplati et longuet ». (Hist. des poissons, liv. 7, chap. 2, p. 176.)

SONNINI.

LE PAGANEL (1).

LE GOBIE PAGANEL (2), LE GOBIE ENSANGLANTÉ (3)(4), ET LE GOBIE NOIR-BRUN (5)(6),

PAR LACÉPEDE.

5e, 6e ET 7e ESPÈCES.

Le gobie paganel a été aussi nommé *goujon* ou *gobie de mer*, parce qu'il vit au milieu des rochers de la Méditerranée. Il

(1) *Le paganel*, de *paganello*, nom que ce poisson porte à Venise. En grec moderne, *gobios*. En Provence, *gobio*.

Gobius pinnâ caudali dorsalique secundâ basi purpurascente, priori lineâ luteâ terminali.... gobius paganellus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 2.

Gobius corpore fusco nebuloso, pinnâ dorsali anticâ apice luteâ, ano cirrato... gobius paganellus. Brunn. Ichth. massil. p. 29, n° 40. SONNINI.

(2) *Gobius paganellus, kôthous, kôthounas, kaylinai.* Dans plusieurs contrées de l'Italie, *paganello*.

Gobius paganellus. Lin. édit. de Gmelin.

parvient quelquefois à la longueur de vingt-cinq centimètres (neuf pouces environ). Son corps est peu comprimé. Sa couleur générale est d'un blanc plus ou moins mêlé de

---

Gobius lineâ luteâ transversâ, etc. Artedi, gen. 29, syn. 46.

Boulerot, ou *gouion de mer.* Rondelet, première partie, liv. 6, chap. 16, édition de Lyon, 1558.

Gobius albus. Belon. — Gesner, p. 393.

Gobius marinus maximus flavescens. Id. (Germ.) fol. 6, *b.*

Paganellus, id est, *gobius major et subflavus.* Idem, pag. 397.

Gobius marinus Rondeletii. Aldrovand. lib. 1, cap. 20, p. 96.

Paganellus, seu *gobius major ex Gesnero.* Idem, ibid. p. 95.

Gobius secundus, paganellus Venetorum. Willughb. p. 207. — Ray, p. 75.

Gobius paganellus. Hasselquist, It. 326.

Gobie goujon de mer. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Paganello. Valmont de Bomare, Dictionnaire d'histoire naturelle.

(3) *Gobius cruentatus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Brunn. Pisc. massil. p. 30, n° 42.

Gobie pustuleux. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(4) *Gobius ore rubro-pustulato, pinnarum dorsalium radiis ultrà membranam eminentibus...... gobius cruentatus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 10,

Sonnini.

jaune, ce qui l'a fait appeler *goujon blanc*; et au milieu des nuances duquel on distingue aussi quelquefois des teintes vertes; et voilà pourquoi le nom grec de *chloros*, *verd*, *d'un verd jaune*, lui a été donné par plusieurs auteurs anciens. Il a de plus des petites taches noires : sa première nageoire dorsale est d'ailleurs bordée d'un jaune vif; la seconde et celle de l'anus sont pourprées à leur base. La nageoire de sa queue est presque rectiligne. Il a de petites dents, la bouche grande, l'estomac assez volumineux, le pylore garni d'appendices; et selon Aristote, il se nourrit d'algues ou de débris de ces plantes marines. Sa chair est maigre et un peu friable. C'est près des rivages qu'il va déposer ses œufs, comme dans l'endroit où il trouve l'eau la plus tiède, suivant l'expression de Rondelet, l'aliment le plus abondant, et l'abri le plus sûr contre les

(5) *Gobius nigro-fuscus.*

Gobius bicolor. Lin. édit. de Gmel. — Brunn. Pisc. massil. p. 30, nº 41.

Gobie, goujon petit deuil. Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod.

(6) *Gobius fuscus, pinnis omnibus nigris... gobius bicolor.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 9.

SONNINI.

grands poissons. Ces œufs sont plats et faciles à écraser (1) (2).

L'ensanglanté est pêché dans la Méditer-

(1) A la première nageoire du dos . . . 6 rayons.
A la seconde 17
A chacune des pectorales . . . 17
Aux thoracines 12
A celle de l'anus 16
A celle de la queue. 20

(2) Ce petit poisson est un de ceux que je prenois le plus fréquemment à la ligne sur les rochers solitaires de quelques îles de l'Archipel grec. Voici la description minutieuse d'un individu long de deux pouces dix lignes, telle que je la retrouve dans les journaux de mes voyages.

Dimensions. Longueur de la tête, 8 lign. La première nageoire du dos a 6 lignes de hauteur et 3 de largeur à sa base; la seconde, 5 ½ lig. de hauteur et 9 de largeur; la nageoire de la queue, 6 lig. de longueur sur les côtés; l'anale, 5 lig. de hauteur, et 7 de largeur; les nageoires du ventre, 6 lig. de hauteur, et 2 ½ de largeur; enfin celles des ouïes, 6 ½ lig. de hauteur, et 3 de largeur. La hauteur du corps est de 5 lig. et la largeur du ventre de 3. La distance du bout des mâchoires aux yeux est de 2 ½ lig.; à la première nageoire du dos, de 10 lignes; aux nageoires ventrales, de 8; à l'anus de 15; distance de la première nageoire du dos à la seconde, 3 lignes; de celle-ci à la nageoire de la queue, 5 ½ lig.; et de l'anale à celle de la queue, 6 lignes.

Aucun auteur n'a donné une description plus exacte du paganel que Willughby (Hist. pisc. lib. 4, cap. 10;

ranée, comme le paganel, auquel il ressemble beaucoup : mais les rayons de ses deux nageoires dorsales sont plus élevés que les membranes. D'ailleurs sa bouche, ses opercules, sa gorge, et plusieurs de ses nageoires présentent des taches d'un rouge couleur de sang, qui le font paroître pustuleux. Sa couleur générale est d'un blanc pâle, avec des bandes transversales brunes; on trouve quelques bandelettes noires sur la nageoire de la queue, qui est arrondie; les thoracines sont bleuâtres. Ce poisson a été très-bien décrit par le naturaliste Brunnich (1). . . . .

---

p. 207, avec une bonne figure, tab. 12, n° 4); je ne la répéterai point. Il me suffira seulement de remarquer, 1° que la nageoire de la queue est légèrement évidée dans son milieu, les rayons du centre ayant une ligne de moins en longueur que les latéraux; 2° que les rayons des deux nageoires du dos et de l'anale dépassent la membrane qui les unit de la moitié de leur longueur. SONNINI.

(1) A la membrane branchiale . . 5 rayons.

A la première nageoire du dos .	6
A la seconde	16
A chacune des pectorales	19
Aux thoracines	12
A celle de l'anus	15
A celle de la queue	15

Le nom du noir-brun indique ses couleurs distinctives. Il n'offre que deux teintes principales ; il est brun, et toutes ses nageoires sont noires. Ses formes ressemblent beaucoup à celles de l'ensanglanté, et par conséquent à celles du paganel. Il habite les mêmes mers que ces deux gobies ; et c'est au savant cité dans la phrase précédente que l'on en doit la connoissance. Il n'a guère qu'un décimètre (trois pouces et demi environ) de longueur (1).

---

(1) A la première nageoire du dos .	6	rayons.
A la seconde	16	
A chacune des pectorales	19	
Aux thoracines	12	
A celle de l'anus	15	
A celle de la queue	17	

LE BOULEROT (1).

LE GOBIE BOULEROT (2);

PAR LACÉPÈDE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XXXI, *fig.* 2.

Le boulerot a été nommé *gobie* ou *goujon noir*, parce que sur son dos de couleur cendrée ou blanchâtre s'étendent des bandes transversales très-brunes, et que d'ailleurs

(1) *Le boulerot*, nom de ce poisson en Languedoc. En grec, *tragos* et *gobios melas*. En grec moderne, *kouviou*. En latin, *gobius niger*. En allemand, *kuhling*, *schwarzer-gob*, *meer-gob*. En danois, *kutting*, *schmeer-butting*. En hollandais, *govecken*. A Rome, *zolero* et *missori*.

Gobius è nigricante varius, pinnâ dorsi secundâ ossiculorum quatuordecim. Lin. Mus. Ad. Fr. 1, p. 74.

Gobius pinnâ dorsali secundâ radiis quatuordecim..... gobius niger. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 1. SONNINI.

(2) *Gobius boulerot*, *boulereau*. Dans plusieurs con-

il est parsemé de taches dont quelques-unes

---

trées de l'Italie, *go*, *goget*, *zolero*. En Angleterre, *sea-gudgeon*, *rock-fish*. — *Tragos*.

Gobie boulereau. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Gobius niger. Lin. édit. de Gmelin. — Mus. Adolp. Frid. 1, p. 74; et 2, p. 64. — Müll. Prodrom. zoolog. danic. p. 44, n° 364.

Gobius è nigricante varius, *etc.* Artedi, gen. 28, syn. 46.

Kôbios. Aristot. lib. 2, cap. 17; lib. 6, cap. 13; lib. 8, cap. 2, 13, 19; et lib. 9, cap. 2, 37. — Ælian, lib. 2, cap. 50. — Athen. lib. 7, c. 39. — Oppian, lib. 1, p. 7; et lib. 2, p. 46.

Gobio. Plin. lib. 9, cap. 57. — Columell. lib. 8, cap. 17. — Juvenal. Satyr. 11, 4.

Gobio marinus. Salvian. fol. 214, *b*.

Gobio marinus niger. Belon, Aquat. p. 233. — Gesner, p. 393, 395, 469, et (Germ.) fol. 6, *b*.

Boulerot noir. Rondelet, première partie, lib. 6, chap. 17. — Aldrovand. lib. 1, cap. 20, p. 97. — Willughby, p. 206.

Gobius marinus niger. Ray, p. 76.

Gobius, vel *gobio niger*. Schonev. p. 36.

Gobius, *gobio*, et *cobio marinus*. Charlet. 135.

Apocryptes cantonensis. Osbeck, It. 131. — Bloch, pl. XXXVIII, fig. 1, 2, 3.

Eleotris capite plagioplateo, *maxillis æqualibus*, *etc.* Gronov. Mus. 2, p. 17, n° 170; Zooph. p. 82, n° 280.

Gobio branchiarum operculis et ventre flavicantibus. Klein, Miss. pisc. 5, p. 27, n° 1.

Gobius. Seba, Mus. 3, tab. 29.

sont blanches ou jaunes, mais dont le plus grand nombre est ordinairement d'un noir plus ou moins foncé. On voit des teintes jaunâtres sur la partie inférieure et sur ses opercules. Sa longueur est communément de deux décimètres (sept pouces environ). Ses deux mâchoires, aussi avancées l'une que l'autre, sont armées chacune de deux rangs de petites dents; sa langue est un peu mobile; ses écailles sont dures. Ses nageoires thoracines (1), colorées et réunies de manière à présenter à certains yeux une ressemblance vague avec une sorte de barbe noire, lui ont fait donner le nom de *bouc*, en grec *tragos*. Derrière l'anus paroît une petite appendice analogue à celle que nous avons remarquée ou que nous remarquerons dans un grand nombre d'espèces de gobies. Sa nageoire caudale est arrondie, et quelquefois cet instrument de natation et toutes les autres nageoires sont bleus (2).

---

(1) A la première nageoire du dos . . 6 rayons.
A la seconde 14
A chacune des pectorales 18
A chacune des thoracines 10
A celle de l'anus 12
A celle de la queue 14

(2) Suivant les observations du docteur Bloch,

Le boulerot se trouve non seulement dans

---

l'estomac du boulerot est court et oblong; le canal intestinal a deux sinuosités; le foie est grand, en forme de cœur et divisé en deux lobes; la rate est épaisse, longue et pointue en haut et en bas; la vésicule aérienne, qui est placée le long du dos, est large vers l'estomac et étroite en bas; la laite et l'ovaire sont doubles et placés des deux côtés de la vésicule d'air; les reins sont longs et situés sur le derrière vers l'épine du dos. (Hist. nat. des poissons, gen. 23, article du *boulereau* ou *bouillerot.*)

Voici la description que j'ai faite en Grèce d'un boulerot, à l'instant où je le tirai de l'eau.

C'étoit un mâle; il avoit sept pouces de longueur totale, et un pouce deux lignes de hauteur, prise en ligne droite de la base de la première nageoire du dos à celle du ventre.

Les autres dimensions sont : longueur de la tête, 21 lignes; hauteur de la première nageoire du dos, $9\frac{1}{2}$ lignes, et la largeur à sa base, 1 pouce; hauteur de la seconde nageoire du dos, $9\frac{1}{2}$ lignes, et sa largeur, 19 lignes; longueur de la nageoire de la queue, 1 pouce; hauteur de l'anale, 7 lignes, et sa largeur, 1 pouce; hauteur de la nageoire du ventre à sa partie postérieure, 11 lignes, et en devant, $3\frac{1}{2}$ lignes; longueur des nageoires des ouïes, 14 lignes, et leur largeur à la base, 8 lignes. Distance du bout des mâchoires à la première nageoire du dos, 2 pouces 1 ligne; à celle du ventre, 1 pouce 10 lignes; à l'anus, $3\frac{1}{2}$ lignes; aux yeux, 6 lignes. Distance de la première nageoire du dos à la seconde, 4 lignes; de la

l'océan Atlantique boréal, mais encore dans

---

seconde nageoire du dos à celle de la queue, 8 lignes; enfin de celle-ci à l'anale, 1 pouce.

La tête est large, aplatie en dessus et renflée sur les côtés; les mâchoires sont larges et arrondies à leur bout; l'inférieure est un peu moins longue que la supérieure; elles sont intérieurement armées d'un rang de petites dents aiguës, légèrement recourbées en arrière, bien séparées les unes des autres, plus longues sur le devant que sur les côtés des mâchoires et en haut qu'en bas; derrière ce rang de dents, il y en a une infinité de plus petites et de très-fines qui occupent toute la largeur de la mâchoire; l'on en voit encore d'autres fort aiguës dans l'intérieur de la gorge. Ce n'est donc pas seulement une double rangée de dents qui garnit les mâchoires du boulerot, ainsi que Willughby, d'autres naturalistes, et Lacépède lui-même l'ont prétendu.

Les lèvres sont trés-épaisses; la bouche est grande, relativement à la grosseur du corps, et la langue est large, épaisse, assez grande et arrondie à son bout. Les yeux, petits et placés à l'extrémité supérieure des côtés de la tête, regardent en haut. Depuis les yeux jusqu'à l'ouverture des ouïes, l'on remarque une rainure profonde et large, et depuis l'origine de la première nageoire du dos jusques vers le bout de la mâchoire supérieure, une ligne droite enfoncée.

A leur insertion avec la tête, le dos et le ventre sont larges, mais ils diminuent sensiblement jusqu'à la queue. Le corps est arrondi, alongé et couvert de petites écailles très-serrées, qui ne l'empêchent pas

plusieurs mers de l'Asie (1). Vers le tems du

---

d'être mou et glissant; l'anus est placé au milieu de la longueur du corps. Les rayons des nageoires sont aussi très-mous et flexibles; celle de la queue est longue et arrondie.

J'ai trouvé quinze rayons à la seconde nageoire du dos, treize à l'anale, dix-huit aux nageoires des ouïes, dix à celle du ventre et quatorze à celle de la queue. Dans la première nageoire du dos, le second rayon est le plus long, et le dernier le plus court; celui-ci est plus éloigné du pénultième que les autres ne le sont entre eux, et également éloigné de l'extrémité de la membrane qui les unit. Les rayons de la seconde nageoire du dos ont une longueur à peu près égale et la même que celle du second rayon de la première nageoire. A la nageoire anale, le premier rayon est le plus court; les autres ont une longueur presque uniforme. Les nageoires des ouïes sont larges, arrondies à leur extrémité et formées par une membrane épaisse et glissante. La nageoire du ventre est circulaire, et quand on l'étend elle prend la forme de la coquille connue sous le nom de *lepas* ou *patelle*, dont la circonférence antérieure seroit beaucoup moins élevée que la postérieure; quand elle est dans l'état de repos et collée sur le ventre, elle représente assez bien un *peigne* ou *coquille de Saint-Jacques*. Je n'ai point aperçu de ligne latérale.

Sur la tête un arc jaune et large, dont la convexité regarde le bout des mâchoires, passe derrière les yeux. Le dessus de la tête, ainsi que la moitié antérieure du dos et des côtés du corps, sont d'un noirâtre

frai, il se rapproche des rivages et des embouchures des fleuves. Il vit aussi dans les

---

nuancé de gris; les côtés de la tête sont variés de gris, de brun et de jaunâtre; la lèvre supérieure, noirâtre sur ses côtés, a de petits points jaunes sur le fond gris de son milieu; l'inférieure est entièrement grise et pointillée de fauve clair. Le reste des côtés du corps est brun jaunâtre avec des ombres d'un olivâtre foncé, lesquelles forment des bandes transversales; le dessous de la tête est blanchâtre et pointillé de jaune clair; le ventre est blanc. Les yeux sont bruns avec quelques taches rouges et d'autres dorées.

Les nageoires du dos sont comme marbrées de gris, de brun, de rougeâtre, de jaune et de violet léger; mais toutes ces couleurs ont fort peu de vivacité. La moitié de la nageoire de la queue est grise et variée de rouge vif et d'un peu de brun; le reste est jaunâtre avec des raies transversales à festons de violet foible. Les nageoires anale et ventrale sont grises; la première rayée transversalement, les autres variées de jaune pâle; celles des ouïes sont d'un jaune plus foncé à leur extrémité que vers leur base, et pointillées de blanc.

SONNINI.

(1) J'ai vu ces poissons fort communs dans la mer de l'Archipel du Levant; j'en prenois fréquemment à la ligne entre les rochers des îles; j'ai trouvé leurs intestins remplis pour l'ordinaire de débris de très-petits poissons, d'insectes aquatiques et de vase.

Le boulerot fraie aux mois de mai et de juin; il dépose ses œufs sur les pierres. SONNINI.

étangs vaseux qui reçoivent l'eau salée de la mer; et lorsqu'on l'y pêche, il n'est pas rare de le trouver, dans le filet, couvert d'une boue noire qui n'a pas peu contribué à lui faire appliquer le nom de *goujon noir*. Sa chair n'est pas désagréable au goût : cependant Juvénal et Martial nous apprennent que sous les premiers empereurs de Rome, et dans le tems du plus grand luxe de cette capitale du monde, il ne paroissoit guère sur la table du riche et de l'homme somptueux (1).

---

(1) On compare avec assez de justesse le goût de la chair du boulerot à celui de la perche.

SONNINI.

LE GOBIE BOSC (1),

PAR LACÉPÈDE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Mon confrère Bosc a bien voulu me communiquer la description de ce poisson, qu'il a vu dans la baie de Charlestown de l'Amérique septentrionale.

Ce gobie a la tête plus large que le corps; les deux mâchoires également avancées; les dents très-petites; les yeux proéminens; les orifices des narines saillans; l'opercule branchial terminé en angle, et les quatre premiers rayons de la première nageoire dorsale prolongés chacun par un filament délié.

Il paroît sans écailles. Sa couleur générale est grise et pointillée de brun. Sept bandes transversales irrégulières, et d'une nuance plus pâle que le gris dont nous venons de parler, règnent sur les côtés;

(1) *Gobius bosc.*

Gobius alepidoptus, corpore nudo, griseo, fasciis septem pallidis. Bosc, manuscrit déjà cité.

et s'étendent sur les nageoires du dos, qui d'ailleurs sont brunes, comme les autres nageoires (1).

On ne distingue pas de ligne latérale.

Le gobie bosc ne paroît parvenir qu'à de très-petites dimensions : l'individu décrit par mon savant confrère avoit cinquante-quatre millimètres (environ deux pouces) de long, et treize millimètres (un peu plus de six lignes) de large.

On ne mange point de ce gobie.

---

(1) A la première nageoire dorsale. .	7	rayons.
A la seconde	14	
A chacune des pectorales	18	
Aux thoracines.	8	
A celle de l'anus	10	
A celle de la queue, qui est lancéolée	18	

LE GOUJON ARABE (1).

LE JOZO (2).

LE GOBIE ARABIQUE (3),

ET LE GOBIE JOZO (4),

PAR LACÉPÈDE.

10e ET 11e ESPÈCES.

Pl. XXXI, *fig.* 3.

Forskœl a découvert l'arabique dans la contrée de l'Asie indiquée par cette épi-

(1) *Le goujon arabe.* En arabe, *koschar eddjin*, nom que porte également, sur les côtes de l'Yemen, le blenne gattorugine.

Gobius cute mollissimâ, squamulis adnatis, pinnis dorsi primis radiis quinque, posterioribus eminentibus, filiformibus..... gobius anguillaris. Forskœl, Faun. Ægypt. Arabic. p. 23, n° 5. — Artedi, Gen. pisc. gen. 22, n° 15. additament.

Gobius pinnæ dorsalis primæ radiis quinque posterioribus filo rubro terminatis membranâ duplò longiore... gobius arabicus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 11. SONNINI.

thète. Les cinq premiers rayons de la première nageoire du dos de ce gobie sont deux fois plus longs que la membrane de

---

(2) *Jozo*, nom sous lequel ce poisson est connu à Rome. Quelquefois en français, *goujon blanc*.

Gobius ossiculis pinnæ dorsalis primæ præaltis setiformibus..... gobius albescens. Gronov. *locis infrà citatis*.

Gobius radiis dorsalibus eminentibus setaceis.... gobius jozo. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 5. SONNINI.

(3) *Gobius arabicus*.

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Forsk. Faun. Arab. p. 23, n° 5.

Gobie, goujon arabe. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(4) *Gobius jozo, gobius albescens, gobius flavescens*.

Gobius jozo. Lin. édit. de Gmelin.

Gobie goujon blanc. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 65. — Müll. Prodrom. zool. Danic. p. 44, n° 365.

Gobius.... ossiculis pinnæ dorsalis suprà membranam assurgentibus. Artedi, gen. 29, syn. 47.

Kobios leykos. Arist. lib. 9, cap. 37.

Kobios leykoteros. Athen. lib. 7, p. 309.

Boulerot blanc. Rondelet, première partie, liv. 6, chap. 18. (La figure est extrêmement défectueuse.)

Goujon blanc. Id. ibid.

Gobius albus. Gesner, Aquat. p. 396; et (Germ.) fol. 6, *b*.

Gobius albus Rondeletii. Aldrov. lib. 1, cap. 20, p. 97.

Gobius tertius, jozo Romæ, Salviani, fortè gobius

cette nageoire n'est haute. Il n'est que de la longueur du petit doigt de la main; mais sa parure est très-agréable. L'extrémité des rayons dont nous venons de parler est rouge : la couleur générale de l'animal est d'un brun verdâtre, relevé et diversifié par un grand nombre de points bleus et de taches violettes, dont plusieurs se réunissent les unes aux autres, et qui paroissent principalement sur toutes les nageoires. On devine aisément l'effet doux et gracieux que produit ce mélange de rouge, de verd, de bleu et de violet, d'autant mieux fondus les uns dans les autres, que plusieurs reflets en multiplient les nuances (1). La

---

albus Rondeletii. Willughby, Ichthyol. p. 207, N 12, n° 4. — Ray, p. 76, n° 2.

Jozo. Salvian. fol. 213, *a. ad Iconem.*

Gobius albescens. Gronov. Mus. 2, p. 23, n° 176; Zooph. p. 81, n° 275. — Bloch, pl. CVII, fig. 3.

Gobio radiis in anteriore dorsi pinna, suprà membranas connectentes altiùs assurgentibus. Klein, Miss. pisc. 5, p. 27, n° 3.

(1) A la première nageoire dorsale. 6 rayons.
A la seconde 14
A chacune des pectorales 16
Aux thoracines 12
A celle de l'anus 13
A celle de la queue 17

peau de l'arabique est molle, et recouverte de petites écailles fortement attachées. La nageoire de sa queue est pointue.

Nous plaçons dans cet article ce que nous avons à dire du jozo, parce qu'il a beaucoup de rapports avec le gobie dont nous venons de parler. Presque tous les rayons de sa première nageoire dorsale sont plus élevés que la membrane. Sa tête est comprimée, ses deux mâchoires sont également avancées; sa ligne latérale s'étend, sans s'élever ni s'abaisser, à une distance à peu près égale de son dos et de son ventre. Cette ligne est d'ailleurs noirâtre. L'animal est en général blanc ou blanchâtre, avec du brun dans sa partie supérieure; ses nageoires thoracines sont bleues (1). On le trouve non seulement dans la Méditerranée, mais dans l'océan Atlantique boréal (2) : il y vit auprès des rivages de l'Europe, y dépose ses œufs dans les endroits dont le fond est sablonneux; et quoique sa longueur ordinaire ne soit que de deux décimètres

---

(1) La ligne latérale est noirâtre; la prunelle de l'œil noire, et l'iris blanc. SONNINI.

(2) Il n'est pas rare dans la mer Baltique. SONNINI.

(sept pouces environ); il se nourrit, dit-on, de crabes et de poissons, à la vérité très-jeunes et très-petits. Sa chair, peu agréable au goût, ne l'expose pas à être très-recherché par les pêcheurs; mais il est fréquemment la proie de grands poissons, et notamment de plusieurs gades (1).

---

(1) A la première nageoire dorsale.	6	rayons.
A la seconde	14	
A chacune des pectorales. . . .	16	
Aux thoracines	12	
A celle de l'anus	14	
A celle de la queue	16	

LE GOBIE BLEU (1),

PAR LACÉPÈDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est encore inconnue des naturalistes : elle a été décrite par Commerson. Sa couleur est remarquable : elle est d'un bleu très-beau, un peu plus clair sur la partie inférieure de l'animal que sur la supérieure; cet azur règne sur toutes les parties du poisson, excepté sur la nageoire de la queue, qui est rouge, avec une bordure noire; et comme ce gobie a tout au plus un décimètre ou à peu près de longueur (trois pouces et demi environ), on croiroit, lorsqu'il nage au milieu d'une eau calme, limpide, et très-éclairée par les rayons du soleil, voir flotter un canon de saphir terminé par une escarboucle.

Il habite dans la mer qui baigne l'Afrique

---

(1) *Gobius cœruleus.*

Gobio cœruleus ; caudâ rubrâ , nigro circumscriptâ. Commerson, Manuscrits déjà cités.

orientale, à l'embouchure des fleuves de l'île de la Réunion, où la petitesse de ses dimensions, que nous venons d'indiquer, fait que les nègres même dédaignent de s'en nourrir, et ne s'en servent que comme d'appât pour prendre de plus grands poissons.

Le bleu a le museau obtus; la mâchoire inférieure garnie de dents aiguës et moins menues que celles de la supérieure; les yeux ronds, saillans, et plus éloignés l'un de l'autre que sur beaucoup d'autres gobies; la première nageoire du dos triangulaire, et composée de rayons qui se prolongent par des filamens au dessus de la membrane; la seconde nageoire dorsale terminée par un rayon deux fois plus long que les autres; l'anus à une distance presque égale de la gorge et de la nageoire caudale, qui est arrondie (1), et les écailles petites et rudes.

---

(1) A la membrane des branchies . .	4 rayons.
A la première dorsale	6
A la seconde	12
A chacune des pectorales	20
Aux thoracines	12
A celle de l'anus.	12
A celle de la queue	14

LE GOBIE PLUMIER (1) (2),

PAR LACÉPEDE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le docteur Bloch a décrit ce gobie d'après des peintures sur vélin dues aux soins du voyageur Plumier. Le museum d'histoire naturelle possède des peintures analogues, dues également au zèle éclairé de ce dernier naturaliste. Nous avons trouvé parmi ces peintures du museum l'image du poisson nommé, avec raison, *gobie plumier.*

Cet animal, qui habite dans les Antilles, est alongé, mais charnu, très-fécond, d'une

(1) *Gobius plumier.*

Gobius Plumieri. Lin. édit. de Gmelin. — Bloch, pl. CLXXVIII, fig. 3.

Gobie céphale. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) Le père Plumier donne à ce poisson le nom de *sucet*, vraisemblablement sous la fausse opinion que l'animal peut s'attacher à différentes substances avec ses nageoires ventrales.

Gobius maxillâ superiore prominente..... gobius Plumieri. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 21.

SONNINI.

saveur agréable, et susceptible de recevoir promptement la cuisson convenable. Les écailles dont il est revêtu sont petites, et peintes de très-riches couleurs. Sa partie supérieure brille d'un jaune foncé ou de l'éclat de l'or; ses côtés sont d'un jaune clair; sa partie inférieure est blanche; et toutes les nageoires (1) sont d'un beau jaune, relevé très-souvent par une bordure noire sur celles de la queue et de la poitrine. Quelques autres nuances font quelquefois ressortir sur diverses parties du corps les teintes que nous venons d'indiquer.

La tête est grande; le bord de lèvres charnu; l'ouverture branchiale étendue; l'opercule composé d'une seule lame; la mâchoire supérieure beaucoup plus avancée que l'inférieure; la ligne latérale droite; la nageoire caudale arrondie, et l'anus situé vers le milieu de la longueur du corps.

---

(1) A la première nageoire du dos . 6 rayons.
A la seconde 12
A chacune des pectorales 12
A chacune des thoracines. . . . 6
A celle de l'anus 10
A celle de la queue. 14

LE GOBIE ÉLÉOTRE (1) (2),

ET

LE GOBIE NÉBULEUX (3) (4),

PAR LACÉPÈDE.

14e ET 15e ESPÈCES.

Les eaux de la Chine nourrissent l'éléotre, dont la couleur générale est blanchâtre;

(1) *Gobius eleotris.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Gobie éléotre. Daubenton, Encyc. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Lagerstr. Chin. 28.

Gobius chinensis. Osbeck, It. 260.

Trachinus . . . pinnis ventralibus coadunatis. Amæn. acad. 1, p. 311.

Gobius albescens, pinnis utrisque dorsalibus altitudine æqualibus. Gronov. Zooph. 276.

(2) *Gobius pinnâ anali radiis novem . . . . gobius eleotris.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 119, sp. 3. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 6. addit. Sonnini.

(3) *Gobius nebulosus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Forskœl, Faun. Arab. p. 24, n° 6.

Gobie nébuleux. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(4) En arabe, *hout eddjinn.*

Gobius squamis asperis, fusco-nebulosis : pinnæ

la seconde nageoire du dos aussi élevée que la première, et celle de la queue arrondie. Le corps est couvert d'écailles larges, arrondies et lisses ; et l'on voit une tache violette sur le dos, auprès des opercules (1).

Le nébuleux a été découvert en Arabie par le danois Forskoel (2). A peine sa longueur égale-t-elle un décimètre (environ trois pouces et demi). Ses écailles sont grandes, rudes, et en losanges. La nageoire de la queue est arrondie; et voici la dis-

---

dorsalis primæ radio secundo filo longo nigro..... gobius nebulosus. Forskoel, Faun. Ægypt. Arab. p. 24, n° 6.

Gobius pinnæ dorsalis primæ radio secundo filo membranâ duplò longiore nigro terminato.... gobius nebulosus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 12. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 14. additament.

SONNINI.

(1)

A la membrane des branchies de l'éléotre	5 rayons.
A la première nageoire du dos .	6
A la seconde	11
A chacune des pectorales	20
Aux thoracines	12
A celle de l'anus	10
A celle de la queue	15

(2) C'est à Djidda, sur les bords de la mer Rouge, que Forskoel a observé cette espèce. SONNINI.

tribution des couleurs dont ce gobie est peint (1).

Sa partie inférieure est d'un blanc sans tache ; la supérieure est blanchâtre, avec des taches brunes, irrégulières et comme nuageuses, que l'on voit aussi sur la base des nageoires pectorales, lesquelles sont d'ailleurs d'un verd de mer, et sur les dorsales, ainsi que sur la nageoire de la queue. Cette dernière, les dorsales et l'anale sont transparentes ; l'anale est, de plus, bordée de noir, les thoracines présentent une teinte brunâtre ; et un filament noir et très-long termine le second rayon de la première nageoire du dos (2).

---

(1) A la membrane branchiale du nébuleux . . . . 7 rayons.
A la première nageoire du dos . 6
A la seconde 11
A chacune des pectorales. . . . 18
Aux thoracines 12
A celle de l'anus 11
A celle de la queue 14

(2) La prunelle de l'œil est bleuâtre, et l'iris de couleur blanchâtre. SONNINI.

LE GOBIE AWAOU (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

C'est dans les ruisseaux d'eau douce qui arrosent la fameuse île de Taïti, au milieu du grand océan Equinoxial (3), que l'on a découvert ce gobie. Mon confrère l'habile ichthyologiste Broussonnet l'a vu dans la collection du célèbre Banks, et en a publié une belle figure et une très-bonne description. Cet awaou a le corps comprimé et alongé; des écailles ciliées ou frangées;

(1) *Gobius awaou.*

Broussonnet, Ichthyol. dec. 1, n° 2, tab. 2.

Gobius ocellaris. Lin. édit. de Gmelin.

Gobie awaou. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(2) Par les insulaires de Taïti, *awaou*, selon le docteur Solander.

Gobius maxillâ superiore longiore, pinnâ dorsali primâ ocellatâ sexradiatâ..... gobius ocellaris. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 22. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 11. additament. Sonnini.

(3) Nous employons avec empressement les dénominations de l'excellente et nouvelle nomenclature hydrographique, présentée le 22 floréal an 7, à l'Institut de France, par mon savant et respectable confrère Fleurieu.

la tête petite et un peu creusée en gouttière par dessus ; la mâchoire d'en haut plus avancée que l'inférieure, et hérisée de dents inégales ; la mâchoire d'en bas garnie de dents plus petites ; plusieurs autres dents menues, aiguës et pressées dans le fond de la gueule au dessus et au dessous du gosier ; la ligne latérale droite, et l'anus situé vers le milieu de la longueur de l'animal, et suivi d'une appendice conique. Nous n'avons plus qu'à faire connoître les couleurs de ce gobie.

Son ventre est d'un verd de mer ; des teintes obscures et nuageuses, noires et olivâtres sont répandues sur son dos ; une nuance verdâtre distingue les nageoires de la queue et de l'anus ; des bandes de la même couleur et d'autres bandes brunes se montrent quelquefois sur leurs rayons et sur ceux de la seconde nageoire du dos (1),

(1) A la membrane des branchies .	5 rayons.
A la première nageoire du dos .	6
A la seconde du dos	11
A chacune des pectorales	16
A chacune des thoracines	6
A celle de l'anus	11
A celle de la queue, qui est très-arrondie	22

les

les pectorales et les thoracines sont noirâtres; et au milieu de toutes ces teintes sombres on remarque aisément une tache noire, assez grande, œillée, et placée près du bord postérieur de la première dorsale (1).

---

(1) On trouve l'awaou dans les ruisseaux d'eau douce de l'île de Taïti. SONNINI.

LE GOBIE NOIR (1),

PAR LACÉPÈDE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce gobie, dont nous avons vu la description dans les manuscrits de Commerson, que Buffon nous a remis il y a plus de douze ans, est à peu près de la taille d'un grand nombre de poissons de son genre. Sa longueur n'égale pas deux décimètres (sept pouces environ), et sa largeur est de trois ou quatre centimètres (treize à dix-huit lignes environ). Il présente sur toutes les parties de son corps une couleur noire, que quelques reflets bleuâtres ou verdâtres ne font paroître que plus foncée, et qui ne s'éclaircit un peu et ne tend vers une teinte blanchâtre, ou plutôt livide, que sur une portion de son ventre. Les écailles qui le revêtent sont très-petites, mais relevées par une arête longitudinale; sa tête paroît

(1) *Gobius niger.*

Gobio totus niger, radiis pinnæ dorsi prioris sex, posteriore remotissimo, villo notabili ad anum. Manuscrits de Commerson, déjà cités.

comme gonflée des deux côtés. Sa mâchoire supérieure, susceptible de mouvemens d'extension et de contraction, dépasse et embrasse l'inférieure : on les croiroit toutes les deux garnies de petits grains plutôt que de véritables dents. La langue est courte, et attachée dans presque tout son contour. L'intervalle qui sépare les yeux l'un de l'autre est à peine égal au diamètre de l'un de ces organes. Commerson a remarqué avec attention deux tubercules placés à la base de la membrane branchiale, et qu'on ne pouvoit voir qu'en soulevant l'opercule. Il a vu aussi au delà de l'ouverture de l'anus, laquelle est à une distance presque égale de la gorge et de la nageoire de la queue, une appendice semblable à celle que nous avons indiquée en décrivant plusieurs autres gobies, et qu'il a comparée à un barbillon ou petit filament (1).

(1) A la membrane des branchies .	4	rayons.
A la première nageoire du dos. .	6	
A la seconde	11	
A chacune des pectorales	15	
Aux thoracines	10	
A celle de l'anus.	11	
A celle de la queue, qui est un peu arrondie	15	

Le gobie noir habite dans la portion du grand Océan, nommée, par notre confrère Fleurieu, *grand golfe des Indes* (1). Il s'y tient à l'embouchure des petites rivières qui se déchargent dans la mer : il préfère celles dont le fond est vaseux. Sa chair est d'une saveur très-agréable, et d'ailleurs d'une qualité si saine, qu'on ne balance pas à la donner pour nourriture aux convalescens et aux malades que l'on ne réduit pas à une diète rigoureuse.

---

(1) Nouvelle nomenclature hydrographique, déjà citée.

LA TÊTE DE LIÈVRE (1).

LE GOBIE LAGOCÉPHALE (2),

LE GOBIE MENU (3)(4),

ET LE GOBIE CYPRINOIDE (5)(6);

PAR LACÉPÈDE.

18e, 19e ET 20e ESPÈCES.

Le lagocéphale, ou *tête de lièvre*, tire son nom de la forme de sa tête et de ses lèvres.

(1) *Gobius pinnâ ventrali subrotundâ, acetabuliformi; e duobus pedunculis, octoque radiis valdè ramosis compositâ.* Kœlreuter, nov. Comment. Petropol.

Gobius maxillâ superiore hemisphericâ linguâ lineâque laterali nullâ...... gobius lagocephalus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 17. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 9. additament. Sonnini.

(2) *Gobius lagocephalus.*

Pallas, Spicil. zool. 8, p. 14, tab. 2, fig. 6 et 7. — Kœlreuter, nov. Comm. Petrop. 9, p. 428, fig. 3 et 4.

Gobius lagocephalus. Lin. édit. de Gmelin.

Gobie tête de lièvre. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

Cette partie de son corps est courte, épaisse, et dénuée de petites écailles. On voit à la mâchoire inférieure quelques dents crochues plus grandes que les autres. La mâchoire supérieure est demi-circulaire, épaisse et recouverte par une lèvre double, très-avancée, très-charnue, et fendue en deux comme celle du lièvre : la lèvre d'en bas présente une échancrure semblable. Le palais est hérissé de dents menues et très-serrées; les yeux, très-rapprochés l'un de

---

(3) *Gobius minutus.*

Pallas, Spicil. zoolog. 8, p. 4.

Gobius minutus. Lin. édit. de Gmelin.

(4) *Gobius albicans ferrugineo-maculatus, radiis dorsalibus et caudalibus ferrugineo obsoletè striatis... gobius minutus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 13. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 7. additament.

SONNINI.

(5) *Gobius cyprinoïdes.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Pallas, Spicil. zool. 8, p. 17, tab. 1, fig. 5.

Gobie cyprinoïde. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(6) *Gobius squamis magnis subciliatis vestitus, pinnâ caudæ rotundatâ : radiis membranâ fusco-tessellatâ nexis.... gobius cyprinoïdes.* Lin. Syst. nat. édit. Gmel. gen. 159, sp. 18. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 8. additament. SONNINI.

l'autre, sont recouverts par une continuation de l'épiderme. On voit une appendice alongée et arrondie au delà de l'anus, qui est aussi loin de la gorge que de la nageoire de la queue; cette dernière est arrondie : l'on ne distingue pas de ligne latérale; et la couleur générale de ce gobie, lequel est ordinairement de la longueur d'un doigt, est composée de gris, de brun et de noir (1).

Le menu, qui ressemble beaucoup à l'aphye, a la tête un peu déprimée; sa langue est grande; ses deux nageoires dorsales sont un peu éloignées l'une de l'autre; sa nageoire caudale est rectiligne; et ses teintes, aussi peu brillantes que celles du lagocéphale, consistent dans une couleur générale blanchâtre, dans des taches couleur de fer disséminées sur sa partie supérieure,

---

(1) A la membrane des branchies du lagocéphale . . . . 3 rayons.
A la première nageoire du dos . 6
A la seconde 11
A chacune des pectorales 15
A chacune des thoracines. . . . 4
A celle de l'anus 10
A celle de la queue 12

et dans de petites raies de la même nuance, ou à peu près, répandues sur les nageoires de la queue et du dos (1).

On trouve dans les eaux de l'île d'Amboine le cyprinoïde, que l'on a ainsi nommé à cause du rapport extérieur que ses écailles grandes et un peu frangées lui donnent avec les cyprins, quoiqu'il ressemble peut-être beaucoup plus aux spares. Le professeur Pallas en a publié le premier une très-bonne description. La partie supérieure de ce cyprinoïde est grise, et l'inférieure blanchâtre. Ses dimensions sont à peu près semblables à celles du menu. Il a la tête un peu plus large que le corps, et recouverte d'une peau traversée par plusieurs lignes très-déliées qui forment une sorte de réseau; on voit entre les deux yeux une crête noirâtre, triangulaire et longitudinale, que l'on prendroit pour une première nageoire dorsale très-basse; au delà de l'anus on aperçoit aisément une appendice alongée, arrondie

---

(1) A la première nageoire du dos du menu . . . . 6 rayons.
A la seconde. 11
A celle de l'anus 11

par le bout, et que l'animal peut coucher à volonté dans une fossette (1).

---

(1) A la première nageoire du dos . 6 rayons.
A la seconde 10
A chacune des pectorales 18
Aux thoracines 12
A celle de l'anus , 1 rayon simple et 9 articulés.
A celle de la queue, qui est arrondie 15 rayons.

LE GOBIE SCHLOSSER (1) (2),

PAR LACEPÈDE.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

C'est au célèbre Pallas que l'on doit la description de cette espèce, dont un individu lui avoit été envoyé par le savant Schlosser, avec des notes relatives aux habitudes de ce poisson; et le nom de ce gobie rappelle les services rendus aux sciences naturelles par l'ami de l'illustre Pallas.

Ce poisson est ordinairement long de deux

(1) *Gobius Schlosseri.*

Cabos. Pallas, Spicil. zoolog. 8, p. 3, tab. 1, fig. 1, 2, 3, 4.

Gobius barbarus. Lin.

Gobius Schlosseri. Lin. édit. de Gmelin.

Gobie schlosser. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(2) *Gobius pinnis pectoralibus flabello insistentibus, pinnâ dorsali priore radiis duodecim, posteriore tredecim.... gobius barbarus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 7. — Artedi, gen. 23, n° 22. additam. *species adhuc dubiæ.* Sonnini.

ou trois décimètres (sept à onze pouces). Sa tête est couverte d'un grand nombre d'écailles, alongée, et cependant plus large que le corps. Les lèvres sont épaisses, charnues, et hérissées à l'intérieur de petites aspérités : la supérieure est double. Les dents sont grandes, inégales, recourbées, aiguës, et distribuées irrégulièrement.

Les yeux présentent une position remarquable : ils sont très-rapprochés l'un de l'autre, situés au dessus du sommet de la tête, et contenus dans des orbites très-relevées, mais disposées de telle sorte que les cornées sont tournées, l'une vers la droite et l'autre vers la gauche.

Les écailles qui revêtent le corps et la queue sont assez grandes, rondes et un peu molles. On ne distingue pas facilement les lignes latérales. La couleur générale de l'animal est d'un brun noirâtre sur le dos, et d'une teinte plus claire sur le ventre (1).

---

(1) A la membrane des branchies .	3	rayons.
A la première nageoire du dos .	8	
A la seconde	13	
A chacune des pectorales. . . .	16	
Aux thoracines	12	
A celle de l'anus.	12	
A celle de la queue.	19	

Les nageoires pectorales du schlosser sont, comme l'indiquent les caractères du second sous-genre, attachées à des prolongations charnues, que l'on a comparées à des bras, et qui servent à l'animal, non seulement à remuer ces nageoires par le moyen d'un levier plus long, à les agiter dès-lors avec plus de force et de vîtesse, à nager avec plus de rapidité au milieu des eaux fangeuses qu'il habite, mais encore à se traîner un peu sur la vase des rivages, contre laquelle il appuie successivement ses deux extrémités antérieures, en présentant très en petit, et cependant avec quelque ressemblance, les mouvemens auxquels les phoques et les lamantins ont recours pour parcourir lentement les côtes maritimes.

C'est par le moyen de ces sortes de bras que le schlosser, pouvant ou se glisser sur des rivages fangeux, ou s'enfoncer dans l'eau bourbeuse, échappe avec plus de facilité à ses ennemis, et poursuit avec plus d'avantage les foibles habitans des eaux, et particulièrement les cancres, dont il aime à faire sa proie.

Cette espèce doit être féconde et agréable au goût, auprès des côtes de la Chine, où on la pêche, ainsi que dans d'autres contrées

orientales, puisqu'elle sert à la nourriture des chinois qui habitent à une distance plus ou moins grande des rivages; et voilà pourquoi elle a été nommée par les hollandais des grandes Indes *poisson chinois* (*chineesche visch*).

CINQUANTE-SIXIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES GOBIOIDES.

Les deux nageoires thoracines réunies l'une à l'autre; une seule nageoire dorsale; la tête petite; les opercules attachés dans une grande partie de leur contour.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le gobioïde anguilliforme; *gobioïdes anguilliformis*. — Cinquante-deux rayons à la nageoire du dos; toutes les nageoires rouges.

SECONDE ESPÈCE.

Le gobioïde smyrnéen; *gobioïdes smyrnensis*. — Quarante-trois rayons à la nageoire du dos; le bord des mâchoires composé d'une lame osseuse et dénuée de dents.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le gobioïde broussonnet; *gobioïdes Broussonnetii*. — Vingt-trois rayons à la

nageoire du dos; le corps et la queue très-alongés et comprimés; des dents aux mâchoires; les nageoires du dos et de l'anus très-rapprochées de la caudale, qui est pointue.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le gobioïde queue noire; *gobioïdes melanurus*. — La queue noire.

LE GOBIOIDE ANGUILLIFORME (1)(2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est dans les contrées orientales, et notamment dans l'archipel de l'Inde, à la Chine, ou dans les îles du grand Océan équatorial, que l'on trouve le plus grand nombre de gobies. Les mêmes parties du globe sont aussi celles dans lesquelles on a observé le plus grand nombre de gobioïdes. L'anguilliforme a été vu particulièrement dans les eaux de la Chine.

Comme tous les autres gobioïdes, il ressemble beaucoup aux poissons auxquels nous donnons exclusivement le nom de gobie;

(1) *Gobioïdes anguilliformis.*

Gobius anguillaris. Lin. édit. de Gmelin.

Goujon anguillard. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(2) *Gobius pinnâ dorsali unicâ, caudâ rubrâ..... gobius anguillaris.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 8. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 25. additam. *species dubiæ.* Sonnini.

gobie ; et voilà pourquoi nous avons cru devoir distinguer par la dénomination de *gobioïde*, qui signifie *en forme de gobie*, le genre dont il fait partie, et qui a été confondu pendant long-tems dans celui des gobies proprement dits. Il diffère néanmoins de ces derniers, de même que tous les osseux de son genre, en ce qu'il n'a qu'une seule nageoire dorsale, pendant que les gobies en présentent deux. Il a d'ailleurs, ainsi que son nom l'indique, de grands rapports avec la murène anguille par la longueur de la nageoire du dos et de celle de l'anus, qui s'étendent presque jusqu'à celle de la queue, par la petitesse des nageoires pectorales, qui de plus sont arrondies, et sur-tout par la viscosité de sa peau, qui, étant imprégnée d'une matière huileuse très-abondante, est à demi-transparente.

La mâchoire inférieure de l'anguilliforme est garnie de petites dents, comme la supérieure, et toutes ses nageoires sont d'une couleur rouge assez vive (1).

(1) A la nageoire dorsale . . . . . 52 rayons.
A chacune des pectorales 12
Aux thoracines 10
A celle de l'anus 43
A celle de la queue 12

LE GOBIOIDE SMYRNÉEN (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce poisson a la tête grosse et parsemée de pores très-sensibles ; dès-lors sa peau doit être arrosée d'une humeur visqueuse assez abondante.

Une lame osseuse, placée le long de chaque mâchoire, tient lieu de véritables dents : on n'a du moins observé aucune dent proprement dite dans la bouche de ce gobioïde.

Les nageoires pectorales sont très-larges, et les portions de celle du dos sont d'autant plus élevées qu'elles sont plus voisines de celle de la queue (2).

---

(1) *Gobius smyrnensis.*

Nov. Comment. Petropol. 9, tab. 9, fig. 5.

Goujon smyrnéen. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) A la membrane des branchies .	7	rayons.
A la nageoire du dos	43	
A chacune des pectorales	33	
A celle de l'anus	29	
A celle de la queue	12	

LE GOBIOIDE BROUSSONNET (1);

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous dédions cette espèce de gobioïde à notre savant confrère Broussonnet; et nous cherchons ainsi à lui exprimer notre reconnoissance pour les services qu'il a rendus à l'histoire naturelle, et pour ceux qu'il rend chaque jour à cette belle science dans l'Afrique septentrionale, et particulièrement dans les états de Maroc, qu'il parcourt avec un zèle bien digne d'éloges.

Ce gobioïde, qui n'est pas encore connu des naturalistes, a les mâchoires garnies de très-petites dents. Ses nageoires thoracines sont assez longues, et réunies de manière à former une sorte d'entonnoir profond; les pectorales sont petites et arrondies; la dorsale et celle de l'anus s'étendent jusqu'à celle de la queue, qui a la forme d'un fer de lance : elles sont assez hautes, et cepen-

(1) *Gobioïdes Broussonnetii.*

dant l'extrémité des rayons qui les composent dépasse la membrane qu'ils soutiennent (1).

Le corps est extrêmement alongé, très-bas, très-comprimé; et la peau qui le recouvre est assez transparente pour laisser distinguer le nombre et la position des principaux muscles.

Un individu de cette belle espèce faisoit partie de la collection que la Hollande a donnée à la nation française.

---

(1) A la nageoire du dos	23	rayons.
A chacune des nageoires thoracines	7	
A chacune des pectorales. . . .	17	
A celle de l'anus	17	
A celle de la queue	16	

LE GOBIOIDE

QUEUE NOIRE (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'est à Broussonnet que nous devons la connoissance de ce gobioïde, qu'il a décrit sous le nom de *gobie à queue noire*, dont la queue est en effet d'une couleur noire plus ou moins foncée, mais que nous séparons des gobies proprement dits, parce qu'il n'a qu'une nageoire sur le dos.

(1) *Gobioïdus melanurus.* Broussonnet, Ichth. déc. 1. *Gobius melanuros.* Lin. édit. de Gmelin.

(2) *Gobius pinnâ dorsali unicâ, caudâ nigrâ..... gobius melanuros.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 15. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 27. additam. *species dubiæ.* SONNINI.

CINQUANTE-SEPTIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES GOBIOMORES.

Les deux nageoires thoracines non réunies l'une à l'autre; deux nageoires dorsales; la tête petite; les yeux rapprochés; les opercules attachés dans une grande partie de leur contour.

PREMIER SOUS-GENRE.

Les nageoires pectorales attachées immédiatement au corps de l'animal.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le gobiomore gronovien; *gobiomorus Gronovii.* — Trente rayons à la seconde nageoire du dos; dix aux thoracines; celle de la queue fourchue.

SECONDE ESPÈCE.

Le gobiomore taiboa; *gobiomorus taiboa.* — Vingt rayons à la seconde na-

geoire du dos; douze aux thoracines; six à la première dorsale; celle de la queue arrondie.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le gobiomore dormeur; *gobiomorus dormitor.* — Onze rayons à la seconde nageoire du dos; huit à chacune des pectorales, ainsi qu'à celle de l'anus; la nageoire de la queue très-arrondie.

SECOND SOUS-GENRE.

Chacune des nageoires pectorales attachée à une prolongation charnue.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le gobiomore kœlreuter; *gobiomorus Kœlreuteri.* — Treize rayons à la seconde nageoire du dos; douze aux thoracines.

LE GOBIOMORE GRONOVIEN (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les gobiomores ont été confondus jusqu'à présent avec les gobies, et par conséquent

---

(1) *Gobiomorus Gronovii.*

Gobius Gronovii. Lin. édit. de Gmelin. — Gronov. Zooph. p. 82, n° 278.

Cesteus argenteus, etc. Klein, Miss. pisc. 5, p. 24, n° 3.

Mugil americanus. Ray, Pisc. p. 85, n° 9.

Harder. Marcg. Brasil. lib. 4, cap. 6, p. 153.

(2) *Gobius corpore latissimo maculoso : pinnis ventralibus intrinsecùs abdomine ligatis maximis : caudâ bifurcatâ.* Gronov. Zooph. p. 82, n° 278.

Cesteus argenteus, griseis lineis intertextis, oculis ellipticis, pinnis albicantibus, pinnâ dorsali maximâ. Klein, Miss. pisc. 5, p. 24, n° 3.

Gobius pinnâ ventrali bipartitâ, dorsali priori decemradiatâ, caudâ bifurcâ... gobius Gronovii. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 25. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 23. additam. *species dubiæ.* Sonnini.

avec les gobioïdes. Je les en ai séparés pour répandre plus de clarté dans la répartition des espèces thoracines, pour me conformer davantage aux véritables principes que l'on doit suivre dans toute distribution méthodique des animaux, et afin de rapprocher davantage l'ordre dans lequel nous présentons les poissons que nous avons examinés, de celui que la Nature leur a imposé.

Les gobiomores sont en effet séparés des gobies et des gobioïdes par la position de leurs nageoires inférieures ou thoracines, qui ne sont pas réunies, mais très-distinctes et plus ou moins éloignées l'une de l'autre. Ils s'écartent d'ailleurs des gobioïdes par le nombre de leurs nageoires dorsales : ils en présentent deux, et les gobioïdes n'en ont qu'une.

Ils sont cependant très-voisins des gobies, avec lesquels ils ont de grandes ressemblances; et c'est cette sorte d'affinité ou de parenté que j'ai désignée par le nom générique de *gobiomore*, *voisin* ou *allié des gobies*, que je leur ai donné.

J'ai cru devoir établir deux sous-genres dans le genre des gobiomores, d'après les mêmes raisons et les mêmes caractères que

dans le genre des gobies. J'ai placé dans le premier de ces deux sous-genres les gobiomores dont les nageoires pectorales tiennent immédiatement au corps proprement dit de l'animal, et j'ai inscrit dans le second ceux dont les nageoires pectorales sont attachées à des prolongations charnues.

Dans le premier sous-genre se présente d'abord le gobiomore gronovien (1).

Ce poisson, dont on doit la connoissance à Gronou, habite au milieu de la zone torride, dans les mers qui baignent le nouveau continent. Il a quelques rapports avec un scombre. Ses écailles sont très-petites; mais, excepté celles du dos, qui sont noires, elles présentent une couleur d'argent assez éclatante. Des taches noires sont répandues sur les côtés de l'animal. La tête, au lieu d'être garnie d'écailles semblables à celles du dos, est recouverte de grandes lames écailleuses. Les yeux sont grands et moins

---

(1) A la membrane des branchies .	5	rayons.
A la première nageoire du dos .	10	
A la seconde	30	
A chacune des nageoires pectorales	24	
Aux thoracines	10	

rapprochés que sur la plupart des gobies ou des gobioïdes. L'ouverture de la bouche est petite. Des dents égales garnissent le palais et les deux mâchoires. La langue est lisse, menue et arrondie. La ligne latérale suit la courbure du dos. L'anus est situé vers le milieu de la longueur totale du poisson. Les nageoires thoracines sont très-grandes, et celle de la queue est fourchue.

LE TAIBOA (1).

LE GOBIOMORE TAIBOA (2),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

C'est auprès du rivage hospitalier de la plus célèbre des îles Fortunées qui élèvent leurs collines ombragées et fertiles au milieu des flots agités de l'immense Océan équatorial; c'est auprès des bords enchanteurs de la belle île d'O-Taïti, que l'on a découvert

(1) *Taiboa* ou *taipoa*, nom que les naturels de Taïti donnent à ce poisson.

Gobius strigatus. Broussonnet, *loco infrà citato*.

Gobius pinnâ ventrali bipartitâ, dorsali primâ sexradiatâ...... gobius strigatus Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 23. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 18. additament. SONNINI.

(2) *Gobiomorus taiboa*. Broussonnet, Ichth. dec. 1, n° 1, tab. 1.

Gobius strigatus. Lin. édit. de Gmelin.

Goujon taiboa. Bonaterre, pl. de l'Encycl. méth.

le taiboa, l'un des poissons les plus sveltes dans leurs proportions, les plus agiles dans leurs mouvemens, les plus agréables par la douceur de leurs teintes, les plus richement parés par la variété de leurs nuances, parmi tous ceux qui composent la famille des gobiomores et les genres qui l'avoisinent.

Nous en devons la première description à Broussonnet, qui en a vu des individus dans la collection du célèbre président de la société de Londres.

Le corps du taiboa est comprimé et très-alongé; les écailles qui le recouvrent sont presque carrées et un peu crénelées. La tête est comprimée, et cependant plus large que le corps. La mâchoire inférieure n'est pas tout à fait aussi avancée que la supérieure; les dents qui garnissent l'une et l'autre sont inégales. La langue est lisse, ainsi que le palais; le gosier hérissé de dents aiguës, menues et recourbées en arrière; la première nageoire du dos, composée de rayons très-longs ainsi que très-élevés, et la nageoire de la queue large et arrondie (1).

---

(1) A la membrane des branchies . 6 rayons.
A la première nageoire dorsale . 6
A la seconde nageoire du dos . . 20

Jetons les yeux maintenant sur les couleurs vives ou gracieuses que présente le taiboa.

Son dos est d'un verd tirant sur le bleu, et sa partie inférieure blanchâtre; sa tête montre une belle couleur jaune plus ou moins mêlée de verd; et ces nuances sont relevées par des raies et des points que l'on voit sur la tête, par d'autres raies d'un brun plus ou moins foncé qui règnent auprès des nageoires pectorales, et par des taches rougeâtres situées de chaque côté du corps ou de la queue.

De plus, les nageoires du dos, de l'anus et de la queue, offrent un verd mêlé de quelques teintes de rouge ou de jaune, et qui fait très-bien ressortir des raies rouges droites ou courbées qui les parcourent, ainsi que plusieurs rayons qui les soutiennent, et dont la couleur est également d'un rouge vif et agréable.

A chacune des pectorales . . .	20
Aux thoracines.	12
A celle de l'anus	19
A celle de la queue	22

LE DORMEUR.

LE GOBIOMORE DORMEUR (1),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Les naturalistes n'ont encore publié aucune description de ce gobiomore, qui vit dans les eaux douces, et particulièrement dans les marais de l'Amérique méridionale : nous en devons la connoissance à Plumier ; et nous en avons trouvé une figure dans les dessins de ce savant voyageur. La mâchoire inférieure de ce poisson est plus avancée que la supérieure ; la nageoire de la queue est très-arrondie : le nombre des rayons de ses nageoires empêche d'ailleurs de les confondre avec les autres gobiomores. On l'a nommé *le dormeur*, sans doute à cause du peu de vivacité ou du peu de fréquence de ses mouvemens.

(1) *Gobiomorus dormitor.*

Cephalus palustris. Dessins et manuscrits de Plumier, déposés à la bibliothèque nationale.

Asellus palustris. Id. ibid.

LE GOBIOMORE KŒLREUTER (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le nom de cette espèce est un témoignage de gratitude envers un savant très-distingué, le naturaliste Koelreuter, qui vit maintenant dans ce pays de Bade, auquel les vertus touchantes de ceux qui le gouvernent, et leur zèle très-éclairé pour le progrès des connoissances, ainsi que pour l'accroissement du bonheur de leurs semblables, ont donné un éclat bien doux aux yeux des amis de l'humanité.

(1) *Gobiomorus Kœlreutereri.* Kœlreuter, nov. Comm. Petropol. 8, p. 421.

Gobius Kœlreuteri. Lin. édit. de Gmelin.

Goujon kœlreuter. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(2) *Gobius pinnâ ventrali bipartitâ, dorsali primâ undecimradiatâ.... gobius kœlreuteri.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 24. — Artedi, Gen. pisc. gen. 23, n° 12. SONNINI.

Ce

Ce gobiomore, dont les tégumens sont mous et recouvrent une graisse assez épaisse, est d'un gris blanchâtre. Ses yeux sont très-rapprochés et placés sur le sommet de la tête; ce qui lui donne un grand rapport avec le gobie schlosser auquel il ressemble encore par la position de ses nageoires pectorales, qui sont attachées au bout d'une prolongation charnue très-large auprès du corps proprement dit; et c'est à cause de ce dernier trait que nous l'avons inscrit dans un sous-genre particulier, de même que le gobie schlosser.

Les lèvres sont doubles et charnues; les dents inégales et coniques : la mâchoire supérieure en présente de chaque côté une beaucoup plus grande que les autres. La ligne latérale paroît comme comprimée; l'anus est situé vers le milieu de la longueur du poisson, et la nageoire de la queue est un peu lancéolée.

La première nageoire dorsale est brune et bordée de noir : on distingue une raie longitudinale et noirâtre sur la seconde, qui est jaunâtre et fort transparente (1).

---

(1) A la membrane des branchies . 2 rayons.
A la première nageoire dorsale . 12

On voit au delà et très-près de l'anus du gobiomore koelreuter, ainsi que sur plusieurs gobies, et même sur des poissons de genres très-différens, une petite appendice conique, que l'on a nommée *pédoncule génital*, qui sert en effet à la reproduction de l'animal, et sur l'usage duquel nous présenterons quelques détails dans la suite de cette Histoire, avec plus d'avantage que dans l'article particulier que nous écrivons.

A la seconde	13
A chacune des pectorales	13
Aux thoracines	12
A celle de l'anus	11
A celle de la queue	13

CINQUANTE-HUITIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES GOBIOMOROIDES.

Les deux nageoires thoracines non réunies l'une à l'autre; une seule nageoire dorsale; la tête petite ; les yeux rapprochés ; les opercules attachés dans une grande partie de leur contour.

ESPÈCE.

Le gobiomoroïde pison; *gobiomoroïdes piso*. — Quarante-cinq rayons à la nageoire du dos; six à chacune des thoracines; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure.

LE GOBIOMOROIDE PISON (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

Les gobies ont deux nageoires dorsales; les gobioïdes n'en ont qu'une, et voilà pourquoi nous avons séparé ces derniers poissons des gobies, en indiquant cependant, par le nom générique que nous leur avons donné, les grands rapports qui les lient aux gobies. Nous écartons également des gobiomoroïdes, qui n'offrent sur le dos qu'un seul instrument de natation; et néanmoins

(1) *Gobiomoroïdes piso.* Pison, Ind. lib. 3, p. 72.

Amore pixuma. Ray, Pisc. p. 80, n° 1.

Eleotris capite plagioplateo, etc. Gronov. Mus. 2, p. 16, n° 168; Zooph. p. 83, n° 279.

Gobius Pisonis. Lin. édit. de Gmelin.

(2) Au Brésil, *amore-pixuma.*

Gobius pinnâ ventrali bipartitâ, maxillâ inferiore longiore... gobius Pisonis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 159, sp. 26.

Gobius capite plagioplateo, maxillâ inferâ longiore; pinnis ventralibus disjunctis....... gobius amorea. Walbaum, Artcd. Gen. pisc. gen. 23, n° 26. additam. *species dubiæ.* Sonnini.

nous marquons, par le nom générique de ces gobiomoroïdes, les ressemblances très-frappantes qui déterminent leur place à la suite des gobiomores.

Le pison a la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; sa tête est d'ailleurs aplatie : on le trouve dans l'Amérique méridionale.

En examinant dans une collection de poissons desséchés, donnée par la Hollande à la France, un gobiomoroïde pison, nous nous sommes assurés que les deux mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de dents fortes et aiguës. L'inférieure a de plus un rang de dents plus fortes, plus grandes, plus recourbées et plus éloignées les unes des autres, que celles de la mâchoire supérieure.

La tête est comprimée aussi bien que déprimée, et garnie d'écailles presque semblables par leur grandeur à celles qui revêtent le dos. La nageoire de la queue est arrondie (1).

(1) A la nageoire du dos	45	rayons.
A chacune des pectorales	17	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	23	
A celle de la queue	12	

Le nom de cette espèce rappelle l'ouvrage publié par Pison sur l'Amérique australe, et dans lequel ce médecin a parlé de ce gobiomoroïde (1).

---

(1) Ce poisson vit dans les eaux douces et stagnantes du midi de l'Amérique; sa chair est sèche, mais de bon goût, et les européens la font souvent servir sur leurs tables. (Pison, Hist. nat. et medic. Ind. utriusque, p. 72.) SONNINI.

CINQUANTE-NEUVIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES GOBIÉSOCES.

Les deux nageoires thoracines non réunies l'une à l'autre; une seule nageoire dorsale; cette nageoire très-courte et placée au dessus de l'extrémité de la queue, très-près de la nageoire caudale; la tête très-grosse et plus large que le corps.

ESPÈCE.

Le gobiésoce testar; *gobiesox cephalus.* — Les lèvres doubles et très-extensibles; la nageoire de la queue arrondie.

LE TESTAR.

LE GOBIÉSOCE TESTAR (1),

PAR LACÉPÈDE.

C'est à Plumier que l'on devra la figure de ce poisson encore inconnu des naturalistes, et que nous avons regardé comme devant appartenir à un genre nouveau. Le testar habite l'eau douce : on l'a observé dans les fleuves de l'Amérique méridionale. Le nom vulgaire de *testar*, qui lui a été donné, suivant Plumier, par ceux qui l'ont vu dans les rivières du nouveau monde, indique les dimensions de sa tête, qui est très-grosse et plus large que le corps; elle est d'ailleurs arrondie par devant et un peu déprimée dans sa partie supérieure. Les yeux sont très-rapprochés l'un de l'autre;

(1) *Gobiesox cephalus.*

Cephalus fluviatilis major, vulgò *testar.* Dessins et manuscrits de Plumier, déposés à la bibliothèque nationale.

les lèvres doubles et extensibles. On aperçoit une légère concavité sur la nuque, et l'on remarque sur le dos un enfoncement semblable; le ventre et très-saillant, très-gros, distingué, par sa proéminence, du dessous de la queue. Il n'y a qu'une nageoire dorsale; et cette nageoire, qui est très-courte, est placée au dessus de l'extrémité de la queue, fort près de la caudale. Nous verrons une conformation très-analogue dans les ésoces; et comme d'ailleurs le testar a beaucoup de rapports avec les gobies, nous avons cru devoir former sa dénomination générique de la réunion du nom de *gobie* avec celui d'*ésoce*, et nous l'avons appelé *gobiésoce testar*.

La nageoire de l'anus, plus voisine encore que la dorsale, de celle de la queue, est cependant située en très-grande partie au dessous de cette même dorsale : la caudale est donc très-près de la dorsale et de la nageoire de l'anus; elle est, de plus, très-étendue et fort arrondie (1).

---

(1) A la nageoire du dos.	8 rayons.
A chacune des pectorales. . . .	11
A chacune des thoracines. . . .	5
A celle de l'anus	4 ou 5
A la caudale	11

La couleur générale de l'animal est d'un roux plus foncé sur le dos que sur la partie inférieure du poisson, et sur lequel on ne distingue ni raies, ni bandes, ni taches proprement dites. Au milieu de ce fond presque doré, au moins sur certains individus, les yeux, dont l'iris est d'un beau bleu, paroissent comme deux saphirs.

SOIXANTIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES SCOMBRES.

Deux nageoires dorsales; une ou plusieurs petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; les côtés de la queue carénés, ou une petite nageoire composée de deux aiguillons réunis par une membrane, au devant de la nageoire de l'anus.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le scombre commerson; *scomber commerson*. — Le corps très-alongé; dix petites nageoires très-séparées l'une de l'autre au dessus et au dessous de la queue; la première nageoire du dos longue et très-basse; la seconde courte, échancrée, et presque semblable à celle de l'anus; la ligne latérale dénuée de petites plaques.

SECONDE ESPÈCE.

Le scombre guare; *scomber guara*. — Dix petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; la ligne latérale garnie de petites plaques.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le scombre thon; *scomber thynnus.* — Huit ou neuf petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; les nageoires pectorales n'atteignant pas jusqu'à l'anus, et se terminant au dessous de la première dorsale.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le scombre germon; *scomber germon.* — Huit ou neuf petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; les nageoires pectorales assez longues pour dépasser l'anus.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le scombre thazard; *scomber thazard.* — Huit ou neuf petites nageoires au dessus et sept au dessous de la queue; les pectorales à peine de la longueur des thoracines; les côtés et la partie inférieure de l'animal sans tache.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le scombre bonite; *scomber pelamides.* — Huit petites nageoires au dessus et sept au dessous de la queue; les pectorales atteignant à peine à la moitié de l'espace compris entre leur base et l'ouverture de l'anus; quatre raies longitudinales et noires sur le ventre.

SEPTIÈME ESPÈCE.

LE SCOMBRE SARDE OU ALATUNGA. — Sept petites nageoires au dessus et six au dessous de la queue; les pectorales courtes; la première dorsale ondulée dans son bord supérieur; deux orifices à chaque narine; trois pièces à chaque opercule; des écailles assez grandes sur la nuque, les environs de chaque pectorale et de la dorsale, et la base de la seconde nageoire du dos, de l'anale et de la caudale; quinze ou seize grandes transversales, courtes, courbées et noires de chaque côté du poisson.

HUITIÈME ESPÈCE.

LE SCOMBRE CHINOIS; *scomber sinensis.* — Sept petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; les pectorales courtes; la ligne latérale saillante, descendant au delà des nageoires pectorales et sinueuses dans tout son cours; point de raies longitudinales.

NEUVIÈME ESPÈCE.

LE SCOMBRE MAQUEREAU; *scombre scombrus.* — Cinq petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; douze rayons à chaque nageoire du dos.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le scombre japonais; *scomber japonicus.* — Cinq petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; huit rayons à chaque nageoire dorsale.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le scombre doré; *scomber aureus.* — Cinq petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; la partie supérieure de l'animal couleur d'or.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le scombre albacore; *scomber albacorus.* — Deux arêtes couvertes d'une peau brillante, au dessus de chaque opercule.

LE SCOMBRE COMMERSON (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le genre des scombres est un de ceux qui doivent le plus intéresser la curiosité des naturalistes, par leurs courses rapides, leurs longs voyages, leurs chasses, leurs combats et plusieurs autres habitudes. Nous tâcherons de faire connoître ces phénomènes remarquables, en traitant en particulier du thon, de la bonite et du maquereau, dont les mœurs ont été fréquemment observées: mais nous allons commencer par nous occuper du scombre commerson et du guare, afin de mettre, dans l'exposition des formes et des actes principaux des poissons que nous allons considérer, cet ordre sans lequel on ne peut ni distinguer convenablement les objets, ni les comparer avec fruit, ni les

(1) *Scomber commerson.*

graver dans sa mémoire, ni les retrouver facilement pour de nouveaux examens. C'est aussi pour établir d'une manière plus générale cet ordre, sans lequel, d'ailleurs, le style n'auroit ni clarté, ni force, ni chaleur, et de plus pour nous conformer sans cesse aux principes de distribution méthodique qui nous ont paru devoir diriger les études des naturalistes, que nous avons circonscrit avec précision le genre des scombres. Nous en avons séparé plusieurs poissons qu'on y avoit compris et dont nous avons cru devoir même former plusieurs genres différens, et nous n'avons présenté comme véritables scombres, comme semblables par les caractères génériques aux maquereaux, aux bonites, aux thons et par conséquent aux poissons reconnus depuis long-tems pour des scombres proprement dits, que les thoracins qui ont, ainsi que les thons, les maquereaux et les bonites, deux nageoires dorsales, et en outre une série de nageoires très-petites, mais distinctes, placée entre la seconde nageoire du dos et la nageoire de la queue, et une seconde rangée d'autres nageoires analogues, située entre cette même nageoire de la queue et celle de l'anus. On a nommé

nommé ces nageoires si peu étendues et si nombreuses, de *fausses nageoires*; mais cette expression est impropre, puisqu'elles ont les caractères d'un véritable instrument de natation, qu'elles sont composées de rayons soutenus par une membrane, et qu'elles ne diffèrent que par leur figure et par leurs dimensions, des pectorales, des thoracines, etc.

Le nombre de ces petites nageoires variant suivant les espèces, c'est d'après ce nombre que nous avons déterminé le rang des divers poissons inscrits sur le tableau du genre. Nous avons présenté les premiers ceux qui ont le plus de ces nageoires additionnelles; et voilà pourquoi nous commençons par décrire une espèce de cette famille, que les naturalistes ne connoissent pas encore, dont nous avons trouvé la figure dans les manuscrits de Commerson, et à laquelle nous avons cru devoir donner le nom de cet illustre voyageur, qui a enrichi la science de tant d'observations précieuses.

Ce scombre offre dix nageoires supplémentaires, non seulement très-distinctes, mais très-séparées l'une de l'autre, dans l'intervalle qui sépare la caudale de la

seconde nageoire du dos; et dix autres nageoires conformées et disposées de même règnent au dessous de la queue. Ces nageoires sont composées chacune de quatre ou cinq petits rayons réunis par une membrane légère, rapprochés à leur base, et divergens à leur sommet.

Le corps et la queue de l'animal sont d'ailleurs extrêmement alongés, ainsi que les mâchoires, qui sont aussi avancées l'une que l'autre, et garnies toutes les deux d'un rang de dents fortes, aiguës et très-distinctes. Le museau est pointu; l'œil gros; chaque opercule composé de deux lames arrondies dans leur contour postérieur; la première dorsale longue et très-basse, surtout à mesure qu'elle s'avance vers la queue; la seconde dorsale échancrée par derrière, très-courte et semblable à celle de l'anus; la caudale très-échancrée en forme de croissant; la ligne latérale ondulée d'une manière peu commune, et fléchie par des sinuosités d'autant plus sensibles qu'elles sont plus près de l'extrémité de la queue; et la couleur générale du scombre, argentée, foncée sur le dos, et variée sur les côtés par des taches nombreuses et irrégulières.

Nous n'avons besoin, pour terminer le portrait du commerson, que d'ajouter que les thoracines sont triangulaires comme les pectorales ; mais beaucoup plus petites que ces dernières (1).

(1) 18 rayons à la première nageoire du dos.
5 ou 6 à chacune des thoracines.

LE GUARE (1).

LE SCOMBRE GUARE (2), PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

C'est dans l'Amérique méridionale que l'on a observé le guare. Il a, comme le

(1) Au Brésil, *guara-tereba*.

Scombre de Rottler. Bloch, pl. CCCXLVI.

Scomber lineâ laterali aculeatâ, pinnæ ani ossiculorum viginti. Seba, Thes. tom. III, p. 74, fig. tab. 27, n° 3.

Scomber pinnulis decem, lineâ laterali loricatâ.... scomber cordyla. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 4. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 6. additament.

Sonnini.

(2) *Scomber guara.*

Scomber cordyla. Lin. édit. de Gmelin.

Scombre guare. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Scomber lineâ laterali curvâ, tabellis osseis loricatâ. Gronov. Act. Upsal. 1750, p. 36.

Scomber compressus, latus, etc. Gron. Zooph. 307.

Guara tereba. Marcgrav. Brasil. 172.

Trachurus brasiliensis. Ray, Pisc. 93.

commerson, dix petites nageoires au dessus ainsi qu'au dessous de la queue. Mais indépendamment d'autres différences, sa ligne latérale est garnie de petites plaques plus ou moins dures et presque osseuses; et l'on voit au devant de sa nageoire de l'anus une petite nageoire composée d'une membrane et de deux rayons; ou, pour mieux dire, le guare présente deux nageoires anales, tandis que le scombre commerson n'en montre qu'une (1) (2).

---

(1) A la première nageoire du dos. 7 rayons.
A la seconde. 9
A chacune des pectorales 15
A chacune des thoracines 6
A la première de l'anus 2
A la seconde 14
A celle de la queue 20

(2) La couleur du guare sur le dos et les côtés, jusqu'à la moitié de sa longueur, est d'un verd de bouteille mélangé de bleuâtre; le reste des côtés et le ventre sont blanchâtres, mais brillans de couleur d'or; les nageoires du ventre sont blanches, et toutes les autres dorées. Ce poisson, dit Marcgrave, est bon à manger. SONNINI.

LE THON (1).

LE SCOMBRE THON (2),

PAR LACÉPÈDE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XXXII, *fig.* 1.

L'IMAGINATION s'élève à une bien grande hauteur, et les jouissances de l'esprit deviennent bien vives, toutes les fois

(1) *Le thon.* En allemand, *thun*, *thunfish.* A Heiligeland, *springer.* En Danemarck, *tantele.* En Norvège et en Laponie, *makrell-starie.* En Hollande, *thonyn.* En Italie, *thonno.* En Sardaigne, *scampirro*, c'est-à-dire, *poisson chétif*, s'il ne pèse que cent livres; *mezzo-tonno* ou *demi-thon*, s'il ne surpasse pas trois cents livres; *tonno*, de trois cents livres et au dessus; *tonno golfitano*, celui qui entre dans les golfes; *tonno corsa*, celui qui reste en haute mer. A Malte, *itton.* En Espagne, *albacore.* En Portugal, *cavala.* Aux îles Canaries, *abbacor.* Aux îles Antilles, *geremon.* Aux Maldives, *talling.* Au Brésil, *guara-pucu.*

Scomber pinnulis novem, pinnâ dorsi priore plicatâ,



De Sève del. Duhamel S.

1. LE THON.

2. LA BONITE.

que l'étude des productions de la Nature

---

dentibus planis lanceolatis, maxillâ superiore acutâ. Læfl. Epist.

Scomber pinnulis utrinque octo... scomber thynnus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 3.

Scomber pinnulis suprà infràque octo, corpore plumbeo.... scomber thynnus. Brunnich, Ichthyol. massil. p. 70, n° 86. SONNINI.

(2) *Scomber thynnus.* Sur quelques rivages de France, *ton.* Dans quelques provinces méridionales, *athon.* Auprès de Marseille, *toun.* Sur les côtes de la Ligurie, *tonno.* En Angleterre, *tunny fish*, *spanish mackrell.* — *Orcynus.* — Dans quelques contrées d'Europe, *albacore.* Aux Maldives, *talling-talling.*

Scomber thynnus. Lin. édit. de Gmelin.

Scombre thon. Daubenton, Encyclop. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méthod. — Müll. Prodrom. p. 47, n° 396.

Scomber pinnulis suprà infràque octo. Brunn. Pisc. massil. pag. 70, n° 86.

Scomber albicans, seu *albecor.* Osb. It. 60. (Il est inutile d'observer que ces noms d'*albicor* ou d'*albecor, albacor, albocore* ont été donnés, par plusieurs voyageurs et par quelques naturalistes, à différentes espèces de scombres, ainsi que nous aurons de nouvelles occasions de le faire remarquer.)

Scomber pinnulis octo seu novem in extremo dorso, sulco ad pinnas ventrales Artedi, gen. 31, syn. 49.

O'thynnos. Aristot. lib. 2, cap. 13; lib. 4, cap. 10; lib. 5, cap. 9, 10 et 11; lib. 6, cap. 17; lib. 8, cap. 2, 12, 13, 15, 19 et 30; et lib. 9, cap. 2. — Ælian. lib. 9,

conduit à une contemplation plus attentive

---

cap. 42, p. 549; lib. 15, cap. 13, 16, 27; et lib. 15, cap. 3, 5 et 6. — Athen. lib. 7, p. 301, 302, 303, 319. — Oppian. Hall. lib. 2, p. 48.

Thunnus. Ovid. Hall. v. 98. — Gaz. Arist. — Aldrov. lib. 3, cap. 18, p. 313. — Jonston, lib. 1, tit. 1, cap. 2, a. 1, tab. 3, fig. 2.

Thunnus, sive *thynnus.* Belon. — Gesner, p. 957, 967, 1148, et (Germ.) fol. 58, *b*. — Ray, p. 57.

Thunnus, vel *orcynus.* Schonev. p. 75.

Thynnus. Plin. lib. 9, cap. 15; et lib. 32, cap. 11. — Solin. Polyhist. cap. 18, 11. — Cuba, lib. 3, cap. 96, fol. 92, *b*. — P. Jov. c. 6, p. 52. — Wotton, lib. 8, cap. 186, fol. 163, *b*.

Scomber..... dentibus planis lanceolatis, maxillâ superiore acutâ. Læfl. Epist.

Scomber, pinnulis utrinque novem, dorso dypterygio. Gronov. Zooph. 305. — Bloch, pl. LV.

Thynnus pinnulis superioribus novem, inferioribus octo. Brown, Jamaïc. 451.

Coretta alba Pisonis. Willughby, Ichth. tab. M, 5, fig. 1.

Thynnus, seu *thunnus Belonii.* Id. p. 176.

Guara pucu. Marcgrav. Brasil. p. 178. — Piso, Indic. p. 59.

Thon, orkynos, grand thon. Rondelet, part. 1, liv. 8, chap. 12.

Pelamis pinnâ dorsali secundâ rubro aut flavo colore infectâ, etc. Klein, Miss. pisc. 5, p. 12, n° 3.

Gros thon, vrai thon. Duhamel, Traité des pêches, part. 2, t. 3, sect. 7, chap. 2, art. 1, p. 190, pl. v.

de la vaste étendue des mers. L'antique Océan nous commande l'admiration et une sorte de recueillement religieux, lorsque ses eaux paisibles n'offrent à nos yeux qu'une immense plaine liquide. Le spectacle de ses ondes bouleversées par la tempête, et de ses abîmes entr'ouverts au pied des montagnes écumantes formées par ses flots amoncelés, nous pénètre de ce sentiment profond qu'inspire une grande et terrible catastrophe. Et quel ravissement n'éprouve-t-on pas, lorsque ce même Océan, ne présentant plus ni l'uniformité du calme, ni les horreurs des orages conjurés, mollement agité par des vents doux et légers, et resplendissant de tous les feux de l'astre du jour, nous montre toutes les scènes variées des courses, des jeux, des combats et des amours des êtres vivans qu'il renferme dans son sein! Ce sont principalement les poissons auxquels on a donné le nom de *pélagiques*, qui animent ainsi par leurs mouvemens rapides et multipliés la mer qui les nourrit. On les distingue par cette dénomination, parce qu'ils se tiennent pendant une grande partie de l'année à une grande distance des rivages. Et parmi ces habitans des parties de l'Océan les plus éloi-

gnées des côtes, on doit sur-tout remarquer les thons dont nous écrivons l'histoire.

Les divers attributs qu'ils ont reçus de la Nature leur donnent une grande prééminence sur le plus grand nombre des autres poissons. C'est presque toujours à la surface des eaux qu'ils se livrent au repos, ou qu'ils s'abandonnent à l'action des diverses causes qui peuvent les déterminer à se mouvoir. On les voit, réunis en troupes très-nombreuses, bondir avec agilité, s'élancer avec force, cingler avec la vélocité d'une flèche. La vivacité avec laquelle ils échappent, pour ainsi dire, à l'œil de l'observateur, est principalement produite par une queue très-longue, et qui, frappant l'onde salée par une face très-étendue, ainsi que par une nageoire très-large, est animée par des muscles vigoureux, et soutenue de chaque côté par un cartilage qui accroît l'énergie de ces muscles puissans (1).

Lorsque, dans certaines saisons, et particulièrement dans celle de la ponte et de la fécondation des œufs, une nécessité impé-

---

(1) Voyez, dans le Discours sur la nature des poissons, ce que nous avons dit de la natation de ces animaux.

rieuse les amène vers quelque plage, ils serrent leurs rangs nombreux, ils se pressent les uns contre les autres; et les plus forts ou les plus audacieux précédant leurs compagnons à des distances déterminées par les dégrés de leur vigueur et de leur courage, pendant que des nuances différentes composent une sorte d'arrière-garde, plus ou moins prolongée, des individus les plus foibles et les plus timides, on ne doit pas être surpris que la légion forme une sorte de grand parallélogramme animé, que l'on aperçoit navigant sur la mer, ou qui, nageant au milieu des flots qui le couvrent encore et le dérobent à la vue, s'annonce cependant de loin par le bruit des ondes rapidement refoulées devant ces rapides voyageurs. Des échos ont quelquefois répété cette espèce de bruissement ou de murmure lointain, qui, se propageant alors de rocher en rocher, et multiplié de rivage en rivage, a ressemblé à ce retentissement sourd, mais imposant, qui, au milieu du calme sinistre des journées brûlantes de l'été, annonce l'approche des nuées orageuses.

Malgré leur multitude, leur grandeur, leur force et leur vîtesse, ces élémens des succès dans l'attaque ou dans la défense, un

bruit soudain a souvent suspendu une tribu voyageuse de thons au milieu de sa course : on les a vus troublés, arrêtés et dispersés par une vive décharge d'artillerie, ou par un coup de tonnerre subit. Le sens de l'ouïe n'est même pas, dans ces animaux, le seul que des impressions inattendues ou extraordinaires plongent dans une sorte de terreur : un objet d'une forme ou d'une couleur singulière suffit pour ébranler l'organe de leur vue, de manière à les effrayer et à interrompre leurs habitudes les plus constantes. Ces derniers effets ont été remarqués par plusieurs voyageurs modernes, et n'avoient pas échappé aux navigateurs anciens. Pline rapporte, par exemple, que, dans le printems, les thons passoient en troupes composées d'un grand nombre d'individus, de la Méditerranée, dans le Pont-Euxin ou mer Noire ; que dans le bosphore de Thrace, qui réunit la Propontide à l'Euxin, et dans le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie, un rocher d'une blancheur éblouissante et d'une grande hauteur s'élevoit auprès de Chalcédoine sur le rivage asiatique ; que l'éclat de cette roche, frappant subitement les légions de thons, les effrayoit au point de les contraindre à se précipiter

vers le cap de Byzance, opposé à la rive de Chalcédoine; que cette direction forcée dans le voyage de ces scombres en rendoit la pêche très-abondante auprès de ce cap de Byzance, et presque nulle dans les environs des plages opposées; et que c'est à cause de ce concours des thons auprès de ce promontoire, qu'on lui avoit donné le nom de *chrysokeras*, ou de *corne d'or*, ou de *corne d'abondance* (1) (2).

Ces scombres sont cependant très-courageux dans la plupart des circonstances de leur vie. Un seul phénomène le prouveroit; c'est l'étendue et la durée des courses qu'ils entreprennent. Pour en connoître nettement la nature, il faut rappeler la distinction que nous avons faite en traitant des poissons en général, entre leurs voyages périodiques et réguliers, et ceux qui ne présentent aucune régularité, ni dans les cir-

---

(1) C'est pour rappeler ce même concours, que les médailles de Byzance présentent l'image du thon.

(2) Autrefois le thon étoit en si grande estime en Espagne et en Italie, qu'on le grava sur les monnoies de ces pays. Ce poisson étoit chez les anciens l'image de la fidelité conjugale, et on en mangeoit ordinairement aux repas de noces. Les grecs l'avoient consacré à Diane. SONNINI.

constances de tems, ni dans celles de lieu. Les migrations régulières et périodiques des thons sont celles auxquelles ils s'abandonnent, lorsqu'à l'approche de chaque printems, ou dans une saison plus chaude, suivant le climat qu'ils habitent, ils s'avancent vers la température, l'aliment, l'eau, l'abri, la plage, qui conviennent le mieux au besoin qui les presse, pour y déposer leurs œufs, ou pour les arroser de leur liqueur vivifiante, ou lorsqu'après s'être débarrassés d'un fluide trop stimulant, ou d'un poids trop incommode, et avoir repris des forces nouvelles dans le repos et l'abondance, ils quittent les côtes de l'Océan avec les beaux jours, regagnent la haute mer, et rentrent dans les profonds asyles qu'elle leur offre. Leurs voyages irréguliers sont ceux qu'ils entreprennent à des époques dénuées de tout caractère de périodicité, qui sont déterminés par la nécessité d'échapper à un danger apparent ou réel, de fuir un ennemi, de poursuivre une proie, d'appaiser une faim cruelle, et qui, ne se ressemblant ni par l'espace parcouru, ni par la vîtesse employée à le franchir, ni par la direction des mouvemens, sont aussi variables et aussi variés que les causes qui les font naître.

Dans leurs voyages réguliers, ils ne vont pas communément chercher bien loin, ni par de grands détours, la rive qui leur est nécessaire, ou la retraite pélagienne qui remplace cette rive pendant le règne des hyvers. Mais, dans leurs migrations irrégulières, ils parviennent souvent à de très-grandes distances; ils traversent avec facilité, dans ces circonstances, non seulement des golfes et des mers intérieures, mais même l'antique Océan. Un intervalle de plusieurs centaines de lieues ne les arrête pas; et, malgré leur mobilité naturelle, fidèles à la cause qui a déterminé leur départ, ils continuent avec constance leur course lointaine (1). Nous lisons dans l'intéressante

---

(1) La vîtesse avec laquelle nagent les poissons, et la durée constante de cette vîtesse, ne paroîtroient pas vraisemblables si elles n'étoient pas bien contatées. Ils se rassemblent quelquefois en très-grand nombre, et suivent les vaisseaux qui viennent d'Europe à l'Amérique, pendant près de la moitié de leur route.

M. le chevalier de Chimbaud, étant parti de la Martinique pour France par la voie de Marseille, m'écrivit que dans cette traversée, qui fut de plus de cent jours, il rencontra une prodigieuse quantité de thons. Ces poissons accompagnèrent son vaisseau pendant quarante-sept jours; ils disparurent tous en même

Relation, rédigée et publiée par le général Milet-Mureau, du voyage de notre célèbre et infortuné navigateur la Pérouse (1), que des scombres, à la vérité de l'espèce appelée *bonite*, mais bien moins favorisés que les thons relativement à la faculté de nager avec vîtesse et avec constance, suivirent les bâtimens commandés par cet illustre voyageur, depuis les environs de l'île de Pâque jusqu'à l'île Mowée, l'une des îles Sandwich. La troupe de ces scombres, ou *le banc* de ces poissons, pour employer l'expression de nos marins, fit quinze cents

---

tems, et au moment que l'on quitta l'Océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar. On en prit huit cent trente, sans que leur nombre en eût paru diminué.

On ne pouvoit pas douter que ce ne fût les mêmes qu'on avoit vus les premiers jours; ceux qu'on avoit blessés avec le harpon ou avec la ligne, et qu'on rejetoit à la mer parce qu'ils étoient trop petits, reparoissoient tous les jours avec les marques de leurs blessures, de même que d'autres auxquels on avoit attachés des morceaux d'étoffe ou de linge, et qui se laissoient reprendre une seconde fois. (Voyage à la Martinique, par Thibault de Chauvalon, pag. 117.)

SONNINI.

(1) Voyage de la Pérouse, rédigé par Milet-Mureau, in-4°, tome II, p. 129.

lieues

lieues à la suite de nos frégates : plusieurs de ces animaux, blessés par les *foènes* ou tridents des matelots français, portoient sur le dos une sorte de signalement qu'il étoit impossible de ne pas distinguer ; et l'on reconnoissoit chaque jour les mêmes poissons qu'on avoit vus la veille (1).

Quelque longue que puisse être la durée de cette puissance qui les maîtrise, plusieurs marins allant d'Europe en Amérique, ou revenant d'Amérique en Europe, ont vu des thons accompagner pendant plus de quarante jours les vaisseaux auprès desquels ils trouvoient avec facilité une partie de l'aliment qu'ils aiment ; et cette avidité pour les diverses substances nutritives, que l'on peut jeter d'un navire dans la mer, n'est pas le seul lien qui les retienne pendant un très-grand nombre de jours auprès des bâtimens. L'attentif Commerson a observé une autre cause de leur assiduité auprès de certains vaisseaux, au milieu des mers chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique,

(1) Voyez ce que nous avons écrit sur la vîtesse des poissons, dans notre Discours préliminaire sur la nature de ces animaux.

qu'il a parcourues. Il a écrit, dans ses manuscrits, que dans ces mers dont la surface est inondée des rayons d'un soleil brûlant, les thons, ainsi que plusieurs autres poissons, ne peuvent se livrer, auprès de cette même surface des eaux, aux différens mouvemens qui leur sont nécessaires, sans être éblouis par une lumière trop vive, ou fatigués par une chaleur trop ardente : ils cherchent alors le voisinage des rivages escarpés, des rochers avancés, des promontoires élevés, de tout ce qui peut les dérober, pendant leurs jeux et leurs évolutions, aux feux de l'astre du jour. Une escadre est pour eux comme une forêt flottante qui leur prête son ombre protectrice : les vaisseaux, les mâts, les voiles, les antennes sont un abri d'autant plus heureux pour les scombres que, perpétuellement mobile, il les suit, pour ainsi dire, sur le vaste Océan, s'avance avec une vîtesse assez égale à celle de ces poissons agiles, favorise toutes leurs manœuvres, ne retarde en quelque sorte aucun de leurs mouvemens; et voilà pourquoi, suivant Commerson, dans la zone torride, et vers le tems des plus grandes chaleurs, les thons qui accompagnent les bâtimens se rangent, avec une attention

facile à remarquer, du côté des vaisseaux qui n'est pas exposé aux rayons du soleil (1).

Au reste, cette habitude de chercher l'ombre des navires peut avoir quelque rapport avec celle de suspendre leurs courses pendant les brumes, qui leur est attribuée par quelques voyageurs. Ils interrompent leurs voyages pour plusieurs mois aux approches du froid; et, dès le tems de Pline, on disoit qu'ils hyvernoient dans l'endroit où la mauvaise saison les surprenoit. On prétend que, pendant cette saison rigoureuse, ils préfèrent pour leur habitation les fonds limoneux. Ils s'y nourrissent de poissons ou d'autres animaux de la mer plus foibles qu'eux; ils se jettent particulièrement sur les exocets et sur les clupées; les petits scombres deviennent aussi leur proie; ils n'épargnent pas même les jeunes animaux de leur espèce; et comme ils sont très-goulus, et d'ailleurs tourmentés, dans certaines circonstances, par une faim qui ne leur permet pas d'attendre les alimens les plus analogues à leur organisation, ils avalent souvent avec avidité, dans ces re-

(1) Nous parlerons encore de cette observation de Commerson dans l'article du *scombre germon*.

traites vaseuses et d'hyver, aussi bien que dans les autres portions de la mer qu'ils fréquentent, des fragmens de diverses espèces d'algues.

Ils ont besoin d'une assez grande quantité de nourriture, parce qu'ils présentent communément des dimensions considérables. Pline et les autres auteurs anciens qui ont écrit sur les thons, les ont rangés parmi les poissons les plus remarquables par leur volume. Le naturaliste romain dit qu'on en avoit vu du poids de quinze talens (1), et

(1) Ce poids de quinze talens attribué à un thon nous paroît bien supérieur à celui qu'ont dû présenter les gros poissons de l'espèce que nous décrivons. En effet, le talent des romains, leur *centum-pondium*, étoit égal, selon Paucton (Métrologie, pag. 761), à 68 $\frac{49}{100}$ livres de France, poids de marc, et le petit talent d'Egypte, d'Arabie, etc. égaloit 45 $\frac{65}{100}$ ou $\frac{66}{100}$ livres de France. Un thon auroit donc pesé au moins 675 livres; ce qui ne nous semble pas admissible (*).

(*) M. Pennant a décrit un thon de sept pieds dix pouces de long, qui avoit cinq pieds sept pouces de circonférence. Schoneveld parle d'un autre thon, pris sur les côtes du Holstein; qui étoit long de huit pieds et demi. Or, selon l'observation de M. Brunnich (Ichthyol. massil. pag. 70), un poisson de cette espèce qui a deux pieds de longueur ne pesant que sept livres, et celui dont parle M. Pennant ayant quatre cent soixante livres de poids, l'on peut croire qu'un thon de dix pieds pèse sept à huit cents livres. Au reste, nous avons,

dont la nageoire de la queue avoit de largeur, ou, pour mieux dire, de hauteur, deux coudées et un palme. Les observateurs modernes ont mesuré et pesé des thons de trois cent vingt-cinq centimètres (dix pieds environ) de longueur, et du poids de cinquante-cinq ou soixante kilogrammes (cent dix à cent vingt livres environ); et cependant ces poissons, ainsi que tous ceux qui n'éclosent pas dans le ventre de leur mère, proviennent d'œufs très-petits : on a comparé la grosseur de ceux du thon à celle des graines de pavot.

Le corps de ce scombre est très-alongé, et semblable à une sorte de fuseau très-étendu. La tête est petite; l'œil gros; l'ouverture de la bouche très-large; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et garnie, comme cette dernière, de dents aiguës; la langue courte et lisse; l'orifice branchial très-grand; l'opercule composé de

---

sur ce sujet, le témoignage positif d'un observateur digne de foi, celui du père Cetti. Ce jésuite nous assure (Pesce di Sardegna, pag. 134) que les thons de mille livres ne sont pas très-rares en Sardaigne, et que l'on y en a pris quelquefois d'énormes, qui ne pesoient pas moins de dix-huit cents livres.

Aristote étoit mal informé lorsqu'il a écrit que le thon croît si promptement, qu'on peut le voir grossir sensiblement tous les jours, et qu'il ne vit que deux ans. SONNINI.

deux pièces; le tronc épais et couvert, ainsi que la queue, d'écailles petites, minces et foiblement attachées. Les petites nageoires de dessus et du dessous de la queue sont communément au nombre de huit (1). Quelques observateurs en ont compté neuf dans la partie supérieure et dans la partie inférieure de cette portion de l'animal (2); et d'après ce dernier nombre, on pourroit être tenté de croire que l'on peut quelquefois confondre l'espèce du thon avec celle du germon, dont la queue offre aussi par dessus et par dessous huit petites nageoires : mais la proportion des dimensions des pectorales avec la longueur totale du scombre suffira pour séparer avec facilité les ger-

---

(1) A la première nageoire dorsale.	15	rayons.
A la seconde	12	
A chacune des pectorales . . .	22	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	15	
A celle de la queue	25	

(2) Browne a compté neuf petites nageoires à la partie supérieure, et huit à l'inférieure. Cetti, que j'ai cité précédemment, dit qu'il en a vu tantôt neuf et tantôt dix. Il paroît que le nombre de ces nageoires augmente à mesure que le thon avance en âge.

SONNINI.

mons des poissons que nous tâchons de bien faire connoître. Dans les germons, ces pectorales s'étendent jusqu'au delà de l'orifice de l'anus; et dans les thons, elles ne sont jamais assez grandes pour y parvenir; elles se terminent à peu près au dessous de l'endroit du dos où finit la première dorsale. La nageoire de la queue est figurée en croissant : nous avons fait remarquer son étendue dès le commencement de cet article.

Nous avons eu occasion, dans une autre portion de cet ouvrage (1), de parler de ces petits os auxquels on a particulièrement donné le nom d'*arêtes*, qui, placés entre les muscles, ajoutent à leur force, que l'on n'aperçoit pas dans toutes les espèces de poissons, mais que l'on n'a observés jusqu'à présent que dans ces habitans des eaux. Ces arêtes sont simples ou fourchues. Nous avons dit de plus que, dans certaines espèces de poissons, elles aboutissoient à l'épine du dos, quoiqu'elles ne fissent pas véritablement partie de la charpente osseuse proprement dite. Nous avons ajouté que, dans d'autres espèces, non seulement ces arêtes

(1) Discours sur la nature des poissons.

n'étoient pas liées avec la grande charpente osseuse, mais qu'elles en étoient séparées par différens intervalles. Les scombres, et par conséquent les thons, doivent être comptés parmi ces dernières espèces (1).

Telles sont les particularités de la conformation extérieure et intérieure du thon que nous avons cru convenable d'indiquer. Les couleurs qui le distinguent ne sont pas très-variées, mais agréables et brillantes : les côtés et le dessous de l'animal présentent l'éclat de l'argent ; le dessus a la nuance de l'acier poli ; l'iris est argenté, et sa circonférence dorée ; toutes les nageoires sont jaunes ou jaunâtres, excepté la première du dos, les thoracines et la caudale, dont le ton est d'un gris plus ou moins foncé.

Les anciens donnoient différens noms aux scombres qui sont l'objet de cet article, suivant l'âge, et par conséquent le dégré de développement de ces animaux. Pline rapporte qu'on nommoit *cordyles* les thons

(1) Le foie du thon est gros, rougeâtre, et divisé en trois lobes ; la rate d'un bleu foncé ; l'œsophage large et plissé, et l'estomac alongé ; le canal intestinal fait trois sinuosités ; la vésicule du fiel est aussi longue que la cavité du ventre. SONNINI.

très-jeunes qui, venant d'éclore dans la mer Noire, repassoient, pendant l'automne, dans l'Hellespont et dans la Méditerranée, à la suite des légions nombreuses des auteurs de leurs jours. Arrivés dans la Méditerranée, ils y portoient le nom de *pélamides* pendant les premiers mois de leur croissance; et ce n'étoit qu'après un an que la dénomination de *thon* leur étoit appliquée.

Nous avons cru d'autant plus utile de faire mention ici de cet antique usage des grecs ou romains, que ces expressions de *cordyle* et de *pélamide* ont été successivement employées par plusieurs auteurs anciens et modernes dans des sens très-divers; qu'elles servent maintenant à désigner deux espèces de scombres, le *guare* et la *bonite*, très-différentes du véritable thon; et qu'on ne sauroit prendre trop de soin pour éviter la confusion, qui n'a régné que trop long-tems dans l'étude de l'histoire naturelle.

Des animaux marins très-grands et très-puissans, tels que des squales et des xiphias (1), sont pour les thons des ennemis dangereux, contre les armes desquels leur

(1) Le docteur Bloch doute que l'espadon, comme l'assurent les ichthyologistes, soit l'ennemi du thon,

nombre et leur réunion ne peuvent pas toujours les défendre. Mais indépendamment de ces adversaires remarquables par leur force ou par leurs dimensions, le thon expire quelquefois victime d'un être bien petit et bien foible en apparence, mais qui, par les piquures qu'il lui fait et les tourmens qu'il lui cause, l'agite, l'irrite, le rend furieux, à peu près de la même manière que le terrible insecte ailé qui règne dans les déserts brûlans de l'Afrique, est le fléau le plus funeste des panthères, des tigres et des lions. Pline savoit qu'un animal dont il compare le volume à celui d'une araignée, et la figure à celle du scorpion, s'attachoit au thon, se plaçoit auprès ou au dessous de l'une de ses nageoires pectorales, s'y cramponnoit avec force, le piquoit de son aiguillon, et lui causoit une douleur si vive que le scombre, livré à une sorte de délire, et ne pouvant, malgré tous ses efforts, ni immoler ni fuir son ennemi, ni appaiser sa souffrance cruelle, bondissoit avec violence

---

puisque l'espadon, nageant à la surface de l'eau, et le thon près du fond, ces poissons ne se rencontrent jamais. (Histoire naturelle des poissons, 42e genre, article du *thon*.) SONNINI.

au dessus de la surface des eaux, la parcouroit avec rapidité, s'agitoit en tout sens, et ne résistant plus à son état affreux, ne connoissant plus d'autre danger que la durée de son angoisse, excédé, égaré, transporté par une sorte de rage, s'élançoit sur le rivage ou sur le pont d'un vaisseau, où bientôt il trouvoit dans la mort la fin de son tourment (1) (2).

C'est parce qu'on a bien observé dans les thons cette nécessité funeste de succomber sous les ennemis que nous venons d'indiquer, l'habitude du succès contre d'autres animaux moins puissans, le besoin d'une grande quantité de nourriture, la voracité qui les précipite sur des alimens de différente nature, leur courage habituel, l'audace qu'ils montrent dans certains dangers, la frayeur que leur inspirent cependant quelques objets, la périodicité d'une partie

---

(1) Rondelet a fait représenter sur la figure du thon qu'il a publiée, le petit animal dont Pline a parlé.

(2) *Hi torti stimulis incursant navibus altis,*
Et sæpè in terram saliunt è gurgite vasto,
In tanto volvunt luctantia membra dolore,
dit Oppien.

SONNINI.

de leurs courses, l'irrégularité de plusieurs de leurs voyages et pour les tems et pour les lieux, la durée de leurs migrations, et la facilité de traverser d'immenses portions de la mer, qu'on a très-bien choisi les époques, les endroits et les moyens les plus propres à procurer une pêche abondante des scombres qui nous occupent dans ce moment.

En effet, on peut dire, en général, qu'on trouve le thon dans presque toutes les mers chaudes ou tempérées de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; mais on ne rencontre pas un égal nombre d'individus de cette espèce dans toutes les saisons, ni dans toutes les portions de mer qu'ils fréquentent (1).

---

(1) Il entre dans la Méditerranée une quantité prodigieuse de thons par le détroit de Gibraltar. Ces poissons se divisent en deux troupes; l'une cherche les côtes d'Afrique, l'autre les rivages de l'Europe. Ceux-ci vont dans les mers d'Espagne, de France, de Ligurie, et dans le canal de Piombino; ils passent ensuite par le canal entre l'île d'Elbe et celle de Corse, et viennent frayer sur les côtes de la Sardaigne. La première troupe de ces poissons, après avoir longé les rives africaines, remontent dans la mer Noire pour y déposer leurs œufs ou les féconder; on prétend

Il est des mers dans lesquelles ces scombres se nourrissent de mollusques assez mal-faisans pour faire éprouver des accidens graves à ceux qui mangent de ces poissons, sans avoir pris la précaution de les faire vuider avec soin, et même pour contracter dans des portions de leur corps, réparées pendant long-tems par des substances vénéneuses, des qualités très-funestes (1). Tant il semble que sur toutes ses productions, comme dans tous ses phénomènes, la Nature préservatrice ait voulu placer un emblême de la

---

qu'ils passent sur la droite du Bosphore lorsqu'ils se dirigent vers la mer Noire, et qu'ils en sortent par la gauche; d'où les anciens naturalistes concluoient que les thons voient plus clair de l'œil droit que du gauche.

Les thons, dit M. l'abbé Fortis, se voient en grosses troupes dans les canaux voisins de l'île de Morter, sur les côtes de la Dalmatie; beaucoup de ces poissons y passent même l'hyver, particulièrement sur les bas-fonds près du hameau de Ramina, où il y avoit autrefois des salines; cependant les insulaires ne s'appliquent guère à les pêcher. (Voyage en Dalmatie, tome I, page 251.) SONNINI.

(1) Consultez, au sujet des poissons vénéneux, le Discours sur la nature des poissons.

prudence tutélaire, en nous montrant sans cesse l'aspic sous les fleurs, et l'épine sur la tige de la rose (1).

---

(1) La pêche des thons, ainsi que celle des maquereaux, seront décrites à la suite de l'histoire des scombres. SONNINI.

LE GERMON.

LE SCOMBRE GERMON (1),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

CETTE espèce de scombre a été jusqu'à présent confondue par les naturalistes, ainsi que par les marins, avec les autres espèces de son genre. Elle mérite cependant à beaucoup d'égards une attention particulière, et nous allons tâcher de la faire connoître sous ses véritables traits, en présentant avec soin les belles observations manuscrites que Commerson nous a laissées au sujet de cet animal.

Le germon, dont la grandeur approche de celle des thons, a communément plus

(1) *Scomber germo.*

Scomber (*germo*) *pinnis pectoralibus ultra anum productis, pinnulis dorsalibus novem, ventralibusque totidem.* Manuscrits de Commerson, déjà cités.

Par plusieurs navigateurs français, *germon.* Par d'autres navigateurs, *longue oreille.*

d'un mètre de longueur (trois pieds environ) ; et son poids presque toujours au dessus d'un myriagramme (vingt livres à peu près), s'étend quelquefois jusqu'à trois. Sa couleur est d'un bleu noirâtre sur le dos; d'un bleu très-pur et très-beau sur le haut des côtés ; d'un bleu argenté sur le bas de ces mêmes côtés, et d'une teinte argentée sans mélange sur sa partie inférieure. On voit, sur le ventre de quelques individus, des bandes transversales; mais elles sont si fugitives, qu'elles disparoissent avec rapidité lorsque le scombre expire, et même lorsqu'il est hors de l'eau depuis quelques instans. L'animal est alongé et un peu conique à ses deux extrémités; la tête revêtue de lames écailleuses, grandes et brillantes; le corps recouvert, ainsi que la queue, d'écailles petites, pentagones, ou plutôt presque arrondies.

Un seul rang de dents garnit chacune des deux mâchoires, dont l'inférieure est d'ailleurs plus avancée que la supérieure.

L'intérieur de la bouche est noirâtre dans son contour; la langue courte, un peu large, arrondie par devant, cartilagineuse et rude; le palais raboteux comme la langue; l'ouverture de chaque narine réduite à une

sorte

sorte de fente ; chaque commissure marquée par une prolongation triangulaire de la mâchoire supérieure ; l'œil grand et un peu convexe ; l'opercule branchial composé de deux pièces dénuées d'écailles semblables à celles du dos, resplendissantes de l'éclat de l'argent, et dont la seconde s'étend en croissant autour de la première, et en borde le contour postérieur.

On peut voir au dessous de cet opercule une membrane branchiale blanchâtre dans sa circonférence, et noirâtre dans le reste de sa surface ; un double rang de franges compose chacune des quatre branchies : l'os demi-circulaire du premier de ces organes respiratoires présente des dents longues et fortes, arrangées comme celles d'un peigne ; l'os du second n'en offre que de moins grandes, et l'arc du troisième, ainsi que celui du quatrième, ne sont que raboteux (1).

(1) A la membrane des branchies . 7 rayons.
A la première nageoire du dos . 14
A la seconde 12
A chacune des pectorales 35
A chacune des thoracines. . . . 7
A celle de l'anus 12
A celle de la queue 30

Les nageoires pectorales ont une largeur égale au douzième, ou à peu près, de la largeur totale du scombre ; leur longueur est telle, qu'elles dépassent l'ouverture de l'anus, et parviennent jusqu'aux premières petites nageoires du dessous de la queue. Elles sont de plus en forme de faux, fortes, roides, et, ce qu'il faut sur-tout ne pas négliger d'observer, placées chacune au dessus d'une fossette, ou d'une petite cavité imprimée sur le côté du poisson, de la même grandeur et de la même figure que cet instrument de natation, et dans laquelle cette nageoire est reçue en partie lorsqu'elle est en repos. Une appendice charnue occupe d'ailleurs, si je puis employer ce mot, l'aisselle supérieure de chaque pectorale.

Une fossette analogue est, pour ainsi dire, gravée au dessous du corps, pour loger les nageoires thoracines, qui sont situées au dessous des pectorales, et qui, presque brunes à l'intérieur, réfléchissent à l'extérieur une belle couleur d'argent.

La première nageoire dorsale s'élève au dessus d'un sillon longitudinal, dans lequel l'animal peut la coucher, et elle s'avance comme une faux vers la queue.

La seconde, presque entièrement semblable à celle de l'anus, au dessus de laquelle on la voit, par sa rigidité, ses dimensions, sa figure et sa couleur, est petite et souvent rougeâtre ou dorée.

Les petites nageoires du dessus et du dessous de la queue sont triangulaires, et au nombre de huit ou de neuf dans le haut, ainsi que dans le bas. Ce nombre paroît être très-constant dans les individus de l'espèce que je décris, puisque Commerson assure l'avoir toujours trouvé, et cependant avoir examiné plus de vingt germons.

La nageoire de la queue, découpée comme un croissant, est assez grande pour que la distance, en ligne droite, soit quelquefois égale au tiers de la longueur totale de l'animal. Le thon a également, et de même que presque tous les scombres, une nageoire caudale très-étendue; et nous avons vu, dans l'article précédent, les effets très-curieux qui résultent de ce développement peu ordinaire du principal instrument de natation.

La ligne latérale, fléchie en divers sens jusqu'au dessous de la seconde nageoire du

dos, tend ensuite directement vers le milieu de la nageoire caudale.

On voit enfin, de chaque côté de la queue, la peau s'élever en forme de carène longitudinale; et cette forme est donnée à ce tégument par un cartilage qu'il recouvre, et qui ne contribue pas peu à la rapidité avec laquelle le germon s'élance au milieu ou à la surface des eaux.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la conformation intérieure de ce scombre.

Le cœur est triangulaire, rougeâtre, assez grand, à un seul mais très-petit ventricule; l'oreillette grande et très-rouge; le commencement de l'aorte blanchâtre, et en forme de bulbe; le foie d'un rouge pâle, trapézoïde, convexe sur une de ses surfaces, hérissé de pointes vers une extrémité, garni de lobules à l'extrémité opposée, creusé à l'extérieur par plusieurs ciselures, et composé à l'intérieur de tubes vermiculaires, droits, parallèles les uns aux autres, et exhalant une humeur jaunâtre par des conduits communs; la rate alongée comme une languette, noirâtre, et suspendue sous le côté droit du foie; la vésicule du fiel conformée presque comme un lombric, plus grosse par un bout que par

l'autre, égale en longueur au tiers de la longueur totale du poisson, appliquée contre la rate, et remplie d'un suc très-verd; l'estomac sillonné par des rides longitudinales; le canal intestinal deux fois replié; le péritoine brunâtre; et la vessie natatoire longue, large, attachée au dos et argentée.

Commerson a observé le germon dans le grand océan Austral, improprement appelé *mer Pacifique*, vers le vingt-septième dégré de latitude méridionale, et le cent troisième de longitude.

Il vit pour la première fois cette espèce de scombre dans le voyage qu'il fit sur cet océan, avec notre célèbre navigateur et mon savant confrère Bougainville. Une troupe très-nombreuse d'individus de cette espèce de scombre entoura le vaisseau que montoit Commerson, et leur vue ne fut pas peu agréable à des matelots et à des passagers fatigués par l'ennui et les privations inséparables d'une longue navigation. On tendit tout de suite des cordes garnies d'hameçons, et on prit très-promptement un grand nombre de ces poissons, dont le plus petit pesoit plus d'un myriagramme (vingt livres environ), et le plus gros plus de trois myriagrammes (soixante livres à

peu près). A peine ces thoracins étoient-ils hors de l'eau qu'ils mouroient au milieu des tremblemens et des soubresauts. Les marins, rassasiés de l'aliment que ces animaux leur fournirent, cessèrent d'en prendre : mais les troupes de germons, accompagnant toujours le vaisseau, furent, pendant les jours suivans, l'objet de nouvelles pêches, jusqu'à ce que les matelots se dégoûtant de cette sorte de nourriture, les pêcheurs manquèrent aux poissons, dit le voyageur naturaliste, mais non pas les poissons aux pêcheurs. Le goût de la chair des germons étoit très-agréable, et comparable à celui des thons et des bonites ; et quoique les matelots en mangeassent jusqu'à satiété, aucun d'eux n'en éprouva l'incommodité la plus légère.

Commerson ajoute à ce qu'il dit des germons une observation générale, que nous croyons utile de rapporter ici. Il pense que tous les navires ne sont pas également suivis par des colonnes de scombres ou d'autres poissons analogues à ces légions de germons dont nous venons de parler ; il assure même qu'on a vu, lorsque deux ou plusieurs vaisseaux voguoient de conserve, les poissons ne s'attacher qu'à un seul de ces bâti-

mens, ne le jamais quitter pour aller vers les autres, et donner ainsi à ce bâtiment favorisé une sorte de privilège exclusif pour la pêche. Il croit que cette préférence des troupes de poissons pour un navire dépend du plus ou moins de subsistance qu'ils trouvent à la suite de ce vaisseau, et sur-tout de la saleté ou de l'état extérieur du bâtiment au dessous de sa ligne de flottaison. Il lui a semblé que les navires préférés étoient ceux dont la carène avoit été réparée le plus anciennement, ou qui venoient de servir à de plus longues navigations : dans les voyages de long cours, il s'attache sous les vaisseaux des fucus, des goémons, des corallines, des pinceaux de mer, et d'autres plantes ou animaux marins qui peuvent servir à nourrir les poissons et doivent les attirer avec force. Au reste, Commerson remarque, ainsi que nous l'avons observé à l'article du *thon*, que parmi les causes qui entraînent les poissons auprès d'un vaisseau, il faut compter l'ombre que le corps du bâtiment et sa voilure répandent sur la mer ; et dans les climats très-chauds, on voit, dit-il, pendant la plus grande chaleur du jour, ces animaux se ranger dans la place plus ou

moins étendue que le navire couvre de son ombre (1).

---

(1) Dans le voyage au Sénégal d'Adanson, il est fait mention de poissons appelés *grandes oreilles*, et qui, selon ce naturaliste célèbre, sont, avec les bonites, des thons de la moyenne espèce, que l'équipage de son vaisseau pêcha dans l'océan Atlantique, près des îles Açores. Mais cette note n'étant accompagnée d'aucune description, l'on ne peut décider si ces grandes oreilles sont les mêmes poissons que les germons, nommés aussi *longues oreilles* par les navigateurs. SONNINI.

LE THAZARD.

LE SCOMBRE THAZARD (1),

PAR LACÉPÈDE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce nom de *thazard* a été donné à des ésoces, à des clupées et à d'autres scombres que celui dont nous allons parler : mais nous avons cru devoir, avec Commerson, ôter cette dénomination à toute espèce de scombre, excepté à celle que nous allons faire connoître. La description de ce poisson n'a encore été publiée par aucun naturaliste. Nous avons trouvé, dans les papiers du célèbre compagnon de Bougainville, une figure de ce thazard, et une notice des formes et des habitudes de ce thoracin, de laquelle nous nous sommes servis pour composer l'article que nous écrivons.

(1) *Scomber thazard. Tazo. Tazard.*

Scomber immaculatus, pinnulis dorsalibus octo, ventralibus septem, pinnis pectoralibus ventrales vix excedentibus. Commerson, Manuscrits déjà cités.

La grandeur du thazard tient le milieu entre celle de la bonite et celle du maquereau; mais son corps, quoique très-musculeux, est plus comprimé que celui du maquereau, ou celui de la bonite.

Sa couleur est d'un beau bleu sur la tête, le dos et la portion supérieure des parties latérales; elle se change en nuances argentées et dorées, mêlées de tons fugitifs d'acier poli sur les bas côtés et le dessous de l'animal.

Au dessous de chaque œil on voit une tache ovale, petite, mais remarquable, et d'un noir bleuâtre.

Les nageoires pectorales et les thoracines sont noirâtres dans leur partie supérieure, et argentées dans l'inférieure; la première nageoire du dos est d'un bleu brunâtre, et la seconde est presque brune (1).

---

(1) 6 rayons à la membrane des branchies.
9 à la première dorsale.
12 à la seconde dorsale.
1 ou 2 aiguillons, et 22 ou 23 rayons articulés à chacune des pectorales.
1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
12 rayons à la nageoire de l'anus.
30 à la nageoire de la queue.

Au reste, on ne voit, sur les côtés du thazard, ni bandes transversales, ni raies longitudinales.

La tête, un peu conique, se termine insensiblement en un museau presque aigu.

La mâchoire supérieure, solide et non extensible, est plus courte que l'inférieure, et paroît sur-tout moins alongée lorsque la bouche est ouverte. Les dents qui garnissent l'une et l'autre de ces deux mâchoires, sont si petites, que le tact seul peut en quelque sorte les distinguer. L'ouverture de la bouche est communément assez étroite pour ne pouvoir pas admettre de proie plus volumineuse que de petits poissons volans, ou jeunes exocets.

Les commissures sont noirâtres; l'intérieur de la gueule est d'un brun argenté; la langue assez large, presque cartilagineuse, très-lisse et arrondie par devant, présente, dans la partie de sa circonférence qui est libre, deux bords, dont l'un est relevé et dont l'autre s'étend horisontalement; deux faces qui se réunissent en formant un angle aigu, composent la voûte du palais, qui, d'ailleurs, est sans aucune aspérité. Chaque narine a deux orifices : l'antérieur est petit et arrondi; le postérieur plus visible et

alongé. Les yeux sont très-grands et sans voile.

L'opercule, composé de deux lames, recouvre quatre branchies, dont chacune comprend deux rangs de franges, et est soutenu par un os circulaire dont la partie concave offre des dents semblables à celles d'un peigne, très-longues dans le premier de ces organes, moins longues dans le second et dans le troisième, très-courtes dans le quatrième.

La tête ni les opercules ne sont revêtus d'aucune écaille proprement dite : on ne voit de ces écailles que sur la partie antérieure du dos et autour des nageoires pectorales ; et celles qui sont placées sur ces portions du scombre sont petites et recouvertes par l'épiderme. La partie postérieure du dos, les côtés et la partie inférieure de l'animal, sont donc dénués d'écailles, au moins de celles que l'on peut apercevoir facilement pendant la vie du poisson.

Les pectorales, dont la longueur excède à peine celle des thoracines, sont reçues chacune, à la volonté du thazard, dans une sorte de cavité imprimée sur le côté du scombre.

Nous devons faire remarquer avec soin

qu'entre les nageoires thoracines se montre un cartilage xiphoïde, ou en forme de lame, aussi long que ces nageoires, et sous lequel l'animal peut les plier et les cacher en partie.

La première dorsale peut être couchée et comme renfermée dans une fossette longitudinale ; la caudale, ferme et roide, présente la forme d'un croissant très-alongé.

Huit ou neuf petites nageoires, triangulaires et peu flexibles, sont placées entre cette caudale et la seconde dorsale; on en compte sept entre cette même caudale et la nageoire de l'anus.

De chaque côté de la queue, la peau s'élève en carène demi-transparente, renfermée par derrière entre deux lignes presque parallèles; et la vigueur des muscles de cette portion du thazard, réunie avec la rigidité de la nageoire caudale, indique bien clairement la force de la natation et la rapidité de la course de ce scombre.

On ne commence à distinguer la ligne latérale qu'à l'endroit où les côtés cessent d'être garnis d'écailles proprement dites : composée vers son origine de petites écailles qui deviennent de plus en plus clair-semées, à mesure que son cours se prolonge, elle

tend par de foibles ondulations, et toujours plus voisine du dos que de la partie inférieure du poisson, jusqu'à l'appendice cutanée de la queue.

L'individu de l'espèce du thazard, observé par Commerson, avoit été pris, le 30 juin 1768, vers le septième dégré de latitude australe, auprès des rivages de la Nouvelle-Guinée, pendant que plusieurs autres scombres de la même espèce s'élançoient, à plusieurs reprises, à la surface des eaux, et derrière le navire, pour y saisir les petits poissons qui suivoient ce bâtiment.

Le goût de cet individu parut à Commerson aussi agréable que celui de la bonite; mais la chair de la bonite est très-blanche, et celle de ce thazard étoit jaunâtre. Nous allons voir, dans l'article suivant, les grandes différences qui séparent ces deux espèces l'une de l'autre.

LE BONITE (1).

LE SCOMBRE BONITE (2),

PAR LACÉPÈDE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XXXII, *fig.* 2.

La bonite a été aussi appelée *pélamide*; mais nous avons dû préférer la première dénomination. Plusieurs siècles avant Pline,

(1) *La bonite.* En espagnol, *bonito.* En suédois, *bonnet.* En grec moderne, *palamida.* En turc, *palamit.* A Marseille, *palamide.*

Scomber pinnulis inferioribus septem, corpore lineis utrinque quatuor nigris...... scomber pelamis. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 2. — Brunnich, Ichthyol. massil. p. 68, n° 85. Sonnini.

(2) *Scomber pelamides. Bonnet. Pélamide.*

Scomber pélamis. Lin. édit. de Gmelin.

Scombre pélamide. Daubenton, Encyc. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

Scomber..... lineis utrinque quatuor nigris. Læfl. It. 102.

les jeunes thons qui n'avoient pas encore atteint l'âge d'un an, étoient déjà nommés *pélamides*; et il faut éviter tout ce qui peut faire confondre une espèce avec une autre. D'ailleurs ce mot *pélamide*, employé par plusieurs des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle, est à peine connu des marins, tandis qu'il n'est presque aucun récit de navigation lointaine dans lequel le nom de *bonite* ne se retrouve fréquemment. Avec combien de sensations agréables ou fortes cette expression n'est-elle donc pas liée! Combien de fois n'a-t-elle pas frappé l'imagination du jeune homme avide de travaux, de découvertes et de gloire, assis sur un promontoire escarpé, dominant sur la vaste étendue des mers, parcourant l'immensité

Bonite. Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat.

Scomber pelamis, pinnulis superioribus octo, inferioribus septem, tæniis ventralibus longitudinalibus quatuor nigris. Commerson, Manuscrits déjà cités.

Scomber, 2, *variet. B.* Artedi, gen. 31, syn. 49.

Scomber pulcher, seu *bonite.* Osbeck, It. 67.

Pelamis Plinii. Belon.

Pelamis Belonii. Willughby, p. 180. — Ray, 9, p. 58, n° 2.

Pelamis cærulea. Aldrov. lib. 3, cap. 18, p. 315. — Jonston, tab. 3, fig. 3.

de

de l'Océan par sa pensée, et suivant autour du globe par ses desirs enflammés, nos immortels navigateurs! Combien de fois la mémoire fidelle ne l'a-t-elle pas retracée au marin intrépide et fortuné, qui, forcé par l'âge de ne plus chercher la renommée sur les eaux, rentré dans le port paré de ses trophées, contemplant d'un rivage paisible l'empire des orages qu'il a si souvent affrontés, rappelle à son ame satisfaite le charme des espaces franchis, des fatigues supportées, des obstacles écartés, des périls surmontés, des plages découvertes, des vents enchaînés, des tempêtes domptées! Combien de fois n'a-t-elle pas ému, dans le silence d'une retraite champêtre, le lecteur paisible, mais sensible, que le besoin heureux de s'instruire, ou l'envie de répandre les plaisirs variés de l'occupation de l'esprit sur la monotonie de la solitude, sur le calme du repos, sur l'ennui du désœuvrement, attachent, pour ainsi dire, et par une sorte d'enchantement irrésistible, sur les pas des hardis voyageurs! Que de douces et de vives jouissances! Et pourquoi laisser échapper un seul des moyens de les reproduire, de les multiplier, de les étendre, d'en embellir l'étude de la science que nous cultivons?

Cette bonite dont le nom est si connu, est cependant encore assez mal connue elle-même : heureusement Commerson, qui l'a observée en habile naturaliste dans ses formes et dans ses habitudes, nous a laissé dans ses manuscrits de quoi completter l'image de ce scombre.

L'ensemble formé par le corps et la queue de l'animal, musculeux, épais et pesant, finit par derrière en cône. Le dessus de la tête, le dos, les nageoires supérieures, sont d'un bleu noirâtre; les côtés sont bleus; la partie inférieure est d'un blanc argentin : quatre raies longitudinales un peu larges et d'un brun noirâtre, s'étendent de chaque côté au dessous de la ligne latérale, et sur ce fond que nous venons d'indiquer comme argenté, et que Commerson a vu cependant brunâtre dans quelques individus; les nageoires thoracines sont brunes; celle de l'anus est argentée; l'intérieur de la gueule est noirâtre; et ce qui est assez remarquable, c'est que l'iris, le dessous de la tête, et même la langue, paroissent, suivant Commerson, revêtus de l'éclat de l'or.

Parlons maintenant des formes de la bonite.

La tête, ayant un peu celle d'un cône,

est d'ailleurs lisse et dénuée d'écailles proprement dites. Un simple rang de dents très-petites garnit la mâchoire supérieure, qui n'est point extensible, et l'inférieure qui est plus avancée que celle d'en haut. L'ouverture de la bouche a la grandeur nécessaire pour que la bonite puisse avaler facilement un exocet.

La langue est petite, étroite, courte, maigre, demi-cartilagineuse, relevée dans ses bords; la voûte du palais très-lisse; l'orifice de chaque narine voisin de l'œil, unique et fait en forme de ligne longue, très-étroite et verticale; l'œil très-grand, ovale, peu convexe, sans voile; l'opercule branchial composé de deux lames arrondies par derrière, dénuées de petites écailles, et dont la postérieure embrasse celle de devant.

Des dents arrangées comme celles d'un peigne garnissent l'intérieur des arcs osseux qui soutiennent les branchies; elles sont très-longues dans les arcs antérieurs.

Les écailles qui recouvrent le corps et la queue sont petites, presque pentagones, et fortement attachées les unes au dessus des autres.

Chacune des nageoires pectorales, dont

la longueur est à peine égale à la moitié de l'espace compris entre leur base et l'ouverture de l'anus, peut être reçue dans une cavité gravée, pour ainsi dire, sur la poitrine de l'animal, et dont la forme ainsi que la grandeur sont semblables à celles de la nageoire.

On voit une fossette analogue propre à recevoir chacune des thoracines au dessous desquelles on peut reconnoître l'existence d'un cartilage caché par la peau (1). La nageoire de l'anus est la plus petite de toutes. La première du dos, faite en forme de faux, et composée uniquement de rayons non articulés, peut être couchée à la volonté de la bonite, et, pour ainsi dire, entièrement cachée dans un sillon longitudinal; la seconde dorsale, placée presque au dessus

(1) 7 rayons à la membrane branchiale.
15 rayons non articulés à la première nageoire du dos.
12 rayons à la seconde dorsale.
1 ou 2 aiguillons, et 26 ou 27 rayons articulés à chacune des pectorales.
1 aiguillon et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
12 rayons à celle de l'anus.
30 rayons à celle de la queue.

de celle de l'anus, est à peine plus avancée et plus grande que cette dernière. La nageoire de la queue paroît très-forte et représente un croissant dont les deux cornes sont égales et très-écartées.

Entre cette nageoire et la seconde du dos, on voit huit petites nageoires; on n'en trouve que sept au dessous de la queue : mais il faut observer que, dans quelques individus, le dernier lobe de la seconde dorsale, et celui de la nageoire de l'anus, ont pu être conformés de manière à ressembler beaucoup à une petite nageoire; et voilà pourquoi on a cru devoir compter neuf petites nageoires au dessus et huit au dessous de la queue de la bonite.

Les deux côtés de cette même queue présentent une appendice cartilagineuse, un peu diaphane, élevée en carène, et suivie de deux stries longitudinales qui tendent à se rapprocher vers la nageoire caudale.

La ligne latérale, à peine sensible dans son origine, fléchie ensuite plus d'une fois, devient droite et s'avance vers l'extrémité de la queue.

La bonite a presque toujours plus de six décimètres (environ vingt-un pouces) de longueur : elle se nourrit quelquefois de

plantes marines et d'animaux à coquille; dont Commerson a trouvé des fragmens dans l'intérieur de plusieurs individus de cette espèce qu'il a disséqués; le plus souvent néanmoins elle préfère des exocets ou des triures. On la rencontre dans le grand Océan, aussi bien que dans l'océan Atlantique; mais on ne la voit communément que dans les environs de la zone torride : elle y est la victime de plusieurs grands animaux marins; elle y périt aussi très-fréquemment dans les rets des navigateurs, qui trouvent le goût de sa chair d'autant plus agréable, que, lorsqu'ils prennent ce scombre, ils ont été communément privés depuis plusieurs jours de nourriture fraîche; et, *poisson misérable*, pour employer l'expression de Commerson, elle porte dans ses entrailles des ennemis très-nombreux; ses intestins sont remplis de petits *tænia* et d'ascarides; jusques sous sa plèvre et sous son péritoine sont logés des vers cucurbitins, très-blancs, très-petits et très-mous; et son estomac renferme d'autres animaux sans vertèbres, que Commerson a cru devoir comprendre dans le genre des sangsues.

Avant de terminer cet article, nous

croyons utile de bien faire connoître quelques-unes des principales différences qui séparent la bonite du thazard, avec lequel on pourroit la confondre. Premièrement, la bonite a sur le ventre des raies noirâtres et longitudinales qui manquent sur le thazard. Deuxièmement, son corps est plus épais et moins arrondi. Troisièmement, elle n'a pas, comme le thazard, une tache bleue sous chaque œil. Quatrièmement, elle est couverte, sur tout le corps et la queue, d'écailles placées les unes au dessus des autres : le thazard n'en montre d'analogues que sur le dos et quelques autres parties de sa surface. Cinquièmement, sa membrane branchiale est soutenue par sept rayons; celle du thazard n'en comprend que six. Sixièmement, le nombre des rayons est différent dans les pectorales ainsi que dans la première dorsale de la bonite, et dans les pectorales ainsi que dans la première dorsale du thazard. Septièmement, le cartilage situé au dessous des thoracines est caché par la peau dans le thazard; il est à découvert dans la bonite. Huitièmement, la queue est plus profondément échancrée dans la bonite que dans le thazard. Neuvièmement, la ligne latérale diffère dans ces deux scombres, et

par le lieu de son origine, et par ses sinuosités. Dixièmement enfin, la couleur de la chair du thazard est jaunâtre.

Que l'on considère avec Commerson qu'aucun de ces caractères ne dépend ni de l'âge ni du sexe, et l'on sera convaincu, avec ce naturaliste, que la bonite est une espèce de scombre très-différente de celle du thazard, décrite pour la première fois par ce savant voyageur.

L'ALALUNGA (1).

LE SCOMBRE SARDE OU ALATUNGA (2),

PAR LACÉPÈDE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce scombre, dont les naturalistes doivent la première description au savant Cetti,

(1) C'est *alalunga* et non *alatunga* qu'il faut écrire le nom de ce poisson, parce que c'est ainsi que les sardes l'appellent. A Malte, *accola* par les habitans, et *thon blanc* par les français.

Scomber pinnis pectoralibus longissimis, pinnulis caudæ utrinque septem...... scomber alatunga. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 14. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 22. additament. *species adhuc dubiæ.*

SONNINI.

(2) *Scomber alatunga.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin. — Cetti, Pisc. e anf. di Sard. p. 198.

Scombre alatunga. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

auteur de l'Histoire des poissons et des amphibies de la Sardaigne, vit dans la Méditerranée comme le thon. On l'y voit, de même que ce dernier poisson, paroître régulièrement à certaines époques; et cette espèce se montre également en troupes nombreuses et bruyantes. Sa chair est blanche et agréable au goût. L'alatunga a d'ailleurs beaucoup de rapports dans sa conformation avec le thon; mais il ne parvient ordinairement qu'au poids de sept ou huit kilogrammes (quatorze ou seize livres). Il n'a que sept petites nageoires au dessus et au dessous de la queue; et ses nageoires pectorales sont si alongées, qu'elles atteignent jusqu'à la seconde nageoire dorsale. Au reste, il est aisé de voir que presque tous ses traits, et particulièrement le dernier, le séparent de la bonite et du thazard, aussi bien que du thon; et la longueur de ses pectorales ne peut le faire confondre

---

Scomber sarda. Sur plusieurs côtes de France, *bonite, germon.* Dans plusieurs ports méridionaux de France, *boniton.* En Espagne, *bize.* En Angleterre, *scale breast.* En Allemagne, *brust schuppe.*

Bize. Rondelet, part. 1, lib. 8, chap. 11.

Scomber sarda. Bloch, pl. CCCXXXIV.

dans aucune circonstance avec le germon, puisque le germon a huit ou neuf petites nageoires au dessus ainsi qu'au dessous de la queue, pendant que l'alatunga n'en a que sept au dessous et au dessus de cette même partie. Il est figuré dans les peintures sur vélin que l'on possède au museum d'histoire naturelle, et qui ont été faites d'après les dessins de Plumier, sous le nom de *thon de l'Océan* (*thynnus oceanicus*), vulgairement *germon*.

Sa mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure, et sa ligne latérale tortueuse.

Le scombre sarde habite non seulement dans la Méditerranée; mais encore dans l'Océan. On le pêche à la hauteur de France et à celle d'Espagne, mais très-souvent à la distance de plusieurs lieues des côtes. On le prend non seulement au filet, mais encore à l'hameçon. Il est d'une voracité excessive. Son poids s'élève jusqu'à cinq ou six kilogrammes (dix ou douze livres). Sa chair est blanche et grasse. Il a la langue lisse; mais on peut voir, de chaque côté du palais, un os long, étroit et garni de dents petites et pointues. Son anus est deux fois plus près de la caudale que de la tête.

La couleur générale du poisson varie entre le bleu et l'argenté. La première nageoire du dos est noirâtre ; les autres nageoires sont d'un gris mêlé quelquefois avec des teintes jaunes (1) (2).

---

(1) 6 rayons à la membrane branchiale du scombre sarde.
16 rayons à chaque pectorale.
21 rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos.
15 rayons à la seconde.
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chaque thoracine.
14 rayons à la nageoire de l'anus.
20 rayons à la caudale.

(2) L'alalunga se pêche fréquemment au printems près des côtes de Malte. Il ne devient pas aussi gros que le thon ordinaire, mais sa chair est plus blanche et plus délicate. L'on en fait beaucoup de cas dans les bonnes maisons de Malte, et j'y en ai mangé souvent dans les mois de mai et de juin. SONNINI.

LE SCOMBRE CHINOIS (1),

PAR LACEPÈDE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Ce scombre n'a encore été décrit par aucun naturaliste européen. Nous en avons trouvé une image très-bien peinte dans le recueil chinois dont nous avons déjà parlé plusieurs fois : il est d'un violet argenté dans sa partie supérieure, et rougeâtre dans sa partie inférieure. Sept petites nageoires sont placées entre la caudale et la seconde du dos : on en voit sept autres au dessous de la queue. Les pectorales sont courtes ; la caudale est très-échancrée. La ligne latérale est saillante, sinueuse dans tout son cours ; et indépendamment de son ondulation générale, elle descend assez bas après avoir dépassé les pectorales, et se relève un peu ensuite. On n'aperçoit pas de raies longitudinales sur les côtés de l'animal.

(1) *Scomber sinensis.*

LE MAQUEREAU (1).

LE SCOMBRE MAQUEREAU (2),

PAR LACÉPÈDE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Voyez la planche XXXIII, *fig.* 1.

LORSQUE nous avons voulu parcourir, pour ainsi dire, toutes les mers habitées par les légions nombreuses et rapides de thons,

(1) *Le maquereau.* En danois, *geier*, quand il est petit; *makrel*, quand il est d'une grandeur moyenne; *stockaal*, quand il est fort gros. En hollandais, *makrill*, *makrell.* En turc, *kolios-baluck.* En grec moderne, *kolios.* En Guinée, *warapon.* Au Japon, *saba.*

Scomber pinnulis quinque...... scomber scomber. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 1.

Scomber pinnulis utrinque quinque; spinâ ani; corpore argenteo, suprà e cœruleo flammeo..... scomber scomber.... Brunnich, Ichthyol. massil. p. 68, n° 84.

SONNINI.

(2) *Scomber scombrus.* Sur plusieurs côtes méridionales de France, *auriol*, *verrat.* En Suède et en Dane-



De Seve del. P. Voysard S.

1. LE MAQUEREAU.
2. LE MAQUEREAU *batard*.

de germons, de thazards, de bonites, et des autres scombres que nous venons d'examiner, nous n'avons eu besoin de nous élever, par la force de la pensée, qu'au dessus des

---

marck, *makrill.* En Allemagne, *makrel.* En Angleterre, *macarel.* A Rome, *macarello.* A Venise, *scombro.* A Naples, *lacerto.* En Espagne, *cavallo.* Dans quelques contrées européennes, *horreau.*

Scomber scomber. Lin. édit. de Gmelin.

Scombre maquereau Daubenton, Encyc. méth. — Bonaterre, planches de l'Encyclop. méthod.

Maquereau. Duhamel, Traité des pêches, part. 2, sect. 7, chap. 1, pl. 1, fig. 1. — Bloch, pl LIV.

Scomber pinnulis quinque. Faun. suec. 339. — Müll. Prodrom. zool. Danic. p. 47, n° 395.

Scomber pinnulis quinque in extremo dorso, spinâ brevi ad anum. Artedi, gen. 30, sp. 68, syn. 48.

O skombros. Arist. lib. 6, cap. 17; lib. 8, cap. 12. — Ælian. lib. 14, cap. 1, p. 798. — Athen. lib. 3, p. 121. — Oppian. Halieut. lib. 1, fol. 108 et 109; et lib. 3.

Scomber. Ovid. Halieut. v. 94.

Scomber. Columell. lib. 8, cap. 17.

Scomber. Plin. lib. 9, cap. 15; lib. 31, cap. 8; et lib. 32, cap. 11.

Maquereau. Rondelet, part. 1, liv. 8, chap. 7.

Scombrus. Id. ibid.

Scomber. Gesner, 841, 1012; et (Germ.) fol. 57.

Scombrus. Id. — Schonev. p. 66. — Aldrov. lib. 2, cap. 53, p. 270. — Jonston, lib. 1, tit. 3, cap. 3, *a* 1,

portions de l'Océan qu'environnent les zones torride et tempérée. Pour connoître maintenant, observer et comparer tous les climats sous lesquels la Nature a placé le scombre maquereau, nous devons porter nos regards bien plus loin encore. Que notre vue s'étende jusqu'au pole du globe, jusqu'à celui autour duquel scintillent les deux ourses. Quel spectacle nouveau, majestueux, terrible va paroître à nos yeux! Des rivages couverts de frimas amoncelés et de glaces éternelles unissent, sans les distinguer, une terre qui disparoît sous des couches épaisses de neiges endurcies, à une mer immobile, froide, gelée, solide dans sa surface, et surchargée au loin d'énormes glaçons entassés en montagnes sinueuses, ou élevés en pics sourcilleux. Sur cet Océan

---

punct. 6, p. 92, tab. 21, fig. 9, 11. — Willughby, pag. 181.

Mackrell. Ray, p. 58.

Scomber, scombrus. Charlet. p. 147. — Wotton, lib. 8, cap. 188, p. 166, *b.* — Salvian. fol. 239, *b.* 241, 242.

Pelamis corpore castigato, etc. Klein, Miss. pisc. 5, p. 12, n° 5, tab. 4, fig. 1. — Gronov. Mus. 1, p. 34, n° 81; et Zooph. p. 93, n° 304. — Brit. Zoolog. 3, p. 221, n° 1.

endurci par le froid, chaque annee ne voit régner qu'un seul jour; et pendant ce jour unique, dont la durée s'étend au delà de six mois, le soleil, peu exhaussé au dessus de la surface des mers, mais paroissant tourner sans cesse autour de l'axe du monde; élevant ou abaissant perpétuellement ses orbes, mais enchaînant toujours ses circonvolutions; commençant, toutes les fois qu'il répond au même méridien, un nouveau tour de son immense spirale; ne lançant que des rayons presque horisontaux et facilement réfléchis par les plans verticaux des éminences de glace; illuminant de sa clarté mille fois répétée les sommets de ces monts en quelque sorte cristallins; resplendissant sur leurs innombrables faces, et ne penétrant qu'à peine dans les cavités qui les séparent, rend plus sensible par le contraste frappant d'une lumière éclatante et des ombres épaisses, cet étonnant assemblage de sommités escarpées et de profondes anfractuosités.

Cependant la même année voit succéder une nuit presque égale à ce jour. Une clarté nouvelle en dissipe les trop noires ténèbres: les ondes congelées renvoient, dispersent et multiplient dans l'atmosphère la lueur

argentée de la lune, qui a pris la place du soleil; et la lumière boréale étalant, au plus haut des airs, des feux variés que n'efface ou ne ternit plus l'éclat radieux de l'astre du jour, répand au loin ses gerbes, ses faisceaux, ses flots enflammés, ses tourbillons rapides, et, dans une sorte de renversement remarquable, montre dans un ciel sans nuages toute l'agitation du mouvement, pendant que la mer présente toute l'inertie du repos. Une teinte extraordinaire paroît et dans l'air, et sur les eaux, et sur de lointains rivages; un demi-jour, pour ainsi dire, mystérieux et magique, règne sur un vaste espace immobile et glacé. Quelle solitude profonde! tout se tait dans ce désert horrible. A peine, du moins, quelques échos funèbres et sourds répètent-ils foiblement et dans le fond de l'étendue les gémissemens rauques et sauvages des oiseaux d'eau égarés dans la nuit, affoiblis par le froid, tourmentés par la faim. Ce théâtre du néant se resserre tout d'un coup; des brumes épaisses se reposent sur l'Océan, et la vue est arrêtée par de lugubres ténèbres. Cependant la scène va changer encore. Une tempête d'un nouveau genre se prépare. Une agitation intestine commence;

un mouvement violent vient de très-loin, se communique avec vîtesse de proche en proche, s'accroît en s'étendant, soulève avec force les eaux des mers contre les voûtes qui les compriment; un craquement affreux se fait entendre; c'est l'épouvantable tonnerre de ces lieux funestes; les efforts des ondes bouleversées redoublent; les monts de glace se séparent, et, flottant sur l'Océan qui les repousse, errent, se choquent, s'entr'ouvrent, s'écroulent en ruines, ou se dispersent en débris.

C'est dans le sein même de cet Océan polaire, dont la surface vient de nous présenter l'effrayante image de la destruction et du chaos, que vivent, au moins pendant une saison assez longue, les troupes innombrables de scombres que nous allons décrire. Les diverses cohortes que forment leurs réunions renferment dans ces mers arctiques d'autant plus d'individus, que, moins grands que les thons et d'autres poissons de leur genre, n'atteignant guère qu'à une longueur de sept décimètres (vingt-six pouces environ), et doués par conséquent d'une force moins considérable, ils sont moins excités à se livrer les uns aux autres des combats meurtriers. Et ce n'est pas

seulement dans ces régions hyperboréennes que leurs légions comprennent des milliers d'individus.

On les trouve également et même plus nombreuses dans presque toutes les mers chaudes ou tempérées des quatre parties du monde, dans le grand Océan, auprès du pole antarctique, dans l'Atlantique, dans la Méditerranée, où leurs rassemblemens sont d'autant plus étendus, et leurs agrégations d'autant plus durables, qu'ils paroissent obéir avec plus de constance que plusieurs autres poissons aux diverses causes qui dirigent ou modifient les mouvemens des habitans des eaux.

Les évolutions de ces tribus marines sont rapides, et leur natation est très-prompte, comme celle de presque tous les autres scombres.

La grande vîtesse qu'elles présentent lorsqu'elles se transportent d'une plage vers une autre, n'a pas peu contribué à l'opinion adoptée presque universellement jusqu'à nos jours, au sujet de leurs changemens périodiques d'habitation. On a cru presque généralement, d'après des relations de pêcheurs rapportées par Anderson dans son Histoire naturelle de l'Islande, que le maquereau

étoit soumis à des migrations régulières ; on a pensé que les individus de cette espèce, qui passoient l'hyver dans un asyle plus ou moins sûr auprès des glaces polaires, voyageoient pendant le printems ou l'été jusques dans la Méditerranée. Tirant de fausses conséquences de faits mal vus et mal comparés, on a supposé la plus grande précision et pour les tems et pour les lieux, dans l'exécution de ce transport successif et périodique de myriades de maquereaux depuis le cercle polaire jusqu'aux environs du tropique. On a indiqué l'ordre de leur voyage ; on a tracé leur route sur les cartes ; et voici comment la plupart des naturalistes, qui se sont occupés de ces animaux, les ont fait s'avancer de la zone glaciale vers la zone torride, et revenir ensuite auprès du pole, à leur habitation d'hyver.

On a dit que, vers le printems, la grande armée des maquereaux côtoie l'Islande, le Hittland, l'Ecosse et l'Irlande. Parvenue auprès de cette dernière île, elle se divise en deux colonnes : l'une passe devant l'Espagne et le Portugal, pour se rendre dans la Méditerranée, où il paroît qu'on croyoit qu'elle terminoit ses migrations ; l'autre paroissoit, vers le mois de mai, auprès des

rivages de France et d'Angleterre, s'enfonçoit dans la Manche, se montroit en juin devant la Hollande et la Frise, et arrivoit en juillet vers les côtes de Jutland. C'étoit dans cette dernière portion de l'océan Atlantique boréal que cette dernière colonne se séparoit pour former deux grandes troupes voyageuses : la première se jetoit dans la Baltique, d'où on n'avoit pas beaucoup songé à la faire sortir; la seconde, moins déviée du grand cercle tracé pour la natation de l'espèce, voguoit devant la Norvège, et retournoit, jusques dans les profondeurs ou près des rivages des mers polaires, chercher contre les rigueurs de l'hyver un abri qui lui étoit connu.

Bloch et Noël ont très-bien prouvé qu'une route décrite avec tant de soin ne devoit cependant pas être considérée comme réellement parcourue; qu'elle étoit inconciliable avec des observations sûres, précises, rigoureuses et très-multipliées, avec les époques auxquelles les maquereaux se montrent sur les divers rivages de l'Europe, avec les dimensions que présentent ces scombres auprès de ces mêmes rivages, avec les rapports qui lient quelques traits de la conformation de ces animaux à la température

qu'ils éprouvent, à la nourriture qu'ils trouvent, à la qualité de l'eau dans laquelle ils sont plongés.

On doit être convaincu, ainsi que nous l'avons annoncé dans le Discours sur la nature des poissons, que les maquereaux (et nous en dirons autant, dans la suite de cet ouvrage, des harengs et des autres osseux que l'on a considérés comme contraints de faire périodiquement des voyages de long cours), que les maquereaux, dis-je, passent l'hyver dans des fonds de la mer plus ou moins éloignés des côtes dont ils s'approchent vers le printems; qu'au commencement de la belle saison ils s'avancent vers le rivage qui leur convient le mieux, se montrent souvent, comme les thons, à la surface de la mer, parcourent des chemins plus ou moins directs, ou plus ou moins sinueux; mais ne suivent point le cercle périodique auquel on a voulu les attacher, ne montrent point ce concert régulier qu'on leur a attribué, n'obéissent pas à cet ordre de lieux et de tems auquel on les a dits assujettis.

On n'avoit que des idées vagues sur la manière dont les maquereaux étoient renfermés dans leur asyle soumarin pendant

la saison la plus rigoureuse, et particulièrement auprès des contrées polaires. Nous allons remplacer ces conjectures par des notions précises. Nous devons cette connoissance certaine à l'observation suivante qui m'a été communiquée par mon respectable collègue, le brave et habile marin, le sénateur et vice-amiral Pléville-le-Peley. Le fait qu'il a remarqué est d'autant plus curieux, qu'il peut jeter un grand jour sur l'engourdissement que les poissons peuvent éprouver pendant le froid, et dont nous avons parlé dans notre premier discours. Ce général nous apprend, dans une note manuscrite qu'il a bien voulu me remettre, qu'il a vérifié avec soin les faits qu'elle contient, le long des côtes du Groenland, dans la baie d'Hudson, auprès des rivages de Terre-Neuve, à l'époque où les mers commencent à y être navigables, c'est-à-dire, vers le tiers du printems. On voit dans ces contrées boréales, nous écrit le vice-amiral Pléville, des enfoncemens de la mer dans les terres, nommés *barachouas*, et tellement coupés par de petites pointes qui se croisent que, dans tous les tems, les eaux y sont aussi calmes que dans le plus petit bassin. La profondeur de ces asyles diminue à raison de la proxi-

mité du rivage, et le fond en est généralement de vase molle et de plantes marines. C'est dans ce fond vaseux que les maquereaux cherchent à se cacher pendant l'hyver, et qu'ils enfoncent leur tête et la partie antérieure de leur corps jusqu'à la longueur d'un décimètre (trois pouces et demi) ou environ, tenant leurs queues élevées verticalement au dessus du limon. On en trouve des milliers enterrés ainsi à demi dans chaque barachoua, hérissant, pour ainsi dire, de leurs queues redressées le fond de ces bassins, au point que des marins, les apercevant pour la première fois auprès de la côte, ont craint d'approcher du rivage dans leur chaloupe, de peur de la briser contre une sorte particulière de banc ou d'écueil. Pléville ne doute pas que la surface des eaux de ces barachouas ne soit gelée pendant l'hyver, et que l'épaisseur de cette croûte de glace, ainsi que celle de la couche de neige qui s'amoncelle au dessus, ne tempèrent beaucoup les effets de la rigueur de la saison sur les maquereaux enfouis à demi au dessous de cette double couverture, et ne contribuent à conserver la vie de ces animaux. Ce n'est que vers juillet que ces poissons reprennent une

partie de leur activité, sortent de leurs trous, s'élancent dans les flots, et parcourent les grands rivages. Il semble même que la stupeur ou l'engourdissement dans lequel ils doivent avoir été plongés pendant les très-grands froids, ne se dissipe que par dégrés : leurs sens paroissent très-affoiblis pendant une vingtaine de jours; leur vue est alors si débile qu'on les croit aveugles, et qu'on les prend facilement au filet. Après ce tems de foiblesse, on est souvent forcé de renoncer à cette dernière manière de les pêcher; les maquereaux, recouvrant entièrement l'usage de leurs yeux, ne peuvent plus en quelque sorte être pris qu'à l'hameçon : mais, comme ils sont encore très-maigres, et qu'ils se ressentent beaucoup de la longue diète qu'ils ont éprouvée, ils sont très-avides d'appâts, et on en fait une pêche très-abondante.

C'est à peu près à la même époque qu'on recherche ces poissons sur un grand nombre de côtes plus ou moins tempérées de l'Europe occidentale. Ceux qui paroissent sur les rivages de France sont communément parvenus à leur point de perfection en floréal et prairial (avril et mai); ils portent le nom de *chevillés*, et sont moins estimés

en thermidor et fructidor (août et septembre), lorsqu'ils ont jeté leur laite ou leurs œufs.

C'est parmi les rochers que les femelles aiment à déposer leurs œufs; et comme chacun de ces individus en renferme plusieurs centaines de mille, il n'est pas surprenant que les maquereaux forment des légions très-nombreuses. Lorsqu'on en prend une trop grande quantité pour la consommation des pays voisins du lieu de la pêche, on prépare ceux que l'on veut conserver long-tems et envoyer à de grandes distances, en les vuidant, et en les mettant dans du sel, et en les entassant ensuite, comme des harengs, dans des barils.

La chair des maquereaux étant grasse et fondante, les anciens l'exprimoient, pour ainsi dire, de manière à former une sorte de substance liquide ou de préparation particulière, à laquelle on donnoit le nom de *garum*. Pline dit (1) combien ce garum étoit recherché non seulement comme un assaisonnement agréable de plusieurs mets, mais encore comme un remède efficace contre

---

(1) Hist. mundi, lib. 31, cap. 8.

plusieurs maladies. On obtenoit du garum, dans le tems de Belon et dans plusieurs endroits voisins des côtes de la Méditerranée, en se servant des intestins des maquereaux; et on en faisoit une grande consommation à Constantinople ainsi qu'à Rome, où ceux qui en vendoient étoient nommés *piscigaroles.*

C'est par une suite de cette nature de leur chair grasse et huileuse que les maquereaux sont comptés parmi les poissons qui jouissent le plus de la faculté de répandre de la lumière dans les ténèbres (1). Ils luisent dans l'obscurité, lors même qu'ils sont tirés hors de l'eau depuis très-peu de tems ; et on lit dans les Transactions philosoph. de Londres, année 1666, pag. 116, qu'un cuisinier, en remuant de l'eau dans laquelle il avoit fait cuire quelques-uns de ces scombres, vit que ces poissons rayonnoient vivement, et que l'eau devenoit très-lumineuse. On apercevoit une lueur phosphorique par-tout où on laissoit tomber des gouttes de cette eau, après l'avoir agitée. Des enfans s'amusèrent à

(1) Voyez la partie du Discours préliminaire relative à la phosphorescence des poissons.

transporter de ces gouttes qui ressembloient à autant de petits disques lumineux. On observa encore le lendemain, que, lorsqu'on imprimoit à l'eau un mouvement circulaire rapide, elle jetoit une lumière comparable à la clarté de la lune : cette lumière égaloit l'éclat de la flamme, lorsque la vîtesse du mouvement de l'eau étoit très-accélérée, et des jets lumineux très-brillans sortoient alors du gosier et de plusieurs autres parties des maquereaux.

Mais, avant de terminer cet article, montrons avec précision les formes du poisson dont nous venons d'indiquer les principales habitudes.

En général, le maquereau a la tête alongée, l'ouverture de la bouche assez grande, la langue lisse, pointue, et un peu libre dans ses mouvemens ; le palais garni dans son contour de dents petites, aiguës, et semblables à celles dont les deux mâchoires sont hérissées; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure, la nuque large ; l'ouverture des branchies étendue, un opercule composé de trois pièces ; le tronc comprimé ; la ligne latérale voisine du dos, dont elle suit la courbure ; l'anus plus rapproché de la tête que de la queue;

les nageoires petites, et celle de la queue fourchue (1).

Telles sont les formes principales du scombre dont nous écrivons l'histoire : ses couleurs ne sont pas tout à fait aussi constantes.

Le plus fréquemment, lorsqu'on voit ce poisson nager entre deux eaux, et présenter au travers de la couche fluide qui le vernit, pour ainsi dire, toutes les nuances qu'il peut devoir à la rapidité de ses mouvemens et à la prompte et entière circulation des liquides qu'il recèle, il paroît d'une couleur de soufre, ou plutôt on le croiroit plus ou moins doré sur le dos : mais, lorsqu'il est hors de l'eau, sa partie supérieure n'offre qu'une couleur noirâtre ondulée de bleu; de grandes taches transversales, et d'une nuance bleuâtre sujette à varier, s'étendent de chaque côté du corps et de la queue, dont la partie inférieure est argentée, ainsi que l'iris et les opercules des branchies :

(1) A la première nageoire dorsale . 12 rayons.
A la seconde 12
A chacune des pectorales. 20
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus. 13
A celle de la queue 20

presque toutes les nageoires sont grises ou blanchâtres.

Plusieurs individus ne présentent pas de grandes taches latérales ; ils forment une variété à laquelle on a donné le nom de *marçhais* dans plusieurs pêcheries françaises, et qui est communément moins estimée pour la table que les maquereaux ordinaires.

Au reste, toutes ces couleurs ou nuances sont produites ou modifiées par des écailles petites, minces et molles.

Ajoutons que les vertèbres des scombres que nous décrivons sont grandes, et au nombre de trente ou trente-une, et que l'on compte dans chacun des côtés de l'épine dorsale onze ou douze côtes attachées aux vertèbres par des cartilages.

On peut voir par les détails dans lesquels nous venons d'entrer, que ni les formes ni les armes des maquereaux ne les rendent pas plus dangereux, que leur taille, pour les autres habitans des mers. Cependant, comme leurs appétits sont très-violens, et que leur nombre leur inspire peut-être une sorte de confiance, ils sont voraces et même hardis : ils attaquent souvent des poissons plus gros et plus forts qu'eux ; et

on les a même vus quelquefois se jeter avec une audace aveugle sur des pêcheurs qui vouloient les saisir, ou qui se baignoient dans les eaux de la mer.

Mais, s'ils cherchent à faire beaucoup de victimes, ils sont perpétuellement entourés de nombreux ennemis. Les grands habitans des mers les dévorent; et des poissons en apparence assez foibles, tels que les murènes et les murénophis, les combattent avec avantage. Nous ne pouvons donc écrire presque aucune page de cette Histoire sans parler d'attaques et de défenses, de proie et de dévastateurs, d'actions et de reactions redoutables, d'armes, de sang, de carnage et de mort. Triste et horrible condition de tant de milliers d'espèces condamnées à ne subsister que par la destruction, à ne vivre que pour être immolées ou prévenir leurs tyrans, à n'exister qu'au milieu des angoisses du foible, des agitations du plus fort, des embarras de la fuite, des fatigues de la recherche, du trouble des combats, de la douleur des blessures, des inquiétudes de la victoire, des tourmens de la défaite! Combien tous ces affreux malheurs se seroient sur-tout accumulés sur la foible espèce humaine, si la sensibilité éclairée

par

par l'intelligence, et l'intelligence animée par la sensibilité, n'avoient pas, par un heureux accord, fait naître la société, la civilisation, la science, la vertu ! Et combien ils pèseront encore sur sa tête infortunée, jusqu'au moment où la lumière du génie, plus généralement répandue, éclairera un plus grand nombre d'hommes sur leurs véritables intérêts, et dissipera les illusions de leurs passions aveugles et funestes !

C'est au maquereau que nous croyons devoir rapporter le scombre qu'Aristote, Athénée, Aldrovande, Gesner et Willughby ont désigné par le nom de *colias* (1), que l'on pêche près des côtes de la Sardaigne, qui est souvent plus petit que le maquereau, qui en diffère quelquefois par

---

(1) *Scomber colias.* Lin. édit. de Gmelin.

Kolias. Aristot. Hist. anim. V, 9; VIII, 13, et IX, 2. — Athenæus, Deipnosoph. III, 118, 120; VII, 321.

Colias. Aldrov. Pisc. p. 274. — Gesn. Aquat. p. 256. — Willughby, Ichth. p. 182.

Lacertus. Klein, Miss. pisc. 5, p. 122.

Scomber lætè viridis et azureus. Cetti, Pesce e anf. di Sard. p. 196.

les nuances qu'il offre, puisque, suivant le naturaliste Cetti, il présente un verd gai mêlé à de l'azur, mais qui d'ailleurs a les plus grands rapports avec le poisson que nous venons de décrire. Le professeur Gmelin lui-même, en l'inscrivant à la suite du maquereau, demande s'il ne faut pas le considérer comme ce dernier scombre encore jeune.

Au reste, quelques auteurs, et particulièrement Rondelet (1), ont appliqué cette dénomination de *colias* à d'autres scombres que l'on nomme *coguoils* auprès de Marseille, qui habitent dans la Méditerranée, qui s'y plaisent sur-tout, dans le voisinage des côtes d'Espagne, qui sont plus grands et plus épais que le maquereau ordinaire, et que néanmoins Rondelet regarde comme n'étant qu'une variété de ce dernier poisson, avec lequel on le confond en effet très-souvent.

Peut-être est-ce plutôt aux coguoils qu'aux maquereaux verds et bleus de Cetti, qu'il faut rapporter les passages des anciens naturalistes, et principalement celui d'Athénée que nous venons de citer.

---

(1) Rondelet, première partie, lib. 8, chap. 8.

Quoi qu'il en soit, les coguoils ont la chair plus gluante et moins agréable que le maquereau ordinaire. Ils sont couverts d'écailles petites et tendres : une partie de leur tête est si transparente, qu'on distingue, comme au travers d'un verre, les nerfs qui du cerveau aboutissent aux deux organes de la vue. Rondelet ajoute que, vers le printems, ils jettent du sang aussi resplendissant que la liqueur de la pourpre.

Ce fait nous rappelle un phénomène analogue, qui nous a été attesté par un voyageur digne d'estime, et sur lequel nous croyons utile d'appeler l'attention des observateurs.

Charvet m'a instruit, par deux lettres, datées de Serrières, dans le Vivarais, l'une le 19 vindémiaire (octobre), l'autre le 16 brumaire (novembre) de l'an IV de la république française, qu'en 1776 il étoit occupé dans l'île de la Guadeloupe, non seulement à faire une collection de dessins coloriés de plantes, qu'il destinoit pour le jardin et le cabinet d'histoire naturelle de Paris, et qui furent entièrement détruits par le fameux ouragan de septembre de cette même année 1776, mais encore à terminer avec beaucoup de soin des des-

sins de différentes espèces de poissons pour M. Barbotteau, habitant du Port-Louis, connu par un ouvrage intéressant sur les fourmis, et correspondant de Duhamel, qui publia plusieurs de ces dessins ichthyologiques dans le Traité général des pêches.

Les liaisons de Charvet avec les caraïbes, chez lesquels il trouvoit de l'ombrage et du repos lorsqu'il étoit fatigué de parcourir les rochers et les profondeurs des anses, lui procurèrent, de la part des insulaires, des poissons assez rares. Ces caraïbes le dirigèrent, dans une de ses courses, vers une partie des rivages de l'île, sauvage, pittoresque et mélancolique, appelée *Porte d'enfer*. Ce fut auprès de cette côte qu'il trouva un poisson dont il m'a envoyé un dessin colorié. Cet animal avoit l'air si familier et si peu effrayé des mouvemens de Charvet, qui se baignoit, que cet artiste fut tenté de le saisir. A peine le tenoit-il, qu'une fente placée sur le dos du poisson s'entr'ouvrit, et qu'il en sortit une liqueur d'un pourpre vif, assez abondante pour teindre l'eau environnante, en troubler la transparence, et donner à l'animal la facilité de s'échapper, au moment où l'étonnement de Charvet l'empêcha de retenir le poisson qu'il

avoit dans les mains. Cet artiste cependant prit de nouveau le poisson, qui répandit une seconde fois sa liqueur; mais ce fluide étoit bien moins coloré et bien moins abondant qu'au premier jet, et cessa de couler, quoique l'animal continuât d'ouvrir et de fermer la fente dorsale, comme pour obéir à une grande irritation. Le poisson, rendu à la liberté, ne parut pas très-affoibli. Un second individu de la même espèce, placé promptement sur une feuille de papier, la teignit de la même manière qu'une eau fortement colorée avec de la laque; néanmoins, après trois jours, la tache rouge étoit devenue jaune. Des affaires imprévues, une maladie grave, les suites funestes du terrible ouragan de septembre 1776, et l'obligation soudaine de repartir pour l'Europe, empêchèrent Charvet de dessiner et même de décrire, pendant qu'il étoit encore à la Guadeloupe, le poisson à liqueur pourprée : mais sa mémoire, fortement frappée des traits, de l'allure et de la propriété de cet animal, lui a donné la facilité de faire en France une description et un dessin colorié de ce poisson, qu'il a eu la bonté de me faire parvenir.

Les individus vus par ce voyageur avoient un peu plus de deux décimètres de longueur (sept pouces environ). Leurs nageoires pectorales étoient assez grandes. La nageoire dorsale étoit composée de deux portions longitudinales, charnues à leur base, terminées dans le haut par des filamens qui les faisoient paroître frangées, et appliquées l'une contre l'autre de manière à ne former qu'un seul tout, lorsque l'animal vouloit tenir fermée la fente propre à laisser échapper la liqueur rouge ou violette. Cette fente, située à l'origine et au milieu de ces deux portions longitudinales de la nageoire dorsale, ne paroissoit pas s'étendre vers la queue aussi loin que cette même nageoire; mais le fluide coloré, en sortant par cette ouverture, suivoit toute la longueur de la nageoire du dos, et obéissoit à ses ondulations.

La peau étoit visqueuse, couverte d'écailles petites et fortement adhérentes. La couleur d'un gris blanc plus ou moins clair faisoit ressortir un grand nombre de petits points jaunes, bleus, bruns, ou d'autres nuances. L'ensemble des formes de ces poissons, et les teintes qu'ils présentoient, étoient agréables à la vue. Ils se nourrissoient de petits mol-

lusques et de vers marins, qu'ils cherchoient avec beaucoup de soin parmi les pierres du fond de l'eau, sans se détourner ni discontinuer leurs petites manoeuvres avant l'instant où on vouloit les saisir; et la contraction qu'ils éprouvoient, lorsqu'ils faisoient jaillir leur liqueur pourprée, étoit apparente dans toute la longueur de leur corps, mais principalement vers l'insertion des nageoires pectorales.

Ces *teinturiers* de la Guadeloupe, car c'est ainsi que les nomme Charvet, cherchent un asyle lorsque la tempête commence à bouleverser les flots : sans cette précaution, ils résisteroient d'autant moins aux agitations de la mer et aux secousses des vagues impétueuses qui les briseroient contre les rochers, que leurs écailles sont fort tendres, leurs muscles très-délicats, et leurs tégumens de nature à se rider bientôt après leur mort.

Ces faits ne suffisent pas pour déterminer l'espèce ni le genre, ni même l'ordre de ces poissons. Plusieurs motifs doivent donc engager les naturalistes, qui parcourent les rivages de la Guadeloupe, à chercher des individus de l'espèce observée par Charvet, à reconnoître leur conformation, à exa-

miner leurs habitudes, à constater leurs propriétés (1).

---

(1) Je rapporterai ici un précis des observations des principaux voyageurs au sujet des maquereaux. Quelque abrégé que soit ce tableau, il ne peut manquer d'intéresser; c'est le fruit de mes recherches; aucun auteur ne l'a encore présenté.

En commençant par le nord de notre globe, M. Fabricius nous apprend que les maquereaux sont abondans sur les côtes de la Norvège. (Voyage en Norvège, Introduct. pag. 41.) Le même auteur ajoute que les maquereaux y pourroient être plus utiles, si les habitans du nord n'avoient pas de l'aversion pour les poissons, parce qu'ils surprennent et dévorent les matelots qui nagent ou qui se baignent. Ce fait est confirmé par Pontoppidan (Hist. de Norvège); il raconte qu'un matelot, se baignant dans le port de Larcule en Norvège, vit disparoître tout à coup un de ses compagnons, et quelques minutes après le retrouva mort, le corps déchiré et couvert d'une grande quantité de maquereaux acharnés sur son cadavre. M. Danz, facteur de la cour de Prusse, a rapporté au docteur Bloch, que, pendant son séjour en Norvège, on avoit pêché deux malheureux dans le corps desquels on avoit trouvé des maquereaux. (Bloch, Histoire naturelle des poissons, genre 42, article du *maquereau.*)

Anderson avoit dit que les maquereaux côtoyoient l'Islande (Voyage en Islande); mais Horrebows, voyageur dans la même île, et critique un peu

austère d'Anderson, assure que celui-ci a été trompé, et que le maquereau est absolument inconnu aux islandais, et de fait et de nom. (Nouvelle description de l'Islande, traduction française, tome I, page 301.)

Les habitans des îles Sorlingues ou de Scilly, prennent dans la saison une grande quantité de maquereaux. (Description de Scilly, par Guillaume Borlase.)

Sur les côtes de la Crimée, l'on prend des quantités considérables de maquereaux, que l'on sale dans des tonneaux pour n'être mangés qu'au bout d'une année, comme étant l'époque à laquelle, selon les peuples de ces contrées, ils ont un goût parfait. (Pallas, Nouveau voyage au midi de la Russie, traduct. franç. tom. II, pag. 408.)

Le maquereau est un des poissons les plus recherchés et les plus communs de la mer de Constantinople. La pêche la plus usitée aux environs de la capitale de l'empire ottoman, consiste à élever dans les endroits que l'on sait être fréquentés par les poissons à demeure ou par ceux de passage, un échafaud en forme d'X, sur le sommet duquel un homme se place pour observer le moment où le filet, tendu au pied, est plein de poissons : au signal qu'il fait, le filet est tiré et le poisson se trouve pris. (Olivier, Voyage dans l'empire ottoman, etc. tome I, in-4°, page 77.)

En Dalmatie la pêche la plus riche, principalement sur les côtes de Primorie, est celle des maquereaux et des sardines. Les pêcheurs de ce pays prétendent

avoir observé que les grands essaims de ces deux espèces de poissons viennent du milieu du golfe, et se répandent alors par le canal de Primorie pour chercher leur pâture ; ils disent encore que la nourriture que ces poissons aiment le plus sont différentes espèces d'orties marines, nommées dans le langage des pêcheurs *klobuci*, ou *chapeaux*, qui, chassées par les vents, nagent vers le rivage. Les sardines et les maquereaux les poursuivent, parce qu'ils en sont fort friands, comme de toutes les espèces d'animaux gélatineux, dont on trouve souvent une grande variété dans les filets, mais qu'on ne peut pas observer, puisque hors de l'eau ils se décomposent et tombent en déliquescence. Ces poissons de passage aiment encore à se nourrir d'un insecte appelé *morska buha*, ou *puce de mer*, qui ressemble à l'*oniscus asellus* de Linnæus, et dont on voit nager des essaims dans les eaux : il en est de même d'une espèce de scolopendre, longue d'un pouce et demi, et connue des pêcheurs sous le nom générique de *glistine*, ou *vers*, et de quelques-uns sous le nom particulier de *glistine stonoghe*, ou de *vers à cent pieds*. Ces pauvres insectes répandent, de nuit et dans l'eau tranquille, une lumière blanche fort vive, qui cause leur perte. Pendant les nuits obscures de l'été, M. l'abbé Fortis en a vu souvent se promener dans les bas-fonds. (Voyage en Dalmatie, tome II, pag. 173.)

Suivant l'observation de Dampier, les maquereaux d'Espagne ont la même figure et la même couleur que les nôtres; mais ils sont beaucoup plus gros, puisqu'ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de long, et neuf ou dix pouces de circonférence. On estime en général

ce poisson, et il passe pour être excellent. (Voyage autour du monde, tome III, pag. 319.)

L'une des choses qui contribuent à rendre riche et florissante la ville de Carthagène, le meilleur port de toute l'Espagne, est la pêche des maquereaux que l'on fait vers une île vis-à-vis du port. (Voyage de Marseille à Lima, par le sieur D. pag. 49.)

Si l'on rentre dans la mer Atlantique, l'on retrouve les maquereaux en aussi grande abondance. Au mois d'avril, le célèbre naturaliste Adanson, dans une relâche à Sainte-Croix, l'une des Açores, vit ces poissons en si grande quantité, qu'il sembloit que tous ceux de la mer voisine s'y étoient rendus. On n'avoit qu'à jeter la ligne, l'on étoit sûr d'en retirer un maquereau, souvent même sans le secours de l'amorce. Mais le maquereau des Canaries n'est pas tout à fait le même que celui du Nord. « Il est moins large, dit Adanson, et plus petit, quoique fort alongé: sa peau est d'un bleu foncé sur le dos, argentée sous le ventre, et agréablement marbrée. Sa chair est blanche et ferme, un peu sèche à la vérité; mais quoique inférieure au maquereau d'Europe, elle ne laisse pas d'être d'un bon goût ». (Voyage au Sénégal, pag. 6 et 7.)

A la suite des mauvais tems, l'on voit quelquefois dans la baie du cap de Bonne-Espérance de grands bancs de maquereaux. (Barrow, Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, traduct. française, tom. I, pag. 50.)

Vieillot, que j'ai cité plusieurs fois dans l'histoire des oiseaux, m'a appris qu'à la nouvelle Angleterre,

sur la côte d'Halifax, l'on prend une multitude de maquereaux d'une belle grandeur ; ces poissons y sont si communs au mois de septembre, qu'on les vend à très-bas prix ; l'on en a ordinairement un de deux pieds de long pour trois sous de notre monnoie.

Enfin les maquereaux sont également répandus dans les mers Australes. On en pêche une quantité incroyable à la côte de la nouvelle Zélande ; ils sont plus gros que ceux des côtes de France, mais très-bons (Nouveau voyage à la mer du Sud, par Marion, pag. 167) ; et les habitans d'une des îles récemment découvertes dans cette même mer Australe, par l'équipage de l'Endeavour, l'un des vaisseaux de l'expédition du capitaine Cook, prennent beaucoup de poissons, dont la plus grande partie est de l'espèce du maquereau. (Voyage de Parkinson autour du monde, tome I de la traduction française, pag. 170.)

SONNINI.

LE SCOMBRE JAPONAIS (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Ce scombre n'est peut-être qu'une variété du maquereau, ainsi que l'a soupçonné le professeur Gmelin. Nous ne l'en séparons que pour nous conformer à l'opinion de plusieurs naturalistes, en annonçant aux voyageurs notre doute à cet égard, et en les invitant à le résoudre par des observations.

Ce poisson vit dans la mer du Japon. Sa longueur n'est quelquefois que de deux

(1) *Scomber japonicus.*

Idem. Lin. édit. de Gmelin.

Scomber cærulescens , pinnulis quinque spuriis. Houttuyn, Act. Haarl. 20, 2, p. 331, n° 18.

Scombre du Japon. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

(2) *Scomber cærulescens, pinnulis quinque spuriis.... scomber japonicus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 12. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. 25, n° 27. additament. *species adhuc dubiæ.*

SONNINI.

décimètres (sept pouces environ); ses mâchoires sont hérissées de petites dents ; sa couleur générale est d'un bleu clair ; sa tête brille de la couleur de l'argent ; ses écailles sont très-petites, et l'on a comparé l'ensemble de sa conformation à celle du hareng (1).

Houttuyn l'a fait connoître.

---

(1) A chacune des deux nageoires dorsales . . . . 8 rayons.
A chacune des pectorales. . . . 18
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus. 11
A celle de la queue 20

LE SCOMBRE DORÉ (1) (2),

PAR LACÉPÈDE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le nom de ce poisson annonce la riche parure que la Nature lui a accordée, et la couleur éclatante dont il est revêtu. Il est en effet resplendissant d'or sur une très-grande partie de sa surface, et particulièrement sur son dos. Peut-être n'est-il qu'une variété du maquereau. Le professeur Gmelin a témoigné de l'incertitude au sujet de l'espèce de ce scombre, aussi bien qu'à l'égard de celle du japonais. Le doré s'éloigne cependant du maquereau beaucoup plus que ce japonais, non seulement par ses

(1) *Scomber aureus.*
Idem. Houttuyn, Act. Haarl. 20, 2, p. 331, n° 19.
Scomber auratus. Lin. édit. de Gmelin.
Scombre doré. Bonaterre, pl. de l'Encycl. méth.

(2) *Scomber aureus, pinnulis spuriis quinque.....* *scomber auratus.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 13. — Artedi, Gen. pisc. nov. gen. 25, n° 27. additament. *species adhuc dubiæ.* SONNINI.

nuances, mais encore par quelques détails de sa conformation, et notamment par le nombre des rayons de ses nageoires.

Quoi qu'il en soit, on trouve le doré dans les mers voisines du Japon, ainsi qu'on y voit le scombre précédent; et il a été également découvert par Houttuyn.

Il n'a au dessus et au dessous de la queue que cinq petites nageoires comme le japonais et le maquereau; et on ne compte que six rayons à sa nageoire de l'anus (1).

Nous avons trouvé dans un des manuscrits de Plumier, déposés à la bibliothèque nationale, la figure d'un scombre nommé, par ce naturaliste, *très-petit scombre d'Amérique* (*scomber minimus americanus*), et qui tient, à beaucoup d'égards, le milieu entre le doré et le maquereau. Des raies ondulent en divers sens sur le dos de ce poisson. Il n'a que cinq petites nageoires au dessus et au dessous de la queue, onze rayons à la première dorsale, neuf à la seconde, et cinq à la nageoire de l'anus.

---

(1) A la première nageoire dorsale.	9	rayons.
A chacune des pectorales.	18	
A chacune des thoracines	6	
A celle de l'anus.	6	

LE SCOMBRE ALBACORE (1),

PAR LACÉPÈDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le nom d'*albacore ou* d'*albicore* a été donné, ainsi que ceux de *germon*, de *thazard*, et de *bonite* ou *pélamide*, à plusieurs espèces de scombres; ce qui n'a pas jeté peu de confusion dans l'histoire de ces animaux. Nous l'appliquons exclusivement, pour éviter toute équivoque, à un poisson de la famille dont nous traitons, et dont Sloane a fait mention dans son Histoire de la Jamaïque.

Ce scombre, qui habite dans le bassin des Antilles, est couvert de petites écailles. L'individu décrit par Sloane avoit seize décimètres (quatre pieds dix pouces) de longueur, et un mètre (trois pieds) de cir-

(1) *Scomber albacorus.* Sloane, Hist. nat. of Jamaïc. vol. II, p. 11.

Scombre albacore. Bonaterre, pl. de l'Enc. méth.

Scomber albacares. Id. ibid.

conférence à l'endroit le plus gros du corps. Ses mâchoires, longues de deux décimètres (sept pouces), ou environ, étoient garnies chacune d'une rangée de dents courtes et aiguës. On pouvoit voir, au dessus des opercules, deux arêtes cachées en partie sous une peau luisante. On comptoit, au dessus et au dessous de la queue, plusieurs petites nageoires séparées l'une de l'autre par un intervalle de cinq centimètres (vingt-deux lignes) ou à peu près. La nageoire de l'anus se terminoit en pointe, et avoit trente-deux centimètres (près d'un pied) de long et huit centimètres (trois pouces) de haut. Celle de la queue étoit en croissant. Les deux saillies latérales et longitudinales de la queue avoient plus de deux centimètres (neuf lignes) d'élévation. Plusieurs parties de la surface de l'animal étoient blanches, les autres d'une couleur foncée.

SOIXANTE-UNIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES SCOMBÉROIDES.

De petites nageoires au dessus et ou dessous de la queue ; une seule nageoire dorsale ; plusieurs aiguillons au devant de la nageoire du dos.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le scombéroïde noel ; *scomberoïdes Noelii.* — Dix petites nageoires au dessus et quatorze au dessous de la queue ; sept aiguillons recourbés au devant de la nageoire du dos.

SECONDE ESPÈCE.

Le scombéroïde commersonnien ; *scomberoïdes commersonnianus.* — Douze petites nageoires au dessus et au dessous de la queue ; six aiguillons au devant de la nageoire du dos.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le scombéroïde sauteur ; *scomberoïdes saltator.* — Sept petites nageoires au dessus et huit au dessous de la queue ; quatre aiguillons au devant de la nageoire du dos.

LE SCOMBÈROIDE NOEL (1),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

AUCUNE des espèces que nous avons cru devoir comprendre dans le genre dont nous allons nous occuper, n'est encore connue des naturalistes (2). Nous avons donné à la famille qu'elles composent le nom de *scombéroïde*, pour désigner les rapports qui la lient avec les scombres. Elle tient, à quelques égards, le milieu entre ces scombres, auxquels elle ressemble par les petites nageoires qu'elle montre au dessus et au dessous de la queue, et entre les gastérostées, dont elle se rapproche par la série d'aiguillons qui tiennent lieu d'une première nageoire dorsale.

Nous nommons *scombéroïde noël* la première des trois espèces que nous avons inscrites dans ce genre, pour donner une marque solemnelle de reconnoissance et d'estime à Noël, de Rouen, qui mérite si

(1) *Scomberoïdes Noelii.*

(2) Le scombre sauteur, troisième espèce des scombéroïdes de Lacépède, a été décrit par le docteur Bloch. SONNINI.

bien chaque jour les remercîmens des naturalistes par ses travaux, et dont les observations exactes ont enrichi tant de pages de l'histoire que nous écrivons.

Nous l'avons décrite d'après un individu desséché et bien conservé, qui faisoit partie de la collection cédée à la France par la Hollande, et envoyée au museum d'histoire naturelle.

Ce poisson avoit dix petites nageoires au dessus de la queue, et quatorze au dessous de cette même partie. Sept aiguillons recourbés en arrière, et placés longitudinalement au delà de la nuque, tenoient lieu de première nageoire du dos; deux aiguillons paroissoient au devant de la nageoire de l'anus. Six taches ou petites bandes transversales s'étendoient de chaque côté de l'animal, et lui donnoient, ainsi que l'ensemble de sa conformation, beaucoup de ressemblance avec le maquereau. La nageoire de la queue étoit fourchue (1).

---

(1) A la nageoire dorsale . . . . . 9 rayons.
A chacune des pectorales 18
1 rayon aiguillonné et 5 rayons articulés à chacune des thoracines.
A la nageoire de l'anus 26
A celle de la queue. 26

LE SCOMBÉROIDE COMMERSONNIEN (1),

PAR LACÉPÈDE.

SECONDE ESPÈCE.

Ce scombéroïde, que nous avons décrit d'après Commerson, est un poisson d'un grand volume. Sa hauteur et son épaisseur, assez grandes relativement à sa longueur, doivent lui donner un poids considérable. On voit, à la place d'une première nageoire dorsale, six aiguillons recourbés, pointus et très-séparés l'un de l'autre. On compte douze petites nageoires au dessus et au dessous de la queue (2). La nageoire

(1) *Scomberoïdes commersonnianus.*

Scomber pinnulis dorsi et ani duodecim circiter vix distinctis, spinis in anteriore dorso sex discretis, ponè anum duabus; — vel maculis orbicularibus suprà lineam lateralem utrinque sex ad octo, cæruleis. Commerson, manuscrits déjà cités.

(2) Ce nombre *douze* est expressément indiqué dans la description manuscrite de Commerson, à

caudale est très-fourchue. Deux aiguillons très-distincts sont placés au devant de la nageoire de l'anus; chaque opercule est composé de deux pièces. Les deux mâchoires sont garnies de dents égales et aiguës : l'inférieure est plus avancée que la supérieure. De chaque côté du dos paroissent des taches d'une nuance très-foncée, rondes, ordinairement au nombre de huit, et inégales en surface; la plus grande est le plus souvent située au dessous de la nageoire dorsale, et le diamètre des autres est d'autant plus petit qu'elles sont plus rapprochées de la tête ou de la queue. Les nageoires pectorales ne sont guère plus étendues que les thoracines. On trouve le commersonien dans la mer voisine du fort Dauphin de l'île de Madagascar.

---

laquelle nous avons dû conformer notre texte, plutôt qu'au dessin que ce naturaliste a laissé dans ses papiers, et d'après lequel on attribueroit au scombéroïde que nous faisons connoître, dix petites nageoires supérieures, et treize petites nageoires inférieures.

LE SAUTEUR (1).

LE SCOMBÉROIDE SAUTEUR (2),

PAR LACEPÈDE.

TROSIÈME ESPÈCE.

Nous avons trouvé dans les manuscrits de Plumier, que l'on conserve dans la bibliothèque nationale, un dessin de ce poisson. Ce naturaliste le nommoit *petite pélamide* ou *petite bonite*, vulgairement *le sauteur*. Nous avons conservé au scombéroïde que nous décrivons ce nom distinctif ou spécifique de *sauteur*, parce qu'il indique la faculté de s'élancer au dessus de la sur-

(1) *Le sauteur*. En anglais, *jumper*. En allemand, *springer*.

Le sauteur. Bloch, Histoire naturelle des poissons, genre 42, fig. pl. cccxxxv. SONNINI.

(2) *Scomberoïdes saltator*.

Pelamis minima, vulgò sauteur. (Plumier, manuscrits déposés à la Bibliothèque nationale.)

face des eaux, et par conséquent une partie intéressante de ses habitudes.

Cet animal a sept petites nageoires au dessus de la queue, et huit autres nageoires analogues sont placées au dessous. La dernière de ces petites nageoires, tant des supérieures que des inférieures, est très-longue et faite en forme de faux.

La ligne latérale est un peu ondulée dans tout son cours : elle descend d'ailleurs vers le ventre, lorsqu'elle est parvenue à peu près au dessus des nageoires pectorales. Deux aiguillons réunis par une membrane sont situés au devant de la nageoire de l'anus. Deux lames composent chaque opercule. La mâchoire inférieure s'avance au delà de la supérieure. On compte neuf rayons à la nageoire du dos et à chacune des pectorales (1). Cette nageoire dorsale et celle de l'anus sont conformées de manière à représenter une faux. Au lieu d'une première nageoire du dos, on voit quatre aiguillons forts et recourbés qui ne sont pas réunis par une membrane commune de manière à composer une véritable nageoire, mais qui,

---

(1) A chacune des thoracines. . . . 7 rayons.
A la nageoire de l'anus 13

étant garnis chacun d'une petite membrane triangulaire qui les retient et les empêche d'être inclinés vers la tête, donnent à l'animal un nouveau rapport avec les scombres proprement dits (1).

---

(1) Le sauteur se trouve abondamment dans la mer des Antilles; sa chair est aussi bonne que celle du maquereau. Lorsqu'il se sent pris dans les filets, il s'efforce de s'échapper en sautant, d'où lui est venu le nom de *sauteur*. SONNINI.

SOIXANTE-DEUXIÈME GENRE.

PAR LACÉPÈDE.

LES CARANX.

Deux nageoires dorsales ; point de petites nageoires au dessus ni au dessous de la queue ; les côtés de la queue relevés longitudinalement en carène, ou une petite nageoire composée de deux aiguillons et d'une membrane au devant de la nageoire de l'anus.

PREMIER SOUS-GENRE.

Point d'aiguillon isolé entre les deux nageoires dorsales.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le caranx trachure; *caranx trachurus.* — Trente-quatre rayons à la seconde nageoire du dos; trente rayons à la nageoire de l'anus; la ligne latérale garnie de petites plaques dont chacune est armée d'un aiguillon.

SECONDE ESPÈCE.

Le caranx amie; *caranx amia.* — Trente-quatre rayons à la seconde nageoire du dos; le dernier rayon de cette nageoire très-long; vingt-quatre rayons à la nageoire de l'anus.

TROISIÈME ESPÈCE.

Le caranx queue-jaune; *caranx chrysurus.* — Vingt-six rayons à la seconde nageoire dorsale; trente rayons à celle de l'anus; de très-petites dents ou point de dents aux mâchoires.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le caranx glauque; *caranx glaucus.* — Vingt-six rayons à la seconde nageoire dorsale; le second rayon de cette nageoire très-long; vingt-cinq rayons à la nageoire de l'anus.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le caranx blanc; *caranx albus.* — Vingt-cinq rayons à la seconde nageoire du dos; vingt rayons à celle de l'anus; la queue non carénée latéralement; la couleur générale blanche; les côtés de la queue et la nageoire caudale jaunes.

SIXIÈME ESPÈCE.

Le caranx queue-rouge; *caranx erythrurus.* — Vingt-deux rayons à la seconde nageoire du dos; quarante rayons à celle de l'anus; une tache noire sur la partie postérieure de chaque opercule.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le caranx filamenteux; *caranx filamentosus.* — Vingt-deux rayons à la seconde nageoire du dos; dix-huit à celle de l'anus; des filamens à la seconde nageoire du dos et à celle de l'anus.

HUITIÈME ESPÈCE.

Le caranx daubenton; *caranx Daubentonii.* — Vingt-deux rayons à la seconde nageoire du dos; quatorze à celle de l'anus; les deux mâchoires également avancées; la ligne latérale rude, tortueuse et dorée.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Le caranx très-beau; *caranx speciosus.* Vingt rayons à la seconde nageoire dorsale; dix-sept rayons à celle de l'anus; un grand nombre de bandes transversales et noires sur un fond couleur d'or.

DIXIÈME ESPÈCE.

Le caranx fascé; *caranx fasciatus.* — Trente rayons à la seconde dorsale; dix-neuf à la nageoire de l'anus; plusieurs bandes transversales, étroites, irrégulières, divisées souvent en deux, et d'une couleur brune.

ONZIÈME ESPÈCE.

Le caranx chloris; *caranx chloris.* — Vingt-neuf rayons à la seconde nageoire du dos; vingt-huit à celle de l'anus; le corps élevé; l'ouverture de la bouche petite; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la couleur générale d'un jaune verdâtre.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Le caranx cruménophthalme; *caranx crumenophthalmus.* — Vingt-huit rayons à la seconde dorsale; vingt-sept à la nageoire de l'anus; une membrane placée verticalement de chaque côté de l'œil et en forme de paupière; la couleur générale d'un bleu argenté.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Le caranx plumier; *caranx Plumierii.* — Vingt-quatre rayons à la seconde na-

geoire du dos; vingt à celle de l'anus; les écailles qui recouvrent le corps et la queue grandes et lisses; celles qui garnissent la ligne latérale plus larges et armées chacune d'un piquant tourné vers la caudale; plusieurs nageoires jaunes ou couleur d'or.

QUATORZIÈME ÉSPÈCE.

LE CARANX KLEIN; *caranx Kleinii.* — Vingt-trois rayons à la seconde dorsale; vingt-un à la nageoire de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la partie postérieure de la ligne latérale garnie de lames très-larges et armées chacune d'un piquant tourné vers la caudale; la couleur générale d'un brun mêlé de violet et d'argenté.

SECOND SOUS-GENRE.

Un ou plusieurs aiguillons isolés entre les deux nageoires dorsales.

QUINZIÈME ESPÈCE.

LE CARANX CARANGUE; *caranx carangua.* — Trois aiguillons garnis chacun d'une petite membrane, et placés entre les deux nageoires dorsales; les pectorales alongées jusqu'à la seconde nageoire du dos.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Le caranx ferdau; *caranx ferdau.* — Vingt-neuf rayons à la seconde nageoire dorsale; vingt-quatre à celle de l'anus; la couleur générale argentée; des taches dorées; cinq bandes transversales brunes; un seul aiguillon isolé entre les deux nageoires du dos.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Le caranx gæzz; *caranx gæzz.* — Vingt-huit rayons à la seconde nageoire dorsale; vingt-cinq à celle de l'anus; une membrane luisante sur celle de la nuque; la couleur générale bleuâtre; des taches dorées; un seul aiguillon isolé entre les deux nageoires dorsales.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Le caranx sansun; *caranx sansun.* — Vingt-deux rayons à la seconde nageoire du dos; seize à celle de l'anus; les carènes latérales de la queue très-relevées; la couleur générale argentée, éclatante et sans tache; un seul aiguillon isolé entre les deux nageoires du dos.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Le caranx korab; *caranx korab.* — Vingt rayons à la seconde nageoire dorsale;

dix-sept

dix-sept à la nageoire de l'anus; la couleur générale argentée; le dos bleuâtre; un seul aiguillon isolé entre les deux nageoires du dos.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Le caranx rouge; *caranx ruber.* — Vingt-huit rayons à la seconde nageoire du dos; vingt-six à celle de l'anus; les pectorales alongées jusqu'au delà du commencement de l'anale; les deux mâchoires également avancées; deux orifices à chaque narine; la partie de la ligne latérale, la plus voisine de la caudale, garnie de lames larges et armées chacune d'un piquant tourné en arrière; la couleur générale rouge; un seul aiguillon isolé entre les deux nageoires du dos.

LE MAQUEREAU BATARD (1).

LE CARANX TRACHURE (2),

PAR LACÉPÈDE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Voyez la planche XXXIII, *fig.* 2.

Les caranx sont très-voisins des scombres; ils leur ressemblent par beaucoup de traits;

(1) *Le maquereau bâtard.* En Danemarck, *steikker,* En Norvège, *piir.* En Suède, *horsmakrill.* En Hollande, *marsbancker.* A Venise, *saurou.* A Gênes, *sou.* A Malte, *savrella.* En Turquie, *staurit-baluk.* Par les grecs modernes, *stauridia.* Au Japon, *ara.* Au Brésil, *curoata pinima* par les naturels, et *bointo* par les portugais. A Marseille, *suvereou, macareo.*

Scomber lineâ laterali squamis latis pinnatâ. Lin. Amænit. acad. tom. IV, p. 249.

Scomber spinâ dorsali recumbente, lineâ laterali loricatâ..... scomber trachurus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 6.

Scomber pinnulis unitis, spinâ dorsali recumbente, lineâ laterali loricatâ..... scomber trachurus. Brunn. Ichthyol. massil. p. 70, n° 87. SONNINI.

ils présentent presque toutes leurs habi-

---

(2) *Caranx trachurus.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *saurel*, *sieurel*, *sicurel.* Sur plusieurs rivages de France, *gascon*, *gascanet.* Sur plusieurs côtes voisines de l'embouchure de la Garonne et de celle de la Charente, *chicharou.* Dans plusieurs provinces de France, *maquereau bâtard.* Aux environs de Rome, *sauro.* Dans la Ligurie, *pesce di Spagna*, *paramia*, *strombolo.* En Angleterre, *scad*, *horse mackrell.* En Allemagne, *müseken.* Dans quelques contrées du Nord, *stocker.*

Scomber trachurus. Lin. édition de Gmelin.

Scombre gascon. Daubenton, Encycl. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth. — Bloch, pl. LVI.

Sieurel, ou *sicurel.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — Mus. Ad. Frid. 1, p. 89; et 2, p. 90. — Hasselquist, It. 363 et 407, n° 84. — Müll. Prodrom. zool. Danic. p. 47, n° 397. — Amæn. acad. 4, p. 249.

Scomber lineâ laterali acuminatâ, *etc.* Artedi, gen. 31, syn. 50.

Trachouros. Athen. lib. 7, p. 326. — Oppian, Hal. lib. 1, p. 5. — Galen. class. 2, fol. 30, *b*.

Saurus. P. Jov. c. 19; p. 86. — Salvian. fol. 79, *a*, *b*. ad iconem.

Lacertus, sive *trachurus.* Belon.

Lacertorum genus, quod trachurum Græci vocant, etc. Gesner, p. 467 et 552.

Trachurus, aut *lacertus privatim.* Idem. (Germ.) fol. 56, *b*.

Sieurel. Rondelet, prem. part. liv. 8, chap. 6.

Trachurus. Schonev. p. 75. — Aldrov. lib. 2, cap. 52,

tudes : ils ont été confondus avec ces osseux par le plus grand nombre des naturalistes; et il est cependant très-aisé de les distinguer des poissons dont nous venons de nous occuper. Tous les scombres ont en effet de petites nageoires au dessus et au dessous de la queue : les caranx en sont entièrement privés. Nous leur avons conservé le nom de *caranx*, qui leur a été donné par Commerson, et qui vient du mot grec *kara*; lequel signifie *tête*. Ce voyageur les a nommés ainsi à cause de l'espèce de proéminence que présente leur tête, de la force de cette partie, de l'éclat dont elle brille, et d'ailleurs pour annoncer la sorte de puissance et de domination que plusieurs osseux

---

p. 268. — Jonston, lib. 1, tit. 3, c. 3, art. 1, punc. 5, tab. 21, fig. 8. — Charlet. p. 143.

Trachurus. Willughby, p. 290, tab. S, 12, S, 22. — Ray, p. 92, n° 8.

Scomber lineâ laterali....... omnino loricatâ, *etc.* Gronov. Mus. 1, p. 34, n° 80; et Zooph. p. 94, n° 308.

Ara. Kæmpfer, Jap. 1, tab. 11, fig. 5. — Marcgrav. Brasil. p. 150. — Pis. Ind. p. 51. — Brit. Zoolog. 3, p. 225, n° 3.

Scomber.... lineâ laterali.... loricatâ, *etc.* Act. Helvet. IV, p. 264, n° 156.

de ce genre exercent sur un grand nombre de poissons qui fréquentent les rivages (1).

Parmi ces animaux voraces et dangereux pour ceux des habitans de la mer qui sont trop jeunes ou mal armés, on doit sur-tout remarquer le trachure. Sa dénomination, qui signifie *queue aiguillonnée*, vient du grand nombre de piquans dont sa ligne latérale est hérissée sur sa queue, aussi bien que sur son corps : chacun de ces dards est recourbé en arrière, et attaché à une petite plaque écailleuse, que l'on a comparée, pour la forme, à une sorte de bouclier; et la série longitudinale de ces plaques recouvre et indique la ligne latérale.

Lorsque l'animal agite vivement sa queue, et en frappe violemment sa proie, non seulement il peut l'étourdir, l'assommer, l'écraser sous ses coups redoublés, mais encore la blesser avec ses pointes latérales, la déchirer profondément, lui faire perdre tout son sang. D'ailleurs ce caranx parvient à une grandeur assez considérable, quoiqu'il ne présente jamais une longueur égale à

(1) La ressemblance de ce poisson avec le maquereau lui a fait donner généralement en France la dénomination de *maquereau bâtard*. Sonnini.

celle du thon : il n'est pas rare de le voir long d'un mètre (trois pieds environ) (1).

On le trouve dans l'océan Atlantique, dans le grand Océan ou mer Pacifique, dans la Méditerranée (2) : par-tout il s'avance par grandes troupes, lorsqu'il s'approche des rivages pour déposer ses œufs ou sa liqueur fécondante. Sa chair est bonne à manger, quoique moins tendre et moins agréable

---

(1) Dans les environs de Kiel, dit Bloch, ce poisson ne devient pas plus long que la main. En Angleterre il a environ un pied, et deux dans la Méditerranée. (Histoire naturelle des poissons, genre 42, article du *maquereau bâtard.*) SONNINI.

(2) Tous les anciens naturalistes ont fait mention du maquereau bâtard, et presque tous les voyageurs modernes en ont parlé. Kæmpfer l'a vu au Japon, et Marcgrave dans les mers du Brésil, où on le pêche fréquemment. Comme il fraie en même tems que les maquereaux, on le prend avec ces derniers au filet et à l'hameçon. On pêche une grande quantité de petits poissons de cette espèce sur les rivages de la Ligurie, et « les habitans, dit Belon, ne voulants perdre l'occasion du guing, les font frire, puis les salent, dont ils emplissent des panniers d'éclisse, pour user en caresme, qu'ils envoyent en Lombardie, Milan et Lode : mais ils nomment tels poissons les *argentins*, les voyants de couleur si brunie, qu'ils en resplendissent en couleur d'argent». (De la nature et diversité des poissons, pag. 181.) SONNINI.

que celle du maquereau (1). Du tems de Belon, les habitans de Constantinople recherchoient beaucoup le *garum* fait avec les intestins de ce poisson.

Les écailles qui couvrent le trachure sont petites, rondes et molles. Sa couleur générale est argentée. Un bleu verdâtre règne sur sa partie supérieure. L'iris brille d'un blanc rougeâtre. Une tache noire est placée sur chaque opercule. Les nageoires sont blanches (2); et une teinte noire distingue les premiers rayons de la seconde dorsale.

La caudale est en croissant; l'ensemble de l'animal comprimé; la tête grande; la mâchoire inférieure recourbée vers le haut, plus longue que la supérieure, et garnie,

(1) Galien prétend qu'elle est de difficile digestion; on ne l'estime pas beaucoup en Italie, tandis que dans le nord elle passe pour un mets délicat. On appelle ce poisson en Angleterre, *mère des anchois*, à cause de son bon goût. La plus grande partie des maquereaux se sale comme les harengs. SONNINI.

(2)

A la première nageoire du dos .	8	rayons.
A la seconde	34	
A chacune des pectorales . . .	20	
A chacune des thoracines. . . .	6	
A celle de l'anus	30	
A celle de la queue	20	

ainsi que cette dernière, de dents aiguës; le palais rude; la langue lisse; chaque opercule composé de deux lames; et la nageoire de l'anus précédée d'une petite nageoire composée de deux rayons et d'une membrane (1).

---

(1) Suivant les observations du docteur Bloch, le foie du maquereau bâtard est petit et partagé en deux lobes de grandeur inégale; la rate est noire et oblongue; l'estomac triangulaire; le canal intestinal deux fois sinueux, avec douze à treize appendices; enfin la vésicule aérienne placée le long du dos. SONNINI.

L'AMIE (1),

LA QUEUE JAUNE (2).

LE CARANX AMIE (3),

ET LE CARANX QUEUE-JAUNE (4),

PAR LACÉPÈDE.

2e ET 3e ESPÈCES.

Le nombre des rayons que présentent les nageoires du caranx amie peut servir à le

(1) *Scomber pinnæ dorsalis posterioris radio ultimo longiore... scomber amia.* Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 9. SONNINI.

(2) *La queue jaune.* Par les anglais de la Caroline, *yellow-tail.*

Scomber pinnulis luteis, ore edentulo.... scomber chrysurus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 8. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, nº 11. additament.

SONNINI.

(3) *Caranx amia.*

Scomber amia. Lin. édit. de Gmelin.

Scomber dorso dipterygio, ossiculo ultimo pinnæ dorsalis secundæ prælongo. Artedi, gen. 31, syn. 51.

distinguer des autres poissons de ce genre, indépendamment des caractères particuliers à cette espèce que nous venons d'exposer dans le tableau des caranx (5).

Scombre amie. Daubenton, Encyclop. méthod. — — Bonaterre, planches de l'Encycl. méthod.

Nota. Il est utile d'observer que les passages des auteurs et les figures des dessinateurs, rapportés par Artedi, et d'après lui par Daubenton, à leur scombre amie, sont relatifs, non pas à ce poisson, mais au caranx glauque ou au centronote lyzan, ainsi que nous l'indiquerons en détail dans la synonymie des articles dans lesquels nous traiterons du glauque et du lyzan. Cette fausse application faite par Artedi a trompé aussi le professeur Bonaterre, qui a fait graver, pour son scombre amie, une figure que Salvian a publiée pour un poisson nommé *amia*, mais qui cependant ne peut appartenir qu'à un centronote lyzan.

(4) *Caranx chrysurus.*

Scomber chrysurus. Lin. édit. de Gmelin.

Yellow-tail (*queue jaune*). Garden.

Scombre queue jaune. Daubenton, Encyc. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(5) A la première nageoire du dos

du caranx amie	5 rayons.
A la seconde	34
A chacune des pectorales	20
A chacune des thoracines . . .	6
A celle de l'anus	24

La queue-jaune habite dans la Caroline; elle y a été observée par Garden. Son nom vient de la couleur de sa queue, qui est d'un jaune plus ou moins doré, ainsi que quelques-unes de ses nageoires. Ses dents sont très-petites, très-difficiles à voir. On a même écrit que ses mâchoires étoient entièrement dénués de dents. Une petite nageoire à deux rayons est placée au devant de celle de l'anus (1).

---

(1) A la première nageoire dorsale du caranx queue jaune. . . . 9 rayons.
A la seconde 29
A chacune des pectorales 19
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus 30
A celle de la queue 22

LE DERBIO (1).

LE CARANX GLAUQUE (2),

PAR LACÉPÈDE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce poisson, qu'Osbeck a vu dans l'océan Atlantique, auprès de l'île de l'Ascension, a été observé par Commerson dans le grand Océan, vers les rivages de Madagascar, et

(1) *Derbio*, nom que porte ce poisson sur les côtes méridionales de la France.

Scomber spinâ dorsali recumbente...... scomber glaucus. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. gen. 170, sp. 5.

Sonnini.

(2) *Caranx glaucus.* Sur les côtes de la Ligurie, *leccia.* En esclavon, *polanda.* En grec, *glaukos.* Dans plusieurs provinces méridionales de France, *derbio*, *biche*, *cabrole*, *damo.*

Scomber glaucus. Lin. édit. de Gmelin.

Scomber glauque. Daubenton, Encyc. méthod. — Bonaterre, pl. de l'Encyc. méthod.

Scomber dorso dipterygio, ossiculo secundo pinnæ

particulièrement dans les environs du fort Dauphin élevé dans cette dernière île. Il habite aussi dans la Méditerranée, où il étoit très-connu du tems de Pline, et même de celui d'Aristote, qui avoit entendu dire que ce caranx se tenoit caché dans les profondeurs de la mer pendant les très-grandes chaleurs de l'été (1). La couleur générale de cet osseux est d'un bleu clair mêlé d'une teinte verdâtre; quelquefois cependant elle paroît d'un bleu foncé et semblable à celui que présente la mer agitée par un vent impétueux. La partie inférieure de l'animal est blanche. On voit souvent une tache noire à l'origine de la seconde nageoire dorsale et à celle de la nageoire de l'anus;

---

dorsalis altissimo. Artedi, gen. 32, syn. 51. — Mus. Ad. Frid. 2, p. 89.

Scomber Ascensionis. Osbeck, It. 296.

Derbio. Rondelet, prem. part. liv. 8, chap. 15.

Glaucus. Plin. lib. 9, cap. 16.

Caranx lineâ laterali inermi, maculisque signatâ quatuor nigris, anterioribus duabus majoribus. Commerson, Manuscrits déjà cités.

Glaucus (*derbio*). Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat.

(1) On le prend assez souvent aux environs de l'île de Malte. SONNINI.

et quatre autres taches noires, dont les deux premières sont les plus grandes, sont aussi placées ordinairement sur chaque ligne latérale.

Le second rayon de la seconde nageoire du dos est très-haut, et le premier aiguillon de la première nageoire dorsale est tourné, incliné, et même couché vers la tête. Une petite nageoire à deux rayons précède celle de l'anus (1) (2).

La chair du glauque est blanche, grasse, et communément de bon goût.

---

(1) A la nageoire du dos	7	rayons.
A la seconde	26	
A chacune des pectorales. . . .	20	
A chacune des thoracines. . . .	5	
A celle de l'anus	25	
A celle de la queue, qui est très-fourchue.	20	

(2) L'estomac est ample, avec une seule appendice; la vésicule du fiel tient au canal intestinal; la rate est petite. SONNINI.

LE DJEDABA (1), LE QUEUE-ROUGE (2).

LE CARANX BLANC (3), ET LE CARANX QUEUE-ROUGE (4),

PAR LACÉPÈDE.

5e ET 6e ESPÈCES.

La mer Rouge nourrit le caranx blanc, que Forskœl a décrit le premier, et dont la couleur générale blanche ou argentée est relevée par le jaune qui règne sur les côtés

(1) *Dsjedaba*, nom arabe de ce poisson à Dsjidda, port de la mer Rouge, où Forskœl l'a observé, nom que ce naturaliste lui a conservé. A Lohia, *sufnok*. A Suez, *bajad*.

Scomber albus, lateribus et caudæ pinnâ flavis.... scomber dsjedaba. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 56, n° 75. — Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 16. additament. SONNINI.

(2) *Scomber operculis posticè macula nigra.....*

de l'animal et sur la nageoire caudale. Un rang de petites dents garnit chaque mâchoire. Chaque ligne latérale est revêtue, vers la queue, de petites pièces écailleuses. Les écailles proprement dites, qui recouvrent le caranx, sont fortement attachées. La première nageoire du dos forme un triangle équilatéral (5).

---

scomber hippos. Lin. Syst. nat. ed. Gmel. gen. 170, sp. 7.

Scomber pinnulis unitis; operculis posticè macula nigra.... scomber hippos. Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 10. additament. SONNINI.

(3) *Caranx albus*.

Scomber albus. Lin. édit. de Gmelin. — Forskœl, Faun. Arab. p. 56, n° 75.

Scombre sufnok. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

(4) *Caranx erythrurus*.

Scomber hippos. Lin. édit. de Gmelin.

Scombre queue-rouge. Daubenton, Encycl. méth. — Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

(5) A la membrane des branchies du caranx blanc	8 rayons.
A la première nageoire dorsale .	8
A la seconde	25
A chacune des pectorales	22
A chacune des thoracines. . . .	5
A celle de l'anus	20
A celle de la queue	17

On

On voit une petite nageoire composée de deux rayons au devant de l'anus du blanc, aussi bien qu'au devant de l'anus du caranx queue-rouge. Ce dernier a été observé dans la Caroline par Garden, et à l'île de Taïti par Forster. Il montre une tache noire sur chacun de ses opercules. Sa seconde nageoire du dos est rouge, comme celle de la queue ; les thoracines et l'anale sont jaunes. La partie postérieure de chaque ligne latérale est comme hérissée de petites pointes. Les deux de devant sont, dans chaque mâchoire, plus grandes que les autres (1).

---

(1) A la première nageoire dorsale du caranx queue-rouge . . . . 7 rayons.
A la seconde 22
A chacune des pectorales 22
A chacune des thoracines 6
A celle de l'anus 40
A celle de la queue 30

LE FILAMENTEUX.

LE CARANX FILAMENTEUX (1),

PAR LACÉPÈDE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

C'EST au célèbre anglais Mungo Park que l'on doit la description de ce caranx, que l'on trouve en Asie, auprès des rivages de Sumatra. Le nom de *filamenteux*, que Mungo Park lui a donné, vient des filamens qui garnissent la seconde nageoire dorsale, ainsi que celle de l'anus. La couleur générale de ce poisson est argentée, et son dos est bleuâtre; ses écailles sont petites, mais fortement attachées. Le museau est arrondi; l'œil grand; l'iris jaune; chaque mâchoire hérissée de dents courtes et serrées; chaque opercule formé de trois lames dénuées

(1) *Caranx filamentosus.*

Scomber filamentosus. Mungo Park, Transact. de la société linnéenne de Londres, vol. III.

d'écailles semblables à celles du dos ; la nageoire caudale fourchue ; la petite nageoire qui précède celle de l'anus, composée de deux rayons, dont l'antérieur est le moins grand. Les pectorales sont en forme de faux ; la première du dos peut être reçue dans une fossette longitudinale (1).

(1) A la membrane des branchies . . 7 rayons.
A la première nageoire du dos . . 6 rayons aiguillonnés.
A la seconde nageoire du dos. . . . 22 rayons.
A chacune des pectorales. 19
A chacune des thoracines 5
A celle de l'anus. 18
A celle de la queue 22

LE DAUBENTON.

LE CARANX DAUBENTON (1),

PAR LACÉPÈDE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Nous consacrons à la mémoire de notre illustre ami Daubenton, ce beau caranx représenté d'après Plumier dans les peintures sur vélin du museum d'histoire naturelle.

Ce caranx a ses deux nageoires dorsales très-rapprochées : la première est triangulaire et soutenue par six rayons aiguillonnés; la seconde est très-alongée et un peu en forme de faux (2). Deux aiguillons sont

(1) *Caranx Daubentonii.*

Trachurus argento-cœruleus, aureis maculis notatus. Manuscrits de Plumier.

(2) 3 rayons aiguillonnés et 19 rayons articulés à la seconde nageoire du dos.

1 rayon aiguillonné et 13 rayons articulés à celle de l'anus.

La nageoire de la queue est fourchue.

placés au devant de la nageoire de l'anus. Les deux mâchoires sont également avancées. On voit, à chaque opercule branchial, au moins trois pièces, dont les deux dernières sont découpées en pointe du côté de la queue. La ligne latérale est tortueuse, rude et dorée. Des taches couleur d'or sont répandues sur les nageoires. La partie supérieure du corps est bleue, et l'inférieure argentée.

LE RIM (1).

LE CARANX TRÈS-BEAU (2),

PAR LACÉPÈDE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce poisson mérite son nom. Ses écailles, petites et foiblement attachées, brillent de l'éclat de l'or sur le dos, et de celui de

(1) *Le rim*, nom que ce poisson porte en Arabie, et que Forskœl lui a conservé.

Scomber pallidè aureus ; fasciis verticis obliquis ; corporis septem nigris, alternis.... scomber rim *speciosus*. Forskœl, Faun. Ægypt. Arab. p. 54, sp. 70.— Artedi, Gen. pisc. gen. 25, n° 13. additament.

Sonnini.

(2) *Caranx speciosus.*

Scomber speciosus. Lin. édit. de Gmel. — Forskœl, Faun. Arab. p. 54, n° 70.

Scombre rim. Bonaterre, pl. de l'Encyc. méth.

Caranx fasciis transversis nigris alternatim angustioribus, caudæ apicibus atratis. Commerson, Manuscrits déjà cités.

l'argent sur sa partie inférieure. Ces deux riches nuances sont variées par des bandes transversales, ordinairement au nombre de sept, d'un beau noir, et dont chacune est communément suivie d'une autre bande également d'un beau noir et transversale, mais beaucoup plus étroite. Les nageoires du dos sont bleues et les autres jaunes.

Trois lames composent chaque opercule. Les nageoires pectorales, beaucoup plus longues que les thoracines, sont en forme de faux. Celle de la queue est fourchue.

Forskœl a vu ce caranx dans la mer Rouge. Commerson, qui l'a observé dans la partie du grand Océan qui baigne l'île de France et la côte orientale d'Afrique, rapporte, dans ses manuscrits, que les deux individus de cette espèce qu'il a examinés n'avoient pas plus de six ou sept pouces (deux décimètres) de longueur; que les deux pointes de la nageoire caudale étoient très-noires; que les deux mâchoires étoient à peu près également avancées, et qu'on ne sentoit aucune dent le long de ces mâchoires.

Indépendamment de ces particularités, dont les deux dernières ont été aussi indiquées par Forskœl, Commerson dit que

la membrane branchiale étoit soutenue par sept rayons; que la partie concave de l'arc osseux de la première branchie étoit dentée en forme de peigne; que la partie analogue des autres trois arcs ne présentoit que deux rangs de tubercules assez courts; et que la ligne latérale étoit, vers la queue, hérissée de petits aiguillons, et bordée, pour ainsi dire, d'écailles plus grandes que celles du dos (1).

---

(1) A la première nageoire dorsale	7 rayons aiguillonnés.
A la seconde nageoire dorsale . .	21 rayons.
A chacune des pectorales	22
A chacune des thoracines. . . .	5 ou 6
A celle de l'anus, qui est précédée d'une petite nageoire à 2 rayons	21
A celle de la queue	17

Fin du septième Volume.

TABLE

Des matières contenues dans ce septième Volume.

Fin de la Table.

